



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

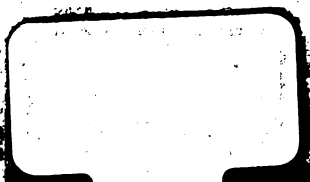


R. R. I.

4348



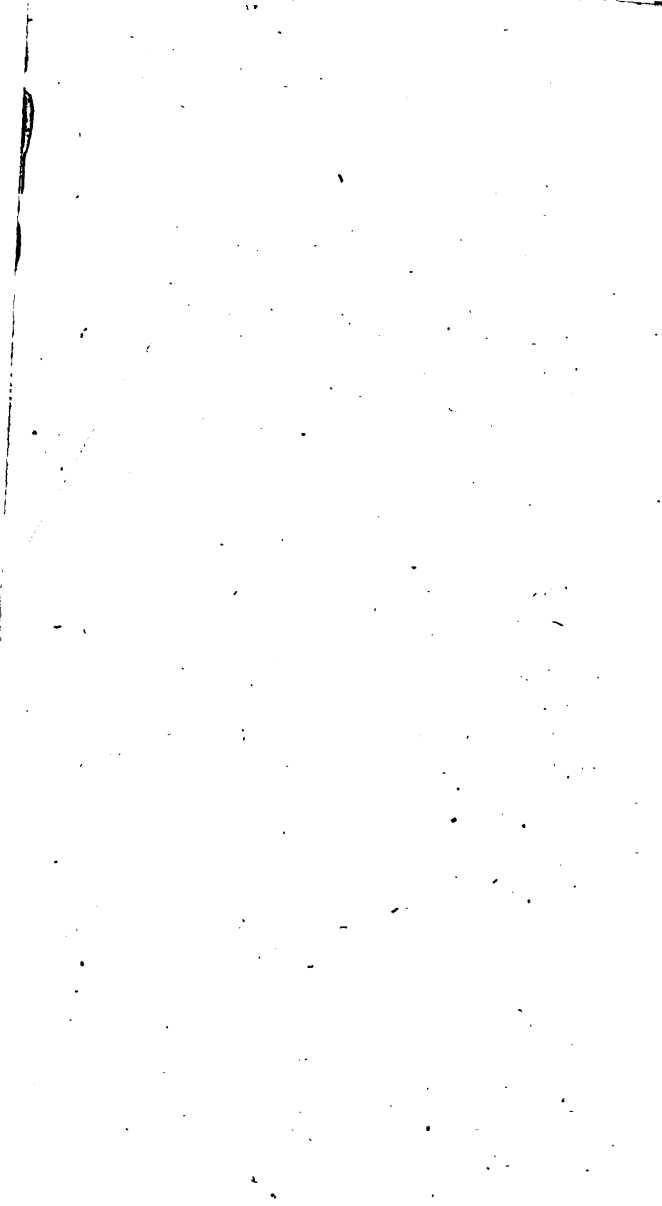
*Hon. William Forward.*



~~UNS 105612~~



VR 1.1782 12



*COLLECTION*  
C O M P L E T E  
*DES ŒUVRES*  
D E  
J. J. R O U S S E A U ,

---

---

*TOME DOUZIÈME.*

---

---

XII





COLLECTION

COMPLETE

DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

Citoyen de Geneve.

---

---

TOME DOUZIEME.

---

---

Contenant le II<sup>e</sup>. Volume des  
*Mélanges.*



A GENEVE.

---

---

M. DCC. LXXXII.



P I E C E S

*D I V E R S E S .*

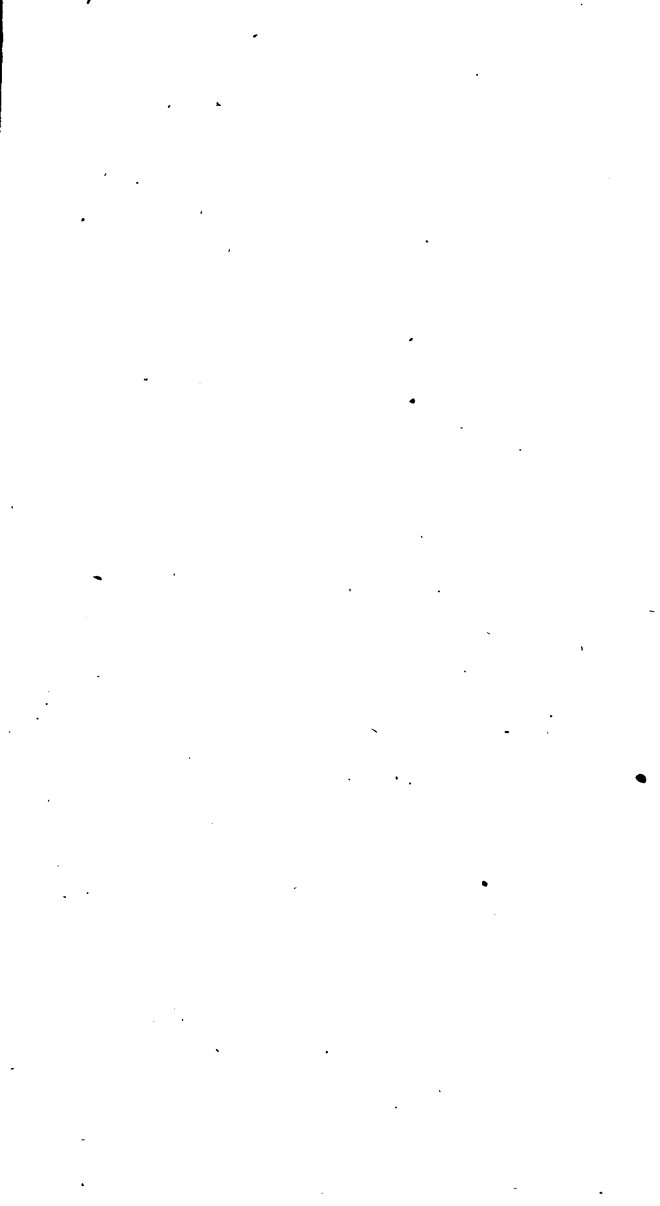
---

---

T O M E S E C O N D .

---

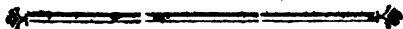
---



# L É T T R E

A M. M\*\*\*.

*A Montmorenci le 7 Juin 1762.*



**J**E me garderois de vous inquiéter, cher M\*\*\*. si je croyois que vous fussiez tranquille sur mon compte ; mais la fermentation est trop forte pour que le bruit n'en soit pas arrivé jusqu'à vous , & je juge par les lettres que je reçois des provinces que les gens qui m'aiment , y sont encore plus alarmés pour moi qu'à Paris. Mon livre a paru dans des circonstances malheureuses. Le Parlement de Paris , pour justifier son zele contre les Jésuites , veut , dit-on , persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux , & le seul homme en France qui croye en Dieu , doit être la victime des défenseurs du Christianisme. Depuis plusieurs jours , tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer ; on m'offre par-tout des retraites ; mais comme on ne me donne pas pour les accepter des raisons bonnes pour moi , je demeure ; car votre ami Jean-Jaques n'a point appris à se cacher. Je pense aussi qu'on grossit le

mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler ; car je ne saurois concevoir à quel titre , moi citoyen de Geneve , je puis devoir compte au Parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilege des Etats-Généraux. Le seul moyen de défense que j'entends employer, si l'on m'interroge , est la recusation de mes Juges ; mais ce moyen ne les contentera pas ; car je vois que , tout plein de son pouvoir suprême , le Parlement a peu d'idée du droit des gens , & ne le respectera gueres dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tous les Corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée , & il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au Parlement de Paris , qu'à en rouer un autre au Parlement de Toulouse. Il est vrai qu'en général les Magistrats du premier de ces Corps aiment la justice , & sont toujours équitables & modérés quand un ascendant trop fort ne s'y oppose pas ; mais si cet ascendant agit dans cette affaire , comme il est probable , ils n'y résisteront point. Tels sont les hommes , cher M\*\*\* , telle est cette société si vantée ; la justice parle , & les passions

agissent. D'ailleurs , quoique je n'eusse qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou , au contraire , à user de quelque mensonge pour me tirer d'affaire , même malgré eux ; bien résolu de ne rien dire que de vrai , & de ne compromettre personne , toujours gêné dans mes réponses , je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaisir.

Mais, cher M \* \* \* , si la devise que j'ai prise n'est pas un pur bavardage , c'est ici l'occasion de m'en montrer digne ; & à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste ? De quelque manière que me traitent les hommes , que me feront-ils que la nature & mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux ? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge , mais ils ne m'ôteront pas ma liberté ; je la conserverai , quoi qu'ils fassent , dans leurs liens & dans leurs murs. Ma carrière est finie , il ne me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu , j'ai parlé pour le bien des hommes ; ô ami ! pour une si grande cause , ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le Parlement rentre ; j'at-

tends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu , cher M\*\*\*. , je vous embrasse tendrement ; si-tôt que mon fort sera décidé , je vous en instruirai , si je reste libre. Sinon vous l'apprendrez par la voix publique.





# LET T R E

A U M Ê M E.

[A Yverdun le 15 Juin 1762]

---

**V**OUS aviez mieux jugé que moi cher M\*\*\* ; l'événement a justifié votre prévoyance , & votre amitié voyoit plus clair que moi sur mes dangers. Après la résolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre , vous ferez surpris de me savoir maintenant à Yverdun ; mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine & sans des considérations très-graves , que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer , & ce ne fut qu'un courier venu dans la nuit du 8 au 9 de M. le Prince de Conti à Madame de Luxembourg qui apporta les détails sur lesquels je pris sur le champ mon parti. Il ne s'agissoit plus de moi seul , qui sûrement n'ai jamais approuvé le tour qu'on a pris dans cette affaire , mais des personnes qui , pour l'amour de moi , s'y trouvoient intéressées , & , qu'une fois arrêté , mon silence même , ne voulant

pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher M\*\*\*, & m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les tranfes des scélérats, laissant le Parlement dans la joie de mon évafion, & très-réfolu de fuivre la contumace auffi loin qu'elle peut aller. Ce n'est pas, croyez-moi, que ce Corps me haïffe & ne fente fort bien fon iniquité. Mais voulant fermer la bouche aux dévots en pourfuivant les Jéfuites, il m'eût, fans égard pour mon trifte état, fait fouffrir les plus cruelles tortures; il m'eût fait brûler vif avec auffi peu de plaifir que de justice, & fimplement parce que cela l'arrangeoit. Quoi qu'il en foit, je vous jure, cher M\*\*\*, devant ce Dieu qui lit dans mon cœur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les loix; que non-feulement j'étois parfaitement en regle, mais que j'en avois les preuves les plus authentiques; & qu'avant de partir, je me fuis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je fuis arrivé ici hier matin, & je vais errer dans ces montagnes jufqu'à ce que j'y trouve un afyle assez fauvage pour y paffer en paix le refte de mes miférables.

jours. Un autre me demanderoit peut-être pourquoi je ne me retire pas à Geneve ; mais, ou je connois mal mon ami M\*\*\*, ou il ne me fera sûrement pas cette question ; il sentira que ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier ; qu'il n'y doit point porter son ignominie, ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je dès cet instant y faire oublier ma mémoire ! N'y donnez mon adresse à personne ; n'y parlez plus de moi ; ne m'y nommez plus. Que mon nom soit effacé de dessus la terre. Ah M\*\*\* ! la providence s'est trompée ; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faisant d'une autre espece qu'eux ?



# L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Yverdun le 22 Juin 1762.

---

**C**E que vous me marquez, cher M<sup>\*\*\*</sup>, est à peine croyable. Quoi ! décrété sans être oui ! Et où est le délit ? où sont les preuves ? Genevois, si telle est votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparoître, j'étois obligé d'obéir ; au lieu qu'un décret de prise de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret, & me rendre dans les prisons en tems & lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire ; car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au Conseil le tems de revenir sur lui-même, & de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs, il seroit à craindre que dans ce moment de chaleur, quelques citoyens ne vissent pas sans murmure le traitement qui m'est destiné, & cela pourroit ranimer des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon intention n'est pas

---

de jouer un rôle , mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous dissimuler , cher M\*\*\* , que quelque pénétré que je sois de votre conduite dans cette affaire , je ne saurois l'approuver. Le zèle que vous Marquez ouvertement pour mes intérêts , ne me fait aucun bien présent , & me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très-utilement pour moi dans un tems plus heureux. Apprenez à louvoyer , mon jeune ami , & ne heurtez jamais de front les passions des hommes , quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie & la haine sont maintenant contre moi à leur comble. Elles diminueront quand , ayant depuis long-tems cessé d'écrire , je commencerai d'être oublié du public , & qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors si je suis encore , vous me servirez & l'on vous écoutera. Maintenant taisez-vous ; respectez la décision des Magistrats & l'opinion publique ; ne m'abandonnez pas ouvertement , ce seroit une lâcheté ; mais parlez peu de moi , n'affectez point de me dé-

---

sendre , écrivez-moi rarement , & sur-tout gardez-vous de me venir voir : je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié : enfin si vous voulez me servir , servez-moi à ma mode ; je fais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait assez bien mon voyage , mieux que je n'eusse osé l'espérer. Mais ce dernier coup m'est trop sensible pour ne pas prendre un peu sur ma fanté. Depuis quelques jours je sens des douleurs qui m'annoncent peut-être une rechûte. C'est grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite si agréable. Je suis ici chez un ancien & digne Patron & bienfaiteur (\*), dont l'honorable & nombreuse famille m'accable à son exemple d'amitiés & de caresses. Mon bon ami , que j'aime à être bien voulu & caressé ! il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance est douce à mon cœur , elle me dédommage de tout. Cher M\*\*\* , un tems viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein , & cet espoir me fait encore aimer la vie.

---

(\*) M. D. Roguin.

# LETTRE

A M. DE GINGINS DE MOIRE.

Yverdun 22 Juin 1762.

MONSIEUR,

**V**OUS verrez par la lettre ci-jointe que je viens d'être décrété à Geneve de prise de corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma sûreté personnelle ; au contraire , je fais que mon devoir est de me rendre dans les prisons de Geneve puisqu'on m'y a jugé coupable , & c'est certainement ce que je ferai , si-tôt que je serai assuré que ma présence ne causera aucun trouble dans ma patrie. Je fais d'ailleurs que j'ai le bonheur de vivre sous les loix d'un Souverain équitable & éclairé qui ne se gouverne point par les idées d'autrui , qui peut & qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, Monsieur , il ne me suffit pas dans mes malheurs de la protection même du Souverain , si je ne suis encore honoré de son estime , & s'il ne me voit de bon œil chercher un asyle dans ses Etats. C'est sur ce point , Monsieur , que j'ose implorer

vos bontés , & vous supplier de vouloir bien faire au souverain Sénat un rapport de mes respectueux sentimens. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à LL. EE. je ne veux point abuser d'une protection qu'elles n'accorderoient qu'au malheureux , & dont l'homme ne leur paroîtroit pas digne , & je suis prêt à sortir de leurs Etats , même sans ordre ; mais si le défenseur de la cause de Dieu , des loix , de la vertu , trouve grace devant elles , alors , supposé que mon devoir ne m'appelle point à Geneve , je passerai le reste de mes jours dans la confiance d'un cœur droit & sans reproche , soumis aux justes loix du plus sage des Souverains.

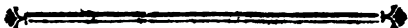




# LETTRE

A M. M\*\*\*.

*A Tverden le 24 Juin 1762.*



**E**NCORE un mot, cher M\*\*\*, & nous ne nous écrivons plus qu'au besoin.

Ne cherchez point à parler de moi ; mais dans l'occasion dites à nos Magistrats que je les respecterai toujours, même injustes ; & à tous nos concitoyens , que je les aimerai toujours , même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'ame haineuse ; & c'est une consolation pour moi de me sentir bon , aussi dans l'adversité. Adieu , vertueux M\*\*\* , si mon cœur est ainsi pour les autres , vous devez comprendre ce qu'il est pour vous.



# LETTRE

A MADAME

CRAMER DE LON.

2 Juillet 1762.



**I**L y a long - tems , Madame , que rien ne m'étonne plus de la part des hommes , pas même le bien quand ils en font. Heureusement je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices ; il faudra bientôt qu'ils se dépêchent , s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfans.

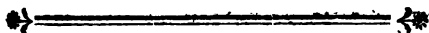


# L E T T R E

A M. DE GINGINS DE MOIRY,

*Membre du Conseil Souverain de la République de Berne, & Seigneur Baillif à Yverdun.*

Motiers le 22 Juillet 1762.



J'USE, Monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le cœur plein de vous & de vos bontés conservera toujours chèrement les sentimens que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes. Ils me font sentir combien je m'étois trompé. J'avois besoin, Monsieur, de vous connoître, vous & le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a coûté si cher. Je savois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce siècle, ni peut-être dans aucun autre; je m'attendois à souffrir pour la cause de Dieu; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, aux traitemens inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre

& les affronts sont les seuls auxquels l'honnête homme n'est point préparé. Tant de barbarie & d'acharnement m'ont surpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence ; traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer ; poursuivi , chassé d'asyle en asyle , sentant à la fois mes propres maux & la honte de ma patrie , j'avois l'ame émue & troublée , j'étois découragé sans vous. Homme illustre & respectable , vos consolations m'ont fait oublier ma misere , vos discours ont élevé mon cœur , votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne : j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conserverez , Monsieur , je l'espere , malgré les hurlemens du fanatisme & les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oser croire en Dieu , & trop sage pour me punir d'user de la raison qu'il m'a donnée.

# LET T R E

## A MYLORD MARECHAL.

Juillet 1762.

---

*Vitam impendere vero.*

---

MYLORD,

UN pauvre Auteur proscrit de France, de sa patrie, du Canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il pensoit être utile & bon, vient chercher un asyle dans les Etats du Roi. Mylord, ne me l'accordez pas si je suis coupable, car je ne demande point de grace & ne crois point en avoir besoin : mais si je ne suis qu'opprimé, il est digne de vous & de Sa Majesté de ne pas me refuser le feu & l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite, & mon nom trop connu par mes malheurs : ordonnez de mon sort, je suis soumis à vos ordres ; mais si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis, obéir m'est impossible, & je ne saurois plus où fuir.

Daignez, Mylord, agréer les assurances de mon profond respect.

# LETTRE

A M\*\*\*.

Motiers, Juillet 1762.

---

**J'**AI rempli ma mission, Monsieur, j'ai dit tout ce que j'avois à dire, je regarde ma carrière comme finie; il ne me reste plus qu'à souffrir & mourir; le lieu où cela doit se faire est assez indifférent. Il importoit peut-être que parmi tant d'Auteurs menteurs & lâches, il en existât un d'une autre espèce, qui osât dire aux hommes les vérités utiles qui feroient leur bonheur s'ils savoient les écouter. Mais il n'importoit pas que cet homme ne fût point persécuté; au contraire, on m'accuseroit peut-être d'avoir calomnié mon siècle, si mon histoire même n'en disoit plus que mes écrits; & je suis presque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à justifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, & j'en suis fâché, que j'ai souvent trop bien pensé des hommes. Quand je sortis de France, je voulus honorer de ma retraite l'Etat de l'Europe

pour lequel j'avois le plus d'estime, & j'eus la simplicité de croire être remercié de ce choix. Je me suis trompé; n'en parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne suis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus solidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penser que la sûreté que je n'y ai pas trouvée, ne se trouvera pour moi nulle part. Ainsi, si vous voulez que nous nous voyons ici, venez tandis qu'on m'y laisse; je ferai charmé de vous embrasser.

Quant à vous, Monsieur, & à votre estimable société, je suis toujours à votre égard dans les mêmes dispositions où je vous écrivis de Montmorenci; je prendrai toujours un véritable intérêt au succès de votre entreprise; & si je n'avois formé l'inébranlable résolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes persécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défense, je me ferois un honneur & un plaisir d'y contribuer; mais, Monsieur, les maux & l'adversité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur d'esprit qui m'étoit restée; je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante, il ne

me reste qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis & ceux qui méritent de l'être ; j'eusse été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaisir de vous embrasser.

---

L E T T R E  
A M. DE MONTMOLLIN.

A Motiers le 24 Août 1762.

M O N S I E U R ,

**L**E respect que je vous porte , & mon devoir comme votre paroissien m'oblige , avant d'approcher de la Ste. Table , de vous faire de mes sentimens , en matiere de foi , une déclaration devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits , [ sur un requisitoire calomnieux , dont on n'apperçoit pas les principes détestables. ]

Il est fâcheux que les Ministres de l'Evangile se fassent en cette occasion les ven-



geurs de l'Eglise Romaine , dont les dogmes intolérans & sanguinaires sont seuls attaqués , & détruits dans mon livre ; suivant ainsi sans examen une autorité suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas , Monsieur , dans ce cas-là , j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit , l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens ; & comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même , je l'abandonne tel qu'il est au blâme , ou à l'approbation des sages , sans vouloir le défendre , ni le défavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne , je vous déclare , Monsieur , avec respect , que depuis ma réunion à l'Eglise dans laquelle je suis né , j'ai toujours fait de la Religion Chrétienne Réformée , une profession d'autant moins suspecte , qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai vécu , que de garder le silence , & laisser quelques doutes à cet égard , pour jouir des avantages civils dont j'étois exclus par ma Religion. Je suis attaché de bonne foi à cette Religion véritable & sainte , & je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je

desire être toujours uni extérieurement à l'Eglise, comme je le suis dans le fond de mon cœur; & quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidelles; je le desire, je vous proteste, autant pour leur édification, & pour l'honneur du culte, que pour mon propre avantage: car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne, ne peut être un membre de Jesus-Christ.

J'irai, Monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, & vous consulter sur la maniere dont je dois me conduire en cette occasion, pour ne donner ni surprise au Pasteur que j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.



# LETTRE

## A M. DAVID HUME.

De Motiers-Travers le 19 Février 1763.



**J**E n'ai reçu qu'ici, Monsieur, & depuis peu, la lettre dont vous m'honoriez à Londres, le 2 Juillet dernier, supposant que j'étois dans cette Capitale. C'étoit sans doute dans votre nation, & le plus près de vous qu'il m'eût été possible, que j'aurois cherché ma retraite, si j'avois prévu l'accueil qui m'attendoit dans ma patrie. Il n'y avoit qu'elle que je pusse préférer à l'Angleterre, & cette prévention, dont j'ai été trop puni, m'étoit alors bien pardonnable; mais, à mon grand étonnement, & même à celui du public, je n'ai trouvé que des affronts & des outrages où j'espérois, sinon de la reconnaissance, au moins des consolations. Que de choses m'ont fait regretter l'asyle & l'hospitalité philosophique qui m'attendoient près de vous! Toutefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quelque manière. La protection & les bontés de Mylord Maréchal, votre illustre & digne

*Pieces diverses.* Tome II. B

compatriote, m'ont fait trouver, pour ainsi dire, l'Ecosse au milieu de la Suisse; il vous a rendu présent à nos entretiens; il m'a fait faire avec vos vertus la connoissance que je n'avois faite encore qu'avec vos talens; il m'a inspiré la plus tendre amitié pour vous & le plus ardent desir d'obtenir la vôtre, avant que je fusse que vous étiez disposé à me l'accorder. Jugez, quand je trouve ce penchant réciproque, combien j'aurois de plaisir à m'y livrer! Non, Monsieur, je ne vous rendois que la moitié de ce qui vous étoit dû quand je n'avois pour vous que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante impartialité, votre génie, vous élèveroient trop au-dessus des hommes si votre bon cœur ne vous en rapprochoit. Mylord Maréchal, en m'apprenant à vous voir encore plus aimable que sublime, me rend tous les jours votre commerce plus desirable, & nourrit en moi l'empressement qu'il m'a fait naître de finir mes jours près de vous. Monsieur, qu'une meilleure santé, qu'une situation plus commode ne me met-elle à portée de faire ce voyage comme je le desirerois! Que ne puis-je espérer de

nous voir un jour rassemblés avec Mylord dans votre commune Patrie , qui deviendroit la mienne ! Je bénirois dans une société si douce les malheurs par lesquels j'y fus conduit , & je croirois n'avoir commencé de vivre que du jour qu'elle auroit commencé. Puissé - je voir cet heureux jour plus désiré qu'espéré ! Avec quel transport je m'écrierois en touchant l'heureuse terre où sont nés David Hume & le Maréchal d'Écosse :

*Salve , fatis mihi debita tellus !*

*Hac domus , hac patria est.*

J. J. R.



# L E T T R E

A M. M. . . .

*A Motiers le 1 Mars 1763.*

---

J'AI lu, Monsieur, avec un vrai plaisir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & j'y ai trouvé, je vous jure, une des meilleures critiques qu'on ait faite de mes Ecrits. Vous êtes élève & parent de M. Marcel; vous défendez votre maître, il n'y a rien là que de louable; vous professez un art sur lequel vous me trouvez injuste & mal instruit; & vous le justifiez; cela est assurément très-permis; je vous paroissais un personnage fort singulier, tout au moins, & vous avez la bonté de me le dire plutôt qu'au public. On ne peut rien de plus honnête; & vous me mettez, par vos censures, dans le cas de votre devoir des remerciemens.

Je ne fais si je m'excuserai fort bien près de vous en vous avouant que les singeries dont j'ai taxé M. Marcel, tombent bien moins sur son art, que sur la manière de le faire valoir. Si j'ai tort même

en cela, je l'ai d'autant plus que ce n'est point d'après autrui que je l'ai jugé, mais d'après moi-même. Car, quoique vous en pussiez dire, j'étois quelquefois admis à l'honneur de lui voir donner ses leçons; & je me souviens que, tout autant de profanes que nous étions là, sans excepter son écolière, nous ne pouvions nous tenir de rire à la gravité magistrale avec laquelle il prononçoit ses savans apophtegmes. Encore une fois, Monsieur, je ne prétends point m'excuser en ceci; tout au contraire : j'aurois mauvaise grace à vous soutenir que M. Marcel faisoit des singeries, à vous qui peut-être, vous trouvez bien de l'imiter; car mon dessein n'est assurément ni de vous offenser ni de vous déplaire.

Quant à l'ineptie avec laquelle j'ai parlé de votre art, ce tort est plus naturel qu'excusable; il est celui de quiconque se mêle de parler de ce qu'il ne fait pas. Mais un honnête homme qu'on avertit de sa faute, doit la réparer; & c'est ce que je crois ne pouvoir mieux faire en cette occasion, qu'en publiant franchement votre lettre & vos corrections, devoir que je

m'engage à remplir en tems & lieu. Je ferai, Monsieur, avec grand plaisir, cette réparation publique à la danse & à M. Marcel, pour le malheur que j'ai eu de leur manquer de respect. J'ai pourtant quelque lieu de penser que votre indignation se fût un peu calmée, si mes vieilles rêveries eussent obtenu grace devant vous. Vous auriez vu que je ne suis pas si ennemi de votre art que vous m'accusez de l'être, & que ce n'est pas une grande objection à me faire, que son établissement dans mon pays, puisque j'y ai proposé moi-même des bals publics desquels j'ai donné le plan. Monsieur, faites grace à mes torts en faveur de mes services; & quand j'ai scandalisé pour vous les gens austères, pardonnez-moi quelques déraisonnemens, sur un art duquel j'ai si bien mérité.

Quelque autorité cependant qu'aient sur moi vos décisions, je tiens encore un peu; je l'avoue; à la diversité des caractères dont je proposois l'introduction dans la danse. Je ne vois pas bien encore ce que vous y trouvez d'impraticable, & il me paroît moins évident qu'à vous, qu'on



s'ennuyeroit davantage quand les danfes seroient plus variées. Je n'ai jamais trouvé que ce fût un amusement bien piquant pour une affemblée , que cette enfilade d'éternels menuets par lesquels on commence & poursuit un bal , & qui ne disent tous que la même chose , parce qu'ils n'ont tous qu'un seul caractère ; au lieu qu'en leur en donnant seulement deux , tels par exemple , que ceux de la Blonde & de la Brune , on les eût pu varier de quatre manieres qui les eussent rendus toujours pittoresques , & plus souvent intéressans. La Blonde avec le Brun , la Brune avec le Blond , la Brune avec le Brun , & la Blonde avec le Blond. Voilà l'idée ébauchée ; il est aisé de la perfectionner & de l'étendre : car vous comprenez bien, Monsieur , qu'il ne faut pas presser ces différences de Blonde & de Brune ; le teint ne décide pas toujours du tempérament : telle Brune est Blonde par l'indolence ; telle Blonde est Brune par la vivacité ; & l'habile Artiste ne juge pas du caractère par les cheveux.

Ce que je dis du menuet, pourquoi ne le dirois-je pas des contredanfes , & de la

plate symétrie sur laquelle elles sont toutes dessinées ? Pourquoi n'y introduiroit-on pas de savantes irrégularités, comme dans une bonne décoration ; des oppositions & des contrastes comme dans les parties de la Musique ? On fait bien chanter ensemble Héraclite & Démocrite ; pourquoi ne les feroit-on pas danser ?

Quels tableaux charmans, quelles scènes variées, ne pourroit point introduire dans la danse, un génie inventeur, qui sauroit la tirer de sa froide uniformité, & lui donner un langage & des sentimens comme en a la musique ! Mais votre M. Marcel n'a rien inventé que des phrases qui sont mortes avec lui ; il a laissé son art dans le même état où il l'a trouvé ; il l'eût servi plus utilement, en pérorant un peu moins, & dessinant davantage ; & au lieu d'admirer tant de choses dans un menuet, il eût mieux fait de les y mettre. Si vous vouliez faire un pas de plus, vous, Monsieur, que je suppose homme de génie, peut-être au lieu de vous amuser à censurer mes idées, cherchiez-vous à étendre & rectifier les vues qu'elles vous offrent : vous deviendriez créateur dans votre art ; vous

rendriez service aux hommes, qui ont tant de besoin qu'on leur apprenne à avoir du plaisir ; vous immortaliseriez votre nom, & vous auriez cette obligation à un pauvre solitaire qui ne vous a point offensé, & que vous voulez haïr sans sujet.

Croyez-moi, Monsieur, laissez-là des critiques qui ne conviennent qu'aux gens sans talens, incapables de rien produire d'eux-mêmes, & qui ne savent chercher de la réputation qu'aux dépens de celle d'autrui. Échauffez votre tête, & travaillez ; vous auez bientôt oublié ou pardonné mes bavardises, & vous trouverez que les prétendus inconvéniens que vous objectez aux recherches que je propose à faire, seront des avantages quand elles auront réussi. Alors, grace à la variété des genres, l'art aura de quoi contenter tout le monde, & prévenir la jalousie en augmentant l'émulation. Toutes vos écolières pourront briller sans se nuire, & chacune se consolera d'en voir d'autres exceller dans leurs genres, en se disant, j'excelle aussi dans le mien. Au lieu qu'en leur faisant faire à toutes la même chose,

vous laissez sans aucun subterfuge, l'amour-propre humilié; & comme il n'y a qu'un modele de perfection, si l'une excelle dans le genre unique, il faut que toutes les autres lui cèdent ouvertement la primauté.

Vous avez bien raison, mon cher Monsieur, de dire que je ne suis pas philosophe. Mais, vous qui parlez, vous ne feriez pas mal de tâcher de l'être un peu. Cela seroit plus avantageux à votre art que vous ne semblez le croire. Quoi qu'il en soit, ne fâchez pas les philosophes, je vous le conseille. Car tel d'entr'eux pourroit vous donner plus d'instructions sur la danse, que vous ne pourriez lui en rendre sur la philosophie; & cela ne laisseroit pas d'être humiliant pour un élève du grand Marcel.

Vous me taxez d'être singulier, & j'espère que vous avez raison. Toutefois vous auriez pu sur ce point, me faire grace en faveur de votre maître; car vous m'avouerez que M. Marcel lui-même étoit un homme fort singulier. Sa singularité, je l'avoue, étoit plus lucrative que la mienne; & si c'est-là ce que vous me reprochez,

il faut bien passer condamnation. Mais quand vous m'accusez aussi de n'être pas philosophe, c'est comme si vous m'accusiez de n'être pas maître à danser. Si c'est un tort à tout homme de ne pas savoir son métier, ce n'en est point un, de ne pas savoir le métier d'un autre. Je n'ai jamais aspiré à devenir philosophe; je ne me suis jamais donné pour tel: je ne le fus, ni ne le suis, ni ne veux l'être. Peut-on forcer un homme à mériter malgré lui, un titre qu'il ne veut pas porter? Je fais qu'il n'est permis qu'aux philosophes de parler philosophie; mais il est permis à tout homme de parler de la philosophie; & je n'ai rien fait de plus. J'ai bien aussi parlé quelquefois de la danse, quoique je ne sois pas danseur; & si j'en ai parlé même avec trop de zèle à votre avis, mon excuse est que j'aime la danse, au lieu que je n'aime point du tout la philosophie. J'ai pourtant eu rarement la précaution que vous me prescrivez, de danser avec les filles, pour éviter la tentation. Mais j'ai eu souvent l'audace de courir le risque tout entier, en osant les voir danser sans danser moi-même. Ma seule précaution a été de

me livrer moins aux impressions des objets , qu'aux réflexions qu'ils me faisoient naître , & de rêver quelquefois , pour n'être pas séduit. Je suis fâché, mon cher Monsieur, que mes rêveries aient eu le malheur de vous déplaire. Je vous assure que ce ne fut jamais mon intention ; & je vous salue de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D E \* \* \* .

*Motiers le 6 Mars 1763.*

---

J'AI eu, Monsieur, l'imprudence de lire le mandement que M. l'Archevêque de Paris a donné contre mon livre, la foiblesse d'y répondre, & l'étourderie d'envoyer aussi-tôt cette réponse à Rey. Revenu à moi j'ai voulu la retirer ; il n'étoit plus tems ; l'impression en étoit commencée, & il n'y a plus de remede à une sottise faite. J'espère au moins que ce sera la dernière en

ce genre. Je prends la liberté de vous faire adresser par la poste , deux exemplaires de ce misérable écrit ; l'un que je vous supplie d'agréer , & l'autre pour M..... à qui je vous prie de vouloir bien le faire passer , non comme une lecture à faire ni pour vous ni pour lui , mais comme un devoir dont je m'acquitte envers l'un & l'autre. Au reste , je suis persuadé , vu ma position particulière , vu la gêne à laquelle j'étois asservi à tant d'égards , vu le bavardage ecclésiastique auquel j'étois forcé de me conformer , vu l'indécence qu'il y auroit à s'échauffer en parlant de soi , qu'il eût été facile à d'autres de mieux faire , mais impossible de faire bien. Ainsi , tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne falloit pas.



# L E T T R E

A M. K \* \* \*.

A Motiers le 17 Mars 1763.



**S**I jeune, & déjà marié ! Monsieur vous avez entrepris de bonne heure une grande tâche. Je fais que la maturité de l'esprit peut suppléer à l'âge, & vous m'avez paru promettre ce supplément. Vous vous connoissez d'ailleurs en mérite, & je compte sur celui de l'épouse que vous vous êtes choisie. Il n'en faut pas moins, cher K \* \* \*, pour rendre heureux un établissement si précoce. Votre âge seul m'alarme pour vous ; tout le reste me rassure. Je suis toujours persuadé que le vrai bonheur de la vie est dans un mariage bien assorti ; & je ne le suis pas moins, que tout le succès de cette carrière dépend de la façon de la commencer. Le tour que vont prendre vos occupations, vos soins, vos manières, vos affections domestiques, durant la première année, décidera de toutes les autres. C'est maintenant que *le sort de vos jours est entre vos mains* ; plus tard il dépendra de vos habi-



tudes. Jeunes époux, vous êtes perdus, si vous n'êtes qu'amans; mais foyez amis de bonne heure pour l'être toujours. La confiance qui vaut mieux que l'amour, lui survit & le remplace. Si vous savez l'établir entre vous, votre maison vous plaira plus qu'aucune autre; & dès qu'une fois vous serez mieux chez vous que partout ailleurs, je vous promets du bonheur pour le reste de votre vie. Mais ne vous mettez pas dans l'esprit d'en chercher au loin, ni dans la célébrité, ni dans les plaisirs, ni dans la fortune. La véritable félicité ne se trouve point au-dehors; il faut que votre maison vous suffise, ou jamais rien ne vous suffira.

Conséquemment à ce principe, je crois qu'il n'est pas tems, quant à présent, de songer à l'exécution du projet dont vous m'avez parlé. La société conjugale doit vous occuper plus que la société helvétique; avant que de publier les annales de celle-ci, mettez-vous en état d'en fournir le plus bel article. Il faut qu'en rapportant les actions d'autrui, vous puissiez dire comme le Corregge: & moi aussi je suis homme.

Mon cher K\*\*\*, je crois voir germer

beaucoup de mérite parmi la jeunesse Suisse ; mais la maladie universelle vous gagne tous. Ce mérite cherche à se faire imprimer, & je crains bien que de cette manie dans les gens de votre état, il ne résulte un jour à la tête de vos Républiques plus de petits auteurs que de grands hommes. Il n'appartient pas à tous d'être des Haller.

Vous m'avez envoyé un livre très-précieux, & de fort belles cartes ; comme d'ailleurs vous avez acheté l'un & l'autre, il n'y a aucune parité à faire, en aucun sens, entre ces envois & le barbouillage dont vous faites mention. De plus, vous vous rappellerez, s'il vous plaît, que ce sont des commissions dont vous avez bien voulu vous charger, & qu'il n'est pas honnête de transformer des commissions en présens. Ayez donc la bonté de me marquer ce que vous coûtent ces emplettes, afin qu'en acceptant la peine qu'elles vous ont donnée, d'aussi bon cœur que vous l'avez prise, je puisse au moins vous rendre vos déboursés ; sans quoi, je prendrai le parti de vous renvoyer le livre & les cartes.

Adieu, très-bon & aimable K\*\*\* ;

faites, je vous prie, agréer mes hommages à Madame votre Épouse ; dites-lui combien elle a droit à ma reconnoissance, en faisant le bonheur d'un homme que j'en crois si digne, & auquel je prends un si tendre intérêt.

---

# L E T T R E

A M. D. R.

Motiers, Mars 1763.

---

**J**E ne trouve pas, très-bon Papa, que vous ayez interprété ni bénignement, ni raisonnablement la raison de décence & de modestie qui m'empêcha de vous offrir mon portrait, & qui m'empêchera toujours de l'offrir à personne. Cette raison n'est point comme vous le prétendez un cérémonial, mais une convenance tirée de la nature des choses, & qui ne permet à nul homme discret de porter ni sa figure, ni sa personne, où elles ne sont pas in-

vités , comme s'il étoit sûr de faire en cela un cadeau. Au lieu que c'en doit être un pour lui , quand on lui témoigne là-dessus quelque empressement. Voilà le sentiment que je vous ai manifesté , & au lieu duquel vous me prêtez l'intention de ne vouloir accorder un tel présent qu'aux prières. C'est me supposer un motif de fatuité où j'en mettois un de modestie. Cela ne me paroît pas dans l'ordre ordinaire de votre bon esprit.

Vous m'alléguez que les Rois & les Princes donnent leurs portraits. Sans doute, ils les donnent à leurs inférieurs comme un honneur ou une récompense ; & c'est précisément pour cela qu'il est impertinent à de petits particuliers de croire honorer leurs égaux comme les Rois honorent leurs inférieurs. Plusieurs Rois donnent aussi leur main à baiser en signe de faveur & de distinction. Dois-je vouloir faire à mes amis la même grace ? Cher Papa , quand je serai Roi je ne manquerai pas en superbe monarque , de vous offrir mon portrait enrichi de diamans. En attendant je n'irai pas sottement m'imaginer que ni vous, ni personne, soit pressé

de ma mince figure ; & il n'y a qu'un témoignage bien positif de la part de ceux qui s'en foucient , qui puisse me permettre de le supposer ; sur-tout n'ayant pas le passeport des diamans pour accompagner le portrait.

Vous me citez Samuel Bernard. C'est je vous l'avoue un singulier modele que vous me proposez à imiter ! J'aurois bien cru que vous me desiriez ses millions , mais non pas ses ridicules. Pour moi je serois bien fâché de les avoir avec sa fortune ; elle seroit beaucoup trop chere à ce prix. Je fais qu'il avoit l'impertinence d'offrir son portrait , même à gens fort au-dessus de lui. Aussi entrant un jour en maison étrangere , dans la garderobe , y trouva-t-il le dit portrait qu'il avoit ainsi donné ; fièrement étalé au-dessus de la chaise percée. Je fais cette anecdote & bien d'autres plus plaisantes de quelqu'un qu'on en pouvoit croire , car c'étoit le Président de Boulainvilliers.

Mon sieur \*\*\*. donnoit son portrait ? Je lui en fais mon compliment. Tout ce que je fais , c'est que si ce portrait est l'estampe fastueuse que j'ai vue avec des vers pom-

peux au-dessous , il falloit que pour oser faire un tel présent lui-même , le dit Monsieur fût le plus grand fat que la terre ait porté. Quoi qu'il en soit , j'ai vécu aussi quelque peu avec des gens à portraits , & à portraits recherchables : je les ai vu tous avoir d'autres maximes , & quand je ferai tant que de vouloir imiter des modeles , je vous avoue que ce ne sera ni le Juif Bernard , ni Monsieur \*\*\*. que je choisirai pour cela. On n'imité que les gens à qui l'on voudroit ressembler.

Je vous dis , il est vrai , que le portrait que je vous montrai , étoit le seul que j'avois ; mais j'ajoutai que j'en attendois d'autres , & qu'on le gravoit encore en Arménien. Quand je me rappelle qu'à peine y daignâtes-vous jeter les yeux , que vous ne m'en dîtes pas un seul mot , que vous marquâtes là-dessus la plus profonde indifférence , je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il auroit fallu que je fusse le plus extravagant des hommes , pour croire vous faire le moindre plaisir en vous le présentant ; & je dis dès le même soir , à Mlle. le Vasseur la mortification que vous m'aviez faite ; car j'avoue que

j'avois attendu , & même mendié , quelque mot obligeant qui me mît en droit de faire le reste. Je suis bien persuadé maintenant , que ce fut discrétion & non dédain de votre part , mais vous me permettez de vous dire que cette discrétion étoit pour moi un peu humiliante , & que c'étoit donner un grand prix aux deux sols qu'un tel portrait peut valoir.



# LETTRE

A MADAME DE\*\*\*.

Le 27 Mars 1763.

---

**Q**UE votre lettre, Madame, m'a donné d'émotions diverses ! Ah ! cette pauvre Mad. de \*\*\*.....! Pardonnez, si je commence par elle. Tant de malheurs..... une amitié de treize ans..... Femme aimable & infortunée !.... vous la plaignez, Madame ; vous avez bien raison : son mérite doit vous intéresser pour elle ; mais vous la plaindriez bien davantage, si vous aviez vu comme moi, toute sa résistance à ce fatal mariage. Il semble qu'elle prévoyoit son sort. Pour celle-là, les écus ne l'ont pas éblouie ; on l'a bien rendu malheureuse malgré elle. Hélas ! elle n'est pas la seule. De combien de maux j'ai à gémir ! Je ne suis point étonné des bons procédés de Mad. \* \* \* ; rien de bien ne me surprendra de sa part ; je l'ai toujours estimée & honorée ; mais avec tout cela elle n'a pas l'ame de Mad. de \*\*\*. Dites-moi ce qu'est devenu ce misérable : je n'ai plus entendu parler de lui.

Je



Je pense bien comme vous, Madame ; je n'aime point que vous foyez à Paris. Paris, le siège du goût & de la politesse, convient à votre esprit, à votre ton, à vos manieres ; mais le séjour du vice ne convient point à vos mœurs, & une ville où l'amitié ne résiste ni à l'adversité ni à l'absence, ne sauroit plaire à votre cœur. Cette contagion ne le gagnera pas ; n'est-ce pas, Madame ? Que ne lisez-vous dans le mien, l'attendrissement avec lequel il m'a dicté ce mot là ! L'heureux ne fait s'il est aimé, dit un Poëte latin ; & moi j'ajoute, l'heureux ne fait pas aimer. Pour moi grâces au ciel, j'ai bien fait toutes mes épreuves ; je fais à quoi m'en tenir sur le cœur des autres & sur le mien. Il est bien constaté qu'il ne me reste que vous seule en France, & quelqu'un qui n'est pas encore jugé, mais qui ne tardera pas à l'être.

S'il faut moins regretter les amis que l'adversité nous ôte, que priser ceux qu'elle nous donne, j'ai plus gagné que perdu : car elle m'en a donné un qu'assurément elle ne m'ôtera pas. Vous comprenez que je veux parler de Mylord Maréchal, Il

m'a accueilli ; il m'a honoré dans mes disgraces , plus peut-être qu'il n'eût fait durant ma prospérité. Les grandes amies ne portent pas seulement du respect au mérite ; elles en portent encore au malheur. Sans lui j'étois tout aussi mal reçu dans ce pays que dans les autres , & je ne voyois plus d'asyle autour de moi. Mais un bienfait plus précieux que sa protection , est l'amitié dont il m'honore , & qu'assurément je ne perdrai point. Il me restera , celui-là ; j'en répons. Je suis bien aise que vous m'ayez marqué ce qu'en pensoit M. d'A\*\*\* ; cela me prouve qu'il se connoît en hommes ; & qui s'y connoît , est de leur classe. Je compte aller voir ce digne protecteur , avant son départ pour Berlin : je lui parlerai de M. d'A\*\*\* & de vous , Madame ; il n'y a rien de si doux pour moi , que de voir ceux qui m'aiment , s'aimer entr'eux.

Quand des Quidams sous le nom de S\*\*\*. ont voulu se porter pour juges de mon Livre , & se sont aussi bêtement qu'insolamment , arrogé le droit de me censurer ; après avoir rapidement parcouru leur sot écrit , je l'ai jetté par terre , &

j'ai craché dessus pour toute réponse. Mais je n'ai pu lire avec le même dédain, le Mandement qu'a donné contre moi M. l'Archevêque de Paris; premièrement parce que l'ouvrage en lui-même est beaucoup moins inepte; & parce que, malgré les travers de l'Auteur, je l'ai toujours estimé & respecté. Ne jugeant donc pas cet écrit indigne d'une réponse, j'en ai fait une qui a été imprimée en Hollande, & qui, si elle n'est pas encore publique, le sera dans peu. Si elle pénètre jusqu'à Paris & que vous en entendiez parler, Madame, je vous prie de me marquer naturellement ce qu'on en dit; il m'importe de le savoir. Il n'y a que vous de qui je puisse apprendre ce qui se passe à mon égard, dans un pays où j'ai passé une partie de ma vie, où j'ai eu des amis, & qui ne peut me devenir indifférent. Si vous n'étiez pas à portée de voir cette lettre imprimée, & que vous pussiez m'indiquer quelqu'un de vos amis qui eût ses ports francs, je vous l'enverrois d'ici: car quoique la brochure soit petite, en vous l'envoyant directement, elle vous coûteroit vingt fois plus de port, que ne valent l'ouvrage & l'auteur.

Je suis bien touché des bontés de Mademoiselle L\*\*\*. & des soins qu'elle veut bien prendre pour moi ; mais je serois bien fâché qu'un aussi joli travail que le sien , & si digne d'être mis en vue , restât caché sous mes grandes vilaines manches d'Arménien. En vérité , je ne saurois me résoudre à le profaner ainsi , ni par conséquent à l'accepter , à moins qu'elle ne m'ordonne à le porter en écharpe ou en collier , comme un ordre de chevalerie institué en son honneur.

Bonjour , Madame , recevez les hommages de votre pauvre voisin. Vous venez de me faire passer une demi-heure délicieuse , & en vérité j'en avois besoin ; car , depuis quelques mois , je souffre presque sans relâche de mon mal & de mes chagrins. Mille choses , je vous supplie , à Monsieur le Marquis,

# L E T T R E

A M A D A M E \* \* \*

31 Octobre 1761.



**E**N m'annonçant, Madame, dans votre lettre du 22 Septembre ( c'est je crois le 22 Octobre ) un changement avantageux dans mon fort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me persécutent, s'étoient lassés de leurs méchancetés; que le Parlement de Paris avoit levé son inique décret; que le Magistrat de Geneve avoit reconnu son tort; & que le public me rendoit enfin justice. Mais loin de-là, je vois par votre lettre même qu'on m'intente encore de nouvelles accusations: le changement de fort que vous m'annoncez se réduit à des offres de subsistance dont je n'ai pas besoin quant à présent. Et comme j'ai toujours compté pour rien, même en santé, un avenir aussi incertain que la vie humaine; c'est pour moi, je vous jure, la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

Il s'en faut beaucoup, cependant, que je sois insensible aux bontés du Roi de

Prusse ; au contraire , elles augmentent un sentiment très - doux , savoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand Prince. Quant à l'usage que j'en dois faire , rien ne presse pour me résoudre , & j'ai du tems pour y penser.

A l'égard des offres de M. Stanley , comme elles sont toutes pour votre compte , Madame , c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre , auquel j'ai peine à comprendre quelque chose , & qui me surprend à tel point , sur - tout après les entretiens que nous avons eus sur cette matière , que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle étoit bien de votre main. Je ne fais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon Pasteur , dans une occasion nécessaire. A vous entendre avec votre Ange , on diroit qu'il s'agissoit d'embrasser une religion nouvelle , tandis qu'il ne s'agissoit que de rester comme auparavant dans la communion de mes peres & de mon pays , dont on cherchoit à m'ex-

clure ; il ne falloit point pour cela d'autre Ange que le Vicaire Savoyard. S'il confacroit en simplicité de conscience dans un culte plein de mysteres inconcevables, je ne vois pas pourquoi J. J. Rousseau ne communieroit pas de même dans un culte où rien ne choque sa raison ; & je vois encore moins pourquoi, après avoir jusqu'ici professé ma religion chez les Catholiques, sans que personne m'en fit un crime, on s'avise tout-d'un-coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays Protestant.

Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre ? Ah ! pourquoi ? Le voici. M. de Voltaire me voyant opprimé par le Parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui & à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Geneve, & d'opposer une barriere insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus surs moyens qu'il employa pour cela, fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion : car là-dessus nos loix sont formelles, & tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent perd par là-même

son droit de Cité. Ils travaillèrent donc de toutes leurs forces lui & le Jongleur à soulever les Ministres; ils ne réussirent pas avec ceux de Geneve qui les connoissent, mais ils ameuterent tellement ceux du pays de Vaud, que malgré la protection & l'amitié de M. le Baillif d'Yverduin & de plusieurs Magistrats, il fallut sortir du Canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays; le Magistrat municipal de Neufchâtel défendit mon livre; la classe des Ministres le déféra; le Conseil d'Etat alloit le défendre dans tout l'Etat, & peut-être procéder contre ma personne: mais les ordres de Mylord Maréchal, & la protection déclarée du Roi l'arrêterent tout court, il fallut me laisser tranquille. Cependant le tems de la communion approchoit, & cette époque alloit décider si j'étois séparé de l'Eglise Protestante, ou si je ne l'étois pas. Dans cette circonstance, ne voulant pas m'exposer à un affront public, ni non plus constater tacitement en ne me présentant pas, la désertion qu'on me reprochoit, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin Pasteur de la paroisse, une lettre qu'il a



fait courir ; mais dont les Voltairiens ont pris soin de falsifier beaucoup de copies. J'étois bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produisit ; je la regardois comme une protestation nécessaire, & qui auroit son usage en tems & lieu. Quelle fut ma surprise & ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin, me déclarer que non - seulement il approuvoit que j'approchasse de la Sainte Table, mais qu'il m'en prioit, & qu'il m'en prioit de l'aveu unanime de tout le Consistoire, pour l'édification de sa paroisse dont j'avois l'approbation & l'estime. Nous eûmes ensuite quelques conférences dans lesquelles je lui développai franchement mes sentimens tels à-peu-près qu'ils sont exposés dans la profession du Vicaire, appuyant avec vérité sur mon attachement constant à l'Évangile & au Christianisme ; & ne lui déguisant pas non plus mes difficultés & mes doutes. Lui de son côté, connoissant assez mes sentimens par mes livres, évita prudemment les points de doctrine qui auroient pu m'arrêter, ou le compromettre ; il ne prononça pas même le mot de rétractation ;

---

n'insista sur aucune explication, & nous nous séparâmes contents l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la consolation d'être reconnu membre de son Eglise ; il faut être opprimé, malade, & croire en Dieu pour sentir combien il est doux de vivre parmi ses freres.

M. de Montmollin ayant à justifier sa conduite devant ses confreres, fit courir ma lettre. Elle a fait à Geneve un effet qui a mis les Voltairiens au désespoir, & qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois sont accourus à Motiers, m'embrassant avec des larmes de joie, & appellant hautement M. de Montmollin leur bienfaiteur & leur pere. Il est même sûr que cette affaire auroit des suites pour peu que je fusse d'humeur à m'y prêter. Cependant il est vrai que bien des Ministres sont mécontents ; voilà, pour ainsi dire, la profession de foi du Vicaire approuvée en tous ses points, par un de leurs confreres ; ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent, les autres menacent d'écrire ; d'autres écrivent en effet ; tous veulent absolument des rétractations, & des explications qu'ils n'auront jamais.

Que dois-je faire à présent , Madame , à votre avis ? Irai-je laisser mon digne Pasteur dans les lacs où il s'est mis pour l'amour de moi ? l'abandonnerai-je à la censure de ses confreres ? autoriserai-je cette censure par ma conduite & par mes écrits ? & démentant la démarche que j'ai faite , lui laisserai-je toute la honte , & tout le repentir de s'y être prêté ? Non , non , Madame ; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra ; mais je ne ferai ni un perfide , ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes peres , à cette religion si raisonnable , si pure , si conforme à la simplicité de l'Evangile , où je suis rentré de bonne foi depuis nombre d'années , & que j'ai depuis toujours hautement professée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la consolation de ma vie , & où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu , que j'y demeure sincèrement attaché. Je n'en conserverai pas non plus les liens extérieurs , tout chers qu'ils me sont , aux dépens de la vérité , ou de ce que je prends pour elle ; & l'on pourroit m'excommunier , & me décréter bien des

fois, avant de me faire dire ce que je ne pense pas. Du reste je me consolerais d'une imputation d'hypocrisie, sans vraisemblance & sans preuves. Un Auteur qu'on bannit, qu'on décrète, qu'on brûle pour avoir dit hardiment ses sentimens, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire; un citoyen chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, & s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espece assez nouvelle. Je ne connois dans cet état qu'un moyen de prouver qu'on n'est pas un hypocrite; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire, ne me conviendra jamais quoi qu'il arrive; c'est d'être un impie ouvertement. De grace, expliquez-moi donc, Madame, ce que vous voulez dire avec votre Ange, & ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, Madame, qu'il falloit que j'attendisse d'autres circonstances pour professer ma religion, (vous avez voulu dire pour continuer de la professer.) Je n'ai peut-être que trop attendu par une fierté dont je ne saurois me défaire. Je n'ai fait aucune démarche, tant que les

Ministres m'ont persécuté. Mais quand une fois j'ai été sous la protection du Roi, & qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me suis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un Ouvrier de ce pays-ci qui est à son service. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainsi, le tout peut n'être pas absolument exact; mais les traits principaux sont fidèles; car ils ont frappé M. de Montmollin; il les a retenus, & vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de Voltaire n'avoit pas attendu la démarche dont vous vous plaignez, pour me taxer d'hypocrisie.

*Conversation de M. de Voltaire avec un de ses Ouvriers du Comté de Neuchâtel.*

M. DE VOLTAIRE.

Est-il vrai que vous êtes du Comté de Neuchâtel ?

---

L' O U V R I E R.

Oui, Monsieur.

M. DE VOLTAIRE.

Êtes - vous de Neuchâtel même ?

L' O U V R I E R.

Non, Monsieur ; je suis du village de Butte dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE.

Butte ! Cela est-il loin de Môtiers ?

L' O U V R I E R.

A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE.

Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des fiennes.

L' O U V R I E R.

Qui donc, Monsieur ?

M. DE VOLTAIRE.

Un certain Jean - Jaques Rousseau. Le connoissez - vous ?

L' O U V R I E R.

Oui, Monsieur ; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin qui se promenoit avec lui.

M. DE VOLTAIRE.

Comment ce pied-plat va en carrosse ?  
Le voilà donc bien fier ?

L' O U V R I E R.

Oh ! Monsieur , il se promene aussi à pied. Il court comme un chat-maigre, & grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE.

Il pourroit bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris, s'il ne se fût sauvé. Et il le fera ici, s'il y vient.

L' O U V R I E R.

Pendu ! Monsieur ! Il a l'air d'un si bon homme , eh ! mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait ?

M. DE VOLTAIRE.

Il a fait des livres abominables. C'est un impie , un athée.

L' O U V R I E R.

Vous me surprenez. Il va tous les Dimanches à l'Eglise.

M. DE VOLTAIRE.

Ah ! l'hypocrite ! Et que dit-on de lui dans le pays ? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir ?

## L' O U V R I E R.

Tout le monde , Monsieur , tout le monde l'aime. Il est recherché par-tout , & on dit que Mylord lui fait aussi bien des careffes.

## M. DE VOLTAIRE.

C'est que Mylord ne le connoît pas , ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois , & vous connoîtrez l'homme. Les gens de Montmorenci où il demouroit , ont fait des feux de joie , quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi , sans honneur , sans religion.

## L' O U V R I E R.

Sans religion ! Monsieur , mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

## M. DE VOLTAIRE.

Qui , moi , grand Dieu ? Et qui est-ce qui dit cela ?

## L' O U V R I E R.

Tout le monde , Monsieur.

## M. DE VOLTAIRE.

Ah ! quelle horrible calomnie ! Moi qui



ai étudié chez les Jésuites , moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les Théologiens !

L' O U V R I E R .

Mais , Monsieur , on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE.

On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom , comme ceux de ce croquant portent le sien , &c.



# L E T T R E

## A M. DE MONTMOLLIN.

*Novembre 1762.*



**Q**UAND je me suis réuni, Monsieur, il y a neuf ans à l'Eglise, je n'ai pas manqué de censeurs qui ont blâmé ma démarche, & je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reste uni sous vos auspices, contre l'espoir de tant de gens qui voudroient m'en voir séparé. Il n'y a rien là de bien étonnant; tout ce qui m'honore & me console déplaît à mes ennemis; & ceux qui voudroient rendre la Religion méprisable, sont fâchés qu'un ami de la vérité la professe ouvertement. Nous connoissons trop, vous & moi, les hommes pour ignorer à combien de passions humaines le feint zele de la foi sert de manteau, & l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéisme & l'impiété plus charitables que n'est l'hypocrisie ou la superstition. J'espère, Monsieur, ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyez rien en moi qui démentant la déclaration que je vous ai faite, puisse vous rendre

---

suspecte ma démarche, ni vous donner du regret à la vôtre. S'il y a des gens qui m'accusent d'être un hypocrite, c'est parce que je ne suis pas un impie ; ils se sont arrangés pour m'accuser de l'un ou de l'autre, sans doute, parce qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse sincèrement croire en Dieu. Vous voyez que de quelque manière que je me conduise, il m'est impossible d'échapper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez aussi que si toutes deux sont également destituées de preuves, celle d'hypocrisie est pourtant la plus inepte ; car un peu d'hypocrisie m'eût sauvé bien des disgraces ; & ma bonne foi me coûte assez cher, ce me semble, pour devoir être au-dessus de tout soupçon.

Quand nous avons eu, Monsieur, des entretiens sur mon ouvrage (\*), je vous ai dit dans quelles vues il avoit été publié, & je vous réitere la même chose en sincérité de cœur. Ces vues n'ont rien que de louable, vous en êtes convenu vous-même ; & quand vous m'apprenez qu'on me prête celle d'avoir voulu jeter

---

(\*) Il est question de l'Emile.

du ridicule sur le Christianisme, vous ferez en même tems combien cette imputation est ridicule elle-même ; puisqu'elle porte uniquement sur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même , & où l'on ne trouve assurément rien d'applicable au vrai Chrétien. Pourquoi les Réformés prennent-ils ainsi fait & cause pour l'Eglise Romaine ? Pourquoi s'échauffent-ils si fort quand on relève les vices de son argumentation qui n'a point été la leur jusqu'ici ? Veulent-ils donc se rapprocher peu-à-peu de ses manières de penser, comme ils se rapprochent déjà de son intolérance, contre les principes fondamentaux de leur propre communion ?

Je suis bien persuadé, Monsieur, que si j'eusse toujours vécu en pays protestant, alors ou la profession du Vicaire Savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards, ou selon toute apparence elle eût eu dans sa seconde partie, un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne pense pas cependant, qu'il faille supprimer les objections qu'on ne peut

résoudre ; car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte , & me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyans. Toutes les connoissances humaines ont leurs obscurités , leurs difficultés , leurs objections que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La Géométrie elle-même en a de telles , que les Géomètres ne s'avisent point de supprimer , & qui ne rendent pas pour cela leur science incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une vérité démontrée ne soit démontrée , & il faut savoir se tenir à ce qu'on fait , & ne pas vouloir tout savoir , même en matière de Religion. Nous n'en servons pas Dieu de moins bon cœur ; nous n'en serons pas moins vrais croyans , & nous en serons plus humains , plus doux , plus tolérans pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toute chose. A considérer en ce sens , la profession de foi du Vicaire , elle peut avoir son utilité même dans ce qu'on y a le plus improuvé. En tout cas il n'y avoit qu'à résoudre les objections aussi convenablement , aussi honnêtement qu'elles étoient proposées , sans se fâcher comme

irrégulières , & dictées par des motifs particuliers que tout le monde connoît.

Mon livre , Monsieur , est entre les mains du public ; il sera lu tôt ou tard par des hommes raisonnables , peut-être enfin par des Chrétiens , qui verront avec surprise & sans doute avec indignation , qu'un disciple de leur divin maître soit traité parmi eux comme un scélérat.

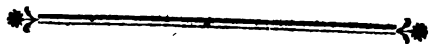
Je vous prie donc , Monsieur , & c'est une réparation que vous me devez , de lire vous-même le livre dont vous avez si légèrement & si mal parlé ; & quand vous l'aurez lu , de vouloir alors rendre compte au public , sans faveur & sans grace , du jugement que vous en aurez porté. Je vous salue , Monsieur , de tout mon cœur.



# L E T T R E

A M. LOISEAU DE MAULÉON,

*Pour lui recommander l'affaire de M. le Beuf  
de Valdahon.*



**V**OICI, mon cher Mauléon, du travail pour vous qui savez braver le puissant injuste, & défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite qu'on ose poursuivre criminellement pour une faute que tout homme voudroit commettre, & qui ne blesse d'autres loix que celles de l'avarice & de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux & non moins pénétrants, en faveur de deux amans persécutés par un pere vindicatif & dénaturé. Ils ont la voix publique, & ils l'auront par-tout où vous parlerez pour eux. Il me semble que ce nouveau sujet vous offre d'aussi grands principes à développer, d'aussi grandes vues à approfondir que les précédens; & vous aurez de plus à faire valoir des sentimens naturels à tous les cœurs sensibles, & qui ne sont pas étrangers au vôtre. J'espère

*Pieces diverses.* Tome II. D

encore que vous compterez pour quelque chose la recommandation d'un homme que vous avez honoré de votre amitié. *Faites* *virtute* , cher Mauléon ; c'est dans une route que vous vous êtes frayée , qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis si long-tems annoncé , & qui est seul digne de vous.





# LETTRE

A MADEMOISELLE D'IVERNOIS,

*Fille de M. le Procureur - Général de Neuf-  
châtel, en lui envoyant le premier lacet  
de ma façon, qu'elle m'avoit demandé  
pour présent de noces.*

---

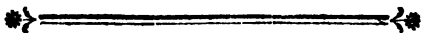
LE voilà, Mademoiselle, ce beau pré-  
sent de nocés que vous avez désiré; s'il  
s'y trouve du superflu, faites, en bonne  
ménagère, qu'il ait bientôt son emploi.  
Portez sous d'heureux auspices cet em-  
blème des liens de douceur & d'amour  
dont vous tiendrez enlacé votre heureux  
époux, & songez qu'en portant un lacet  
tissé par la main qui traça les devoirs des  
mères, c'est s'engager à les remplir.



# LETTRE

A M. WATELET.

Motiers 1763.



**V**OUS me traitez en Auteur , Monsieur ; vous me faites des complimens sur mon livre. Je n'ai rien à dire à cela , c'est l'usage. Ce même usage veut aussi , qu'en avalant modestement votre encens , je vous en renvoie une bonne partie. Voilà pourtant ce que je ne ferai pas ; car quoique vous ayez des talens très-vrais , très-aimables , les qualités que j'honore en vous , les effacent à mes yeux ; c'est par elles que je vous suis attaché ; c'est par elles que j'ai toujours désiré votre bienveillance ; & l'on ne m'a jamais vu rechercher les gens à talens qui n'avoient que des talens. Je m'applaudis pourtant de ceux auxquels vous m'assurez que je dois votre estime puisqu'ils me procurent un bien dont j'ai fait tant de cas. Les miens tels quels , on cependant si peu dépendu de ma volonté ils m'ont attiré tant de maux , ils m'ont abandonné si vite , que j'aurois bien voulu

tenir cette amitié dont vous permettez que je me flatte, de quelque chose qui m'eût été moins funeste, & que je pusse dire être plus à moi.

Ce fera, Monsieur, pour votre gloire, au moins je le desire & je l'espere, que j'aurai blâmé le merveilleux de l'Opéra. Si j'ai eu tort, comme cela peut très-bien être, vous m'aurez refuté par le fait; & si j'ai raison, le succès dans un mauvais genre, n'en rendra votre triomphe que plus éclatant. Vous voyez, Monsieur, par l'expérience constante du théâtre, que ce n'est jamais le choix du genre bon ou mauvais, qui décide du fort d'une piece. Si la vôtre est intéressante malgré les machines, soutenue d'une bonne musique elle doit réussir; & vous aurez eu comme Quinault, le mérite de la difficulté vaincue. Si par supposition elle ne l'est pas, votre goût, votre aimable poésie l'auront ornée au moins de détails charmans qui la rendront agréable, & c'en est assez pour plaire à l'Opéra François; Monsieur; je tiens beaucoup plus, je vous jure, à votre succès qu'à mon opinion, & non-seulement pour vous, mais aussi pour votre jeune

musicien. Car le grand voyage que l'amour de l'art lui a fait entreprendre, & que vous avez encouragé, m'est garant que son talent n'est pas médiocre. Il faut en ce genre ainsi qu'en bien d'autres, avoir déjà beaucoup en soi-même, pour sentir combien on a besoin d'acquérir. Messieurs, donnez bientôt votre pièce, & dussai-je être pendu, je l'irai voir, si je puis.



# LET T R E

## A M. F A V R E,

*Premier Syndic de la République de Geneve.*

A Motiers-Travers le 12 Mai 1763.

M O N S I E U R ,

**R**EVENU du long étonnement où m'a jetté, de la part du magnifique Conseil, le procédé que j'en devois le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur & la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc, Monsieur, & je vous prie de déclarer au magnifique Conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoisie & de Cité dans la ville & république de Geneve. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'Etat en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom *Genevois*; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on ne fauroit plus mal réussir; je veux leur complaire jusques dans leur haine. Le dernier sacrifice qui me reste

à faire , est celui d'un nom qui me fut si cher. Mais, Monsieur, ma Patrie , en me devenant étrangere , ne peut me devenir indifférente : je lui reste attaché par un tendre souvenir , & je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours , & voir augmenter sa gloire ! Puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs , & sur-tout plus heureux que moi !

Recevez , je vous prie , Monsieur , les assurances de mon profond respect.



# LETTRE

A M M A R C C H A P P U I S .

*Motiers le 26 Mai 1763.*

---

**J**E vois, Monsieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois, que vous me jugez bien légèrement dans mes disgraces. Il en coûte si peu d'accabler les malheureux, qu'on est presque toujours disposé à leur faire un crime de leur malheur.

Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche : elle est pourtant aussi claire que la triste nécessité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie, sans que personne ait réclamé contre cette flétrissure ; après dix mois d'attente ; j'ai dû prendre le seul parti propre à conserver mon honneur si cruellement offensé. C'est avec la plus vive douleur que je m'y suis déterminé : mais que pouvois-je faire ? Demeurer volontairement membre de l'Etat après ce qui s'étoit passé, n'étoit-ce pas consentir à mon déshonneur ?

Je ne comprends point comment vous

m'osez demander ce que m'a fait la Patrie. Un homme aussi éclairé que vous, ignore-t-il que toute démarche publique faite par le Magistrat, est censée faite par tout l'Etat, lors qu'aucun de ceux qui ont droit de la défavouer, ne la défavoue. Quand le Gouvernement parle, & que tous les Citoyens se taisent, apprenez que la Patrie a parlé.

Je ne dois pas seulement compte de moi aux Genevois, je le dois encore à moi-même, au public dont j'ai le malheur d'être connu, à la postérité de qui je le serai peut-être. Si j'étois assez sot pour vouloir persuader au reste de l'Europe, que les Genevois ont désapprouvé la procédure de leurs Magistrats, ne s'y montreroit-on pas de moi? Ne savons-nous pas, me diroit-on, que la bourgeoisie a droit de faire des représentations, dans toutes les occasions où elle croit les loix lésées & où elle improuve la conduite des Magistrats? Qu'a-t-elle fait ici depuis près d'un an que vous avez attendu? Si cinq ou six bourgeois seulement eussent protesté, l'on pourroit vous croire sur les sentimens que vous leur



prêtez. Cette démarche étoit facile , légitime , elle ne troubloit point l'ordre public : pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite ? Le silence de tous ne dément-il pas vos assertions ? Montrez - nous les signes du désaveu que vous leur prêtez. Voilà , Monsieur , ce qu'on me diroit & qu'on auroit raison de me dire : on ne juge point les hommes par leurs pensées , on les juge sur leurs actions.

Il y avoit peut - être divers moyens de me venger de l'outrage , mais il n'y en avoit qu'un de le repousser sans vengeance , & c'est celui que j'ai pris. Ce moyen qui ne fait de mal qu'à moi , doit-il m'attirer des reproches , au lieu des consolations que je devois espérer ?

Vous dites que je n'avois pas droit de demander l'abdication de ma bourgeoisie : mais le dire n'est pas le prouver. Nous sommes bien loin de compte : car je n'ai point prétendu demander cette abdication , mais la donner. J'ai assez étudié mes droits pour les connoître , quoique je ne les aye exercés qu'une fois & seulement pour les abdiquer. Ayant pour moi l'usage de tous les Peuples , l'autorité de la raison , du

droit naturel, de Grotius, de tous les Jurisconsultes, & même l'aveu du Conseil, je ne suis pas obligé de me régler sur votre erreur. Chacun fait que tout pacte dont une des parties enfreint les conditions, devient nul pour l'autre. Quand je devois tout à la patrie, ne me devoit-elle rien ? J'ai payé ma dette, a-t-elle payé la sienne ? On n'a jamais droit de la déserter, je l'avoue ; mais quand elle nous rejette, on a toujours droit de la quitter ; on le peut dans les cas que j'ai spécifiés, & même on le doit dans le mien. Le serment que j'ai fait envers elle, elle l'a fait envers moi. En violant ses engagements, elle m'affranchit des miens, & en me les rendant ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer.

Vous dites que si des Citoyens se présentent au Conseil pour demander pareille chose, vous ne feriez pas surpris qu'on les incarcerât. Ni moi non plus, je n'en ferois pas surpris ; parce que rien d'injuste ne doit surprendre de la part de quiconque a la force en main. Mais bien qu'une loi qu'on n'observa jamais, défende au Citoyen qui veut demeurer tel,

de fortir fans congé du territoire ; comme on n'a pas besoin de demander l'usage d'un droit qu'on a , quand un Genevois veut quitter-tout - à - fait sa Patrie , pour aller s'établir en pays étranger , personne ne songe à lui en faire un crime , & on ne l'incarcere point pour cela. Il est vrai qu'ordinairement cette renonciation n'est pas solennelle , mais c'est qu'ordinairement ceux qui la font , n'ayant pas reçu des affronts publics , n'ont pas besoin de renoncer publiquement à la société qui les leur a faits.

Monfieur , j'ai attendu , j'ai médité , j'ai cherché long-tems s'il y avoit quelque moyen d'éviter une démarche qui m'a déchiré. Je vous avois confié mon honneur , ô Genevois , & j'étois tranquille ; mais vous avez si mal gardé ce dépôt que vous me forcez de vous l'ôter.

Mes bons anciens compatriotes que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude , de grace ne me forcez pas , par vos propos durs & mal-honnêtes , de faire publiquement mon apologie. Epargnez-moi , dans ma misere , la douleur de me défendre à vos dépens.

mes amis & parens n'y eussent point acquiescé. J'avoue que l'affront reçu par le Conseil est pleinement réparé par le désaveu authentique de la plus saine partie de l'Etat ; mais comme il peut naître de cette démarche des semences de méfiance auxquelles même après ma retraite , je serois au désespoir d'avoir donné lieu , je vous prie, mon cher Cousin , vous & tous ceux qui daignent s'intéresser à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde , renoncer à la poursuite de cette affaire, & vous retirer du nombre des représentans. Pour moi content d'avoir fait en toute occasion mon devoir envers ma Patrie , autant qu'il a dépendu de moi, j'y renonce pour toujours , avec douleur , mais sans balancer ; & afin que le desir de mon rétablissement n'y trouble jamais la paix publique , je déclare que , quoi qu'il arrive , je ne reprendrai de mes jours le titre de Citoyen de Geneve , ni ne rentrerai dans ses murs. Croyez que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits, ni au séjour , ni au titre , mais à des nœuds que rien ne sauroit briser ; croyez aussi, mon très-cher Cousin , qu'en cessant d'être

votre Concitoyen, je n'en reste pas moins pour ma vie votre bon parent & véritable ami.

---

# LETTRE

A M\*\*\*.

Motiers-Travers le 11 Septembre 1763.

J'É ne fais, Monsieur, si vous vous rappellerez un homme, autrefois connu de vous; pour moi qui n'oublie point vos honnêtetés, je me suis avec plaisir rappellé vos traits dans ceux de Monsieur votre fils, qui m'est venu voir il y a quelques jours. Le récit de ses malheurs m'a vivement touché; la tendresse & le respect avec lesquels il m'a parlé de vous, ont achevé de m'intéresser pour lui. Ce qui lui rend ses maux plus aggravans est qu'ils lui viennent d'une main si chere. J'ignore, Monsieur, quelles sont ses fautes; mais je vois son affliction; je fais que vous êtes pere, & qu'un pere n'est pas fait pour être inexorable. Je crois vous

donner un vrai témoignage d'attachement en vous conjurant de n'user plus envers lui d'une rigueur désespérante, & qui, le faisant errer de lieu en lieu sans ressource & sans asyle, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le pere dont il le tient. Réfléchissez, Monsieur, quel seroit son sort si dans cet état, il avoit le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parens, des collatéraux, une commiseration que son pere lui aura refusée ? & si vous y comptez, comment pouvez-vous laisser à d'autres le soin d'être plus humains que vous envers votre fils ? Je ne fais point comment cette seule idée ne désarme pas votre bon cœur. D'ailleurs de quoi s'agit-il ici ? de faire révoquer une malheureuse lettre de cachet qui n'auroit jamais dû être sollicitée. Votre fils ne vous demande que sa liberté, & il n'en veut user que pour réparer ses torts, s'il en a. Cette demande même est un devoir qu'il vous rend ; pouvez-vous ne pas sentir le vôtre ? Encore une fois pensez-y, Monsieur ; je ne veux que cela ; la raison vous dira le reste.

Quoique M. de M. ne soit plus ici, je fais, si vous m'honorez d'une réponse,

où lui faire passer vos ordres ; ainsi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, Monsieur, mes salutations & les assurances de mon respect.

---

# L E T T R E

A M. G.

LIEUTENANT-COLONEL.

*Septembre 1763.*

**J**E crois, Monsieur, que je serois fort aise de vous connoître, mais on me fait faire tant de connoissances par force, que j'ai résolu de n'en plus faire volontairement ; votre franchise avec moi, mérite bien que je vous la rende, & vous contentez de si bonne grace, que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre ; car, si jamais j'étois tenté d'abuser de la liberté, ce seroit moins de celle qu'on me laisse, que de celle qu'on voudroit m'ôter. Vous êtes Lieutenant-Colonel, Monsieur, j'en suis fort aise ;

mais fuffiez-vous Prince , & qui plus est  
laboureur , comme je n'ai qu'un ton avec  
tout le monde , je n'en prendrai pas un  
autre avec vous. Je vous falue , Monsieur ,  
de tout mon cœur.

# L E T T R E

A M. L. P. L. E. D. W.

*Motiers le 29 Septembre 1763.*

**V**OUS me faites, Monsieur le Duc ,  
bien plus d'honneur que je n'en mérite.  
Votre Altesse Sérénissime aura pu voir  
dans le livre qu'elle daigne citer , que je  
n'ai jamais su comment il faut élever les  
Princes ; & la clameur publique me per-  
suade que je ne fais comment il faut éle-  
ver personne. D'ailleurs , les disgraces &  
les maux m'ont affecté le cœur & affoibli  
la tête. Il ne me reste de vie que pour  
souffrir , je n'en ai plus pour penser. A  
Dieu ne plaise , toutefois , que je me re-  
fufe aux vues que vous m'exposez dans



votre lettre. Elle me pénètre de respect & d'admiration pour vous. Vous me paroissez plus qu'un homme , puisque vous savez l'être encore dans votre rang. Disposez de moi , Monsieur le Duc ; marquez-moi vos doutes , je vous dirai mes idées ; vous pourrez me convaincre aisément d'insuffisance , mais jamais de mauvaise volonté.

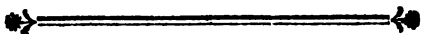
Je supplie Votre Altesse Sérénissime d'agréer les assurances de mon profond respect.



# QUATRE LETTRES

A M. L' A. D E\*\*\*.

*Motiers-Travers le 27 Novembre 1763.*



**J'**AI reçu, Monsieur, la lettre obligeante dans laquelle votre honnête cœur s'épanche avec moi. Je suis touché de vos sentimens & reconnoissant de votre zele ; mais je ne vois pas bien sur quoi vous me consultez. Vous me dites : j'ai de la naissance dont je dois suivre la vocation, parce que mes parens le veulent ; apprenez-moi ce que je dois faire : je suis gentilhomme & veux vivre comme tel ; apprenez-moi toutefois à vivre en homme : j'ai des préjugés que je veux respecter ; apprenez-moi toutefois à les vaincre. Je vous avoue, Monsieur, que je ne fais pas répondre à cela.

Vous me parlez avec dédain des deux seuls métiers que la noblesse connoisse & qu'elle veuille suivre : cependant, vous avez pris un de ces métiers. Mon conseil est, puisque vous y êtes, que vous tâchiez de le faire bien. Avant de prendre un état, on ne peut trop raisonner sur son objet : quand il est pris, il en faut remplir les devoirs ; c'est alors tout ce qui reste à faire.

Vous vous dites fans fortune , fans biens , vous ne savez comment , avec de la naissance , ( car la naissance revient toujours ) vivre libre & mourir vertueux. Cependant , vous offrez un asyle à une personne qui m'est attachée ; vous m'affurez que Madame .votre mere la mettra à son aise : le fils d'une Dame qui peut mettre une étrangere à son aise , doit naturellement y être aussi. Il peut donc vivre libre & mourir vertueux. Les vieux gentilshommes , qui valoient bien ceux d'aujourd'hui , cultivoient leurs terres & faisoient du bien à leurs paysans. Quoi que vous en puissiez dire , je ne crois pas que ce fût déroger que d'en faire autant.

Vous voyez , Monsieur , que je trouve dans votre lettre même la solution des difficultés qui vous embarrassent. Du reste , excusez ma franchise ; je dois répondre à votre estime par la mienne , & je ne puis vous en donner une preuve plus sure qu'en osant , tout gentilhomme que vous êtes , vous dire la vérité.

Je vous salue , Monsieur , de tout mon cœur,

---

# SECONDE LETTRE

A U M Ê M E.

Motiers le 6 Janvier 1764.

---

**Q**UOI, Monsieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille & vos titres! vous vous êtes défait de votre cachet! voilà bien plus de prouesses que je n'en aurois fait à votre place. J'aurois laissé les portraits où ils étoient; j'aurois gardé mon cachet parce que je l'avois; j'aurois laissé moisir mes titres dans leur coin, sans m'imaginer même que tout cela valût la peine d'en faire un sacrifice; mais vous êtes pour les grandes actions. Je vous en félicite de tout mon cœur.

A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétans sur votre compte. Vous me faites douter s'il y a des choses dont vous ne doutiez pas. Ces doutes mêmes, à mesure qu'ils croissent, vous rendent tranquille: vous vous y reposez comme sur un oreiller de paresse! Tout cela m'effrayeroit beaucoup pour vous, si vos grands scrupules ne me rassuroient.

Ces

Ces scrupules sont assurément respectables comme fondés sur la vertu ; mais l'obligation d'avoir de la vertu sur quoi la fondez-vous ? Il seroit bon de savoir si vous êtes bien décidé sur ce point. Si vous l'êtes , je me rassure ; je ne vous trouve plus si sceptique que vous affectez de l'être ; & quand on est bien décidé sur les principes de ses devoirs , le reste n'est pas une si grande affaire. Mais si vous ne l'êtes pas , vos inquiétudes me semblent peu raisonnées. Quand on est si tranquille dans le doute de ses devoirs , pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous imposent ?

Votre délicatesse sur l'état ecclésiastique est sublime ou puérile , selon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicatesse est sans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres ; & , qui n'est faux ni menteur en rien dans ce monde , ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connois que Socrate & vous à qui la raison pût passer un tel scrupule : car à nous autres hommes vulgaires il seroit impertinent & vain d'en oser avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le com-

merce des hommes en choses claires, importantes & souvent préjudiciables, & dans un point de pure spéculation dans lequel nul ne voit ce qui est vrai ou faux, & qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous ferions un crime de condescendre aux préjugés de nos freres, & de dire oui où nul n'est en droit de dire non ? Je vous avoue qu'un homme, qui d'ailleurs n'étant pas un saint, s'aviserait tout de bon d'un scrupule que l'Abbé de St. Pierre & Fenelon n'ont pas eu, me deviendrait par cela seul très-suspect. Quoi ! dirois-je en moi-même, cet homme refuse d'embrasser le noble état d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide & le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les instruire, les soulager, les consoler, les protéger, leur servir d'exemple; & cela pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, & qu'il n'avoit qu'à prendre & donner pour ce qu'elles valent, en ramenant sans bruit le Christianisme à son véritable objet ? Non, conclurois-je, cet homme ment, il nous trompe, sa fausse vertu n'est point active, elle n'est que de pure osten-

tation ; il faut être un hypocrite soi-même pour oser taxer d'hypocrisie détestable ce qui n'est au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même , mais consacré par les loix. Sondez bien votre cœur , Monsieur , je vous en conjure : si vous y trouvez cette raison telle que vous me la donnez , elle doit vous déterminer , & je vous admire. Mais souvenez - vous bien qu'alors si vous n'êtes le plus digne des hommes , vous aurez été le plus fou.

A la maniere dont vous me demandez des préceptes de vertu , l'on diroit que vous la regardez comme un métier. Non , Monsieur ; la vertu n'est que la force de faire son devoir dans les occasions difficiles , & la sagesse , au contraire , est d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui se contentant d'être homme de bien , s'est mis dans une position à n'avoir jamais besoin d'être vertueux. Si vous n'allez à la campagne que pour y porter le faste de la vertu , restez à la ville. Si vous voulez à toute force exercer les grandes vertus , l'état de Prêtre vous les rendra souvent nécessaires. Mais si vous vous sentez les passions assez modérées , l'esprit

assez doux , le cœur assez sain pour vous accommoder d'une vie égale , simple & laborieuse , allez dans vos terres , faites-les valoir , travaillez vous-même , soyez le pere de vos domestiques , l'ami de vos voisins , juste & bon envers tout le monde : laissez là vos rêveries métaphysiques , & servez Dieu dans la simplicité de votre cœur : vous serez assez vertueux.

Je vous salue , Monsieur , de tout mon cœur.

Au reste , je vous dispense , Monsieur , du secret qu'il vous plaît de m'offrir , je ne fais pourquoi. Je n'ai pas , ce me semble , dans ma conduite , l'air d'un homme fort mystérieux.





---

# TROISIEME LETTRE

A U M Ê M E.

Motiers le 4 Mars 1764.

---

J'AI parcouru, Monsieur, la longue lettre où vous m'exposez vos sentimens sur la nature de l'ame & sur l'existence de Dieu. Quoique j'eusse résolu de ne plus rien lire sur ces matieres, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez prise, & dont il ne m'est pas aisé de démêler le but. Si c'est d'établir entre nous un commerce de dispute, je ne faurois en cela vous complaire; car je ne dispute jamais, persuadé que chaque homme a sa maniere de raisonner qui lui est propre en quelque chose, & qui n'est bonne en tout à nul autre que lui. Si c'est de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions; mais je n'en puis faire aucun usage, ayant pris depuis long-tems mon parti sur ces choses-là. Ainsi, Monsieur, votre zele philosophique est à pure perte avec moi, & je ne serai pas plus votre-

profélyte que votre missionnaire. Je ne condamne point vos façons de penser , mais daignez me laisser les miennes ; car je vous déclare que je n'en veux pas changer.

Je vous dois' encore des remerciemens du soin que vous prenez dans la même lettre , de m'ôter l'inquiétude que m'avoient donné les premières , sur les principes de la haute vertu dont vous faites profession. Si-tôt que ces principes vous paroissent solides , le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étoient en effet ; ainsi , mes doutes sur leur solidité n'ont rien d'offensant pour vous. Mais je vous avoue que quant à moi de tels principes me paroïtroient frivoles ; & si-tôt que je n'en admettrois pas d'autres , je sens que dans le secret de mon cœur ceux-là me mettroient fort à l'aise sur les vertus pénibles qu'ils paroïtroient m'imposer. Tant il est vrai que les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes , & qu'il ne faut jamais disputer de rien !

D'abord l'amour de l'ordre , en tant que cet ordre est étranger à moi , n'est point

un sentiment qui puisse balancer en moi celui de mon intérêt propre ; une vue purement spéculative ne sauroit dans le cœur humain l'emporter sur les passions ; ce seroit, à ce qui est moi, préférer ce qui m'est étranger ; ce sentiment n'est pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi ; & comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il seroit absurde & contradictoire qu'il ne me fit pas rapporter toutes choses à mon bien particulier. Or, la vertu suppose un combat contre nous-mêmes, & c'est la difficulté de la victoire qui en fait le mérite ; mais dans la supposition, pourquoi ce combat ? Toute raison, tout motif y manque. Ainsi, point de vertu possible par le seul amour de l'ordre.

Le sentiment intérieur est un motif très-puissant sans doute. Mais les passions & l'orgueil l'alterent & l'étouffent de bonne heure dans presque tous les cœurs. De tous les sentimens que nous donne une conscience droite, les deux plus forts & les seuls fondemens de tous les autres, sont celui de la dispensation d'une providence, & celui de l'immortalité de l'ame.

Quand ces deux-là sont détruits, je ne vois plus ce qui peut rester. Tant que le sentiment intérieur me diroit quelque chose, il me défendrait, si j'avois le malheur d'être sceptique, d'alarmer ma propre mere des doutes que je pourrois avoir.

L'amour de soi-même est le plus puissant, & , selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes. Mais, comment la vertu, prise absolument & comme un être métaphysique, se fonde-t-elle sur cet amour-là ? C'est ce qui me passe. Le crime, dites-vous, est contraire à celui qui le commet; cela est toujours vrai dans mes principes, & souvent très-faux dans les vôtres. Il faut distinguer alors les tentations, les positions, l'espérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reste inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien; souvent il parvient à son but. Si ce sentiment n'est pas naturel, quel sentiment pourra l'être ? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune & même de la gloire. La justice & les scrupules ne font ici-bas que des dupes. Otez la justice éternelle & la prolon-

gation de mon être après cette vie , je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom. Pour un matérialiste , l'amour de soi - même n'est que l'amour de son corps. Or, quand Regulus alloit , pour tenir sa foi , mourir dans les tourmens à Carthage , je ne vois point ce que l'amour de son corps faisoit à cela.

Une considération plus forte encore confirme les précédentes. C'est que dans votre système le mot même de vertu ne peut avoir aucun sens. C'est un son qui bat l'oreille , & rien de plus. Car enfin , selon vous , tout est nécessaire ; où tout est nécessaire , il n'y a point de liberté ; sans liberté , point de moralité dans les actions ; sans la moralité des actions , où est la vertu ? Pour moi , je ne le vois pas. En parlant du sentiment intérieur , je devois mettre au premier rang celui du libre arbitre ; mais il suffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raisons vous paroîtront très - faibles , je n'en doute pas ; mais elles me paroissent fortes à moi , & cela suffit pour vous prouver que si par hasard je devenois votre disciple , vos leçons n'auroient

fait de moi qu'un fripon. Or, un homme vertueux comme vous, ne voudroit pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde : car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, & qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

Au reste, je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre, & je sens que ce sera beaucoup même si elle me sauve de votre mépris. Je ne puis disconvenir que vos imputations d'hypocrisie ne portent un peu sur moi. Il est très-vrai que sans être en tout du sentiment de mes freres & sans déguiser le mien dans l'occasion, je m'accommode très-bien du leur; d'accord avec eux sur les principes de nos devoirs, je ne dispute point sur le reste qui me paroît très-peu important. En attendant que nous sachions certainement qui de nous a raison, tant qu'ils me souffriront dans leur communion, je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous est couverte d'un voile, mais la paix & l'union sont des biens certains.

Il résulte de toutes ces réflexions que

nos façons de penser font trop différentes pour que nous puissions nous entendre, & que par conséquent un plus long commerce entre nous ne peut qu'être sans fruit. Le tems est si court & nous en avons besoin pour tant de choses qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous souhaite, Monsieur, un bonheur solide, la paix de l'ame qu'il me semble que vous n'avez pas, & je vous salue de tout mon cœur.



---

# QUATRIEME LETTRE

A U M É M E.

Motiers - Travers le 11 Novembre 1764.

---

**V**OUS voilà donc, Monsieur, tout-d'un-coup devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle, car c'en est sans doute un de la grâce, & la raison pour l'ordinaire n'opere pas si subitement. Mais ne me faites pas honneur de votre conversion, je vous prie. Je sens que cet honneur ne m'appartient point. Un homme qui ne croit gueres aux miracles, n'est pas fort propre à en faire : un homme qui ne dogmatise ni ne dispute n'est pas un fort bon convertisseur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande, & que je crois que c'est à bonne intention : mais je n'ai point la fo'ie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, & quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends du mieux que je puis sans chercher à les convaincre. Je n'ai rien fait de plus avec vous. Ainsi, Monsieur, vous avez seul tout le mérite de votre résipiscence, & je ne songeois sûrement point à vous catéchiser.



Mais voici maintenant les scrupules qui s'élevent. Les vôtres m'inspirent du respect pour vos sentimens sublimes, & je vous avoue ingénument que quant à moi qui marche un peu plus terre à terre, j'en serois beaucoup moins tourmenté. Je me dirois d'abord que de confesser mes fautes est une chose utile pour m'en corriger, parce que me faisant une loi de dire tout, & de dire vrai, je serois souvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

Il est vrai qu'il pourroit y avoir quelque embarras sur la foi robuste qu'on exige dans votre Eglise, & que chacun n'est pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit-il au fond dans cette affaire ? Du sincere desir de croire, d'une soumission du cœur plus que de la raison : car enfin la raison ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend ; & c'est par la seule volonté qu'on peut être soumis ou rebelle à l'Eglise. Je commencerois donc par me choisir pour confesseur un bon Prêtre, un homme sage & sensé, tel qu'on en trouve par-tout quand on les cherche. Je lui dirois : je vois l'océan de difficultés où nage l'esprit humain dans ces matieres ;

le mien ne cherche point à s'y noyer; je cherche ce qui est vrai & bon; je le cherche sincèrement; je sens que la docilité qu'exige l'Eglise est un état désirable pour être en paix avec soi : j'aime cet état, j'y veux vivre; mon esprit murmure il est vrai, mais mon cœur lui impose silence, & mes sentimens sont tous contre mes raisons. Je ne crois pas, mais je veux croire, & je le veux de tout mon cœur. Soumis à la foi malgré mes lumières, quel argument puis-je avoir à craindre? Je suis plus fidelle que si j'étois vaincu.

Si mon confesseur n'est pas un sot; que voulez-vous qu'il me dise? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impossible; qu'il m'ordonne de voir du rouge où je vois du bleu? Il me dira; soumettez-vous. Je répondrai; c'est ce que je fais. Il priera pour moi & me donnera l'absolution sans balancer; car il la doit à celui qui croit de toute sa force & qui suit la loi de tout son cœur.

Mais supposons qu'un scrupule mal entendu le retienne, il se contentera de m'exhorter en secret & de me plaindre;

il m'aimera même; je suis sûr que ma bonne foi lui gagnera le cœur. Vous supposez qu'il m'ira dénoncer à l'Official; & pourquoi? qu'a-t-il à me reprocher? De quoi voulez-vous qu'il m'accuse? d'avoir trop fidèlement rempli mon devoir? Vous supposez un extravagant, un frénétique; ce n'est pas l'homme que j'ai choisi. Vous supposez de plus un scélérat abominable que je peux poursuivre, démentir, faire pendre peut-être pour avoir sapé le sacrement par sa base, pour avoir causé le plus dangereux scandale, pour avoir violé sans nécessité, sans utilité le plus saint de tous les devoirs, quand j'étois si bien dans le mien que je n'ai mérité que des éloges. Cette supposition, je l'avoue, une fois admise, paroît avoir ses difficultés.

Je trouve en général que vous les pressez en homme qui n'est pas fâché d'en faire maître. Si tout se réunit contre vous, si les Prêtres vous poursuivent, si le peuple vous maudit, si la douleur fait descendre vos parens au tombeau, voilà, je l'avoue, des inconvéniens bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un

---

morceau de pain. Mais que faire, enfin, me demandez-vous ? Là-dessus voici, Monsieur, ce que j'ai à vous dire.

Tant qu'on peut être juste & vrai dans la société des hommes, il est des devoirs difficiles sur lesquels un ami désintéressé peut être utilement consulté.

Mais quand une fois les institutions humaines sont à tel point de dépravation, qu'il n'est plus possible d'y vivre & d'y prendre un parti sans mal faire, alors on ne doit plus consulter personne ; il faut n'écouter que son propre cœur, parce qu'il est injuste & mal-honnête de forcer un honnête homme à nous conseiller le mal. Tel est mon avis.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.



# L E T T R E

A M \* \* \*

---

**E**NFIN, mon cher \* \* \*, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plutôt des miennes & vous n'aviez pas tort ; mais pour vous en donner, il falloit savoir où vous prendre, & je ne voyois personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu ; n'ayant & ne voulant avoir désormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Peking, il étoit difficile que je pusse être mieux instruit ; cependant, jeudi dernier un Pensionnaire des Vertus qui me vint voir avec le Pere Curé, m'apprit que vous étiez à Liege ; mais ce que j'aurois dû faire il y a deux mois, étoit à présent hors de propos, & ce n'étoit plus le cas de vous prévenir, car je vous avoue que je suis & serai toujours de tous les hommes le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J'ai d'autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j'étois bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité pour vous conduire tou-

jours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, & ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisois à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les ames simples dans vos écrits. Cher \* \* \*, défiez-vous de votre esprit satirique, surtout apprenez à respecter la Religion. L'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle, seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple & le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir !

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G...., quoi que je fusse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites: la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien; & je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah! \* \* \*,

---

puissai-je m'être trompé & goûter le plaisir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été juge trop sévère.

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles, car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fois pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez; il est lâche & foible, les méchants n'y sont plus gourmandés, vous ne m'y reconnoîtrez plus: cependant, je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, & qu'il me servit de distraction dans des momens de douleur, où sans lui je serois mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus, je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité, je vous abandonne tout le reste. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

# LETTRÉ

## A M. ROMIGLI.

**O**N ne fauroit aimer les peres sans aimer des enfans qui leur sont chers; ainsi, Monsieur, je vous aimois sans vous connoître, & vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre Ode, j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, & quelquefois des vers heureux; mais votre poésie paroît gênée, elle sent la lampe, & n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, & le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romigli, quand je paye les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, & je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la carrière où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous eussiez suivi la profession de votre digne pere; sur-tout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale & simple, la paix de l'ame, & la santé du corps qui sont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre



---

heureux, que le savoir & la gloire. Du moins, en cultivant les talens des gens de Lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'estimez votre état que ce qu'il vaut, & vous en vaudrez davantage.

Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre; vous me paroissez juger trop sévèrement les riches. Vous ne songez pas, qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce seroit les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh, Monsieur, si nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, & bientôt ils auroient plus besoin de nous que nous d'eux! Encore un mot, & je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe & prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher Romigli, je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

# L E T T R E

A M. P\*\*\*.

*Motiers 1 Mars 1764.*

---

**J**E suis flatté, Monsieur, que sans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez justice à mes sentimens pour vous; ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés, & j'espere que le retour dont vous m'honorez ne fera pas moins à l'épreuve du tems & du silence. La seule chose changée entre nous est l'esperoir d'une connoissance personnelle. Cette attente, Monsieur, m'étoit douce; mais il y faut renoncer si je ne puis la remplir que sur les terres de Geneve, ou dans les environs. Là-dessus mon parti est pris pour la vie, & je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste, je sens avec surprise qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étois figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence; c'est même un aveu que je vous fais sans honte, sachant bien que nos sentimens ne dépen-

dent pas de nous ; & cette indifférence étoit peut-être le seul qui pouvoit rester pour elle dans un cœur qui ne fut jamais hair. Ce n'est pas que je me croye quitté envers elle ; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zele du devoir encore ; mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle cette patrie ? existe-t-elle encore ? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie : ce sont les loix, les mœurs, les coutumes, le Gouvernement, la constitution, la maniere d'être qui résulte de tout cela.

La patrie est dans les relations de l'Etat à ses membres : quand ces relations changent ou s'anéantissent, la patrie s'évanouit. Ainsi, Monsieur, pleurons la nôtre ; elle a péri ; & son simulacre qui reste encore, ne sert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets, Monsieur, à votre place, & je comprends combien, le spectacle que vous avez sous les yeux, doit vous déchirer le cœur. Sans contredit on souffre moins, loin de son pays, que de le voir dans un état si déplorable ; mais les affections quand la patrie n'est plus, se

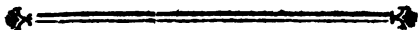
refferrent autour de la famille , & un bon pere se console avec ses enfans , de ne plus vivre avec ses freres. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers , malgré les objets qui vous affligent , ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant s'il arrivoit que par voyage ou déplacement , vous vous éloignassiez de Geneve , il me seroit très-doux de vous embrasser : car bien que nous n'ayons plus de commune patrie , j'augure des sentimens qui nous animent , que nous ne cesserons point d'être concitoyens ; & les liens de l'estime & de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue , Monsieur , de tout mon cœur.



# LETTRÉ

A. M. L. P. L. E. D E W.

21 Mars 1764.



**Q**UI, moi ? Des contes ! à mon âge & dans mon état ? Non, Prince, je ne suis plus dans l'enfance, ou plutôt je n'y suis pas encore, & malheureusement je ne suis pas si gai dans mes maux que Scarron l'étoit dans les siens. Je dépéris tous les jours, j'ai des comptes à rendre, & point de contes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentillesse de sa façon. Divers auteurs non contents d'attaquer mes sottises, se sont mis à m'imputer les leurs. Paris est inondé d'ouvrages qui portent mon nom, & dont on a soin de faire des chefs - d'œuvres de bêtise, sans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imaginerez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes mœurs, à mes principes ; en voici un qui vous fera juger des autres.

Tous les amis de M. de Voltaire répandent à Paris qu'il s'intéresse tendrement à

*Pieces diverses.* Tome II. F

mon sort, (& il est vrai qu'il s'y intéresse). Ils font entendre qu'il est avec moi dans la plus intime liaison. Sur ce bruit, une femme qui ne me connoît point me demande par écrit quelques éclaircissements sur la Religion, & envoie sa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire passer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'est adressée, & renvoie à cette Dame, comme en réponse, le Sermon des cinquante. Surprise d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voie (\*), & voilà comment j'apprends ce qui s'est passé.

Vous êtes surpris que ma lettre sur la providence n'ait pas empêché Candide de naître ? C'est elle, au contraire, qui lui a donné naissance ; Candide en est la réponse. L'Auteur m'en fit une de deux pages (†), dans laquelle il battoit la campagne, & Candide parut dix mois après. Je voulois philosopher avec lui ; en réponse, il m'a persifflé. Je lui ai écrit une fois que

(\*) Cette lettre existe parmi les papiers de M. Rousseau. On en trouvera la réponse immédiatement ci-après.

(†) C'est celle du 12 Septembre 1756.

je le haïssois , & je lui en ai dit les raisons. Il ne m'a pas écrit la même chose , mais il me l'a vivement fait sentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons qui sont dans ses ouvrages , & je le force à continuer de me faire du bien malgré lui.

Pardon , Prince , voilà trop de Jérémia-des ; mais c'est un peu votre faute si je prends tant de plaisir à m'épancher avec vous. Que fait Madame la Princesse ? Daignez me parler quelquefois de son état. Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'amour qui sera l'élève de la vertu ? Que ne deviendra-t-il point sous de tels auspices ? De quelles fleurs charmantes , de quels fruits délicieux ne couronnera-t-il point les liens de ses dignes parens ? Mais cependant quels nouveaux soins vous sont imposés ? Vos travaux vont redoubler ; y pourrez-vous suffire ; aurez-vous la force de persévérer jusqu'à la fin ? Pardon , Monsieur le Duc , vos sentimens connus me sont garans de vos succès. Aussi mon inquiétude ne vient-elle pas de défiance , mais du vif intérêt que j'y prends.

# LETTRE

A MADAME DE B. (\*)

Décembre 1763.

---

**J**E n'ai rien, Madame, à vous dire sur le jugement que vous avez porté de la probité de M. de Voltaire ; je vous dirai seulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adressée pour moi, & que je n'ai envoyé ni à vous, ni à personne, l'imprimé intitulé : *Sermon des cinquante*, que je n'ai même jamais vu. Du reste, il me paroît bizarre que, pour me faire parvenir une lettre, vous vous soyez adressée au chef de mes persécuteurs.

---

(\*) *Voici le début de la lettre de Mde. de B. à laquelle répond celle de M. Rousseau.*

.. Paris le 10 Novembre 1763.

.. MONSIEUR,

.. Il y a environ un mois que j'eus l'honneur de vous  
.. écrire ; ignorant votre adresse, j'envoyai ma lettre bien  
.. cachetée à M. de Voltaire, avec l'assurance de cette pro-  
.. bité commune à tous les honnêtes gens, je le priai de  
.. vous l'envoyer ; mais quelle a été ma surprise lorsque  
.. le 4 de ce mois j'ai reçu en réponse un imprimé qui a  
.. pour titre, *Sermon des cinquante* ! Serait-ce vous, Mon-  
.. sieur, ou M. de Voltaire qui me l'avez envoyé ? Je n'ose  
.. penser que c'est vous, &c. &c. ..



A l'égard des doutes que vous pouvez avoir, Madame, sur certains points de la Religion, pourquoi vous adressez-vous pour les lever, à un homme qui n'en est pas exempt lui-même ? Si malheureusement les vôtres tombent sur les principes de vos devoirs, je vous plains. Mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine ? Vous avez une Religion qui dispense de tout examen ; suivez-la en simplicité de cœur. C'est le meilleur conseil que je puis vous donner, & je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez, Madame, mes salutations & mon respect.



# LETTRE

## A MYLORD MARECHAL.

25 Mars 1764.



**E**NFIN, Mylord, j'ai reçu dans son tems par M. Rougemont, votre lettre du 2 Février, & c'est de toutes les réponses dont vous me parlez, la seule qui me soit parvenue. J'y vois par votre dégoût de l'Ecosse, par l'incertitude du choix de votre demeure, qu'une partie de nos châteaux en Espagne est déjà détruite, & je crains bien que le progrès de mon dépérissement, qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile, n'acheve de renverser l'autre. Que le cœur de l'homme est inquiet ! Quand j'étois près de vous, je soupirois, pour y être plus à mon aise, après le séjour de l'Ecosse ; & maintenant je donnerois tout au monde pour vous voir encore ici Gouverneur de Neufchâtel. Mes vœux sont divers, mais leur objet est toujours le même. Revenez à Colombier, Mylord, cultiver votre jardin & faire du bien à des Ingrats, même malgré eux ; peut - on terminer plus digne-

ment sa carrière ? Cette exhortation de ma part est intéressée , j'en conviens. Mais si elle offensoit votre gloire , le cœur de votre enfant ne se la permettroit jamais.

J'ai beau vouloir me flatter. Je vois , Mylord , qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous , & malheureusement je n'en perdrai pas si facilement le besoin que l'espoir. La circonstance où vous m'avez accueilli , m'a fait une impression que les jours passés avec vous ont rendue ineffaçable ; il me semble que je ne puis plus être libre que sous vos yeux , ni valoir mon prix que dans votre estime. L'imagination du moins me rapprocheroit , si je pouvois vous donner les bons momens qui me restent : mais vous m'avez refusé des Mémoires sur votre illustre frere. Vous avez eu peur que je ne fisse le bel-esprit , & que je ne gâtasse la sublime simplicité du *probus vixit , fortis obiit*. Ah , Milord ! fiez-vous à mon cœur ; il saura trouver un ton qui doit plaire au vôtre pour parler de ce qui vous appartient. Oui , je donnerois tout au monde pour que vous voulussiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous , de votre famille ; pour pouvoir transmettre

à la postérité quelque témoignage de mon attachement pour vous, & de vos bontés pour moi. Si vous avez la complaisance de m'envoyer quelques mémoires, soyez persuadé que votre confiance ne sera point trompée, d'ailleurs vous ferez le juge de mon travail, & comme je n'ai d'autre objet que de satisfaire un besoin qui me tourmente, si j'y parviens, j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reste, & rien ne sera publié que de votre aveu. Pensez à cela, Mylord, je vous conjure, & croyez que vous n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie, si vous me mettez à portée d'en consacrer le reste à m'occuper de vous.

Je suis touché de ce que vous avez écrit à M. le Conseiller Rougemont au sujet de mon testament. Je compte, si je me remets un peu, l'aller voir cet été à Saint-Aubin, pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour passer à Colombier. J'y reverrai du moins ce jardin, ces allées, ces bords du lac, où se sont fait de si douces promenades, & où vous devriez venir les recommencer, pour réparer du moins, dans un climat qui vous étoit salutaire, l'altération que celui d'Edimbourg a fait à votre santé.

Vous me promettez , Mylord , de me donner de vos nouvelles , & de m'instruire de vos directions itinéraires. Ne l'oubliez pas , je vous en supplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long silence. Je ne craignois pas que vous m'eussiez oublié ; mais je craignois pour vous la rigueur de l'hiver. L'été je craindrai la mer , les fatigues , les déplacements , & de ne savoir plus où vous écrire.



# LETTRE

A U M Ê M E.

31 Mars 1764.

---

**S**UR l'acquisition, Mylord, que vous avez faite, & sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aye à vous faire, est de vous transcrire ici ce que j'écris sur ce sujet à la personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

*Tous les plaisirs ont beau être pour les méchans ; en voilà pourtant un que je leur désie de goûter. Il n'a rien eu de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune ; vous devinez aisément pourquoi. Félicitez - moi de tous mes malheurs, Madame ; ils m'ont donné pour ami Mylord Maréchal.*

Sur vos offres qui regardent Mlle. le Vasseur & moi, je commencerai, Mylord, par vous dire que loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrois un très-noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de dispute ; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque

genre qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier, & je ne m'y refuserai jamais, soit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à présent, & au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le reste de mes jours. Que me serviroit le surplus ? Rien ne me manque de ce que je desire & qu'on peut avoir avec de l'argent. Mylord, il faut préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas besoin, & je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de testamens. Je ne voudrois pas être, moi le sachant dans celui d'un indifférent ; jugez si je voudrois me savoir dans le vôtre ?

Vous savez, Mylord, que Mlle. le Vasseur a une petite pension de mon Libraire, avec laquelle elle peut vivre, quand elle ne m'aura plus. Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardoit directement, & je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre cœur, de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui assignassiez plutôt la rente de la somme que la somme

même, cela m'éviteroit l'embarras de chercher à la placer; sorte d'affaire où je n'entends rien.

J'espere, Mylord', que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez-vous des mémoires? Pourrai-je écrire l'histoire de votre Maison? Pourrai-je donner quelques éloges à ces bons Ecoffois à qui vous êtes si cher, & qui, par-là, me sont chers aussi?





# LETTRE

A U M É M E.

Avril 1764.

---

J'AI répondu très-exactement, Mylord, à chacune de vos deux lettres du 2 Février & du 6 Mars, & j'espère que vous serez content de ma façon de penser sur les bontés dont vous m'honorez dans la dernière. Je reçois à l'instant celle du 26 Mars, & j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une descente, le Roi l'a effectué, & quelque redoutable qu'il soit, il vous a encore plus sûrement conquis par sa lettre (\*), qu'il n'auroit fait par ses armes. L'asyle qu'il vous presse d'accepter, est le seul digne de vous ; allez, Mylord, à votre

---

(\*). Voici cette lettre que la version qu'en a publiée M. d'A. dans son éloge de Lord Maréchal d'Ecosse, nous autorise à donner ici.

Je disputerois bien avec les habitans d'Edimbourg l'avantage de vous posséder ; si j'avois des vaisseaux, je méditerois une descente en Ecosse pour enlever mon cher Mylord & pour l'emmener ici ; mais nos barques de l'Elbe font peu de progrès à une pareille expédition. Il n'y a que vous sur qui

destination, il vous convient de vivre auprès de Frédéric, comme il m'eût convenu de vivre auprès de George Keith. Il n'est ni dans l'ordre de la justice, ni dans celui de la fortune, que mon bonheur soit préféré au vôtre. D'ailleurs, mes maux empirent & deviennent presque insupportables; il ne me reste qu'à souffrir & mourir sur la terre; & en vérité ç'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

Voilà donc ma dernière espérance évanouie. . . . Mylord, puisque vous voilà devenu si riche & si ardent à verser sur moi vos dons, il en est un que j'ai souvent désiré, & qui malheureusement me devient plus désirable encore, lorsque je perds l'espoir de vous revoir. Je vous laisse expliquer cette énigme. Le cœur d'un père est fait pour la deviner.

je puisse compter. J'étois ami de votre frère, je lui avois des obligations, je suis le vôtre de cœur & d'ame; voilà mes titres; voilà les droits que j'ai sur vous; vous vivrez ici dans le sein de l'amitié, de la liberté & de la philosophie; il n'y a que cela dans le monde, mon cher Mylord; quand on a passé par toutes les métamorphoses des états, quand on a goûté de tout, on en revient là.

Il est vrai que le trajet que vous préférez, vous épargnera de la fatigue. Mais si vous n'étiez pas bien fait à la mer, elle pourroit vous éprouver beaucoup à votre âge, sur-tout s'il survenoit du gros tems. En ce cas, le plus long trajet par terre me paroîtroit préférable, même au risque d'un peu de fatigue de plus. Comme j'espère aussi que vous attendrez, pour vous embarquer, que la saison soit moins rude, vous voulez bien, Mylord, que je compte encore sur une de vos lettres avant votre départ.



# L E T T R E

A M. A.

Motiers - Travers le 7 Avril 1764

---

**L'**É T A T où j'étois, Monsieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuser plutôt la réception, & de vous remercier, comme je fais aujourd'hui, du plaisir que m'a fait ce témoignage de votre souvenir. J'en suis plus touché que surpris, & j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours prospères, ne se refroidiroit ni par mes disgraces, ni par mon exil. De mon côté, sans avoir avec vous des relations suivies, je n'ai point cessé, Monsieur, de prendre intérêt aux changemens agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaisons. Je ne doute point que vous ne soyez aussi bon mari, & aussi digne pere de famille, que vous étiez homme aimable étant garçon; que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfans une éducation raisonnable & vertueuse, & que vous ne fassiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le

---

vôtre. Toutes ces idées , fruits de l'estime qui vous est due , me rendent la vôtre plus précieuse.

Je voudrois vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérêt que vous daignez y prendre ; mais que vous dirois-je ? Je ne fus jamais bien grand'chose ; maintenant je ne suis plus rien ; je me regarde comme ne vivant déjà plus. Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout, j'espère , une ame saine quant aux sentimens & à la volonté ; mais du côté de l'entendement & des idées , je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le cœur se tourmente moins quand le corps souffre , & la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. Le remede est cruel, je l'avoue , mais enfin c'en est un pour moi. Car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche , au lieu que les grandes afflictions ne m'en laissent point. Il est donc bon que je souffre , & que je dépérisse pour être moins attristé ; & j'aurois mieux être Scarron malade , que

Timon en santé. Mais si je suis désormais peu sensible aux peines , je le suis encore aux consolations ; & c'en sera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien , que vous êtes heureux , & que vous continuez de m'aimer. Je vous salue , Monsieur , & vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M A D E M O I S E L L E D. M.

7 Mai 1764.

**J**E ne prends pas le change , Henriette , sur l'objet de votre lettre , non plus que sur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis sur le parti que vous avez à prendre , que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes , je lis ces mots écrits en gros caractères : *Voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser , ni lire , quelqu'un qui pense & écrit ainsi.* Cette interprétation n'est assurément pas un repro-

che , & je ne puis que vous favoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugemens vous importent. Mais en me flattant , vous n'exigez pas , je crois , que je vous flatte ; & vous déguiser mon sentiment , quand il y va du bonheur de votre vie , seroit mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre & broder. Henriette , on ne quitte pas sa tête comme son bonnet , & l'on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance ; l'esprit une fois en effervescence , y reste toujours , & quiconque a pensé , pensera toute sa vie. C'est-là le plus grand malheur de l'état de réflexions ; plus on en sent les maux , plus on les augmente , & tous nos efforts pour en sortir , ne font que nous y embourber plus profondément.

Ne parlons donc pas de changer d'état ; mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état est malheureux , il doit toujours l'être. Vos maux sont grands & sans remède ; vous les sentez , vous en gémissiez , & pour les rendre supportables , vous

cherchez du moins un palliatif. N'est-ce pas là l'objet que vous vous proposez dans vos plans d'études & d'occupations ?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue, mais c'est votre fin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la véritable source de vos maux, vous en cherchez l'adoucissement dans la cause qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre situation, tandis qu'ils sont votre ouvrage. Combien de personnes de mérite nées dans le bien-être, & tombées dans l'indigence, l'ont supportée avec moins de succès & de bonheur que vous, & toutefois n'ont pas ces réveils tristes & cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie. Pourquoi cela ? Sans doute, elles n'auront pas, direz-vous, une ame aussi sensible. Je n'ai vu personne en ma vie qui n'en dît autant. Mais qu'est-ce enfin que cette sensibilité si vantée ? Voulez-vous le savoir, Henriette ? C'est en dernière analyse un amour-propre qui se compare. J'ai mis le doigt sur le siège du mal.

Toutes vos miseres viennent & viendront de vous être affichée. Par cette manière de chercher le bonheur, il est im-



possible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refusent à mille autres, & une seule exclusion tourmente plus que ne flattent cent préférences. C'est bien pis encore dans une femme, qui voulant se faire homme, met d'abord tout son sexe contre elle, & n'est jamais prise au mot par le nôtre; en sorte que son orgueil est souvent aussi mortifié par les honneurs qu'on lui rend, que par ceux qu'on lui refuse. Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut, parce qu'elle veut des choses contradictoires, & qu'usurpant les droits d'un sexe, sans vouloir renoncer à ceux de l'autre, elle n'en possède aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche, est de n'attirer, ne voir que des gens qui font comme elle, & d'écarter le mérite solide & modeste qui ne s'affiche point, & qui ne court point où s'assemble la foule. Personne ne juge si mal & si fausement des hommes, que les gens à prétentions; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes, & ce qui leur ressem-

ble ; & ce n'est certainement pas voir le genre - humain par son beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos sociétés ; je le crois bien. Celles où vous avez vécu, étoient les moins propres à vous rendre heureuse. Vous n'y trouviez personne en qui vous pussiez prendre cette confiance qui soulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux seuls , à qui vous demandiez dans leur cœur la première place, & qui n'en ont pas même une seconde à donner ? Vous vouliez briller , vous vouliez primer , & vous vouliez être aimée ; ce sont des choses incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié sans égalité , & il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétention. Il ne suffit pas d'avoir besoin d'un ami , pour en trouver ; il faut encore avoir de quoi fournir aux besoins d'un autre. Parmi les provisions que vous avez faites, vous avez oublié celle - là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connoissances, n'en justifie ni l'objet ni l'usage ; vous avez voulu paroître philosophe : c'étoit renoncer à l'être ; & il valoit beaucoup mieux avoir l'air d'une

---

filie qui attend un mari , que d'un sage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à la seule apparence, vous n'y avez trouvé que des biens apparens, & des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jettée, vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même , & vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez prise, & croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'est encore pour les autres. Vous voulez faire des provisions de connoissances pour suppléer, dans un autre âge, à la figure; vous voulez substituer l'empire du savoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaisante d'une autre femme , mais vous voulez avoir des complaisans. Vous voulez avoir des amis , c'est-à-dire, une cour. Car les amis d'une femme jeune ou vieille, sont toujours ses courtisans. Ils la servent,

ou la quittent ; & vous prenez de loin des mesures pour les retenir , afin d'être toujours le centre d'une sphere , petite ou grande. Je crois sans cela que les provisions que vous voulez faire , seroient la chose la plus inutile , pour l'objet que vous croyez bonnement vous proposer. Vous voudriez , dites-vous , vous mettre en état d'entendre les autres. Avez - vous besoin d'un nouvel acquis pour cela ? Je ne fais pas au vrai , quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle ; mais suffiez - vous avoir pour amis des **Œdipes** , j'ai peine à croire que vous soyez fort curieuse de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de soins pour obtenir ce que vous avez déjà ? Non , Henriette , ce n'est pas cela ; mais quand vous serez une Sybille , vous voulez prononcer des oracles ; votre vrai projet n'est pas tant d'écouter les autres , que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance , vous travaillez encore pour la domination. C'est ainsi que , loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuse , vous voulez en

en aggraver le joug. Ce n'est pas le moyen de vous procurer des réveils plus fereins.

Vous croyez que le seul soulagement du sentiment pénible qui vous tourmente, est de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'est de vous en rapprocher.

Toute votre lettre est pleine de preuves que jusqu'ici, l'unique but de toute votre conduite, a été de vous mettre avantageusement sous les yeux d'autrui. Comment, ayant réussi dans le public autant que personne, & en rapportant si peu de satisfaction intérieure, n'avez-vous pas senti que ce n'étoit pas là le bonheur qu'il vous falloit, & qu'il étoit tems de changer de plan ? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il est mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de soi, parce que cela n'est pas possible, & que tout nous y ramene malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir passé des heures très-douces en m'écrivant, & me parlant de vous. Il est étonnant que cette expérience ne vous mette pas sur la voie, & ne vous ap-

prenne pas où vous devez chercher, sinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci différent beaucoup des vôtres, nous sommes à-peu-près d'accord sur ce que vous devez faire. L'étude est désormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la blessure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, & je voudrais ôter la cause du mal. Vous voulez vous distraire de vous par la philosophie; moi, je voudrais qu'elle vous détachât de tout, & vous rendît à vous-même. Soyez sûre que vous ne serez contente des autres que quand vous n'aurez plus besoin d'eux, & que la société ne peut vous devenir agréable, qu'en cessant de vous être nécessaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c'est vous alors qui leur serez nécessaire; & sentant que vous vous suffisez à vous-même, ils vous sauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grace; ils la recevront toujours. Les agrémens de la vie vous rechercheront, par cela seul, que vous ne les rechercherez pas; & c'est alors

que, contente de vous, sans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un sommeil paisible, & un réveil délicieux.

Il est vrai que des études faites dans des vues si contraires, ne doivent pas beaucoup se ressembler, & il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'esprit, & celle qui nourrit l'âme. Si vous aviez le courage de goûter un projet, dont l'exécution vous fera d'abord très-pénible, il faudroit beaucoup changer vos directions. Cela demanderoit d'y bien penser, avant de se mettre à l'ouvrage. Je suis malade, occupé, abattu, j'ai l'esprit lent; il me faut des efforts pénibles pour sortir du petit cercle d'idées qui me sont familières, & rien n'en est plus éloigné que votre situation. Il n'est pas juste que je me fatigue à pure perte; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainsi dire, toute votre constitution morale. Vous avez trop de philosophie pour ne pas voir avec effroi cette entreprise. Je désespérerois de vous, si vous vous y mettiez aisément. N'allons donc pas plus loin quant à présent. Il suffit que votre principale question est résolue;

suivez la carrière des Lettres. Il ne vous en reste plus d'autre à choisir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, distrait & souffrant, ne disent peut-être rien de ce qu'il faut dire : mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire, ne sont pas irréparables. Ce qu'il falloit avant toute chose, étoit de vous faire sentir combien vous m'intéressez ; & je crois que vous n'en douterez pas en lisant cette lettre. Je ne vous regardois jusqu'ici que comme une belle penseuse qui, si elle avoit reçu un caractère de la nature, avoit pris soin de l'étouffer, de l'anéantir sous l'extérieur ; comme un de ces chefs-d'œuvre jettés en bronze, qu'on admire par les dehors, & dont le dedans est vide. Mais si vous savez pleurer encore sur votre état, il n'est pas sans ressource ; tant qu'il reste au cœur un peu d'étoffe, il ne faut désespérer de rien.

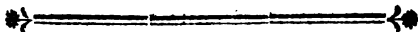




# LETTRE

A LA MÊME.

Motiers 4 Novembre 1764.



SI votre situation, Mademoiselle, vous laisse à peine le tems de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laisse encore moins pour vous répondre. Vous n'êtes que dans la dépendance de vos affaires, & des gens à qui vous tenez; & moi je suis dans celle de toutes les affaires & de tout le monde, parce que chacun me jugeant libre, veut par droit de premier occupant disposer de moi. D'ailleurs, toujours harcelé, toujours souffrant, accablé d'ennuis, & dans un état pire que le vôtre, j'emploie à respirer le peu de momens qu'on me laisse; je suis trop occupé pour n'être pas paresseux. Depuis un mois, je cherche un moment pour vous écrire à mon aise: ce moment ne vient point; il faut donc vous écrire à la dérobée; car vous m'intéressez trop pour vous laisser sans réponse. Je connois peu de gens qui m'attachent davantage, & personne qui m'étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choses qui ne quadroient pas à la vôtre : c'est qu'elle étoit écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre situation des rapports si frappans avec celle d'une autre personne, qui, précisément étoit à Neuchâtel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai point que cette lettre ne vînt d'elle, & je pris le change, dans l'idée qu'on cherchoit à me le donner. Je vous parlai donc moins sur ce que vous me disiez de votre caractère, que sur ce qui m'étoit connu du sien. Je crus trouver dans sa manie de s'afficher, car c'est une savante & un bel-esprit en titre, la raison du mal-aïse intérieur dont vous me faisiez le détail ; je commençai par attaquer cette manie, comme si c'eût été la vôtre, & je ne doutai point, qu'en vous ramenant à vous-même, je ne vous rapprochasse du repos, dont rien n'est plus éloigné, selon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Une lettre faite sur un pareil quiproquo, doit contenir bien des balourdises. Cependant il y avoit cela de bon dans mon erreur, qu'elle me donnoit la clef

de l'état moral de celle à qui je pensois écrire ; & sur cet état supposé , je croyois entrevoir un projet à suivre , pour vous tirer des angoisses que vous me décriviez , sans recourir aux distractions qui , selon vous , en sont le seul remede , & qui selon moi , ne sont pas même un palliatif. Vous m'apprenez que je me suis trompé , & que je n'ai rien vu de ce que je croyois voir. Comment trouverois-je un remede à votre état , puisque cet état m'est inconcevable ? Vous m'êtes une énigme affligeante & humiliante. Je croyois connoître le cœur humain , & je ne connois rien au vôtre. Vous souffrez , & je ne puis vous soulager.

Quoi ! parce que rien d'étranger à vous , ne vous contente , vous voulez vous fuir , & parce que vous avez à vous plaindre des autres , parce que vous les méprisez , qu'ils vous en ont donné le droit , que vous sentez en vous une ame digne d'estime , vous ne voulez pas vous consoler avec elle , du mépris que vous inspirent celles qui ne lui ressemblent pas ? Non , je n'entends rien à cette bizarrerie , elle me passe.

Cette sensibilité qui vous rend mécontente de tout , ne devoit-elle pas se replier sur elle-même ? ne devoit-elle pas nourrir votre cœur d'un sentiment sublime & délicieux d'amour-propre ? n'a-t-on pas toujours en lui la ressource contre l'injustice & le dédommagement de l'insensibilité ? Il est si rare , dites-vous , de rencontrer une ame ; il est vrai ; mais comment peut-on en avoir une , & ne pas se complaire avec elle ? Si l'on sent à la sonde , les autres étroites & resserrées , on s'en rebute , on s'en détache ; mais après s'être si mal trouvé chez les autres , quel plaisir n'a-t-on pas de rentrer dans sa maison ? Je fais combien le besoin d'attachement rend affligeante aux cœurs sensibles , l'impossibilité d'en former. Je fais combien cet état est triste ; mais je fais qu'il a pourtant des douceurs ; il fait verser des ruisseaux de larmes ; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-mêmes , & qu'on ne voudroit pas ne pas avoir. Il fait rechercher la solitude comme le seul asyle où l'on se retrouve avec tout ce qu'on a raison d'aimer. Je ne puis trop vous le redire ; je ne con-

nois ni bonheur ni repos dans l'éloignement de soi-même ; & au contraire je sens mieux , de jour en jour , qu'on ne peut être heureux sur la terre , qu'à proportion qu'on s'éloigne des choses , & qu'on se rapproche de soi. S'il y a quelque sentiment plus doux que l'estime de soi-même ; s'il y a quelque occupation plus aimable que celle d'augmenter ce sentiment , je puis avoir tort. Mais voilà comme je pense ; jugez sur cela , s'il m'est possible d'entrer dans vos vues , & même de concevoir votre état.

Je ne puis m'empêcher d'espérer encore que vous vous trompez sur le principe de votre mal-aise , & qu'au lieu de venir du sentiment qui réfléchit sur vous-même , il vient au contraire de celui qui vous lie encore à votre insçu , aux choses dont vous vous croyez détachée , & dont peut-être vous désespérez seulement de jouir ; je voudrois que cela fût ; je verrois une prise pour agir ; mais si vous accusez juste , je n'en vois point. Si j'avois actuellement sous les yeux votre première lettre , & plus de loisir pour y réfléchir , peut-être parviendrois - je à vous comprendre , &

je n'y épargnerois pas ma peine ; car vous m'inquiétez véritablement ; mais cette lettre est noyée dans des tas de papiers ; il me faudroit , pour la retrouver , plus de tems qu'on ne m'en laisse ; je suis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres momens. Si l'inutilité de notre correspondance ne vous rebutoit pas de m'écrire , ce seroit vraisemblablement un moyen de vous entendre à la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponses , que je ne suis en état d'y en mettre ; ce que je vous promets , & que je tiendrai bien , c'est de m'occuper beaucoup de vous , & de ne vous oublier de ma vie. Votre dernière lettre , pleine de traits de lumière & de sentimens profonds , m'affecte encore plus que la précédente. Quoique vous en puissiez dire , je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite , de se plaire avec elle - même , & de se dédommager par-là des rigueurs de son sort.



# LETTRE

A MADemoiselle G.

*En lui envoyant un lacet.*

14 Mai 1764.

---

CE présent, ma bonne amie, vous fut destiné du moment que j'eus le bien de vous connoître, & quoiqu'en pût dire votre modestie, j'étois sûr qu'il auroit dans peu son emploi. La récompense suit de près la bonne œuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, & ce printems Dieu vous donne un mari; vous lui ferez charitable, & Dieu vous donnera des enfans; vous les éleverez en sage mere, & ils vous rendront heureuse un jour. D'avance vous devez l'être par les soins d'un époux aimable & aimé, qui saura vous rendre le bonheur qu'il attend de vous. Tout ce qui promet un bon choix, m'est garant du vôtre; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le tems, fondés sur la connoissance des caracteres, l'union des cœurs que le mariage affermit, mais ne produit pas, l'accord des esprits où des deux parts la bonté domine, & où la gâité de l'un, la solidité de l'autre se tem-

pérant mutuellement, rendront douce & chere à tous deux l'austere loi, qui fait succéder aux jeux de l'adolescence des soins plus graves, mais plus touchans. Sans parler d'autres convenances, voilà de bonnes raisons de compter pour toute la vie sur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, & que vous honorerez par votre conduite. Voir vérifier un augure si bien fondé, fera, chere Isabelle, une consolation très-douce pour votre ami. Du reste, la connoissance que j'ai de vos principes, & l'exemple de Mad. votre sœur, me dispensent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfans, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre, & votre mari dont vous fixerez les goûts sur divers articles, fera bien changer le vôtre sur celui-là.

En prenant la plume, j'étois plein de ces idées. Les voilà pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être montrée; mais auriez-vous dû me la pardonner, & reconnoîtrez-vous l'amitié que vous m'avez inspirée, dans une épître, où je songerois au public en parlant à vous ?



# LETTRE

A M. D E P.

23 Mai 1764.

**J**E fais, Monsieur, que depuis deux ans Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais dont heureusement peu de gens sont les dupes. Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Ausck, & la date de Neufchâtel prouve que l'auteur n'est pas même instruit de ma demeure.

Je n'avois pas attendu les exhortations des Protéstans de France pour réclamer contre les mauvais traitemens qu'ils es-  
suyent. Ma lettre à M. l'Archevêque de Paris porte un témoignage assez éclatant du vif intérêt que je prends à leurs peines; il seroit difficile d'ajouter à la force des raisons que j'apporté pour engager le Gouvernement à les tolérer, & j'ai même lieu de présumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-ils fu? On diroit que cette lettre qui a ramené tant de Catholiques, n'a fait qu'achever d'aliéner les Protéstans; & combien d'entr'eux ont osé m'en faire un nouveau crime? Comment voudriez-vous, Monsieur, que je

prise avec succès leur défense lorsque j'ai moi-même à me défendre de leurs outrages ? Opprimé, persécuté, poursuivi chez eux de toutes parts comme un scélérat, je les ai vus tous réunis pour achever de m'accabler ; & lorsqu'enfin la protection du Roi a mis ma personne à couvert, ne pouvant plus autrement me nuire, ils n'ont cessé de m'injurier. Ouvrez jusqu'à vos Mercures, & vous verrez de quelle façon ces charitables chrétiens m'y traitent : si je continuois à prendre leur cause, ne me demanderoit-on pas de quoi je me mêle ? Ne jugeroit-on pas qu'apparemment je suis de ces braves qu'on mène au combat à coups de bâton ? « Vous avez bonne » grace de venir nous prêcher la tolé- » rance, me diroit-on, tandis que vos » gens se montrent plus intolérans que » nous. Votre propre histoire dément vos » principes, & prouve que les Réformés, » doux peut-être quand ils sont foibles, » sont très-violens si-tôt qu'ils sont les » plus forts. Les uns vous décrètent, les » autres vous bannissent, les autres vous » reçoivent en rechignant. Cependant » vous voulez que nous les traitions sur

» des maximes de douceur qu'ils n'ont  
» pas eux-mêmes ! Non , puisqu'ils persé-  
» cutent , ils doivent être persécutés ; c'est  
» la loi de l'équité qui veut qu'on fasse à  
» chacun comme il fait aux autres. Croyez-  
» nous , ne vous mêlez plus de leurs affai-  
» res , car ce ne sont point les vôtres. Ils ont  
» grand soin de le déclarer tous les jours en  
» vous reniant pour leur frere , en protes-  
» tant que votre Religion n'est pas la leur ».

Si vous voyez , Monsieur , ce que j'au-  
rois de solide à répondre à ce discours ,  
ayez la bonté de me le dire ; quant à moi  
je ne le vois pas. Et puis , que fais - je  
encore ? Peut-être en voulant les défendre ,  
avancerois-je par mégarde quelque hérésie ,  
pour laquelle on me feroit saintement brû-  
ler. Enfin , je suis abattu , découragé , souf-  
frant , & l'on me donne tant d'affaires à  
moi-même , que je n'ai plus le tems de me  
mêler de celles d'autrui.

Recevez mes salutations , Monsieur , je  
vous supplie , & les assurances de mon  
respect.

# LETTRE

A M. L. P. D. W.

*Motiers le 26 Mai 1764.*

---

**J**E reçois avec reconnoissance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; & lorsque je relirai cet ouvrage, ce qui j'espère, m'arrivera quelquefois encore, ce sera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne sont point de Phocion, ils sont de l'Abbé de Mably, frere de l'Abbé de Condillac, célèbre par d'excellens livres de Métaphysique, & connu lui-même par divers ouvrages de Politique, très-bons aussi dans leur genre. Cependant on retrouve quelquefois dans ceux-ci de ces principes de la politique moderne, qu'il seroit à desirer que tous les hommes de votre rang blâmassent ainsi que vous. Aussi, quoique l'Abbé de Mably soit un honnête homme rempli de vues très-saines, j'ai pourtant été surpris de le voir s'élever, dans ce dernier ouvrage, à une morale si pure & si sublime. C'est pour cela, sans doute, que ces entretiens, d'ailleurs très-bien faits, n'ont eu qu'un succès médiocre en France ;

---

mais ils en ont eu un très-grand en Suisse, où je vois avec plaisir qu'ils ont été ré-imprimés.

J'ai le cœur plein de vos deux dernières lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon respect, & si j'ose le dire, mon attachement pour vous. L'homme vertueux, le grand homme élevé par les disgrâces, me fait tout-à-fait oublier le Prince & le frere d'un Souverain, & vu l'antipathie pour cet état qui m'est naturelle, ce n'est pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant, n'être pas toujours de même avis en toute chose, & par exemple, je ne suis pas trop convaincu qu'il suffise, pour être heureux, de bien remplir les devoirs de son emploi. Surement Turenne en brûlant le Palatinat par l'ordre de son Prince; ne jouissoit pas du vrai bonheur; & je ne crois pas que les Fermiers - Généraux les plus appliqués autour de leur tapis verd, en jouissent davantage: mais si ce sentiment est une erreur, elle est plus belle en vous que la vérité même; elle est digne de qui fut se choisir un état, dont tous les devoirs sont des vertus.

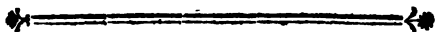
Le cœur me bat à chaque ordinaire, dans l'attente du moment désiré qui doit tripler votre être. Tendres époux que vous êtes heureux ! que vous allez le devenir encore , en voyant multiplier des devoirs si charmans à remplir ! Dans la disposition d'ame où je vous vois tous les deux, non , je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas ! quoiqu'on en puisse dire, la vertu seule ne le donne pas ; mais elle seule nous le fait connoître , & nous apprend à le goûter.



# LETTRE

A M\*\*\*.

Motiers le 28 Mai 1764.



**C'**EST rendre un vrai service à un Solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà, Monsieur, ce que vous avez très-obligamment fait en m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Ausck.

Cette lettre, comme vous l'avez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le Mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, & il y a huit jours que j'ignorois qu'il y eût un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'Auteur de cette lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle étoit de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite sans m'aller mêler de celles d'autrui ? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti ? Quel nouvel intérêt m'auroit fait changer si brusquement de maximes ? Les Jésuites sont,

ils en meilleur état que quand je refusois d'écrire contr'eux dans leurs disgraces ? Quelqu'un me connoît-il assez lâche, assez vil pour insulter aux malheureux ? Eh ! si j'oublois les égards qui leur sont dus, de qui pourroient-ils en attendre ? Que m'importe, enfin, le sort des Jésuites, quel qu'il puisse être ? Leurs ennemis se font-ils montrés pour moi plus tolérants qu'eux ? La triste vérité délaissée est-elle plus chère aux uns qu'aux autres ? & soit qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, en ferai-je moins persécuté ? D'ailleurs, pour peu qu'on lise attentivement cette lettre, qui ne sentira pas comme vous, que je n'en suis point l'Auteur ? Les mal-adresses y sont entassées : elle est datée de Neufchâtel où je n'ai pas mis le pied ; on y emploie la formule du *très-humble serviteur*, dont je n'use avec personne ; on m'y fait prendre le titre de Citoyen de Geneve, auquel j'ai renoncé : tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent, le plus adroit de mes persécuteurs, & qui se passe bien, je crois, d'un défenseur tel que moi : on affecte quelques imitations de mes phrases,



& ces imitations se démentent l'instant après ; le style de la lettre peut être meilleur que le mien , mais enfin ce n'est pas le mien : on m'y prête des expressions basses ; on m'y fait dire des grossièretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes écrits : on m'y fait dire *vous* à Dieu ; usage que je ne blâme pas , mais qui n'est pas le nôtre. Pour me supposer l'Auteur de cette lettre , il faut supposer aussi que j'ai voulu me déguiser. Il n'y falloit donc pas mettre mon nom , & alors on auroit pu persuader aux fots qu'elle étoit de moi.

Telles sont, Monsieur , les armes dignes de mes adversaires dont ils achevent de m'accabler. Non contents de m'outrager dans mes ouvrages , ils prennent le parti plus cruel encore de m'attribuer les leurs. A la vérité le Public jusqu'ici n'a pas pris le change , & il faudroit qu'il fût bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La justice que j'en attends sur ce point , est une consolation bien foible pour tant de maux. Vous savez la nouvelle affliction qui m'accable : la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres ; je la

sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon consolateur durant sa vie , il sera mon protecteur après sa mort. Sa chere & honorable mémoire défendra la mienne des insultes de mes ennemis , & quand ils voudront la souiller par leurs calomnies , on leur dira : comment cela pourroit-il être ? Le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie & vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.



# L E T T R E

A M. DE CHAMFORT.

24 Juin 1764.

---

J'AI toujours désiré, Monsieur, d'être oublié de la tourbe insolente & vile qui ne songe aux infortunés que pour insulter à leur misère ; mais l'estime des hommes de mérite est un précieux dédommagement de ses outrages, & je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre pièce. Quoiqu'accueillie du public, elle doit l'être des connoisseurs & des gens sensibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus sûr de mes maximes qui est de m'attirer la haine des méchans & l'affection des gens de bien, & qui se marque autant par mes malheurs que par mes succès, m'apprend par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, & me fait désirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

# LETTRE

A M. H. D. P.

Motiers le 15 Juillet 1764.

---

**S**I mes raisons, Monsieur, contre la proposition qui m'a été faite par le canal de M. P\*\*\*. vous paroissent mauvaises, celles que vous m'objeétez ne me semblent pas meilleures, & dans ce qui regarde ma conduite, je crois pouvoir rester juge des motifs qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas, je le fais, de ce que tel ou tel peut mériter par la loi du talion : mais il s'agit de l'objection par laquelle les Catholiques me feroient la bouche, en m'accusant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les persécuteurs, me diroient-ils, & vous vous dites Protestant ! Vous avez donc tort ; car les Protestans sont tout aussi persécuteurs que nous, & c'est pour cela que nous ne devons point les tolérer, bien surs que s'ils devenoient les plus forts, ils ne nous toléreroient pas nous-mêmes. Vous nous trompez, ajouteroient-ils, ou vous vous trompez, en vous mettant  
en

en contradiction avec les vôtres , & nous prêchant d'autres maximes que les leurs. Ainsi l'ordre veut qu'avant d'attaquer les Catholiques , je commence par attaquer les Protestans , & par leur montrer qu'ils ne savent pas leur propre religion. Est-ce là , Monsieur , ce que vous m'ordonnez de faire ? Cette entreprise préliminaire rejetteroit l'autre encore loin , & il me paroît que la grandeur de la tâche ne vous effraye gueres , quand il n'est question que de l'imposer.

Que si les argumens *ad hominem* qu'on m'objecteroit vous paroissent peu embarrassans , ils me le paroissent beaucoup , à moi , & dans ce cas , c'est à celui qui fait les résoudre , d'en prendre le soin.

Il y a encore , ce me semble , quelque chose de dur & d'injuste de compter pour rien tout ce que j'ai fait , & de regarder ce qu'on me prescrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par cent preuves invincibles , ce n'est pas un si grand crime à mon avis , de ne pas courir après la cent & unième ; sur-tout si elle n'existe pas ; j'aime à dire des choses utiles , mais je n'aime pas à

les répéter ; & ceux qui veulent absolument des redites , n'ont qu'à prendre plusieurs exemplaires du même écrit. Les Protestans de France jouissent maintenant d'un repos auquel je puis avoir contribué, non par de vaines déclamations comme tant d'autres , mais par de fortes raisons politiques bien exposées. Cependant voilà qu'ils me pressent d'écrire en leur faveur ; c'est faire trop de cas de ce que je puis faire , ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils sont tranquilles ; mais ils veulent être mieux que bien , & c'est après que je les ai servi de toutes-mes forces , qu'ils me reprochent de ne les pas servir au-delà de mes forces.

Ce reproche , Monsieur , me paroît peu reconnoissant de leur part , & peu raisonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat , hors d'haleine , & couvert de blessures , est-il tems de l'exhorter gravement à prendre les armes , tandis qu'on se tient soi-même en repos ? Eh ! Messieurs , chacun son tour , je vous prie. Si vous êtes si curieux des coups , allez-en chercher votre part ; quant à moi , j'en ai bien la mienne ; il est tems de

songer à la retraite ; mes cheveux gris m'avertissent que je ne suis plus qu'un vétéran ; mes maux & mes malheurs me prescrivent le repos , & je ne sors point de la lice , sans y avoir payé de ma personne. *Sat Patriæ Priamoque datum.* Prenez mon rang , jeunes gens , je vous le cède ; gardez-le seulement comme j'ai fait ; & après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiscrettes , & des reproches déplacés ; que je ne m'en tourmenterai désormais.

Ainsi , Monsieur , je confirme à loisir ce que vous m'accusez d'avoir écrit à la hâte , & que vous jugez n'être pas digne de moi ; jugement auquel j'éviterai de répondre , faute de l'entendre suffisamment.

Recevez , Monsieur , je vous supplie ; les assurances de tout mon respect.



# L E T T R E

A M \* \* \*

22 Juillet 1764. -

---

**J**E crains, Monsieur, que vous n'alliez un peu vite en besogne dans vos projets; il faudroit, quand rien ne vous presse, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des résolutions. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez embrassé, tandis que vous pouviez à loisir vous arranger pour en prendre un autre, si tant est qu'on puisse appeller un état le genre de vie que vous vous êtes choisi, & dont vous serez peut-être aussi-tôt rebuté que du premier? Que risquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches, & à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, & pour assurer vos résolutions par une plus mûre étude de vous-même? Vous voilà seul sur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout; je vous plains, & c'est pour cela que je ne puis vous approuver, puisque vous avez voulu vous isoler vous-même, au moment où cela vous conve-



noit le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes vous vous trompez, vous avez suivi l'impétuosité de votre âge; une démarche d'un tel éclat valoit assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite, je le fais: je veux seulement vous faire entendre que la maniere de la soutenir, ou d'en revenir, demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec Madame votre mere. Je vois, sans que vous me le montriez, le fil de tout cela; & quand il n'y auroit que ce que vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conscience tranquille d'une mere, en lui montrant, sans nécessité, des sentimens différens des siens? Il falloit, Monsieur, garder ces sentimens au - dedans de vous pour la regle de votre conduite; & leur premier effet devoit être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres, & de ne pas changer ces tracasseries en persécutions, en voulant secouer hautement le joug de la Religion où vous étiez né. Je pense si peu comme vous sur cet article,

que quoique le Clergé protestant me fasse une guerre ouverte, & que je sois fort éloigné de penser comme lui sur tous les points, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre Eglise, bien résolu d'y vivre & d'y mourir, s'il dépend de moi. Car il est très-consolant pour un croyant affligé, de rester en communauté de culte avec ses freres, & de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, & je vous déclare que si j'étois né Catholique, je demeurerois Catholique, sachant bien que votre Eglise met un frein très-salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive, quand elle veut sonder l'abyme des choses; & je suis si convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des regles de foi dont je ne me permets plus de sortir. Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce tems-là, bien convaincu que sans cette précaution, je ne l'aurois été de ma vie. Je vous parle, Monsieur, avec effusion de cœur, & comme un pere parleroit à son enfant. Votre brouillerie

avec Madame votre mere me navre. J'avois dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvoient faire que du bien ; voulez - vous m'ôter encore cette consolation ? Je fais que s'ils font du mal, ce n'est que faute d'être entendus ; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher \* \* \*, un fils brouillé avec sa mere a toujours tort : de tous les sentimens naturels le seul demeuré parmi nous , est l'affection maternelle. Le droit des meres est le plus sacré que je connoisse ; en aucun cas , on ne peut-le violer sans crime ; raccommodez - vous donc avec la vôtre. Allez - vous jeter à ses pieds ; à quelque prix que ce soit appeaisez-la ; soyez sûr que son cœur vous sera rouvert si le vôtre vous ramene à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles , ou du moins les dissimuler ? Vous ne ferez jamais appelé à persécuter personne ; que vous importe le reste ? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme & celle de la philosophie sont la même ; l'une & l'autre vous impose ici le même devoir ; vous pouvez le remplir ; vous le devez ; la raison , l'honneur ,

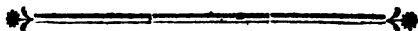
vosre intérêt, tout le veut; moi je l'exige, pour répondre aux sentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez sur mon amitié, sur toute mon estime, sur mes soins, si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaise tête, ou qui pis est, vosre cœur vous conduit mal, & je ne veux conserver de liaisons qu'avec des gens dont la tête & le cœur soient sains.



# L E T T R E

## A MYLORD MARECHAL.

*Motiers le 21 Août 1764.*



LE plaisir que m'a causé, Mylord, la nouvelle de votre heureuse arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avois entrepris, & que la lassitude & le mauvais tems m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayoit avec raison. Car jugez de ce que deviendroit cloué dans sa chambre un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement, ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade, & qui n'est plus qu'une machine ambulante ? Je m'étois donc mis en chemin pour Aix, dans l'intention d'y prendre la douche, & aussi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à mon avis, qui soit sur la terre. J'ai fait la route jusqu'à Morges, pédestrement à mon ordinaire, assez caressé par-tout. En traversant le lac, & voyant de loin les clochers de Geneve,

je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurois fait jadis pour une perfide maîtresse. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade, & sous une pluie continuelle. Enfin me voici de retour, non cocu à la vérité, mais battu, mais content, puisque j'apprends votre heureux retour auprès du Roi, & que mon protecteur & mon pere aime toujours son enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des Payfans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choses également belles, savoir, dans l'objet le génie de Frédéric, & dans le choix le cœur de George. On feroit une histoire digne d'immortaliser le Roi, sans autres Mémoires que vos lettres.

A propos de Mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerois volontiers la vie particulière de votre frere, si vous les rendiez assez amples, pour en pouvoir tirer l'histoire de votre Maison. J'y pourrois parler au long de l'Ecosse que vous aimez tant, & de votre illustre frere, & de son illustre frere, par le

quel tout cela m'est devenu cher. Il est vrai que cette entreprise seroit immense & fort au-dessus de mes forces, sur-tout dans l'état où je suis ; mais il s'agit moins de faire un ouvrage, que de m'occuper de vous, & de fixer mes indociles idées qui voudroient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez, que votre volonté soit faite ; la mienne y trouvera toujours son compte, puisqu'en vous obéissant, je m'occuperai de vous. Bonjour, Mylord.



# LETTRE

A MADAME LA C. DE B.

*Motiers le 26 Août 1754.*

---

**A** PRÈS les preuves touchantes, Madame, que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels momens de ma vie, il y auroit à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours ; mais il faut pardonner beaucoup à mon état ; la confiance abandonne les malheureux, & je fens au plaisir que m'a fait votre lettre, que j'ai besoin d'être ainsi rassuré quelquefois. Cette consolation ne pouvoit me venir plus à propos ; après tant de pertes irréparables, & en dernier lieu celle de Monsieur de Luxembourg, il m'importe de sentir qu'il me reste des biens assez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connoître ressembloit beaucoup à celui où je l'ai perdu ; dans l'un & dans l'autre j'étois affligé, délaissé, malade. Il me consola de tout ; qui me consolera de lui ? Les amis que j'avois avant de le perdre ; car mon cœur usé par les maux, & déjà durci



par les ans, est fermé désormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penser, Madame, que dans les critiques qui regardent l'éducation de Monsieur votre fils, vous compreniez ce que, sur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au chevalier de L\*\*\*. Critiquer quelqu'un, c'est blâmer dans le public sa conduite; mais dire son sentiment à un ami commun sur un pareil sujet, ne s'appellera jamais critiquer; à moins que l'amitié n'impose la loi de ne dire jamais ce qu'on pense, même en choses où les gens du meilleur sens peuvent n'être pas du même avis. Après la manière dont j'ai constamment pensé & parlé de vous, Madame, je me décrierois moi-même, si je m'avisais de vous critiquer. Je trouve, à la vérité, beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les universités; mais je trouve aussi que, selon les circonstances, il peut y en avoir davantage à ne pas le faire, & l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien, mais du moindre mal. D'ailleurs, une fois la nécessité de ce parti supposée, je crois comme

vous , qu'il y a moins de danger en Hollande que par-tout ailleurs.

Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de Messieurs les Comtes de B\*\*\* ; jugez , Madame , si la bienveillance des hommes de ce mérite m'est précieuse , à moi , que celle même des gens que je n'estime pas subjugué toujours ? Je ne fais ce qu'on eût fait de moi par les caresses : heureusement on ne s'est pas avisé de me gêner là-dessus. On a travaillé sans relâche à donner à mon cœur , & peut-être à mon génie , le ressort que naturellement ils n'avoient pas. J'étois né foible ; les mauvais traitemens m'ont fortifié : à force de vouloir m'avilir , on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté , Madame , de vouloir des détails sur ce qui me regarde ; que vous dirai-je ? Rien n'est plus uni que ma vie ; rien n'est plus borné que mes projets. Je vis au jour la journée sans souci du lendemain , ou plutôt , j'acheve de vivre avec plus de lenteur que je n'avois compté. Je ne m'en irai pas plutôt qu'il ne plaît à la nature ; mais ses longueurs ne laissent pas de m'embarrasser ;

car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choses me livre toujours plus à l'indolence, & à l'oisiveté. Les maux physiques me donnent seuls un peu d'activité. Le séjour que j'habite, quoiqu'assez sain pour les autres hommes, est pernicieux pour mon état; ce qui fait que pour me dérober aux injures de l'air & à l'importunité des désœuvrés, je vais, errant par le pays durant la belle saison; mais aux approches de l'hiver qui est ici très-rude & très-long, il faut revenir & souffrir. Il y a long-tems que je cherche à déloger; mais où aller? Comment m'arranger? J'ai tout à la fois l'embarras de l'indigence & celui des richesses; toute espèce de soin m'effraye; le transport de mes guenilles & de mes livres par ces montagnes est pénible & coûteux: c'est bien la peine de déloger de ma maison, dans l'attente de déloger bientôt de mon corps! Au lieu que restant où je suis, j'ai des journées délicieuses, errant sans souci, sans projet, sans affaires, de bois en bois & de rochers en rochers, rêvant toujours & ne pensant point. Je donnerois tout au monde pour savoir la

botanique ; c'est la véritable occupation d'un corps ambulante , & d'un esprit paresseux ; je ne répondrois pas que je n'eusse la folie d'essayer de l'apprendre , si je savois par où commencer. Quant à ma situation du côté des ressources , n'en soyez point en peine ; le nécessaire , même abondant , ne m'a point manqué jusqu'ici , & probablement ne me manquera pas si-tôt. Loin de vous gronder de vos offres, Madame , je vous en remercie ; mais vous conviendrez qu'elles seroient mal placées si je m'en prévalois avant le besoin.

Vous vouliez des détails ; vous devez être contente. Je suis très-content des vôtres , à cela près , que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connois-je , & il me seroit bien doux de vous y suivre , du moins par l'imagination. Au reste , je vous plains de n'en être encore qu'à la philosophie. Je suis bien plus avancé que vous, Madame : sauf mon devoir , & mes amis , me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le Chevalier si déraisonnable puisqu'il vous divertit ; s'il n'étoit que déraisonnable , il n'y parvien-

droit sûrement pas. Il est bien à plaindre dans les accès de sa goutte ; car on souffre cruellement : mais il a du moins l'avantage de souffrir sans risque. Des scélérats ne l'assassineront pas , & personne n'a intérêt à le tuer. Etes-vous à portée , Madame , de voir souvent Madame la Maréchale ? Dans les tristes circonstances où elle se trouve , elle a bien besoin de tous ses amis , & sur-tout de vous.



# LETTRE

A M. BUTTA-FOCO (\*).

Motiers - Travers 22 Septembre 1764.

---

**I**L est superflu, Monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez. La seule idée m'élève l'ame & me transporte. Je croirois le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé; je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvois rendre ce

---

(\* ) *Cette lettre est une réponse à celle de M. Butta-Foco du 31 Août 1764 dont voici l'extrait.*

Vous avez fait mention des Corfès dans votre Contrat Social d'une façon bien avantageuse pour eux. Un pareil éloge, lorsqu'il part d'une plume aussi sincère que la vôtre, est très-propre à exciter l'émulation & le desir de mieux faire. Il a fait souhaïter à la nation que vous voulussiez être cet homme sage qui pourroit lui procurer les moyens de conserver cette liberté qui lui a coûté tant de sang.

. . . . . Qu'il seroit cruel de ne pas profiter de l'heureuse circonstance où se trouve la Corse pour se donner le gouvernement le plus conforme à l'humanité & à la raison; le gouvernement le plus propre à fixer dans cette Ile la vraie liberté. . . . .

Une nation ne doit se flatter de devenir heureuse & florissante que par le moyen d'une bonne institution politique: notre Ile, comme vous le dites très-bien, Monsieur, est

triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes , si je pouvois concourir par quelque conseil utile , aux vues de leur digne chef & aux vôtres ; de ce côté-là donc soyez sûr de moi ; ma vie & mon cœur sont à vous.

Mais, Monsieur, le zèle ne donne pas les moyens , & le desir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste ; je sens bien ce que j'ai , mais je sens encore mieux ce qui me manque.

---

capable de recevoir une bonne législation , mais il faut un Législateur ; & il faut que ce Législateur ait vos principes , que son bonheur soit indépendant du nôtre, qu'il connoisse à fond la nature humaine , & que dans les progrès des tems se ménageant une gloire éloignée , il veuille travailler dans un siècle & jouir dans un autre. Daignez , Monsieur , être cet homme-là , & coopérer au bonheur de toute une nation en traçant le plan du système politique qu'elle doit adopter. . . . .

Je fais bien , Monsieur , que le travail que j'ose vous prier d'entreprendre , exige des détails qui vous fassent connoître à fond notre vraie situation ; mais si vous daignez vous en charger , je vous fournirai toutes les lumières qui pourront vous être nécessaires , & M. Paoli , Général de la nation , sera très-empressé à vous procurer de Corse tous les éclaircissements dont vous pourrez avoir besoin. Ce digne chef & ceux d'entre mes compatriotes qui sont à portée de connoître vos ouvrages , partagent mon desir & tous les sentimens d'estime que l'Europe entière a pour vous , & qui vous sont dus à tant de titres , &c. , &c. , &c.

Premièrement , par rapport à la chose , il me manque une multitude de connoissances relatives à la nation & au pays ; connoissances indispensables , & qui , pour les acquérir , demanderont de votre part beaucoup d'instructions , d'éclaircissemens , de mémoires , &c ; de la mienne , beaucoup d'étude & de réflexions. Par rapport à moi , il me manque plus de jeunesse , un esprit plus tranquille , un cœur moins épuisé d'ennuis , une certaine vigueur de génie qui , même quand on l'a , n'est pas à l'épreuve des années & des chagrins ; il me manque la santé , le tems ; il me manque , accablé d'une maladie incurable & cruelle , l'espoir de voir la fin d'un long travail , que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre ; il me manque , enfin , l'expérience dans les affaires qui , seule , éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois passablement , je me dirois : j'irai en Corse. Six mois passés sur les lieux , m'instruiraient plus que cent volumes. Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible , aussi long , dans l'é-



tat où je suis ? le soutiendrois-je ? me laisseroit - on passer ? Mille obstacles m'arrêteroient en allant ; l'air de la mer acheveroit de me détruire avant le retour ; je vous avoue que je desirerois mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé : un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine , même pour un homme qui se porteroit bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la Nation & de ses Chefs , je veux commencer par en être content moi - même : je ne veux rien donner par morceaux : l'ouvrage doit être un ; l'on n'en sauroit juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer ; pour achever cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre Ile. Je fais que sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui , les Corfès n'ont rien à craindre de Gênes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie ; & ce qui me confirme dans ce sentiment , est de voir un aussi bon patriote que vous me pa-

roissez l'être, rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la Puissance qui les donne. Mais, Monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée, tant qu'aucune Puissance ne la reconnoît; & vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail, de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, Monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre examen & à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un & l'autre, pour vouloir que mon affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de tems qui me reste, à des soins qui ne seroient bons à rien.

Examinez donc, Messieurs; jugez vous-mêmes & soyez sûrs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne, ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

R O U S S E A U.

*P. S.* En relisant votre lettre, je vois, Monsieur, qu'à la première lecture, j'ai

pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation, & je vois que vous demandez seulement une institution politique, ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de loix civiles, autre que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande, sans être petite, & il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos loix.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

Motiers le 15 Octobre 1764.

**J**E ne fais, Monsieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'est parvenue que hier. Ce retard me force, pour profiter du courrier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis gueres espérer d'être en état d'aller en Corie. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne seroit que dans la belle saison ; d'ici là le tems est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, & il sera perdu jusqu'à ce que j'aye reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin ; les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là - dessus me parler, Monsieur, de votre insuffisance. A juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens ; & à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet que ma témérité me fait trembler ; n'y joignons pas du moins l'étourderie, j'ai l'esprit très-lent ; l'âge & les maux le ralentissent encore ; un gouvernement provisionnel a ses inconvéniens. Quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons, ne se fait point sans un peu de commotion, & l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourroit d'abord jeter les fondemens, puis élever plus

plus à loisir l'édifice ; mais cela suppose un plan déjà fait , & c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs , il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages , & que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire : les mémoires dont j'ai besoin , reçus , il me faut bien six mois pour m'instruire , & autant au moins pour digérer mes instructions ; de sorte que , du printems prochain en un an , je pourrois proposer mes premières idées sur une forme provisionnelle , & au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi , je ne suis pas sûr de mettre en état mon travail en si peu de tems ; mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abrégé , que s'il faut rapprocher un de ces deux termes , il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances ; il ne peut que nous être très-utile. Si , comme je n'en doute pas , vous vous y occupez de notre objet , vous verrez mieux ce qu'il faut me

*Pieces diverses.* Tome II. I

dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais, permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime & l'admiration. Je voudrois savoir tout ce qui regarde M. Paoli ; quel âge a-t-il ? est-il marié ? a-t-il des enfans ? où a-t-il appris l'art militaire ? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes ? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique & civile ? ce grand homme se résoudroit-il à n'être que citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur ? Sur-tout parlez-moi sans déguisement à tous égards ; la gloire , le repos , le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, Monsieur , de tout mon cœur.

*Mémoire joint à cette réponse.*

Une bonne carte de la Corse où les divers districts soient marqués & distingués par leurs noms , même s'il se peut par des couleurs.

Une exacte description de l'Isle , son histoire naturelle , ses productions , sa culture , sa division par districts ; le nombre , la grandeur , la situation des villes , bourgs ,

paroisses, le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible ; l'état des forteresses, des ports ; l'industrie, les arts, la marine ; le commerce qu'on fait, celui qu'on pourroit faire, &c.

Quel est le nombre, le crédit du Clergé ; quelles sont ses maximes, quelle est sa conduite relativement à la patrie. Y a-t-il des Maisons anciennes, des Corps privilégiés, de la noblesse ; les villes ont-elles des droits municipaux ? En sont-elles fort jalouses ?

Quelles sont les mœurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusemens, l'ordre & les divisions militaires, la discipline, la manière de faire la guerre ? &c.

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les loix, les statuts ; tout ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvéniens qu'on y trouve, l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la manière de poser & de lever les taxes ; ce que paye à-peu-près le peuple, & ce qu'il peut payer annuellement & l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les instructions nécessaires ; mais les unes veulent être dé-

taillées ; il suffit de dire les autres sommairement. En général, tout ce qui fait le mieux connoître le génie national ne sauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre ; mais il vaut mieux trop que pas assez.

## L E T T R E

A U M Ê M E.

Motiers-Travers 24 Mars 1765.

**J**E vois, Monsieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire, mais l'agitation continuelle, toutes les souffrances du corps & de l'esprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont



pas permis de songer aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle ; il ne vient point, il ne viendra point, & dans l'instant même où je vous répons, je suis, malgré mon état, dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, Monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avois entrepris, il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche : cette consolation m'est ôtée : mon ame épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser : mon cœur est le même encore, mais je n'ai plus de tête : ma faculté intelligente est éteinte : je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention ; & d'ailleurs, que voudriez-vous que fît un malheureux fugitif qui, malgré la protection du Roi de Prusse Souverain du pays, malgré la protection de Mylord Maréchal qui en est Gouverneur, mais malheureusement trop éloignés l'un & l'autre, y boit les affronts comme l'eau ; & ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asyle, est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver ?...

Si fait pourtant, Monsieur, j'en fais un digne de moi, & dont je ne me crois pas

indigne : c'est parmi vous , braves Corfes , qui savez être libres , qui savez être justes & qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatiffans. Voyez , Monsieur , ce qui se peut faire ; parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton folitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me foigne dans mes infirmités continuelles ; c'est une fille de quarante - cinq ans , françoife , catholique , honnête & fage , & qui se réfout de venir , s'il le faut , au bout de l'univers , partager mes miseres & me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle , & je tâcherai de ne point rendre les foins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais , Monsieur , je dois vous tout dire : il faut que cette hospitalité foit gratuite , non quant à la subsiftance , je ne ferai là-dessus à charge à personne , mais quant au droit d'afyle qu'il faut qu'on m'accorde fans intérêt. Car fi-tôt que je ferai parmi vous , n'attendez rien de moi fur le projet qui vous occupe. Je le répète , je fuis désormais hors d'état d'y songer ; & quand je ne le ferois pas , je m'en abftiendrois

par cela même que je vivois au milieu de vous ; car j'eus , & j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis , sans me mêler de vouloir jamais le censurer & critiquer , ou réformer en aucune maniere. J'ai même ici une raison de plus & pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires , je vois que mes idées different prodigieusement de celles de votre nation. Il ne seroit pas possible que le plan que je proposerois ne fit beaucoup de mécontents , & peut-être vous-même tout le premier. Or , Monsieur , je suis rassasié de disputes & de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontents autour de moi , à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde , & mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure , & de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs , mes maux continuels m'absorbent & augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon tems plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre applica-

tion. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs, & que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable qui satisfera mon cœur, sans trop fatiguer ma tête, & je serois fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous; mais ne me demandez rien de plus. Comme je ne veux pas vous tromper, je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon cœur que mes forces; car dans l'état où je suis, il est peu apparent que je soutienne un si long voyage, d'ailleurs très-embarrassant, sur-tout avec ma gouvernante & mon petit bagage. Cependant pour peu que vous m'encouragiez je le tenterai, cela est certain, dussai-je rester & périr en route; mais, il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie; car c'en est fait, Monsieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique & précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti, mais je vous prie de différer le

moins possible ; car malgré toute patience , je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embrasse & vous salue , Monsieur , de tout mon cœur.

*P. S.* J'oubliois de vous dire , quant à vos prêtres , qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contens de moi. Je ne dispute jamais sur rien. Je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre Clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le Clergé de France , & j'ai toujours très-bien vécu avec eux ; mais quoi qu'il arrive , je ne veux point changer de religion , & je souhaite qu'on ne m'en parle jamais , d'autant plus que cela seroit inutile.

Pour ne pas perdre de tems , en cas d'affirmation , il faudroit m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage.



# LETTRE

A U M É M E.

Motiers 26 Mai 1765.

---

**L**A crise orageuse que je viens d'essuyer, Monsieur, & l'incertitude du parti qu'elle me feroit prendre, m'ont fait différer de vous répondre & de vous remercier jusqu'à ce que je fusse déterminé. Je le suis maintenant par une suite d'événemens qui, m'offrant en ce pays sinon la tranquillité du moins la sûreté, me font prendre le parti d'y rester sous la protection déclarée & confirmée du Roi & du Gouvernement. Ce n'est pas que j'aye perdu le plus vrai desir de vivre dans le vôtre; mais l'épuisement total de mes forces, les soins qu'il faudroit prendre, les fatigues qu'il faudroit essuyer, d'autres obstacles encore qui naissent de ma situation, me font du moins pour le moment abandonner mon entreprise, à laquelle, malgré ces difficultés, mon cœur ne peut se résoudre à renoncer tout-à-fait encore. Mais, mon cher Monsieur, je vieilliss,

je dépéris, les forces me quittent, le desir s'irrite & l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit, recevez & faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remerciemens de l'asyle qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave & hospitalier !... Non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs, vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restoit presque aucun autre asyle en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre Isle, je tâcherai d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnoissance, & je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeller mes hôtes & mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le Chevalier R... la lettre de M. Paoli ; mais pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots, & d'un ton si vague, il faut vous dire, Monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition étoit une invention de sa façon ; il prétendoit m'avoir écrit au

nom des Corſes une lettre contrefaite dont j'avois été la dupe. Comme j'étois très-für de vous, je le laiffai dire, j'allai mon train & je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus: il ſe vanta l'hiver dernier que malgré Mylord Maréchal & le Roi même, il me feroit chaffer du pays. Il avoit des émiſſaires, les uns connus, les autres ſecrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit ſervit de prétexte, arriva ici M. de R. . . . ; il vient me voir, de la part de M. Paoli, ſans m'apporter aucune lettre ni de la ſienne, ni de la vôtre, ni de perſonne; il refuſe de ſe nommer, il venoit de Geneve, il avoit vu mes plus ardens ennemis, on me l'écrivoit. Son long ſéjour en ce pays, ſans y avoir aucune affaire, avoit l'air du monde le plus myſtérieux. Ce ſéjour fut précifément le tems où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ſes efforts pour ſavoir quelles relations je pouvois avoir en Corſe. Comme il ne vous avoit point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli dont je ne connoiſſois point l'écriture; jugez ſi tout cela devoit m'être ſuſpect?



Qu'avois-je à faire en pareil cas ? -- lui remettre une réponse dont, à tout événement, on ne pût tirer d'éclaircissement ; c'est ce que je fis.

Je voudrois à présent vous parler de nos affaires & de nos projets, mais ce n'en est gueres le moment. Accablé de soins, d'embarras ; forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici, les seuls soucis d'un déménagement très-incommode m'absorbent quand je n'en aurois point d'autres ; & ce sont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête se remettrait, ce que je regarde comme impossible, de plus d'un an d'ici, il ne seroit pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets, & sur quoi vous pouvez compter dès à présent, est que pour le reste de ma vie, je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse : toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant, ne négligez pas de rassembler des matériaux, soit pour l'histoire, soit pour l'institution ; ils sont les mêmes. Votre gouvernement me paroît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai,

parmi vos papiers , un mémoire daté de Vescovado 1764, que je présume être de votre façon , & que je trouve excellent. L'ame & la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reste. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel ? Aussi bien , tant que des puissances étrangères se mêleront de vous , ne pourrez-vous gueres établir autre chose.

Je voudrois bien , Monsieur , que nous pussions nous voir : deux ou trois jours de conférence éclairceroient bien des choses. Je ne puis gueres être assez tranquille cette année pour vous rien proposer ; mais vous seroit-il possible , l'année prochaine , de vous ménager un passage par ce pays ? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir , & que nous nous quitterions contents l'un de l'autre. Voyez , puisque voilà l'hospitalité établie entre nous , venez user de votre droit. Je vous embrasse.



# LETTRE

A M. D E C\*\*\*.

*Motiers 6 Octobre 1764.*



**J**E vous remercie, Monsieur, de votre dernière piece, & du plaisir que m'a fait sa lecture. Elle décide le talent qu'annonçoit la première, & déjà l'auteur m'inspire assez d'estime pour oser lui dire du mal de son ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge, vous fassiez le grand-pere, que vous me donniez un intérêt si tendre pour le petit-fils que vous n'avez point; & que dans une Epître où vous dites de si belles choses, je sente que ce n'est pas vous qui parlez. Evitez cette métaphysique à la mode, qui depuis quelque tems obscurcit tellement les vers françois qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'esprit. Les vôtres ne sont pas dans ce cas encore, mais ils y tomberoient, si la différence qu'on sent entre votre première piece & la seconde alloit en augmentant. Votre Epître abonde, non-seulement en grands sentimens, mais en pensées philosophiques auxquelles je reprocherois quelquefois de

l'être trop. Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont, & qu'on doit à la vertu, croyez-vous, que leur faire entendre que cette foi n'est qu'une erreur de leur âge, soit un bon moyen de la leur conserver ? Il ne faut pas, Monsieur, pour paroître au-dessus des préjugés, saper les fondemens de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchans en quelque chose, & qui par conséquent n'ait quelque vertu ; les uns en ont plus, les autres moins. Mais si la mesure est indéterminée, est-ce à dire que la chose n'existe point ? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point, & que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une piece, où vous prouvez que malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, & même de la vertu, & qu'il y en aura toujours. Voilà, Monsieur, de quoi s'élever à la plus haute philosophie : il y en a davantage à combattre les préjugés philosophiques qui sont nuisibles, qu'à combattre les préjugés populaires qui sont uti-

les. Entrez hardiment cet ouvrage, & si vous le traitez, comme vous le pouvez faire, un prix ne fauroit vous manquer.

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs, & qui me portent leurs coups en secret, j'étois bien éloigné, Monsieur, de songer à rien qui eût le moindre rapport au Parlement de Paris. J'ai pour cet illustre Corps, les mêmes sentimens qu'avant ma disgrâce, & je rends toujours la même justice à ses membres, quoiqu'ils me l'aient si mal rendue. Je veux même penser qu'ils ont cru faire envers moi, leur devoir d'hommes publics; mais c'en étoit un pour eux de mieux l'apprendre. On trouveroit difficilement un fait, où le droit des gens fut violé d'autant de manières: mais quoique les suites de cette affaire, m'aient plongé dans un gouffre de malheurs d'où je ne sortirai de ma vie, je n'en fais nul mauvais gré à ces Messieurs. Je fais que leur but n'étoit point de me nuire, mais seulement d'aller à leurs fins. Je fais qu'ils n'ont pour moi ni amitié, ni haine; que mon être, & mon sort est la chose du

monde qui les intéresse le moins. Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y regarder. Je connois à-peu-près leur portée & leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

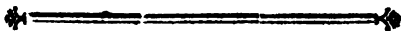
Lorsque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de souvenir, & me faire quelque part de vos travaux littéraires, je les recevrai toujours avec intérêt & reconnoissance. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.



# L E T T R E

A M. D \* \* \*

Motiers le 4 Novembre 1764.



**B**IEN des remerciemens, Monsieur, du Dictionnaire philosophique. Il est agréable à lire ; il y regne une bonne morale ; il seroit à souhaiter qu'elle fût dans le cœur de l'Auteur & de tous les hommes. Mais ce même Auteur est presque toujours de mauvaise foi dans les extraits de l'Écriture ; il raisonne souvent fort mal, & l'air de ridicule & de mépris qu'il jette sur des sentimens respectés des hommes, réjaillissant sur les hommes mêmes, me paroît un outrage fait à la société. Voilà mon sentiment & peut-être mon erreur, que je me crois permis de dire, mais que je n'entends faire adopter à qui que ce soit.

Je suis fort touché de ce que vous me marquez de la part de M. & Mde. de Buffon. Je suis bien aise de vous avoir dit ce que je pensois de cet homme illustre avant que son souvenir réchauffât mes sentimens pour lui, afin d'avoir tout l'honneur de la justice que j'aime à lui rendre,

fans que mon amour-propre s'en soit mêlé. Ses écrits m'instruiront & me plairont toute ma vie. Je lui (\*) crois des égaux parmi ses contemporains en qualité de penseur & de philosophe : mais en qualité d'écrivain je ne lui en connois point. C'est la plus belle plume de son siècle ; je ne doute point que ce ne soit là le jugement de la postérité. Un de mes regrets est de n'avoir pas été à portée de le voir davantage & de profiter de ses obligeantes invitations. Je sens combien ma tête & mes écrits auroient gagné dans son commerce. Je quittai Paris au moment de son mariage ; ainsi je n'ai point eu le bonheur de connoître Mde. de Buffon , mais je fais qu'il a trouvé dans sa personne & dans son mérite l'aimable & digne récompense du sien. Que Dieu les bénisse l'un & l'autre de vouloir bien s'intéresser à ce pauvre proscriit. Leurs bontés sont une des consolations de ma vie : qu'ils sachent , je vous en supplie , que je les honore & les aime de tout mon cœur.

---

(\*) Quand M. Rousseau écrivoit ceci , M. le Comte de Buffon n'avoit pas encore publié les *Epoques de la Nature*.



Je suis bien éloigné , Monsieur , de renoncer aux pèlerinages projetés. Si la ferveur de la Botanique vous dure encore , & que vous ne rebutiez pas un élève à barbe grise , je compte plus que jamais aller herboriser cet été sur vos pas. Mes pauvres Corfes ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'Utopie au milieu d'eux. Vous savez la marche des troupes Françoises ; il faut voir ce qu'il en résultera. En attendant , il faut gémir tout bas , & aller herboriser.

Vous me rendez fier en me marquant que Mlle. B\*\*\*, n'ose me venir voir à cause des bienséances de son sexe , & qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me faisoient en France l'affront de me traiter comme un bon homme sans conséquence , jusqu'à venir dîner avec moi tête-à-tête dans la plus insultante familiarité , jusqu'à m'embrasser dédaigneusement devant tout le monde comme le grand-pere de leur nourrice. Graces au Ciel, me voilà bien rétabli dans ma dignité , puisque les Demoiselles me font l'honneur de ne m'oser venir voir.

# LETTRE

A M. HIRZEL.

II Novembre 1764.

---

**J**E reçois, Monsieur, avec reconnoissance la seconde édition du Socrate rustique, & les bontés dont m'honore son digne Historien. Quelque étonnant que soit le Héros de votre livre, l'Auteur ne l'est pas moins à mes yeux. Il y a plus de paysans respectables que de savans qui les respectent & qui l'osent dire. Heureux le pays où des Klyioggs cultivent la terre, & où des Hirzels cultivent les Lettres! L'abondance y regne & les vertus y sont en honneur.

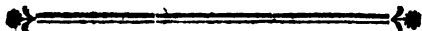
Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciemens & mes salutations.



# LETTRE

A M. DUCLOS.

Motiers le 2 Décembre 1764.



**J**E crois, mon cher ami, qu'au point où nous en sommes, la rareté des lettres est plus une marque de confiance que de négligence ; votre silence peut m'inquiéter sur votre santé, mais non sur votre amitié, & j'ai lieu d'attendre de vous la même sécurité sur la mienne. Je suis errant tout l'été, malade tout l'hiver, & en tout tems si surchargé de désœuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le recueil fait par Duchesne, est en effet incomplet, & qui pis est très-fautif ; mais il n'y manque rien que vous ne connoissiez, excepté ma réponse aux lettres écrites de la Campagne, qui n'est pas encore publique. J'espérois vous la faire remettre aussi-tôt qu'elle seroit à Paris ; mais on m'apprend que M. de Sartine en a défendu l'entrée, quoiqu'assurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage, qui

puisse déplaire à la France ni aux François, & que le Clergé Catholique y ait à son tour les rieurs aux dépens du nôtre. Malheur aux opprimés, sur-tout quand ils le sont injustement; car alors ils n'ont pas même le droit de se plaindre, & je ne serois pas étonné qu'on me fit pendre, uniquement pour avoir dit & prouvé que je ne méritois pas d'être décrété. Je pressens le contre-coup de cette défense en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implaçables ennemis, & sur-tout *ipse doli fabricator Epeus*.

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes écrits, dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui sont encore en manuscrits, & entr'autres le petit conte dont vous parlez, puisque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais outre que cette entreprise m'effraye, sur-tout dans l'état où je suis, je ne fais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas songer. La Hollande est trop loin de moi. Les Libraires de ce pays n'ont pas d'assez vastes débouchés pour cette entreprise; les profits en seroient peu de chose; & je vous avoue que je n'y songe, que  
pour

pour me procurer du pain durant le reste de mes malheureux jours, ne me sentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires de ma vie dont vous parlez, ils sont très-difficiles à faire sans compromettre personne; pour y songer il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse, & que je n'en aurai probablement jamais; si je vis toutefois, je n'y renonce pas; vous avez toute ma confiance, mais vous sentez qu'il y a des choses qui ne se disent pas de si loin.

Mes courses dans nos montagnes si riches en plantes, m'ont donné du goût pour la botanique; cette occupation convient fort à une machine ambulante à laquelle il est interdit de penser. Ne pouvant laisser ma tête vide, je la veux empailler; c'est de soin qu'il faut l'avoir pleine, pour être libre & vrai, sans crainte d'être décréé. J'ai l'avantage de ne connoître encore que dix plantes, en comptant l'hysope; j'aurai long-tems du plaisir à prendre, avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des *Considérations sur les mœurs*. Puisque vous avez des facilités pour tout

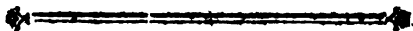
le Royaume , adressez le paquet à Pontarlier , à moi directement , ce qui suffit , ou à M. Junet , Directeur des postes ; il me le fera parvenir. Vous pouvez aussi le remettre à Duchesne , qui me le fera passer avec d'autres envois. Je vous demanderai même sans façon de faire relier l'exemplaire , ce que je ne puis faire ici sans le gâter ; je le prendrai secrètement dans ma poche en allant herboriser , & quand je ne verrai point d'Archers autour de moi , j'y jetterai les yeux à la dérobée. Mon cher ami , comment faites-vous pour penser être honnête homme , & ne vous pas faire pendre ? Cela me paroît difficile , en vérité. Je vous embrasse de tout mon cœur.



# LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL

8 Décembre 1764.



Sur la dernière lettre, Mylord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pu juger du plaisir que m'a causé celle dont vous m'avez honoré le 24 Octobre. Vous m'avez fait sentir un peu cruellement, à quel point je vous suis attaché, & trois mois de silence de votre part, m'ont plus affecté & navré que ne fit le décret du Conseil de Geneve. Tant de malheurs ont rendu mon cœur inquiet, & je crains toujours de perdre ce que je desiré si ardemment de conserver. Vous êtes mon seul protecteur, le seul homme à qui j'aye de véritables obligations, le seul ami sur lequel je compte, le dernier auquel je me sois attaché, & auquel il n'en succédera jamais d'autres. Jugez sur cela, si vos bontés me sont cheres, & si votre oubli m'est facile à supporter.

Je suis fâché que vous ne puissiez habiter votre maison que dans un an. Tant

qu'on en est encore aux châteaux en Espagne, toute habitation nous est bonne en attendant ; mais quand enfin l'expérience & la raison nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouissance que celle de soi-même, un logement commode & un corps sain deviennent les seuls biens de la vie, & dont le prix se fait sentir de jour en jour, à mesure qu'on est détaché du reste. Comme il n'a pas fallu si long-tems pour faire votre jardin, j'espère que dès-à-présent il vous amuse, & que vous en tirez déjà de quoi fournir ces *oilles* si savoureuses, que sans être fort gourmand, je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'instruire auprès de vous dans une culture plus utile, quoique plus ingrate ! Que mes bons & infortunés Corfès ne peuvent-ils, par mon entremise, profiter de vos longues & profondes observations sur les hommes & les gouvernemens ? Mais je suis loin de vous. N'importe : sans songer à l'impossibilité du succès, je m'occuperai de ces pauvres gens comme si mes rêveries leur pouvoient être utiles. Puisque je suis dévoué aux chimères, je veux du moins



m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourroient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corfes sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état desirable, qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la dissolubilité des mariages, très-utile dans le Brandebourg, le fût de long-tems en Corse, où la simplicité des mœurs & la pauvreté générale rendent encore les grandes passions inactives, & les mariages paisibles & heureux. Les femmes sont laborieuses & chastes; les hommes n'ont de plaisirs que dans leur maison: dans cet état, il n'est pas bon de leur faire envisager comme possible, une séparation qu'ils n'ont nulle occasion de desirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de *Fletcher* que vous m'annoncez. Je l'attendois pour vous écrire, mais voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-tems. Mylord, j'ai le cœur plein de vous sans cesse. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

# L E T T R E

A M. A B A U Z I T,

*En lui envoyant les Lettres de la Montagne.*

Motiers 9 Décembre 1764.



**D**AIGNEZ, vénérable Abauzit, écouter mes justes plaintes ; combien j'ai gémi que le Conseil & les Ministres de Geneve m'aient mis en droit de leur dire des vérités si dures ! Mais puisqu'enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon respect, ils auront désormais toute ma franchise. Pesez mes raisons & prononcez. Ces Dieux de chair ont pu me punir si j'étois coupable ; mais si Caton m'absout, ils n'ont pu que m'opprimer.



# L E T T R E

A M. D\*\*\*.

*Motiers le 13 Décembre 1764.*



**J**E vous parlerai maintenant, Monsieur ; de mon affaire (\*), puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens, leur société est augmentée d'un Libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires sans avoir besoin de souscription, & c'est d'ailleurs une voie à laquelle je ne consentirai jamais par de très-bonnes raisons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, & supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduisons-le à cinquante. Je crois que sans être déraisonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette somme, d'autant plus que cette entreprise demande

---

(\*) L'édition générale de ses ouvrages.

de ma part un travail assidu de trois ou quatre ans, qui sans doute achevera de m'épuiser, & me coûtera plus de peine à préparer & revoir mes feuilles, que je n'en eus à les composer.

Sur cette considération, & laissant à part celle du profit, pour ne songer qu'à mes besoins, je vois que ma dépense ordinaire depuis vingt ans, a été l'un dans l'autre de soixante louis par an. Cette dépense deviendra moindre, lors qu'absolument séquestré du public, je ne ferai plus accablé de ports de lettres & de visites qui, par la loi de l'hospitalité, me forcent d'avoir une table pour les survenans.

Je pars de ce petit calcul, pour fixer ce qui m'est nécessaire pour vivre en paix le reste de mes jours, sans manger le pain de personne; résolution formée depuis long-tems, & dont quoi qu'il arrive, je ne me départirai jamais.

Je compte pour ma part, sur un fonds de dix à douze mille livres, & j'aime mieux ne pas faire l'entreprise s'il faut me réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reste de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'esclavage.

Si ces Messieurs pèuvent me faire cette somme ; mon dessein est de la placer en rentes viagères , & puisque vous voulez bien vous charger de cet emploi , elle vous sera comptée , & tout est dit. Il convient seulement pour la sûreté de la chose , que tout soit payé , avant que l'on commence l'impression du dernier volume ; parce que je n'ai pas le tems d'attendre le débit de l'édition pour assurer mon état.

Mais comme une telle somme en argent comptant pourroit gêner les entrepreneurs , vu les grandes avances qui leur sont nécessaires , ils aimeront mieux me faire une rente viagère , ce qui , vu mon âge & l'état de ma santé , leur doit probablement tourner plus à compte. Ainsi , moyennant des sûretés dont vous soyez content , j'accepterai la rente viagère , sauf une somme en argent comptant lorsqu'on commencera l'édition , & pourvu que cette somme ne soit pas moindre que cinquante louis , je m'en contente en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà , Monsieur , les divers arrangements dont je leur laisserois le choix , si je traitois directement avec eux ; mais comme

il se peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des regles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agissez pour moi comme un bon tuteur pour son pupille, mais ne chargez pas ces Messieurs d'un traité qui leur soit onéreux. Cette entreprise n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent; de ma part elle a un autre objet, il suffit que je vive; & toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainsi n'abusons pas de la résolution où ils paroissent être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit; comme tout le risque demeure de leur côté, il doit être compensé par les avantages. Faites l'accord dans cet esprit, & soyez sûr que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine. Voilà, Monsieur, le seul compliment que je vous ferai jamais.

# L E T T R E

A M. DE MONTMOLLIN.

*En lui envoyant les Lettres écrites de la  
Montagne.*

Le 23 Décembre 1769.



**P**LAIGNEZ - MOI , Monsieur , d'aimer tant la paix , & d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuser à mes anciens Compatriotes de prendre leur défense comme ils avoient pris la mienne. C'est ce que je ne pouvois faire sans repousser les outrages dont , par la plus noire ingratitude , les Ministres de Geneve ont eu la bassesse de m'accabler dans mes malheurs , & qu'ils ont osé porter jusques dans la Chaire sacrée. Puisqu'ils aiment si fort la guerre , ils l'auront ; & après mille agressions de leur part , voici mon premier acte d'hostilité , dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives , qu'ils se laissent lâchement enlever ; car pour insulter à leur aise au malheureux , ils rampent volontiers sous la tyrannie. La querelle au reste est tout-à-fait personnelle

entr'eux & moi ; ou si j'y fais entrer la Religion Protestante pour quelque chose, c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser. Voyez mes raisons, Monsieur, & soyez persuadé que plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentimens, plus il en résultera d'honneur pour votre conduite envers moi, & pour la justice que vous m'avez rendue.

Recevez, Monsieur, je vous prie, mes salutations & mon respect.





# LETTRE

A M\*\*\*.

*Au sujet d'un Mémoire en faveur des Protestans , que l'on devoit adresser aux Evêques de France. 1765.*

---

LA lettre, Monsieur, & le mémoire de M\*\*\*. que vous m'avez envoyés confirment bien l'estime & le respect que j'avois pour leur auteur. Il y a dans ce mémoire des choses qui sont tout-à-fait bien ; cependant il me paroît que le plan & l'exécution demanderoient une refonte conforme aux excellentes observations contenues dans votre lettre. L'idée d'adresser un mémoire aux Evêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes, que de persuader indirectement la Cour & le Clergé Catholique, qui seront plus portés à donner au Corps Episcopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes. D'où il doit arriver que les Evêques auront honte d'élever des oppositions à la tolérance des Protestans, ou que s'ils font ces oppositions, ils attire-

ront contre eux la clameur publique, & peut-être les rebuffades de la Cour.

Sur cette idée, il paroît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très-bien, d'explications sur la doctrine qui sont assez connues & ont été données mille fois, que d'une exposition politique & adroite de l'utilité dont les Protestans sont à la France, à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M\*\*\*. sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'Eglise, & par conséquent sur l'inutilité de les opprimer; oppression qui ne pouvant les détruire, ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les Evêques, qui, pour la plupart, sont des plus grandes Maisons du Royaume, du côté des avantages de leur naissance & de leurs places, on peut leur montrer avec force, combien ils doivent être attachés au bien de l'Etat, à proportion du bien dont il les comble, & des privilèges qu'il leur accorde; combien il seroit horrible à eux, de préférer leur intérêt & leur ambition particulière, au bien général d'une société dont ils sont les principaux membres; on peut leur

prouver que leurs devoirs de citoyens, loin d'être opposés à ceux de leur ministère, en reçoivent de nouvelles forces; que l'humanité, la religion, la patrie leur prescrivent la même conduite, & la même obligation de protéger leurs malheureux frères opprimés, plutôt que de les poursuivre. Il y a mille choses vives & failantes à dire là-dessus, en leur faisant honte d'un côté, de leurs maximes barbares, sans pourtant les leur reprocher; & de l'autre, en excitant contre eux, l'indignation du ministère & des autres ordres du Royaume sans pourtant paroître y tâcher.

Je suis, Monsieur, si pressé, si accablé, si surchargé de lettres, que je ne puis vous jeter ici quelques idées, qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrois pouvoir entreprendre ce mémoire, mais cela m'est absolument impossible, & j'en ai bien du regret; car outre le plaisir de bien faire, j'y trouverois un des plus beaux sujets qui puissent honorer la plume d'un auteur. Cet ouvrage peut être un chef-d'œuvre de politique & d'éloquence pourvu qu'on y mette le tems: mais je

ne crois pas qu'il puisse être bien traité par un Théologien. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

*A M. D.*

Motiers le 24 Janvier 1765.

**J**E vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement (\*) que je vais prendre avec la compagnie en question, si l'affaire se conforme; ainsi, quand elle manqueroit, j'en serois très-peu puni. Cependant, comme j'y trouverois des avantages solides, & une commodité très-grande pour l'exécution d'une entreprise que j'ai à cœur; que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces Messieurs, je desire, si l'entreprise serompt, que ce ne soit pas par ma faute. Du reste, quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes,

---


(\*) Pour une édition générale de ses ouvrages.

---

je suis fort d'avis , puisqu'elles sont faites , qu'il n'en soit rien rabattu .

Je vous reconnois bien , Monsieur , dans l'arrangement que vous me proposez au défaut de celui-là ; mais quoique j'en sois pénétré de reconnoissance , je me reconnoitrois peu moi - même , si je pouvois l'accepter sur ce pied-là . Toutefois j'y vois une ouverture pour sortir , avec votre aide , d'un furieux embarras où je suis . Car , dans l'état précaire où sont ma santé & ma vie , je mourrois dans une perplexité bien cruelle , en songeant que je laisse mes papiers , mes effets & ma gouvernante à la merci d'un inconnu . Il y aura bien du malheur , si l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi , & la confiance que j'ai en vous , ne nous amènent pas à quelque arrangement qui contente votre cœur sans faire souffrir le mien . Quand vous serez une fois mon dépositaire universel , je serai tranquille ; & il me semble que le repos de mes jours m'en sera plus doux , quand je vous en serai redevable . Je voudrois seulement qu'au préalable nous pussions faire une connoissance encore plus intime . J'ai des projets de voyage pour cet été .

Ne pourrions-nous en faire quelqu'un ensemble ? Votre bâtiment vous occupera-t-il si fort , que vous ne puissiez le quitter quelques semaines , même quelques mois , si le cas y étoit ? Mon cher Monsieur , il faut commencer par beaucoup se connoître , pour savoir bien ce qu'on fait quand on se lie. Je m'attendis à penser qu'après une vie si malheureuse , peut-être trouverai-je encore des jours sereins près de vous , & que peut-être une chaîne de traverses m'a-t-elle conduit à l'homme que la providence appelle à me fermer les yeux ? Au reste , je vous parle de mes voyages , parce qu'à force d'habitude , les déplacemens sont devenus pour moi des besoins. Durant toute la belle saison , il m'est impossible de rester plus de deux ou trois jours en place , sans me contraindre & sans souffrir.



# LETTRE

A M. L E C. D E \*\*\*.

Motiers 26 Janvier 1765.



**J**E suis pénétré, Monsieur, des témoignages d'estime & de confiance dont vous m'honorez : mais comme vous dites fort bien, laissons les complimens, & s'il est possible allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous desirerez de moi, se puisse exécuter avec succès d'emblée dans une seule lettre, que Madame la Comtesse sentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me semble, puisquè vous m'assurez qu'elle est portée à bien penser de moi, que je fasse avec elle les avances d'une correspondance qui fera naître aisément les sujets dont il s'agit, & sur lesquels je pourrai lui présenter mes réflexions de moi-même à mesure qu'elle m'en fournira l'occasion. Car il arrivera de deux choses l'une, ou m'accordant quelque confiance elle épanchera quelquefois son honnête & vertueux cœur en m'écrivant, & alors la liberté que je prendrai de lui dire mon sentiment, au-

torifiée par elle-même ne pourra lui déplaire ; ou elle restera dans une réserve qui doit me servir de règle, & alors n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle, de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons ? La lettre ci-jointe est écrite dans cette vue & prépare les matieres dont nous aurons à traiter si ce texte lui agréé. Disposez de cette lettre, je vous supplie, pour la donner ou la supprimer selon qu'il vous paroîtra plus convenable.

En vérité, Monsieur, je suis enchanté de vous & de votre digne épouse. Qu'aimable & tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmans. Elle peut vous aimer trop pour votre repos, mais jamais trop pour votre mérite, ni vous, l'aimer jamais assez pour le sien. Je ne connois rien de plus intéressant que le tableau de votre union, & tracé par vous-même. Toutefois voyez que sans y songer vous n'avez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particulière de craindre votre éloignement. Monsieur, les cœurs sensibles sont faciles à blesser, tout les alarme, & ils sont d'un si grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend



à les contenter. Les soins amoureux de nouveaux époux bientôt se relâchent. Les témoignages d'un attachement durable, fondé sur l'estime & sur la vertu, sont moins frivoles & font plus d'effet. Laissez à votre femme le plaisir de sacrifier quelquefois ses goûts aux vôtres, mais qu'elle voye toujours que vous cherchez votre bonheur dans le sien, & que vous la distinguez des autres femmes par des sentimens à l'épreuve du tems. Quand une fois elle sera bien convaincue de la solidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui soyez enlevé par des folles. Pardon, Monsieur, vous demandez des avis pour Madame la Comtesse, & c'est à vous que j'ose en donner. Mais vous m'inspirez un intérêt si vif pour votre union, qu'en vous parlant de tout ce qui me semble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.



# LETTRE

A MDE. LA C. DE\*\*\*.

Motiers 26 Janvier 1765.

---

**J'**APPRENDS, Madame, que vous êtes une femme aussi vertueuse qu'aimable, que vous avez pour votre mari autant de tendresse qu'il en a pour vous, & que c'est à tous égards dire autant qu'il est possible. On ajoute que vous m'honorez de votre estime & que vous m'en préparez même un témoignage qui me donneroît l'honneur d'appartenir à votre sang par des devoirs (\*).

En voilà plus qu'il ne faut, Madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un si digne couple, & bien assez, j'espère, pour m'autoriser à vous marquer ma reconnoissance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi Monsieur le Comte de \*\*\*. J'ai pensé que l'heureux événement qui s'approche

---

(\*) Mde. la C. de B. avoit paru souhaiter que M. Rouffeu voulût être le parrain de l'enfant dont elle étoit sur le point d'accoucher.

pouvoit selon vos arrangemens , me mettre avec vous en correspondance , & pour un objet si respectable je sens du plaisir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zele avec confiance. Les devoirs de Monsieur le Comte de \*\*\* , l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de justice à vos sentimens nobles pour douter que si le charme de votre présence lui faisoit oublier ces devoirs , vous ne les lui rappellassiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé sur la vertu peut sans danger braver l'absence , il n'a rien de la mollesse du vice , il se renforce par les sacrifices qui lui coûtent , & dont il s'honore à ses propres yeux. Que vous êtes heureuse , Madame , d'avoir un mérite qui vous met au-dessus des craintes , & un époux qui fait si bien en sentir le prix ! Plus il aura de comparaisons à faire , plus il s'applaudira de son bonheur.

Dans ces intervalles , vous passerez un tems très-doux à vous occuper de lui , des chers gages de sa tendresse , à lui en parler dans vos lettres , à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans

ce nombre oserois-je, Madame, me compter auprès de vous pour quelque chose. J'en ai le droit par mes sentimens; essayez si j'entends les vôtres, si je sens vos inquiétudes, si quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines, mais c'est quelque chose que les partager, & voilà ce que je ferai de tout mon cœur. Recevez, Madame, je vous supplie, les assurances de mon respect.

---

## L E T T R E

A MADAME LA M. DE V.

*Motiers le 3 Février 1765.*

**A**U milieu des soins que vous donne, Madame, le zele pour votre famille, & au premier moment de votre convalescence, vous vous occupez de moi; vous pressentez les nouveaux dangers où vont me replonger les fureurs de mes ennemis, indignés que j'aye osé montrer leur injustice. Vous ne vous trompez pas, Madame; on ne peut rien imaginer de pareil

à la rage qu'ont excité les Lettres de la Montagne. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très-insultans ; je ne serois pas surpris qu'on me fit un mauvais parti sur leurs terres, lorsque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du Roi pour m'y laisser en sûreté ; le Conseil de \* \* \* \*, qui souffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à son tour, & d'achever de m'écraser s'il lui est possible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer, & que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérois du moins plus d'humanité du côté de la France, mais j'avois tort ; coupable du crime irrémissible d'être injustement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grace. Mon parti est pris, Madame ; je laisserai tout faire, tout dire, & je me tairai ; ce n'est pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je sens qu'il est impossible qu'on me laisse respirer en paix ici. Je suis trop près de \* \* \* & de \* \* \*. La passion de cette heureuse tranquillité m'agite & me travaille chaque jour davantage. Si je n'es-

pérois la trouver à la fin , je sens que ma constance acheveroit de m'abandonner. J'ai quelque envie d'essayer de l'Italie , dont le climat & l'inquisition me seront peut-être plus doux qu'en France & qu'ici. Je tâcherai cet été de me traîner de ce côté-là , pour y chercher un gîte paisible ; & si je le puis trouver , je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chere idole de mon cœur, où te trouverai-je ? Est-il possible que personne n'en veuille laisser jouir un homme qui ne troubla jamais celui de personne ! Je ne serois pas surpris d'être à la fin forcé de me réfugier chez les Turcs , & je ne doute point que je n'y fusse accueilli avec plus d'humanité & d'équité que chez les Chrétiens.

On vous dit donc , Madame , que M. de Voltaire m'a écrit sous le nom du Général Paoli , & que j'ai donné dans le piège. Ceux qui disent cela , ne font gueres plus d'honneur , ce me semble , à la probité de M. de Voltaire qu'à mon discernement. Depuis la réception de votre lettre , voici ce qui m'est arrivé. Un Chevalier de Malte , qui a beaucoup bavardé dans Geneve , &

qui dit venir d'Italie, est venu me voir, il y a quinze jours, de la part du Général Paoli, faisant beaucoup l'empresé des commissions dont il se disoit chargé près de moi, mais me disant au fond très-peu de chose, & m'étalant d'un air important, d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque piece qu'il me monroit, il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir, la même piece, & la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus, qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, & qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il est reparti d'hier.

Vous vous imaginez bien, Madame, qu'il n'est plus question pour moi de la Corse, tant à cause de l'état où je me trouve, que par mille raisons qu'il vous

est aisé d'imaginer. Ces Messieurs dont vous me parlez (\*), ont de la fanté, du pain, du repos; ils ont la tête libre, & le cœur épanoui par le bien-être; ils peuvent méditer & travailler à leur aise; selon toute apparence les troupes Françaises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes; & s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je desire passionnément voir une législation de leur façon: mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourroient lui donner en Corse: car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très-laides; & très-chastes, qui pis est.

Que mon voyage projeté n'aille pas, Madame, vous faire renoncer au vôtre. J'en ai plus besoin que jamais, & tout peut très-bien s'arranger, pourvu que vous veniez au commencement, ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de Mai, & revenir au mois de Septembre.

---

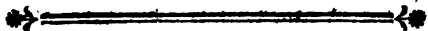
(\*) Messieurs Helvetius & Diderot, auxquels les Corfes disoit-on, s'étoient adressés pour avoir un plan de législation.



# L E T T R E

A M. D.

Motiers le 7 Février 1764.



**J**E ne doute point, Monsieur, qu'hier jour de Deux-Cent, on n'ait brûlé mon livre à Geneve; du moins toutes les mesures étoient prises pour cela. Vous aurez su qu'il fut brûlé le 22 à la Haye. Rey me marque que l'Inquisiteur a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, & que le Ministre Ch \* \* \*. de Geneve s'est donné de grands mouvemens. Au surplus on laisse Rey fort tranquille. Tout cela n'est-il pas plaisant? Cette affaire s'est tramée avec beaucoup de secret & de diligence; car le Comte de B \* \* \*, qui m'écrivit peu de jours auparavant, n'en savoit rien. Vous me direz; pourquoi ne l'a-t-il pas empêchée au moment de l'exécution? Monsieur, j'ai par-tout des amis puissans, illustres, & qui, j'en suis très-sûr, m'aiment de tout leur cœur; mais ce sont tous gens droits, bons, doux, pacifiques, qui dédaignent toute voie oblique. Au contraire,

mes ennemis sont ardens , adroits , intrigans , rusés , infatigables pour nuire , & qui manœuvrent toujours sous terre , comme les taupes. Vous sentez que la partie n'est pas égale. L'Inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit ; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner , ce monde est fait pour les méchans. Je suis très - sûr qu'à moins que je ne lui survive , je serai persécuté jusqu'à la mort.

Je ne digere point que M. de \* \* \* suppose que c'est moi qui m'attire sa haine. Eh ! qu'ai-je donc fait pour cela ? Si l'on parle trop de moi , ce n'est pas ma faute : je me passerois d'une célébrité acquise à ce prix. Marquez à M. de \* \* \* tout ce que votre amitié pour moi vous inspirera , & en attendant que je sois en état de lui écrire , parlez - lui , je vous supplie , de tous les sentimens dont vous me savez pénétré pour lui.

M. Vernes défavoue hautement , & avec horreur , le libelle où j'ai mis son nom. Il m'a écrit là-dessus une lettre honnête , à laquelle j'ai répondu sur le même ton , offrant de contribuer autant qu'il me seroit


possible, à répandre son désaveu. Malgré la certitude où je croyois être que l'ouvrage étoit de lui, certains faits récents me font soupçonner qu'il pourroit bien être de quelqu'un qui se cache sous son manteau.

Au reste, l'imprimé de Paris s'est très-promptement & très-singulièrement répandu à Geneve. Plusieurs particuliers en ont reçu par la poste des exemplaires sous enveloppe, avec ces seuls mots écrits d'une main de femme : *Lisez, bonnes gens!* Je donnerois tout au monde, pour savoir qui est cette aimable femme qui s'intéresse si vivement à un pauvre opprimé, & qui fait marquer son indignation en termes si brefs & si pleins d'énergie.

J'avois bien prévu, Monsieur, que votre calcul ne seroit pas admissible, & qu'auprès d'un homme que vous aimez, votre cœur seroit déraisonner votre tête en matière d'intérêt. Nous causerons de cela plus à notre aise, en herborisant cet été; car, loin de renoncer à nos caravanes, même en supposant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuise pas. Au reste, je vous dirai que je sens en moi, depuis quelques jours, une révolution qui m'é-

tonne. Ces derniers événemens qui devoient achever de m'accabler, m'ont, je ne fais comment, rendu tranquille, & même assez gai. Il me semble que je donnois trop d'importance à des jeux d'enfans. Il y a dans toutes ces brûleries quelque chose de si niais & de si bête, qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale est finie. Est-ce la peine de tant choisir la terre où je dois laisser mon corps? La partie la plus précieuse de moi-même est déjà morte: les hommes n'y peuvent plus rien, & je ne regarde plus tous ces tas de Magistrats si barbares, que comme autant de vers qui s'amusent à ronger mon cadavre.

La machine ambulante se montera donc cet été pour aller herboriser; & si l'amitié peut la réchauffer encore, vous ferez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bonjour, Monsieur.



# L E T T R E

ÀU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE:

Motiers le 11 Février 1765.

---

**V**OUS savez, Mylord, une partie de ce qui m'arrive. La brûlerie de la Haye, la défense de Berne, ce qui se prépare à Geneve; mais vous ne pouvez savoir tout. Des malheurs si constans, une animosité si universelle commencent à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaises nouvelles se multiplient depuis la réception de votre lettre, je suis plus tranquille & même assez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Graces à la protection du Roi, & à la vôtre, ma personne est en sûreté contre leurs atteintes; mais elle ne l'est pas contre leurs tracasseries, & ils me le font bien sentir. Quoi qu'il en soit, si ma tête s'affoiblit & s'altère, mon cœur me reste en bon état. Je l'éprouve en lisant votre dernière lettre & le billet que vous avez écrit pour la communauté de Couvet. Je crois que M.

Meuron s'acquittera avec plaisir de la commission que vous lui donnez ; je n'en dirois pas autant de l'adjoinct que vous lui associez pour cet effet , malgré l'empresement qu'il affecte. Un des tourmens de ma vie est d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez & à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous est attaché me seroit cher s'il vouloit seulement ne pas repousser mon zele. Mais vos bontés pour moi font ici bien des jaloux , & dans l'occasion ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puisse-t-elle augmenter sans cesse au même prix. Ma bonne sœur Emetulla , conservez-moi soigneusement notre pere. Si je le perdois je serois le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aye fait la moindre démarche pour obtenir la permission d'imprimer ici le recueil de mes écrits , ou pour empêcher que cette permission ne fût révoquée ? Non , Mylord , j'étois si parfaitement là-dessus dans vos sentimens sans les connoître , que dès le commencement je parlai sur ce ton aux associés qui se présentèrent , & à M\*\*\*.

qui a bien voulu se charger de traiter avec eux. La proposition est venue d'eux, & je ne me suis point pressé d'y consentir. Du reste, je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien, & quoiqu'il arrive on ne pourra pas se vanter de m'avoir fait un refus, qui après tout me nuira moins qu'à eux-mêmes, puisqu'il ne fera qu'ôter au pays cinq ou six cents mille francs que j'y aurois fait entrer de cette manière, & qu'on ne rebutera peut-être pas si dédaigneusement ailleurs. Mais s'il arrivoit contre toute attente, que la permission fût accordée ou ratifiée, j'avoue que j'en serois touché comme si personne n'y gaignoit que moi seul, & que je m'attacherois au pays pour le reste de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas, & que le voisinage de Geneve me devient de jour en jour plus insupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix; il ne me reste à choisir que deux asyles, l'Angleterre ou l'Italie. Mais l'Angleterre est trop éloignée; il y fait trop cher vivre, & mon corps ni ma bourse n'en supporteroient pas le trajet. Reste

l'Italie & sur-tout Venise, dont le climat & l'inquisition sont plus doux qu'en Suisse. Mais St. Marc quoiqu'apôtre ne pardonne gueres & j'ai bien dit du mal de ses enfans. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les risques, car j'aime encore mieux la prison & la paix que la liberté & la guerre. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre; je vous en dirai davantage quand mes sens seront plus raffis. Un peu de vos conseils me seroit bien nécessaire: car je suis si malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raisonné *deteriora sequor.*

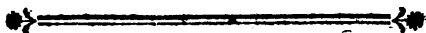




# L E T T R E

A M R S. D E L U C,

24. Février 1765.



J'APPRENDS, Messieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues jusqu'à celle du 15 Février inclusivement. Je regarde votre situation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pousser les choses à l'extrême, & ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple cesse d'être libre quand les loix ont perdu leur force : mais la vertu ne perd jamais la sienne, & l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà désormais, Messieurs, votre ressource ; elle est assez grande, assez belle, pour vous consoler de tout ce que vous perdez comme Citoyens.

Pour moi je prends le seul parti qui me reste, & je le prends irrévocablement. Puisqu'avec des intentions aussi pures, puisqu'avec tant d'amour pour la justice & pour la vérité, je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire, & je me retire au-dedans de moi. Je ne veux

plus entendre parler de Geneve ni de ce qui s'y passe. Ici finit notre correspondance. Je vous aimerai toute ma vie, mais je ne vous écrirai plus. Embrassez pour moi votre pere. Je vous embrasse, Messieurs, de tout mon cœur.

**L E T T R E**  
**A M. MEURON,**  
**PROCURÉUR-GÉNÉRAL.**

25 Février 1765.

**J'**APPRENDS, Monsieur, avec quelle bonté de cœur, & avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défense d'un pauvre opprimé. Pour suivi par la Classe, & défendu par vous, je puis bien dire comme Pompée: *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.*

Toutefois je suis malheureux, mais non pas vaincu; mes persécuteurs, au contraire, ont tout fait pour ma gloire, puisque c'est par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des Rois, pour pere le plus vertueux des hommes, & pour patron l'un des plus éclairés Magistrats.

# L E T T R E

A M. D E P.

25 Février 1769.



**V**OTRE lettre, Monsieur, m'a pénétré jusqu'aux larmes. Que la bienveillance est une douce chose ! & que ne donnerois-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens ! Puissent mes nouveaux patriotes m'accorder la leur à votre exemple ! puisse le lieu de mon refuge être aussi celui de mes attachemens ! Mon cœur est bon, il est ouvert à tout ce qui lui ressemble, il n'a besoin, j'en suis très-sûr, que d'être connu pour être aimé. Il reste après la santé trois biens qui rendent sa perte plus supportable, la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, Monsieur, si je le trouve, me deviendra plus doux encore, lorsque j'en pourrai jouir près de vous.



# L E T T R E

A M. D E. C. P. A. A.

*Février 1765.*

---

**J'**ATTENDOIS des réparations, Monsieur, & vous en exigez; nous sommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru, dans les lieux où vous êtes, aux iniquités qui sont l'ouvrage de vos confreres, mais il falloit, Monsieur, vous élever contre une manœuvre si opposée à l'esprit du christianisme, & si déshonorante pour votre état. La lâcheté n'est pas moins répréhensible que la violence dans les Ministres du Seigneur. Dans tous les pays du monde il est permis à l'innocent de défendre son innocence. Dans le vôtre on l'en punit, on fait plus, on ose employer la religion à cet usage. Si vous avez protesté contre cette profanation, vous êtes excepté dans mon livre, & je ne vous dois point de réparation; si vous n'avez pas protesté, vous êtes coupable de connivence, & je vous en dois encore moins.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes salutations & mon respect.

# LETTRÉ

A M. CLAIRAUT.

Motiers. Travers le 3 Mars 1765.

---

LE souvenir, Monsieur, de vos anciennes bontés pour moi vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agiroit de vouloir bien être, pour la seconde fois, Censeur d'un de mes ouvrages. C'est une très-mauvaise rapsodie que j'ai compilée il y a plusieurs années, sous le nom de *Dictionnaire de Musique*, & que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne, je suis hors d'état de revoir ce Recueil. Je fais qu'il est plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes vous portoit à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous serois sensiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger chemin faisant. Les indiquer sans les corriger ne seroit rien faire, car je suis absolument hors d'état d'y donner la

moindre attention, & si vous daignez en user comme de votre bien, pour changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une charité très-utile & dont je ferai très-reconnoissant. Recevez, Monsieur, mes très-humbles excuses & mes salutations.

J. J. R.

---

## L E T T R E

A M. M\*\*\*.

9 Mars 1765.

**V**OUS ignorez, je le vois, ce qui se passe ici par rapport à moi. Par des manœuvres souterraines que j'ignore, les Ministres, Montmollin à leur tête, se sont tout-à-coup déchainés contre moi, mais avec une telle violence que, malgré Mylord Maréchal & le Roi même, je suis chassé d'ici sans savoir plus où trouver d'asyle sur la terre; il ne m'en reste que dans son sein. Cher M\*\*\*, voyez mon fort. Les plus grands scélérats trouvent un

refuge ; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurois encore l'Angleterre ; mais quel trajet , quelle fatigue , quelle dépense ! Encore si j'étois seul ! . . . Que la nature est lente à me tirer d'affaire ! Je ne fais ce que je deviendrai ; mais en quelque lieu que j'aïlle terminer ma misere , souvenez-vous de votre ami.

Il n'est plus question de mon édition générale. Selon toute apparence je ne trouverai plus à la faire , & quand je le pourrois , je ne fais si je pourrois vaincre l'horrible aversion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir ; & tout ce que je desire au monde , est un coin de terre où je puisse mourir en paix , sans toucher ni papier ni plume.

Je sens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignois de vous , & vous vous occupiez de ma défense. On ne remercie pas de ces choses-là ; on les sent. On ne fait point d'excuse , on se corrige.

Voici la lettre de M. Garcin , il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs ; du reste , ne m'inf-

truiſez plus de ce qu'on penſe , ou de ce qu'on dit. Succès , revers , diſcours publics , tout m'eſt devenu de la plus grande indifférence. Je n'aspire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher eſt enfin vaincue. Je ſuis à-peu-près déterminé à changer de nom, & à diſparoître de deſſus la terre. Je fais déjà quel nom je prendrai. Je pourrai le prendre ſans ſcrupule. Je ne mentirai ſurement pas. Je vous embraffe.

En finiſſant cette lettre , qui eſt écrite depuis hier , j'étois dans le plus grand abattement où j'aye été de ma vie. M. de Montmollin entra , & dans cette entrevue , je retrouvai toute la vigueur que je croyois m'avoir tout - à - fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en ſuis tiré par la relation que j'en envoie à l'homme du Roi , & dont je joins ici copie , que vous pouvez montrer. L'aſſemblée eſt indiquée pour la ſemaine prochaine. Peut-être ma contenance en impoſera-t-elle. Ce qu'il y a de ſûr , c'eſt que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on ſache quel parti ils auront pris , ne montrez cette lettre à perſonne. Bon voyage.



# L E T T R E

A M. M E U R O N,

*Conseiller d'Etat & Procureur - Général  
à Neufchâtel.*

Motiers le 9 Mars 1765.



**H**I E R, Monsieur, M. de Montmollin m'honora d'une visite, dans laquelle nous eûmes une conférence assez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me proposa, pour prévenir le scandale, un tempérament que je refusai net. Je lui dis que je ne voulois point d'un état intermédiaire; que je voulois être dedans ou dehors, en paix ou en guerre, brebis ou loup. Il me fit sur toute cette affaire plusieurs objections que je mis en poudre; car comme il n'y a ni raison ni justice à tout ce qu'on fait contre moi, si-tôt qu'on entre en discussion, je suis fort. Pour lui montrer que ma fermeté n'étoit point obstination, encore moins insolence, j'offris, si la Classe vouloit rester en repos, de m'engager avec

lui de ne plus écrire de ma vie sur aucun point de religion ; il répondit qu'on se plaignoit que j'avois déjà pris cet engagement, & que j'y avois manqué : je répliquai , qu'on avoit tort ; que je pouvois bien l'avoir résolu pour moi , mais que je ne l'avois promis à personne. Il protesta qu'il n'étoit pas le maître , qu'il craignoit que la Classe n'eût déjà pris sa résolution. Je répondis que j'en étois fâché , mais que j'avois aussi pris la mienne. En sortant, il me dit qu'il feroit ce qu'il pourroit ; je lui dis qu'il feroit ce qu'il voudroit ; & nous nous quittâmes. Ainsi , Monsieur , jeudi prochain , ou vendredi au plus tard , je jetterai l'épée ou le fourreau dans la rivière.

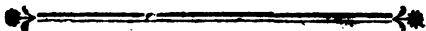
Comme vous êtes mon bon défenseur & patron , j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez, je vous supplie , mes salutations & mon respect.



# LETTRE

A M. LE PROFESSEUR

DE MONTMOLLIN.



**P**AR déférence pour M. le Professeur de Montmollin mon Pasteur, & par respect pour la vénérable Classe, j'offre, si on l'agrée, de m'engager, par un écrit signé de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur aucune matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier sur tout autre sujet; & de plus, je continuerai à témoigner, par mes sentimens & par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Eglise.

Je prie M. le Professeur de communiquer cette déclaration à la vénérable Classe.

Fait à Motiers le 10 Mars 1765.



# LETTRE

A M. D.

Motiers le 14 Mars 1765.

---

**V**OICI, Monsieur, votre lettre; en la lisant, j'étois dans votre cœur; elle est désolante. Je vous désolerai peut-être moi-même, en vous avouant que celle qui l'écrit, me paroît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit, & point d'ame. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle; comme les Princes avoient jadis des foux; c'est-à-dire, d'heureux étourdis qui osoient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre, dans un tête-à-tête. Cher D., croyez-moi, continuez d'être bon & d'aimer les hommes; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier acte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conseils; je les attendois de vous; vous n'avez pas trompé mon attente. Le desir de me venger de votre Prêtraille étoit né dans le premier mouvement; c'étoit un effet de la colere; mais je n'agis jamais dans le premier mouvement, & ma colere est courte; nous  
sommes

---

sommes de même avis; ils sont en fureté, & je ne leur ferai sûrement pas l'honneur d'écrire contr'eux.

Non-seulement je n'ai pas dessein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Motiers, à moins qu'on n'use de violence pour m'en chasser, ou qu'on ne me montre un ordre du Roi, sous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire, la contenance que je dois à mon protecteur & à moi. Mais de maniere ou d'autre, il faudra que cette affaire finisse; si l'on me fait traîner dehors par des Archers, il faut bien que je m'en aille. Si l'on finit par me laisser en repos, je veux alors m'en aller; c'est un point résolu. Que voulez-vous que je fasse dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur? Pourrai-je jamais jeter sur ces gens-là, un autre œil que celui du mépris & de l'indignation? Je m'avilerois aux yeux de toute la terre, si je restois au milieu d'eux.

Je suis bien aisé que vous ayez d'abord senti & dit la vérité sur le prétendu livre *des Princes*. Mais savez-vous qu'on a écrit de Berne à l'imprimeur d'Yverdun, de me

*Pieces diverses. Tome II. M*

démander ce livre & de l'imprimer ; que ce seroit une bonne affaire ! J'ai d'abord senti les soins officieux de l'ami \*\*\*. J'ai tout de suite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe , le faisant prier de l'imprimer & de la répandre. Comme il est livré à gens qui ne m'aiment pas , j'ai prié M. Roguin en cas d'obstacle , de vous en donner avis par la poste ; & alors je vous serois bien obligé , si vous vouliez la donner tout de suite à Fauche , & la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verse le plus promptement qu'il sera possible à Berne , à Geneve & dans le pays de Vaud ; mais avant qu'elle paroisse ayez la bonté de la relire sur l'imprimé ; de peur qu'il ne s'y glisse quelque faute. Vous sentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit scrupule d'auteur , mais de ma sûreté , & de ma liberté , peut-être pour le reste de ma vie. En attendant l'impression, vous pouvez donner & envoyer des copies.

Je ne ferai peut-être en état de vous écrire de long-tems. De grace mettez-vous à ma place , & ne soyez pas trop exigeant. Vous devriez sentir qu'on ne me laisse pas du tems de reste. Mais vous

avez pour me donner de vos nouvelles, & même des miennes ; car vous savez que qui se passe par rapport à moi. Pour moi, je l'ignore parfaitement.  
Je vous embrasse.

---

## L E T T R E

A M. LE P. DE FELICE.

*Motiers le 14 Mars 1765.*

E n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé *des Princes* ; je ne l'ai point vu ; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, & je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir & publier cette déclaration en faveur de la vérité, & d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très-humbles salutations,

M 2

# L E T T R E

A M. M E U R O N,

*Procureur - Général - à Neufchâtel.*

Motiers le 23 Mars 1765.

---

**J**E ne fais, Monsieur, si je ne  
pas bénir mes miseres, tant elles  
accompagnées de consolations. Votre  
m'en a donné de bien douces, & j'e  
trouvé de plus douces encore dans  
paquet qu'elle contenoit. J'avois exp  
à Mylord Maréchal les raisons qui  
faisoient desirer de quitter ce pays, p  
chercher la tranquillité & pour l'y  
fer. Il approuve ces raisons, & il  
comme moi, d'avis que j'en Yorte: ai  
Monsieur, c'est un parti pris, avec  
gret, je vous le jure; mais irrévoc  
ment. Assurément tous ceux qui ont  
bontés pour moi ne peuvent désappro  
que, dans le triste état où je suis,  
chercher une terre de paix pour  
poser mes os. Avec plus de vigueur  
de santé je consentirois à faire  
mes persécuteurs pour le bien pu



mais accablé d'infirmités, & de malheurs sans exemple, je suis peu propre à jouer un rôle, & il y auroit de la cruauté à me l'imposer. Las de combats & de querelles, je n'en peux plus supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise humeur des habitans, que par le trop grand voisinage de Geneve, inconvenient qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, Monsieur, étant celui auquel on vouloit me réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état de me transporter, & il me faut quelque tems pour mettre ordre à mes affaires, durant lequel je puis raisonnablement espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un Payen, un Athée; & qu'on voudra bien me laisser jouir, pour quelques semaines, de l'hospitalité qu'on ne refuse à aucun étranger. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille désormais me regarder comme tel; au contraire, l'honneur d'être inscrit

parmi les citoyens du pays, me sera toujours précieux par lui-même, encore plus par la main dont il me vient, & je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zèle & la fidélité que je dois au Roi, comme notre Prince & comme mon protecteur. J'ajoute que j'y laisse un bien très-regrettable, mais dont je n'entends point du tout me dessaisir. Ce sont les amis que j'y ai trouvés dans mes disgraces, & que j'espère y conserver malgré mon éloignement.

Quant à Messieurs les Ministres, s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur Consistoire, je me traînerai de mon mieux pour y comparoître, en quelque état que je sois, puisqu'ils le veulent ainsi, & je crois qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils auroient pu se passer de tant d'appareil. Du reste, ils sont fort les maîtres de m'excommunier, si cela les amuse: être excommunié de la façon de M. de Voltaire, m'amusera fort aussi.

Permettez, Monsieur, que cette lettre soit commune aux deux Messieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec un

intérêt si généreux. Vous sentez que dans les embarras où je me trouve, je n'ai pas plus le tems que les termes pour exprimer combien je suis touché de vos soins & des leurs. Mille salutations & respects.

## LETTRE

### AU CONSISTOIRE DE MOTIERS.

*Motiers le 29 Mars 1765.*

MESSIEURS,

**S**UR votre citation, j'avois hier résolu, malgré mon état, de comparoître aujourd'hui par - devant vous ; mais sentant qu'il me seroit impossible, malgré toute ma bonne volonté, de soutenir une longue séance, &, sur la matiere de foi qui fait l'unique objet de la citation, réfléchissant que je pouvois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, Messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zele de la foi, &

que vous n'agréassiez dans cette lettre la même réponse que j'aurois pu faire de bouche aux questions de M. de Montmolin quelles qu'elles soient.

Il me paroît donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable Classe juge à propos d'user contre moi, ne soit fondée sur une loi positive, qu'on m'assure ne pas exister dans cet Etat, rien n'est plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, & sur-tout plus contraire à l'esprit de la Religion qu'une pareille procédure en pure matiere de foi.

Car, Messieurs, je vous supplie de considérer que, vivant depuis long-tems dans le sein de l'Eglise, & n'étant ni Pasteur, ni Professeur, ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique, je ne dois être soumis, moi particulier, moi simple fidelle, à aucune interrogation, ni inquisition sur la foi : de telles inquisitions, inouïes dans ce pays, sapant tous les fondemens de la Réformation, & blessant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du Prince & les droits des sujets, soit comme membres de l'Eglise, soit comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours

compte de mes actions & de ma conduite aux loix & aux hommes ; mais puisqu'on n'admet point parmi nous d'Eglise infallible qui ait droit de prescrire à ses membres ce qu'ils doivent croire , donc , une fois reçu dans l'Eglise , je ne dois plus qu'à Dieu seul compte de ma foi.

J'ajoute à cela que lorsqu'après la publication de l'Emile , je fus admis à la communion dans cette paroisse , il y a près de trois ans , par M. de Montmollin , je lui fis par écrit une déclaration dont il fut si pleinement satisfait , que non - seulement il n'exigea nulle autre explication sur le dogme , mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à sa promesse , & sur-tout à ma déclaration : & quelle conséquence , quelle absurdité , quel scandale ne seroit-ce point de s'en être contenté , après la publication d'un livre où le christianisme sembloit si violemment attaqué , & de ne s'en pas contenter maintenant , après la publication d'un autre livre , où l'Auteur peut errer , sans doute , puisqu'il est homme , mais où du moins il erre en chrétien , puisqu'il ne cesse de s'appuyer pas à pas sur l'autorité

---

de l'Evangile ? C'étoit alors qu'on pouvoit m'ôter la communion ; mais c'est à présent qu'on devoit me la rendre. Si vous faites le contraire, Messieurs, pensez à vos consciences ; pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne est en paix.

Je vous dois, Messieurs, & je veux vous rendre toutes sortes de déférences, & je souhaite de tout mon cœur qu'on n'oublie pas assez la protection dont le Roi m'honore, pour me forcer d'implorer celle du Gouvernement.

Recevez, Messieurs, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Je joins ici la copie de la déclaration sur laquelle je fus admis à la communion en 1762, & que je confirme aujourd'hui (\*).

---

(\* ) Voyez ci-avant la lettre du 24 Août 1762 adressée M. de Montmollin.



# LETTRE

A M. D\*\*\*.

*Ce 6 Avril 1769.*

---

**J**E souffre beaucoup depuis quelques jours , & les tracas que je croyois finis , & que je vois se multiplier , ne contribuent pas à me tranquilliser le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire , de nouveaux engagements à prendre , & qu'il faut jeter à la tête de tout le monde , jusqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà , toute chose cessante , un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet , parce que j'ai le malheur d'être dans la disgrâce du Ministre de Motiers ; il faut vite aller chercher un autre Ministre & un autre Consistoire , car sans Ministre & sans Consistoire , il ne m'est plus permis de respirer ; & il faut errer de paroisse en paroisse , jusqu'à ce que je trouve un Ministre assez bénin pour daigner me tolérer dans la sienne. Cependant , M. de P\*\*\*. appelle cela le pays le plus libre de la terre. A la bonne heure , mais cette liberté - là

n'est pas de mon goût. M. de P\*\*\*. fait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les Ministres; il me l'a conseillé lui-même; il fait que naturellement je suis désormais dans ce cas avec celui-ci; il fait que le Conseil d'Etat m'a exempté de la juridiction de son Consistoire; par quelle étrange maxime veut-il que je m'aille refourer tout exprès sous la juridiction d'un autre Consistoire dont le Conseil d'Etat ne m'a point exempté, & sous celle d'un autre Ministre qui me tracassera plus poliment sans doute, mais qui me tracassera toujours; voudra poliment savoir comme je pense, & que poliment j'enverrai promener? Si j'avois une habitation à choisir dans ce pays, ce seroit celle-ci, précisément par la raison qu'on veut que j'en sorte. J'en sortirai donc puisqu'il le faut; mais ce ne sera sûrement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le silence pendant mon séjour en Suisse, j'y consens. Je desirerois seulement que vous me fissiez l'amitié de m'envoyer le modèle de cette lettre que je transcrirai exactement, & de me marquer à qui je dois l'adresser. Garro-



tez-moi si bien que je ne puisse plus remuer ni pied ni patte ; voilà mon cœur & mes mains dans les liens de l'amitié. Je suis très-déterminé à vivre en repos si je puis, & à ne plus rien écrire quoi qu'il arrive, si ce n'est ce que vous savez, & pour la Corse, s'il le faut absolument, & que je vive assez pour cela. Ce qui me fâche, encore un coup, c'est d'aller offrant cette promesse de porte en porte, jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un qui la daigne agréer. Je ne sache rien au monde de plus humiliant. C'est donner à mon silence une importance que personne n'y voit que moi seul.

Pardonnez, Monsieur, l'humeur qui me ronge ; j'ai onze lettres sur ma table, la plupart très-désagréables, & qui veulent toutes la plus prompte réponse. Mon sang est calciné, la fièvre me consume, je ne pisse plus du tout, & jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promesse authentique qu'il faut que je fasse d'une chose que je suis bien déterminé à tenir, que je la promette ou non. Mais tout en grognant fort maussadement, j'ai le cœur plein des sentimens les plus tendres pour ceux qui

s'intéressent si généreusement à mon repos, & qui me donnent les meilleurs conseils pour l'assurer. Je fais qu'ils ne me conseillent que pour mon bien ; qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, sans songer à ce qui m'est bon. S'ils me demandoient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûteroit plus rien. Mais comme il est permis de faire en rechangeant son propre avantage, je veux leur obéir, les aimer & les gronder. Je vous embrasse.

*P. S.* Tout bien pensé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron, je ferai ce qu'on desire. Ma paresse commence toujours par se dépiter, mais à la fin mon cœur cède.

Si je restois, j'en reviendrois, en attendant que votre maison fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neufchâtel, & de m'abonner à quelque société où j'eusse à la fois la liberté & le commerce des hommes. Je n'ai pas besoin de société pour me garantir de

l'ennui, au contraire. Mais j'en ai besoin pour me détourner de rêver & d'écrire. Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi.

---

## L E T T R E

A MYLORD MARÉCHAL.

*Le 6 Avril 1765.*

**L** me paroît, Mylord, que graces aux soins des honnêtes gens qui vous sont attachés, les projets des prédicans contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds sermons. Je n'entrerais point dans le détail de ce qui s'est passé, sachant qu'on vous en a rendu un fidelle compte. Mais il y auroit de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a mise à toute cette affaire, & de l'activité pleine à la fois de prudence & de vigueur avec laquelle M. Meuron l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir & parler au nom du Roi & au vôtre, il

s'est prévalu de cet avantage avec tant de dextérité que, sans indisposer personne, il a ramené tout le Conseil d'Etat à son avis, ce qui n'étoit pas peu de chose, vû l'extrême fermentation qu'on avoit trouvé le moyen d'exciter dans les esprits. La maniere dont il s'est tiré de cette affaire, prouve qu'il est très en état d'en manier de plus grandes.

Lorsque je reçus votre lettre du 10 Mars avec les petits billets numerotés qui l'accompagnoient, je me sentis le cœur si pénétré de ces tendres soins de votre part, que je m'épanchai là-dessus avec M. le Prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les disgraces, & qui m'honore de sa correspondance & de son amitié. Voici là-dessus sa réponse ; je vous la transmets mot à mot. »  
» Je n'ai pas douté un moment que le  
» Roi de Prusse ne vous soutînt : mais  
» vous me faites chérir Mylord Maré-  
» chal ; veuillez lui témoigner toute la  
» vivacité des sentimens que cet homme  
» respectable m'inspire. Jamais personne  
» avant lui ne s'est avisé de faire un  
» journal si honorable pour l'humanité. »

Quoiqu'il me paroisse à-peu-près décidé que je puis jouir en ce pays, de toute la sûreté possible, sous la protection du Roi, sous la vôtre, & graces à vos précautions, comme sujet de l'Etat (\*), cependant il me paroît toujours impossible qu'on m'y laisse tranquille. Geneve n'en est pas plus loin qu'auparavant, & les brouillons de Ministres me haïssent encore plus à cause du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter sur rien de solide dans un pays où les têtes s'échauffent tout-d'un-coup sans savoir pourquoi. Je persiste donc à vouloir suivre votre conseil & m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger, rien ne presse; & je prendrai tout le tems de délibérer & de bien peser mon choix, pour ne pas faire une sottise, & m'aller mettre dans de nouveaux lacs. Toutes mes raisons contre l'Angleterre subsistent, & il suffit qu'il y ait des Ministres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. Mon état & mon goût m'attirent également vers l'Italie; & si la lettre

---

(\*) Lord Maréchal lui avoit obtenu des Lettres de naturalisation.

dont vous m'avez envoyé copie, obtient une réponse favorable, je penche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Mylord, est un chef-d'œuvre; pas un mot de trop, si ce n'est des louanges; pas une idée omise pour aller au but. Je compte si bien sur son effet, que sans autre sûreté qu'une pareille lettre, j'irois volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant comme je puis attendre, & que la saison n'est pas bonne encore pour passer les monts, je ne prendrai nul parti définitif, sans en bien consulter avec vous.

Il est certain, Mylord, que je n'ai pour le moment nul besoin d'argent. Cependant je vous l'ai dit, & je vous le répète; loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie; marchander sur les autres, seroit de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis disposer au besoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le Roi de ses graces. C'a toujours été mon dessein, si jamais je quittois les

États. Je vois, Mylord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui est convenable & honnête, nous nous entendons sans nous être communiqués.

---

# LETTRE

## A M. D'IVERNOIS.

Motiers le 8 Avril 1765.

**B**IEN arrivé, mon cher Monsieur, ma joie est grande, mais elle n'est pas complete, puisque vous n'avez pas passé par ici. Il est vrai que vous y auriez trouvé une fermentation désagréable à votre amitié pour moi. J'espère quand vous viendrez, que vous trouverez tout pacifié. La chance commence à tourner extrêmement. Le Roi s'est si hautement déclaré, Mylord Maréchal a si vivement écrit, les gens en crédit ont pris mon parti si chaudement, que le Conseil d'Etat s'est unanimement déclaré pour moi, & m'a, par un arrêt, exempté de la juridiction du Consistoire,

& assuré la protection du Gouvernement. Les Ministres sont généralement hués ; l'homme à qui vous avez écrit est confterné & furieux ; il ne lui reste plus d'autre ressource que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait jusqu'ici avec assez de succès. Un des plus plaisans bruits qu'il fait courir, est que j'ai dit dans mon dernier livre que les femmes n'avoient point d'ame ; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers que, pour être honoré du sort d'Orphée, je n'ai qu'à sortir de chez moi. C'est tout le contraire à Neuchâtel, où toutes les Dames sont déclarées en ma faveur. Le sexe dévot y traîne les Ministres dans les boues. Une des plus aimables disoit il y a quelques jours, en pleine assemblée, qu'il n'y avoit qu'une seule chose qui la scandalisât dans tous mes écrits ; c'étoit l'éloge de M. de Montmolin. Les suites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. Andrié m'est arrivé de Berlin de la part de Mylord Maréchal. Il me survient de toutes parts des multitudes de visites. Je songe à déménager de cette maudite paroisse pour aller m'établir près de Neuchâtel où tout le monde a la bonté



de me desirer. Par dessus tous ces tracas, mon triste état ne me laisse point de relâche, & voici le septieme mois que je ne suis sorti qu'une seule fois, dont je me suis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela si je suis en état de recevoir M. de Servant quelque desir que j'en eusse. Dans tout le cours de ma vie, il n'auroit pas pu choisir plus mal son tems pour me venir voir. Dissuadez - l'en, je vous supplie, ou qu'il ne s'en prenne pas à moi, s'il perd ses pas.

Je ne crois pas d'avoir écrit à personne que peut-être je serois dans le cas d'aller à Berlin. Il m'a tant passé de choses par la tête que celle - là pourroit y avoir passé aussi, mais je suis presque assuré de n'en avoir rien dit à qui que ce soit. La mémoire que je perds absolument, m'empêche de rien affirmer. Des motifs très-doux, très-pressans, très-honorables m'y attireroient sans doute. Mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la bénignité du soleil, puisque je n'en dois point attendre des hommes ! J'espere que celle de l'amitié me suivra par-tout. Je connois la vôtre, & je m'en prévaudrois au besoin ;

mais ce n'est pas l'argent qui me manque ; & si j'en avois besoin, cinquante louis sont à Neufchâtel à mes ordres, graces à la prévoyance de Mylord Maréchal.


---

# L E T T R E

A M A D E M O I S E L L E G . . .

Motiers 9 Avril 1765.

**A**U moins, Mademoifelle, n'allez pas m'accuser auffi de croire que les femmes n'ont point d'ame ; car, au contraire, je fuis très - perfuadé que toutes celles qui vous refsemblent, en ont au moins deux à leur difpofition. Quel dommage que la vôtre vous fuffife ! J'en connois une qui fe plairoit fort à loger en même lieu. Mille respects à la chere Maman & à toute la famille. Je vous prie, Mademoifelle, d'agrèer les miens.



# L E T T R E

A M. M E U R O N ,

*Procureur - Général à Neufchâtel.*

Motiers le 9 Avril 1765.

---

**P**ERMETTEZ, Monsieur, qu'avant votre départ, je vous supplie de joindre à tant de soins obligeans pour moi, celui de faire agréer à Messieurs du Conseil d'Etat mon profond respect & ma vive reconnoissance. Il m'est extrêmement consolant de jouir, sous l'agrément du Gouvernement de cet Etat, de la protection dont le Roi m'honore, & des bontés de Mylord Maréchal; de si précieux actes de bienveillance m'imposent de nouveaux devoirs que mon cœur remplira toujours avec zele, non-seulement en fidelle sujet de l'Etat, mais en homme particulièrement obligé à l'illustre Corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vû jusqu'ici dans ma conduite une simplicité sincere, & autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix. J'ose dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ses opinions,

& ne fut moins auteur dans la vie privée & sociale ; si dans la chaîne de mes disgraces , les sollicitations , le devoir , l'honneur même m'ont forcé de prendre la plume pour ma défense & pour celle d'autrui ; je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste , & j'ai regardé cette cruelle nécessité , comme un nouveau malheur pour moi. Maintenant , Monsieur , que grâces au Ciel j'en suis quitte , je m'impose la loi de me taire ; & pour mon repos & pour celui de l'Etat où j'ai le bonheur de vivre , je m'engage librement , tant que j'aurai le même avantage , à ne plus traiter aucune matière qui puisse y déplaire , ni dans aucun des Etats voisins. Je ferai plus , je rentre avec plaisir dans l'obscurité , où j'aurois dû toujours vivre , & j'espère sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrois de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle ; je lui sacrifie un bien très-peu regrettable , & je préfère infiniment au vain bruit du monde , l'amitié de ses Membres & la faveur de ses Chefs.

Recevez , Monsieur , je vous supplie , mes très-humbles salutations.

L E T T R E

# LETTRE

A M. D.

Motiers - Travers le 8 Août 1765.

---

**N**ON, Monsieur, jamais, quoique l'on en dise, je ne me repentirai d'avoir loué M. de Montmollin. J'ai loué de lui ce que j'en connoissois, sa conduite vraiment pastorale envers moi. Je n'ai point loué son caractère que je ne connoissois pas; je n'ai point loué sa véracité, sa droiture. J'avouerais même que son extérieur, qui ne lui est pas favorable, son ton, son air, son regard sinistre me repoussent malgré moi: j'étois étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertus se cacher sous une aussi sombre physionomie. Mais j'étois-ce penchant injuste; falloit-il juger d'un homme sur des signes trompeurs que sa conduite démentoit si bien? Falloit-il épier malignement le principe secret d'une tolérance peu attendue? Je hais cet art cruel d'empoisonner les bonnes actions d'autrui, & mon cœur ne fait point trouver de mauvais motifs à ce qui est bien.

*Pieces diverses, Tome II.* N

Plus je sentoïis en moi d'éloignement pour M. de M. plus je cherchois à le combattre par la reconnoiffance que je lui devois. Supposons derechef possible le même cas, & tout ce que j'ai fait je le referois encore.

Aujourd'hui M. de M. leve le masque & se montre vraiment tel qu'il est. Sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce cruel zele qui l'a pris subitement. Quel étoit son objet, quel est-il à présent ? Je l'ignore : je fais seulement qu'il ne sauroit être bon. Non-seulement il m'admet avec empressement, avec honneur à la Communion, mais il me recherche, me prône, me fête, quand je parois avoir attaqué de gaieté de cœur le Christianisme ; & quand je prouve qu'il est faux que je l'aye attaqué, qu'il est faux du moins que j'aye eu ce dessein, le voilà lui-même attaquant brusquement ma sûreté, ma foi, ma personne ; il veut m'excommunier, me proscrire ; il ameute la paroisse après moi, il me poursuit avec un acharnement qui tient de la rage. Ces disparates font-elles dans

son devoir ? Non , la charité n'est point inconstante , la vertu ne se contredit point elle-même , & la conscience n'a pas deux voix. Après s'être montré si peu tolérant , il s'étoit avisé trop tard de l'être ; cette affectation ne lui alloit point , & comme elle n'abusoit personne , il a bien fait de rentrer dans son état naturel. En détruisant son propre ouvrage , en me faisant plus de mal qu'il ne m'avoit fait de bien , il m'acquitte envers lui de toute reconnoissance , je ne lui dois plus que la vérité , je me la dois à moi-même ; & puisqu'il me force à la dire , je la dirai.

Vous voulez savoir au vrai ce qui s'est passé entre nous dans cette affaire. M. de M. a fait au public sa relation en homme d'Eglise , & trempant sa plume dans ce miel empoisonné qui tue , il s'est ménagé tous les avantages de son état. Pour moi , Monsieur , je vous ferai la mienne du ton simple dont les gens d'honneur se parlent entr'eux. Je ne m'étendrai point en protestations d'être sincère. Je laisse à votre esprit sain , à votre cœur ami de la vérité , le soin de la démêler entre lui & moi.

Je ne suis point , graces au Ciel , de

ces gens qu'on fête & que l'on méprise. J'ai l'honneur d'être de ceux que l'on estime & qu'on chasse. Quand je me réfugiai dans ce pays, je n'y apportai de recommandations pour personne, pas même pour Mylord Maréchal. Je n'ai qu'une recommandation que je porte par-tout, & près de Mylord Maréchal il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée écrivant à S. E. pour l'en informer & me mettre sous sa protection, je vis entrer un homme inconnu qui, s'étant nommé le Pasteur du lieu, me fit des avances de toute espece, & qui, voyant que j'écrivois à Mylord Maréchal, m'offrit d'ajouter de sa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre; ma lettre partit, & j'eus l'accueil que peut espérer l'innocence opprimée partout où régnera la vertu.

Comme je ne m'attendois pas dans la circonstance à trouver un Pasteur si liant, je contai dès le même jour cette histoire à tout le monde, & entr'autres à M. le Colonel Roguin qui, plein pour moi des bontés les plus tendres, avoit bien voulu m'accompagner jusqu'ici.



Les empressements de M. de M. continuèrent. Je crus devoir en profiter, & voyant approcher la Communion de Septembre, je pris le parti de lui écrire pour savoir si, malgré la rumeur publique, je pouvois m'y présenter. Je préférerois une lettre à une visite pour éviter les explications verbales qu'il auroit pu vouloir pousser trop loin. C'est même sur quoi je tâchai de le prévenir : car déclarer que je ne voulois ni désavouer, ni défendre mon livre, c'étoit dire assez que je ne voulois entrer sur ce point dans aucune discussion. Et en effet, forcé de défendre mon honneur & ma personne au sujet de ce livre, j'ai toujours passé condamnation sur les erreurs qui pouvoient y être, me bornant à montrer qu'elles ne prouvoient point que l'Auteur voulût attaquer le Christianisme, & qu'on avoit tort de le poursuivre criminellement pour cela.

M. de M. écrit que j'allai le lendemain savoir sa réponse ; c'est ce que j'aurois fait s'il ne fût venu me l'apporter : ma mémoire peut me tromper sur ces bagatelles ; mais il me prévint ce me semble, & je me souviens au moins que par les démonst-

trations de la plus vive joie, il me marqua combien ma démarche lui faisoit de plaisir. Il me dit en propres termes que lui & son troupeau s'en tenoient honorés, & que cette démarche inespérée alloit édifier tous les fidèles. Ce moment, je vous l'avoue, fut un des plus doux de ma vie. Il faut connoître tous mes malheurs, il faut avoir éprouvé les peines d'un cœur sensible qui perd tout ce qui lui étoit cher, pour juger combien il m'étoit consolant de tenir à une Société de frères qui me dédommageroit des pertes que j'avois faites, & des amis que je ne pouvois plus cultiver. Il me sembloit qu'uni de cœur avec ce petit troupeau dans un culte affectueux & raisonnable, j'oublierois plus aisément tous mes ennemis. Dans les premiers tems, je m'attendrissois au Temple jusqu'aux larmes. N'ayant jamais vécu chez les Protestans, je m'étois fait d'eux & de leur Clergé des images angéliques. Ce culte si simple & si pur étoit précisément ce qu'il falloit à mon cœur; il me sembloit fait exprès pour soutenir le courage & l'espoir des malheureux; tous ceux qui le partageoient me sembloient autant de vrais

Chrétiens, unis entr'eux par la plus tendre charité. Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur si douce ! Mais enfin j'y étois alors, & c'étoit d'après mes idées que je jugeois du prix d'être admis au milieu d'eux.

Voyant que durant cette visite M. de M. ne me disoit rien sur mes sentimens en matière de foi, je crus qu'il réservoit cet entretien pour un autre tems, & sachant combien ces Messieurs sont enclins à s'arroger le droit qu'ils n'ont pas de juger de la foi des Chrétiens, je lui déclarai que je n'entendois me soumettre à aucune interrogation ni à aucun éclaircissement quel qu'il pût être. Il me répondit qu'il n'en exigeroit jamais, & il m'a là-dessus si bien tenu parole, je l'ai toujours trouvé si soigneux d'éviter toute discussion sur la doctrine, que jusqu'à la dernière affaire il ne m'en a jamais dit un seul mot, quoiqu'il me soit arrivé de lui en parler quelquefois moi-même.

Les choses se passèrent de cette sorte tant avant qu'après la Communion ; toujours même empressement de la part de M. de M. & toujours même silence sur les matières théologiques. Il portoit même si

loin l'esprit de tolérance & le montrait si ouvertement dans ses sermons, qu'il m'inquiétoit quelquefois pour lui-même. Comme je lui étois sincèrement attaché, je ne lui déguisois point mes alarmes, & je me souviens qu'un jour qu'il prêchoit très-vivement contre l'intolérance des Protestans, je fus très-effrayé de lui entendre soutenir avec chaleur que l'Eglise réformée avoit grand besoin d'une réformation nouvelle, tant dans la doctrine que dans les mœurs. Je n'imaginois gueres alors qu'il fourniroit dans peu lui-même une si grande preuve de ce besoin.

Sa tolérance & l'honneur qu'elle lui faisoit dans le monde exciterent la jalousie de plusieurs de ses confreres, sur-tout à Geneve. Ils ne cessèrent de le harceler par des reproches, & de lui tendre des pièges où il est à la fin tombé. J'en suis fâché, mais ce n'est assurément pas ma faute. Si M. de M. eût voulu soutenir une conduite si pastorale par des moyens qui en fussent dignes, s'il se fût contenté pour sa défense d'employer avec courage, avec franchise les seules armes du Christianisme & de la vérité, quel exemple ne donnoit-il point

à l'Eglise , à l'Europe entiere , quel triomphe ne s'assuroit-il point ? Il a préféré les armes de son métier , & les sentant mollir contre la vérité pour sa défense il a voulu les rendre offensives en m'attaquant. Il s'est trompé ; ces vieilles armes , fortes contre qui les craint, foibles contre qui les brave se sont brisées. Il s'étoit mal adressé pour réussir.

Quelques mois après mon admission , je vis entrer un soir M. de M. dans ma chambre. Il avoit l'air embarrassé. Il s'assit & garda long-tems le silence ; il le rompit enfin par un de ces longs exordes dont le fréquent besoin lui a fait un talent. Venant ensuite à son sujet , il me dit que le parti qu'il avoit pris de m'admettre à la Communion lui avoit attiré bien des chagrins & le blâme de ses Confreres ; qu'il étoit réduit à se justifier là-dessus d'une maniere qui pût leur fermer la bouche , & que si la bonne opinion qu'il avoit de mes sentimens lui avoit fait supprimer les explications qu'à sa place un autre auroit exigées , il ne pouvoit sans se compromettre laisser croire qu'il n'en avoit eu aucune.

Là-dessus , tirant doucement un papier

de sa poche, il se mit à lire dans un projet de lettre à un Ministre de Geneve des détails d'entretiens qui n'avoient jamais existé, mais où il plaçoit à la vérité fort heureusement quelques mots par-ci par-là, dits à la volée & sur un tout autre objet. Jugez, Monsieur, de mon étonnement : il fut tel que j'eus besoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction étoit la plus forte il s'interrompoit en me disant : *Vous sentez la nécessité. . . . ma situation . . . . ma place . . . . il faut bien un peu se prêter.* Cette lettre, au reste, étoit faite avec assez d'adresse, & à peu de chose près il avoit grand soin de ne m'y faire dire que ce que j'aurois pu dire en effet. En finissant il me demanda si j'approuvois cette lettre, & s'il pouvoit l'envoyer telle qu'elle étoit.

Je répondis que je le plaignois d'être réduit à de pareilles ressources ; que quant à moi je ne pouvois rien dire de semblable : mais que, puisque c'étoit lui qui se chargeoit de le dire, c'étoit son affaire & non pas la mienne ; que je n'y voyois rien, non plus ; que je fusse obligé de

démentir. Comme tout ceci, reprit-il, ne peut nuire à personne & peut vous être utile ainsi qu'à moi, je passe aisément sur un petit scrupule qui ne feroit qu'empêcher le bien. Mais, dites-moi, au surplus, si vous êtes content de cette lettre, & si vous n'y voyez rien à changer pour qu'elle soit mieux. Je lui dis que je la trouvois bien pour la fin qu'il s'y proposoit. Il me pressa tant, que pour lui complaire, je lui indiquai quelques légères corrections qui ne signifioient pas grand'chose. Or il faut savoir que de la manière dont nous étions assis, l'écritoire étoit devant M. de M.; mais durant tout ce petit colloque il la poussa comme par hasard devant moi; & comme je tenois alors sa lettre pour la relire, il me présenta la plume pour faire les changemens indiqués; ce que je fis avec la simplicité que je mets à toute chose. Cela fait, il mit son papier dans sa poche, & s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail, il étoit nécessaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de M. qu'il est plus aisé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient

froidement vous dire : Monsieur, j'ai ordre de vous casser la tête ; mais si vous voulez bien vous casser la jambe , peut-être se contentera-t-on de cela. M. de M. doit avoir en quelquefois à traiter de mauvaises affaires. Cependant je ne vis de ma vie un homme aussi embarrassé qu'il le fut vis-à-vis de moi dans celle-là. Rien n'est plus gênant en pareil cas que d'être aux prises avec un homme ouvert & franc , qui sans combattre avec vous de subtilités & de ruses , vous rompt en visière à tout moment. M. de M. assure que je lui dis en le quittant que s'il venoit avec de bonnes nouvelles je l'embrasserois, sinon que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choses équivalentes , mais en termes plus honnêtes , & quant à ces dernières expressions je suis très-sûr de ne m'en être point servi. M. de M. peut reconnoître qu'il ne me fait pas si aisément tourner le dos qu'il l'avoit cru.

Quant au dévot pathos dont il use pour prouver la nécessité de sévir , on sent pour quelle sorte de gens il est fait , & ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laisant à part ce jargon d'inquisiteur , je vais exa-



---

miner ses raisons vis-à-vis de moi, sans entrer dans celles qu'il pouvoit avoir avec d'autres.

Ennuyé du triste métier d'Auteur pour lequel j'étois si peu fait, j'avois depuis long-tems résolu d'y renoncer; quand l'Emile parut j'avois déclaré à tous mes amis à Paris, à Geneve & ailleurs que c'étoit mon dernier ouvrage, & qu'en l'achevant je posois la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me restent où l'on cherchoit à me dissuader de ce dessein. En arrivant ici j'avois dit la même chose à tout le monde, à vous-même ainsi qu'à M. de M. Il est le seul qui se soit avisé de transformer ce propos en promesse, & de prétendre que je m'étois engagé avec lui de ne plus écrire, parce que je lui en avois montré l'intention. Si je lui disois aujourd'hui que je compte aller demain à Neuchâtel, prendroit-il acte de cette parole, & si j'y manquois m'en feroit-il un procès? C'est la même chose absolument, & je n'ai pas plus songé à faire une promesse à M. de M. qu'à vous d'une résolution dont j'informois simplement l'un & l'autre.

M. de M. oseroit-il dire qu'il ait entendu la chose autrement ? Oseroit-il affirmer, comme il l'ose faire entendre que c'est sur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la Communion ? La preuve du contraire est qu'à la publication de ma lettre à M. l'Archevêque de Paris, M. de M. loin de m'accuser de lui avoir manqué de parole, fut très-content de cet ouvrage, & qu'il en fit l'éloge à moi-même & à tout le monde, sans dire alors un mot de cette fauleuse promesse qu'il m'accuse aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit est bien plus fort sur les mysteres & même sur les miracles que celui dont il fait maintenant tant de bruit. Remarquez encore que j'y parle de même en mon nom, & non plus au nom du Vicaire. Peut-on chercher des sujets d'excommunication dans ce dernier, qui n'ont pas même été des sujets de plainte dans l'autre ?

Quand j'aurois fait à M. de M. cette promesse à laquelle je ne songeai de ma vie, prétendroit-il qu'elle fût si absolue qu'elle ne supportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un mémoire pour

ma défense lorsque j'aurois un procès ? Et quelle exception m'étoit mieux permise que celle où me justifiant je le justifiois lui-même, où je montrois qu'il étoit faux qu'il eût admis dans son Eglise un aggresseur de la Religion ? Quelle promesse pouvoit m'acquitter de ce que je devois à d'autres & à moi-même ? Comment pouvois-je supprimer un écrit défensif pour mon honneur ; pour celui de mes anciens compatriotes ; un écrit que tant de grands motifs rendoient nécessaire & où j'avois à remplir de si saints devoirs ? A qui M. de M. fera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en silence ? A présent même que j'ai pris avec un Corps respectable un engagement formel (\*), qui est-ce dans ce Corps qui m'accuseroit d'y manquer, si, forcé par les outrages de M. de M. je prenois le parti de les repousser aussi publiquement qu'il ose les faire. Quelque promesse que fasse un honnête homme on n'exigera jamais, on présumera bien moins encore, qu'elle aille jusqu'à se laisser dés honorer.

(\*) Voyez la lettre du 9 Avril. passé à M. Marthon Ecuereux - Général.

En publiant les Lettres écrites de la Montagne, je fis mon devoir & je ne manquai point à M. de M. Il en jugea lui-même ainsi, puisqu'après la publication de l'ouvrage, dont je lui avois envoyé un exemplaire, il ne changea point avec moi de maniere d'agir. Il le lut avec plaisir, m'en parla avec éloge; pas un mot qui sentît l'objection. Depuis lors il me vit long-tems encore, toujours de la meilleure amitié; jamais la moindre plainte sur mon livre. On parloit dans ce tems-là d'une édition générale de mes écrits. Non-seulement il approuvoit cette entreprise, il desiroit même s'y intéresser: il me marqua ce desir que je n'encourageai pas, sachant que la compagnie qui s'étoit formée se trouvoit déjà trop nombreuse, & ne vouloit plus d'autre associé. Sur mon peu d'empressement qu'il remarqua trop, il réfléchit quelque tems après que la bienséance de son état ne lui permettoit pas d'entrer dans cette entreprise. C'est alors que la Classe prit le parti de s'y opposer, & fit des représentations à la Cour.

Du reste, la bonne intelligence étoit si

parfaite encore entre nous , & mon dernier ouvrage y mettoit si peu d'obstacle que long - tems après sa publication , M. de M. causant avec moi , me dit , qu'il vouloit demander à la Cour une augmentation de prébende , & me proposa de mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écriroit pour cet effet à Mylord Maréchal. Cette forme de recommandation me paroissant trop familiere , je lui demandai quinze jours pour en écrire à Mylord Maréchal auparavant. Il se tut , & ne m'a plus parlé de cette affaire. Dès-lors il commença de voir d'un autre œil les Lettres de la Montagne , sans cependant en improuver jamais un seul mot en ma présence. Une fois seulement il me dit : *Pour moi je crois aux miracles. J'aurois pu lui répondre : J'y crois tout autant que vous.*

Puisque je suis sur mes torts avec M. de M. , je dois vous avouer , Monsieur , que je m'en reconnois d'autres encore. Pénétré pour lui de reconnoissance , j'ai cherché toutes les occasions de la lui marquer , tant en public qu'en particulier. Mais je n'ai point fait d'un sentiment si noble un trafic d'intérêt ; l'exemple ne m'a point

gagné, je ne lui ai point fait de présens, je ne fais pas acheter les choses saintes. M. de M. vouloit favoir toutes mes affaires, connoître tous mes correspondans, diriger, recevoir mon testament, gouverner mon petit ménage : voilà ce que je n'ai point souffert. M. de M. aime à tenir table long-tems ; pour moi c'est un vrai supplice. Rarement il a mangé chez moi, jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repoussé avec tous les égards & tout le respect possible l'intimité qu'il vouloit établir entre nous. Elle n'est jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts, je les confesse sans pouvoir m'en repentir. Ils sont grands si l'on veut, mais ils sont les seuls, & j'atteste quiconque connoît un peu ces contrées si je ne m'y suis pas souvent rendu désagréable aux honnêtes gens par mon zèle à louer dans M. de M. ce que j'y trouvois de louable. Le rôle qu'il avoit joué précédemment le rendoit odieux, & l'on n'auroit pas à me voir effacer par ma propre histoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant quelques mécontentemens secrets qu'il eût contre moi, jamais il n'eût

pris pour les faire éclater un moment si mal choisi , si d'autres motifs ne l'eussent porté à refaisir l'occasion fugitive qu'il avoit d'abord laissé échapper. Il voyoit trop combien sa conduite alloit être choquante & contradictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû sentir en lui-même avant d'oser afficher une si claire prévarication ? Car passons telle condamnation qu'on voudra sur les Lettres de la Montagne ; en diront-elles , enfin , plus que l'Emile , après lequel j'ai été , non pas laissé , mais admis à la table sacrée ? plus que la lettre à M. de BEAUMONT sur laquelle on ne m'a pas dit un seul mot ? Qu'elles ne soient si l'on veut qu'un tissu d'erreurs , que s'ensuivra-t-il ? qu'elles ne m'ont point justifié , & que l'auteur d'Emile demeure inexcusable ; mais jamais que celui des Lettres écrites de la Montagne doive en particulier être condamné. Après avoir fait grace à un homme du crime dont on l'accuse , le punit-on pour s'être mal défendu ? Voilà pourtant ce que fait ici M. de M. ; & je le défie , lui & tous ses confreres de citer dans ce dernier ouvrage aucun des sentimens qu'ils censurent , que je ne prouve

être plus fortement établi dans les précédens.

Mais excité sous main par d'autres gens il fait le prétexte qu'on lui présente ; sur qu'en criant à tort & à travers à l'impie on met toujours le peuple en fureur, il sonne après-coup le tocsin de Motiers sur un pauvre homme pour s'être osé défendre chez les Genevois, & sentant bien que le succès seul pouvoit le sauver du blâme, il n'épargne rien pour se l'affurer. Je vis à Motiers, je ne veux point parler de ce qui s'y passe, vous le savez aussi bien que moi ; personne à Neuchâtel ne l'ignore ; les étrangers qui viennent le voient, gémissent ; & moi je me tais.

M. de M. s'excuse sur les ordres de la Classe. Mais supposons les exécutés par des voies légitimes ; si ces ordres étoient justes comment avoit-il attendu si tard à le sentir ? comment ne les prévenoit-il point lui-même que cela regardoit spécialement ? comment après avoir lu & relu les Lettres de la Montagne n'y avoit-il jamais trouvé un mot à reprendre, ou pourquoi ne m'en avoit-il rien dit, à moi son paroissien, dans plusieurs visites qu'il m'avoit faites ?



Qu'étoit devenu son zele pastoral ? Vou-  
droit-il qu'on le prît pour un imbécille ,  
qui ne fait voir dans un livre de son métier  
ce qui y est que quand on le lui montre ?  
Si ces ordres étoient injustes pourquoi  
s'y soumettoit-il ? Un Ministre de l'Evan-  
gile , un Pasteur doit-il persécuter par  
obéissance un homme qu'il fait être inno-  
cent ? Ignoroit-il que paroître même en  
Consistoire est une peine ignominieuse ,  
un affront cruel pour un homme de mon  
âge, sur-tout dans un village , où l'on ne con-  
noît d'autres matieres consistoriales que des  
admonitions sur les mœurs ? Il y a dix-ans  
que je fus dispensé à Geneve de paroître  
en Consistoire dans une occasion beaucoup  
plus légitime , & , ce que je me reproche  
presque , contre le texte formel de la loi.  
Mais il n'est pas étonnant que l'on connoisse  
à Geneve des bienfaisances que l'on ignore à  
Motiers.

Je ne fais pour qui M. de M. prend ses  
lecteurs quand il leur dit qu'il n'y avoit  
point d'inquisition dans cette affaire ; c'est  
comme s'il disoit qu'il n'y avoit point de  
Consistoire , car c'est la même chose en  
cette occasion. Il fait entendre, il assure

même qu'elle ne devoit point avoir de suite temporelle : le contraire est connu de tous les gens au fait du projet , & qui ne fait qu'en surprenant la Religion du Conseil d'Etat on l'avoit déjà engagé à faire des démarches qui tendoient à m'ôter la protection du Roi ? Le pas nécessaire pour achever étoit l'excommunication. Après quoi de nouvelles remontrances au Conseil d'Etat auroient fait le reste ; on s'y étoit engagé , & voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir. Car d'ailleurs qu'importe à M. de M. ? Craint-il que je ne me présente pour communier de sa main ? Qu'il se rassure. Je ne suis pas aguerrri aux communions comme je vois tant de gens l'être. J'admire ces estomacs dévots toujours si prêts à digérer le pain sacré : le mien n'est pas si robuste.

Il dit qu'il n'avoit qu'une question très-simple à me faire de la part de la Classe. Pourquoi donc en me citant ne me fit-il pas signifier cette question ? Quelle est cette ruse d'user de surprise , & de forcer les gens de répondre à l'instant même sans leur donner un moment pour réfléchir ? C'est qu'avec cette question de la Classe dont

M. de M. parle , il m'en réservoit de son chef d'autres dont il ne parle point , & sur lesquelles il ne vouloit pas que j'eusse le tems de me préparer. On fait que son projet étoit absolument de me prendre en faute , & de m'embarraffer par tant d'interrogations captieuses qu'il en vînt à bout. Il favoit combien j'étois languissant & foible. Je ne veux pas l'accuser d'avoir eu le dessein d'épuiser mes forces : mais quand je fus cité j'étois malade , hors d'état de sortir , & gardant la chambre depuis six mois. C'étoit l'hiver , il faisoit froid , & c'est pour un pauvre infirme un étrange spécifique qu'une séance de plusieurs heures , debout , interrogé sans relâche sur des matieres de Théologie , devant des Anciens dont les plus instruits déclarent n'y rien entendre. N'importe ; on ne s'informa pas même si je pouvois sortir de mon lit , si j'avois la force d'aller , s'il faudroit me faire porter ; on ne s'embarraffoit pas de cela. La charité pastorale , occupée des choses de la foi , ne s'abaisse pas aux terrestres soins de cette vie.

Vous savez , Monsieur , ce qui se passa dans le Consistoire en mon absence , com-

ment s'y fit la lecture de ma lettre ; & les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet. Vos mémoires là-dessus vous viennent de la bonne source. Concevez-vous qu'après cela M. de M. change tout à coup d'état & de titre , & que s'étant fait commissaire de la Classe pour solliciter l'affaire , il redevienne aussi-tôt Pasteur pour la juger. *J'agissois , dit-il , comme Pasteur , comme Chef du Consistoire , & non comme représentant de la vénérable Classe.* C'étoit bien tard changer de rôle après en avoir fait jusqu'alors un si différent. Craignons, Monsieur, les gens qui sont si volontiers deux personnages dans la même affaire. Il est rare que ces deux en fassent un bon.

Il appuye la nécessité de sévir sur le scandale causé par mon livre. Voilà des scrupules tout nouveaux qu'il n'eut point du tems de l'Emile. Le scandale fut tout aussi grand pour le moins : les gens d'Eglise & les gazetiers ne firent pas moins de bruit. On brûloit, on brayoit, on m'insultoit par toute l'Europe. M. de M. trouve aujourd'hui des raisons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêcherent pas alors de m'admettre. Son zele , suivant le précepte,

cepte, prend toutes les formes pour agir selon les tems & les lieux. Mais qui est-ce, je vous prie, qui excita dans sa paroisse le scandale dont il se plaint au sujet de mon dernier livre? Qui est-ce qui affectoit d'en faire un bruit affreux & par soi-même & par des gens apostés? Qui est-ce, parmi tout ce peuple si saintement forcené, qui auroit su que j'avois commis le crime énorme de prouver que le Conseil de Geneve m'avoit condamné à tort, si l'on n'eût pris soin de le leur dire en leur peignant ce singulier crime avec les couleurs que chacun fait? Qui d'entr'eux est même en état de lire mon livre & d'entendre ce dont il s'agit? Exceptons si l'on veut l'ardent satellite de M. de M., ce grand Maréchal qu'il cite si fièrement, ce grand clerc le Boirudo de son Eglise, qui se connoît si bien en fers de chevaux & en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire à jeun & sans épeller une ligne entiere, quel autre des ameutes en peut faire autant? En entrevoyant sur mes pages les mots d'*Evangile* & de *miracles*, ils auroient cru lire un livre de dévotion, & me sachant bon homme ils auroient

dit : *que Dieu le bénisse , il nous édifie.* Mais on leur a tant assuré que j'étois un homme abominable , un impie , qui disoit qu'il n'y avoit point de Dieu & que les femmes n'avoient point d'ame , que sans songer au langage si contraire qu'on leur tenoit ci-devant ils ont à leur tour répété : *c'est un impie , un scélérat , c'est l'Ante-christ , il faut l'excommunier , le brûler.* On leur a charitablement répondu : *sans doute ; mais criez & laissez - nous faire ; tout ira bien.*

La marche ordinaire de Messieurs les gens d'Eglise me paroît admirable pour aller à leur but. Après avoir établi en principe leur compétence sur tout scandale , ils excitent le scandale sur tel objet qu'il leur plait , & puis en vertu de ce scandale qui est leur ouvrage , ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi se rendre maîtres de tous les peuples , de toutes les loix , de tous les Rois , & de toute la terre sans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappelez - vous le conte de ce Chirurgien dont la boutique donnoit sur deux rues , & qui sortant par une porte estropioit les passans , puis ren-

troit subtilement , & pour les panser ref-  
fortoit par l'autre ? Voilà l'histoire de tous  
les Clergés du monde , excepté que le  
Chirurgien guérissoit du moins ses bles-  
sés , & que ces Messieurs en traitant les  
leurs les achevent.

N'entrons point , Monsieur , dans les  
intrigues secretes qu'il ne faut pas mettre  
au grand jour. Mais si M. de M. n'eût  
voulu qu'exécuter l'ordre de la Classe ou  
faire l'acquit de sa conscience ; pourquoi  
l'acharnement qu'il a mis à cette affaire ?  
pourquoi ce tumulte excité dans le pays ?  
pourquoi ces prédications violentes ? pour-  
quoi ces conciliabules ? pourquoi tant de  
sots bruits répandus pour tâcher de m'ef-  
frayer par les cris de la populace ? Tout  
cela n'est-il pas notoire au public ? M. de  
M. le nie , & pourquoi non ; puisqu'il a  
bien nié d'avoir prétendu deux voix dans  
le Consistoire. Moi , j'en vois trois , si je  
ne me trompe. D'abord celle de son Dia-  
cre , qui n'étoit là que comme son repré-  
sentant ; la sienne ensuite qui formoit l'é-  
galité ; & celle enfin qu'il vouloit avoir  
pour départager les suffrages. Trois voix  
à lui seul ç'eût été beaucoup , même pour :

absoudre ; il les vouloit pour condamner ; & ne put les obtenir , où étoit le mal ? M. de M. étoit trop heureux que son Consistoire plus sage que lui l'eût tiré d'affaire avec la Classe , avec ses confrères , avec ses correspondans , avec lui-même. J'ai fait mon devoir , auroit-il dit , j'ai vivement poursuivi la chose : mon Consistoire n'a pas jugé comme moi ; il a absous ROUSSEAU contre mon avis. Ce n'est pas ma faute ; je me retire ; je n'en puis faire davantage sans blesser les loix , sans désobéir au Prince , sans troubler le repos public : je suis trop bon chrétien , trop bon citoyen , trop bon pasteur pour rien tenter de semblable. Après avoir échoué , il pouvoit encore avec un peu d'adresse conserver sa dignité & recouvrer sa réputation. Mais l'amour-propre irrité n'est pas si sage. On pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à se vanter , il ne peut quitter la partie , il dit en Classe qu'il n'est pas sans espoir de la renouer ; il le tente dans un autre Consistoire : mais



pour se montrer moins à découvert il ne la propose pas lui-même, il la fait proposer par son Maréchal, par cet instrument de ses menées, qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'étoit-il pas finement trouvé ? Ce n'est pas que M. de M. ne soit fin : mais un homme que la colere aveugle ne fait plus que des sottises quand il se livre à sa passion.

Cette ressource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ses efforts s'arrêtent là. Point du tout. Dans l'assemblée suivante de la Classe, il propose un autre expédient, fondé sur l'impossibilité d'é luder l'activité de l'Officier du Prince dans sa paroisse. C'est d'attendre que j'aye passé dans une autre, & là de recommencer les poursuites sur nouveaux frais. En conséquence de ce bel expédient les Sermons emportés recommencent ; on met derechef le peuple en rumeur, comptant à force de désagrément me forcer enfin de quitter la paroisse. En voilà trop, en vérité, pour un homme aussi tolérant que M. de M. prétend l'être, & qui n'agit que par l'ordre de son Corps.

Ma lettre s'allonge beaucoup, Monsieur,

mais il le faut, & pourquoi la couperois-je ? Seroit-ce l'abrégé que d'en multiplier les formules ? Laissons à M. de M. le plaisir de dire dix fois de suite : *Dinazarde ma sœur, dormez-vous ?*

Je n'ai point entamé la question de droit ; je me suis interdit cette matière. Je me suis borné dans la seconde partie de cette lettre à vous prouver que M. de M. malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zèle de la foi, ni par son devoir, mais qu'il a selon l'usage fait servir Dieu d'instrument à ses passions. Or jugez si pour de telles fins on employe des moyens qui soient honnêtes, & dispensez-moi d'entrer dans des détails qui feroient gémir la vertu.

Dans la première partie de ma lettre je rapporte des faits opposés à ceux qu'avance M. de M. Il avoit eu l'art de se ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidèle de ce qui s'est passé. De ces assertions contraires de sa part & de la mienne vous conclurez que l'un des deux est un menteur, & j'avoue que cette conclusion me paroît juste.

En voulant finir ma lettre & poser sa

brochure, je la feuillete encore. Les observations se présentent sans nombre & il ne faut pas toujours recommencer. Cependant comment passer ce que j'ai dans cet instant sous les yeux ? *Que feront nos Ministres, se disoit-on publiquement ? Défendront-ils l'Evangile attaqué si ouvertement par ses ennemis ?* C'est donc moi qui suis l'ennemi de l'Evangile, parce que je m'indigne qu'on le défigure & qu'on l'avilisse. Eh ! que ses prétendus défenseurs n'imitent-ils l'usage que j'en voudrois faire ! Que n'en prennent-ils ce qui les rendroit bons & justes, que n'en laissent-ils ce qui ne sert de rien à personne & qu'ils n'entendent pas plus que moi !

*Si un Citoyen de ce pays avoit osé dire ou écrire quelque chose d'approchant à ce qu'avance M. R. ne séviroit-on pas contre lui ?* Non assurément ; j'ose le croire pour l'honneur de cet Etat. Peuples de Neuchâtel, quelles seroient donc vos franchises, si pour quelque point qui fourniroit matiere de chicane aux Ministres, ils pouvoient poursuivre au milieu de vous l'Auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe, pour sa défense en pays

étranger ? M. de M. m'a choisi pour vous imposer en moi ce nouveau joug ; mais ferois - je digne d'avoir été reçu parmi vous , si j'y laissois par mon exemple une servitude que je n'y ai point trouvée ?

*M. Rousseau nouveau Citoyen a-t-il donc plus de privileges que tous les anciens Citoyens ?* Je ne réclame pas même ici les leurs ; je ne réclame que ceux que j'avois étant homme , & comme simple étranger. Le correspondant que M. de M. fait parler , ce merveilleux correspondant qu'il ne nomme point , & qui lui donne tant de louanges est un singulier raisonneur , ce me semble. Je veux avoir , selon lui , plus de privileges que tous les Citoyens , parce que je résiste à des vexations que n'endura jamais aucun Citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourse contre un voleur qui voudroit me la prendre , il n'auroit donc qu'à me dire : *Vous êtes plaisant de ne vouloir pas que je vous vole ! Je volerois bien un homme du pays s'il passoit au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le Professeur de Montmollin est le seul Souverain , le Despote qui me condamne , & que la loi , le

---

Consistoire, le Magistrat, le Gouvernement, le Gouverneur, le Roi même qui me protègent sont autant de rebelles à l'autorité suprême de M. le Professeur de Montmollin.

L'anonyme demande *si je ne me suis pas soumis comme Citoyen aux loix de l'Etat & aux usages*; & de l'affirmative qu'assurément on ne lui contestera pas, il conclut que je me suis soumis à une loi qui n'existe point & à un usage qui n'eut jamais lieu.

M. de M. dit à cela que cette loi existe à Geneve & que je me suis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainsi donc la loi qui existe à Geneve & qui n'existe pas à Motiers, on la viole à Geneve pour me décréter, & on la suit à Motiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà dans une agréable position! C'étoit sans doute dans un de ses momens de gaîté que M. de M. fit ce raisonnement-là.

Il plaisante à-peu-près sur le même ton dans une note sur l'offre (\*) que je voulus

---

(\*) Offre dont le secret fut si bien gardé que personne n'en fut rien que quand je le publiai, & qui fut si malhon-

bien faire à la Classe, à condition qu'on me laissât en repos (†). Il dit que c'est se moquer, & qu'on ne fait pas ainsi la loi à ses supérieurs.

Premièrement il se moque lui-même quand il prétend qu'offrir une satisfaction très-obséquieuse & très-raisonnable à gens qui se plaignent quoiqu'à tort, c'est leur faire la loi.

Mais la plaisanterie est d'avoir appelé Messieurs de la Classe mes supérieurs, comme si j'étois homme d'Eglise. Car qui ne fait que la Classe ayant juridiction sur le Clergé seulement, & n'ayant au surplus rien à commander à qui que ce soit, ses membres ne sont comme tels les supérieurs de personne (\*) ? Or, de me traiter en homme d'Eglise est une plaisanterie fort

---

nêtement reçu qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponse. Il fallut même que je fisse redemander à M. de M. sa déclaration qu'il s'étoit doucement appropriée.

(†) Voyez la lettre du 10 Mars précédent à M. de Montmollin.

(\*) Il faudroit croire que la tête tourne à M. de M. si l'on lui supposoit assez d'arrogance pour vouloir sérieusement donner à Messieurs de la Classe quelque supériorité sur les autres sujets du Roi. Il n'y a pas cent ans que ces supérieurs prétendus ne signoient qu'après tous les autres Corps.

déplacée à mon avis. M. de M. fait très-bien que je ne suis point homme d'Eglise, & que j'ai même, graces au Ciel, très-peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots sur la lettre que j'écrivis au Consistoire, & j'ai fini. M. de M. promet peu de commentaires sur cette lettre. Je crois qu'il fait très-bien, & qu'il eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je passe en revue ceux qui me regardent; l'examen ne sera pas long.

*Comment répondre, dit-il, à des questions qu'on ignore ?* Comme j'ai fait; en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de questionner.

*Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publie pas dans toute l'Europe.*

Et pourquoi une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publierait-elle pas dans toute l'Europe ?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher un homme de dire son sentiment quand on lui en prête d'autres, de lui fermer la bouche & de le faire parler.

*Celui qui erre en Chrétien redresse volontiers ses erreurs. Plaisant sophisme !*

Celui qui erre en Chrétien ne fait pas qu'il erre. S'il redressoit ses erreurs sans les connoître, il n'erreroit pas moins, & de plus il mentiroit. Ce ne feroit plus errer en Chrétien.

*Est-ce s'appuyer sur l'autorité de l'Evangile que de rendre douteux les miracles?*  
Oui, quand c'est par l'autorité même de l'Evangile qu'on rend douteux les miracles.

*Et d'y jeter du ridicule.* Pourquoi non, quand s'appuyant sur l'Evangile on prouve que ce ridicule n'est que dans les interprétations des Théologiens?

Je suis sûr que M. de M. se félicitoit ici beaucoup de son laconisme. Il est toujours aisé de répondre à de bons raisonnemens par des sentences ineptes.

*Quant à la note de Théodore de Bèze, il n'a pas voulu dire autre chose sinon que la foi du Chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.*

Prenez garde, Monsieur le Professeur; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous êtes un homme de mauvaise foi.

Ce passage *non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur* ne signifie point du tout, comme vous le prétendez, que la foi du



---

*Chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.*

Au contraire, il signifie très-exactement que *la foi de quiconque s'appuye sur les miracles est peu solide.* Ce sens se rapporte fort bien au passage de saint Jean qu'il commente, & qui dit de Jésus que plusieurs crurent en lui, voyant ses miracles, mais qu'il ne leur confioit point pour cela sa personne, *parce qu'il les connoissoit bien.* Pensez-vous qu'il auroit aujourd'hui plus de confiance en ceux qui font tant de bruit de la même foi ?

*Ne croiroit-on pas entendre M. Rousseau dire dans sa lettre à l'Archevêque de Paris qu'on devoit lui dresser des statues pour son Emile ?* Notez que cela se dit au moment où, pressé par la comparaison d'Emile & des Lettres de la Montagne, M. de M. ne fait comment s'échapper. Il se tire d'affaire par une gambade.

S'il falloit suivre pied à pied ses écarts, s'il falloit examiner le poids de ses affirmations, & analyser les singuliers raisonnemens dont il nous paye, on ne finiroit pas, & il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé il s'en vante. Je ne vois

pas trop là de quoi se vanter. Quand une fois on a pris son parti sur certaines choses , on a peu de mérite à se nommer.

Pour vous , Monsieur , qui gardiez par ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche , nommez-vous puisqu'il le veut. Acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous est dû : montrez - leur le digne Avocat de la cause-juste , l'historien de la vérité , l'apologiste des droits de l'opprimé , de ceux du Prince , de l'Etat & des peuples , tous attaqués par lui dans ma personne : mes défenseurs , mes protecteurs sont connus : qu'il montre à son tour son anonyme & ses partisans dans cette affaire : il en a déjà nommé deux , qu'il acheve. Il m'a fait bien du mal , il vouloit m'en faire bien davantage ; que tout le monde connoisse ses amis & les miens. Je ne veux point d'autre vengeance..

Recevez , Monsieur , mes tendres salutations.



# LETTRE

A M. D.

A l'Isle de St. Pierre ce 17 Octobre 1765.

---

ON me chasse d'ici (\*), mon cher Hôte ; le climat de Berlin est trop rude pour moi. Je me détermine à passer en Angleterre , où j'aurois dû d'abord aller. J'aurois grand besoin de tenir conseil avec vous , mais je ne puis aller à Neufchâtel ; voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

---

(\*) L'Isle de St. Pierre, au milieu du lac de Bienne , où M. Rousseau s'étoit réfugié après la lapidation de Mottiers. On peut voir la description de cette Isle dans les *Réveries du Promeneur Solitaire*, cinquième Promenade.



# LETTRE

A M. DE GRAFFENRIED

BAILLIF A NIDAU.

A l'Isle de St. Pierre le 17 Octobre 1765.

MONSIEUR,

J'OBÉIRAI à l'ordre de LL. EE. avec le regret de sortir de votre Gouvernement & de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime & celle des honnêtes-gens. Nous entrons dans une faison dure, sur-tout pour un pauvre infirme; je ne suis point préparé pour un long voyage, & mes affaires demanderoient quelques préparations; j'aurois souhaité, Monsieur, qu'il vous eût plu de me marquer si l'on m'ordonnoit de partir sur-le-champ, ou si l'on vouloit bien m'accorder quelques semaines pour prendre les arrangemens nécessaires à ma situation. En attendant qu'il vous plaise de me prescrire un terme, que je m'efforcerais même d'abrèger, je supposerai qu'il m'est permis de séjourner ici jusqu'à ce que j'aye mis

l'ordre le plus pressant à mes affaires ; ce qui me rend ce retard presque indispensable , est que sur des indices que je croyois sûrs , je me suis arrangé pour passer ici le reste de ma vie , avec l'agrément tacite du Souverain. Je voudrois être sûr que ma visite ne vous déplairoit pas ; quelque précieux que me soient les momens en cette occasion , j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveler , Monsieur , les assurances de mon respect.



# LETTRE

A U M Ê M E.

A l'Isle de St. Pierre le 20 Octobre 1766.

MONSIEUR,

**L**E triste état où je me trouve, & la confiance que j'ai dans vos bontés, me déterminent à vous supplier de vouloir bien faire agréer à Leurs Excellences une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes, des tourmens d'une vie orageuse, & qui va mieux, ce me semble, au but de ceux qui me poursuivent, que ne fera mon éloignement. J'ai consulté ma situation, mon âge, mon humeur, mes forces : rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, & sans préparation, de longs & pénibles voyages; d'aller errant dans des pays froids, & de me fatiguer à chercher au loin un asyle, dans une saison où mes infirmités ne me permettent pas même de sortir de la chambre. Après ce qui s'est passé je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neuchâtel, où la protection du Prince & du Gouvernement ne sauroit me garantir

les fureurs d'une populace excitée qui ne connoît aucun frein ; & vous comprenez, Monsieur, qu'aucun des Etats voisins ne voudra, ou n'osera donner retraite à un malheureux si durement chassé de celui-ci.

Dans cette extrémité je ne vois pour moi qu'une seule ressource, & quelque effrayante qu'elle paroisse, je la prendrai non-seulement sans répugnance, mais avec empressement, si Leurs Excellences veulent bien y consentir : c'est qu'il leur plaise, que je passe en prison le reste de mes jours, dans quelque'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs Etats, qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, & je donnerai sûreté de n'être jamais à leur charge ; je me soumetts à n'avoir ni papier, ni plume, ni aucune communication au-dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité ; & par le canal de ceux qui seront chargés de moi ; seulement qu'on me laisse avec l'usage de quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, & je suis content.

Ne croyez point, Monsieur, qu'un expédient si violent en apparence, soit le

fruit du désespoir ; j'ai l'esprit très-calme en ce moment ; je me suis donné le tems d'y bien penser , & c'est d'après la profonde considération de mon état que je m'y détermine. Considérez, je vous supplie, que si ce parti est extraordinaire, ma situation l'est encore plus ; mes malheurs sont sans exemple ; la vie orageuse que je mène sans relâche, depuis plusieurs années, seroit terrible pour un homme en santé ; jugez ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme, épuisé de maux & d'ennuis, & qui n'aspire qu'à mourir en paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon cœur ; il n'y reste que l'ardent desir du repos & de la retraite ; je les trouverois dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns, à couvert de nouvelles catastrophes, j'attendrois tranquillement la dernière, & n'étant plus instruit de ce qui se passe dans le monde, je ne serois plus attristé de rien. J'aime la liberté sans doute, mais la mienne n'est point au pouvoir des hommes, & ce ne seront ni des murs ni des clefs qui me l'ôteront. Cette captivité, Monsieur, me paroît si peu terrible, je sens si bien que je jouirois de tout le bon-



eur que je puis encore espérer dans cette  
e, que c'est par-là même que, quoi-  
elle doive délivrer mes ennemis de  
oute inquiétude à mon égard, je n'ose  
pérer de l'obtenir ; mais je ne veux rien  
voir à me reprocher vis-à-vis de moi,  
on plus que vis-à-vis d'autrui. Je veux  
pouvoir me rendre le témoignage, que j'ai  
nté tous les moyens praticables & hon-  
êtes qui pouvoient m'assurer le repos,  
& prévenir les nouveaux orages qu'on me  
orce d'aller chercher.

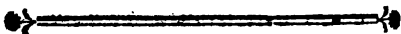
Je connois, Monsieur, les sentimens  
humanité dont votre ame généreuse est  
emplit ; je sens tout ce qu'une grâce de  
ette espece peut vous coûter à demander ;  
mais quand vous aurez compris que, vu  
la situation, cette grâce en seroit en effet  
ne très-grande pour moi, ces mêmes  
sentimens qui font votre répugnance, me  
ont garants que vous saurez la surmonter.  
J'attends pour prendre définitivement mon  
parti, qu'il vous plaise de m'honorer de  
quelque réponse.

Daignez, Monsieur, je vous supplie,  
gréer mes excuses & mon respect.

# LETTRE

A U M Ê M E.

22 Octobre 1765.



**J**E puis, Monsieur, quitter samedi prochain l'Isle de St. Pierre, & je me contenterai en cela à l'ordre de LL. EE.; mais vu l'étendue de leurs Etats & ma triste situation, il m'est absolument impossible de sortir le même jour de l'enceinte de leur territoire, J'obéirai en tout ce qui me sera possible; si LL. EE. me veulent punir de ne l'avoir pas fait, Elles peuvent disposer à leur gré de ma personne & de ma vie; j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes; ils ne prendront pas mon ame au dépourvu,

Recevez, homme juste & généreux les assurances de ma respectueuse reconnaissance, & d'un souvenir qui ne sortira jamais de mon cœur.

# L E T T R E

A U M É M E.

Bienne le 25 Octobre 1765.

---

**J**E reçois, Monsieur, avec reconnoissance les nouvelles marques de vos attentions & de vos bontés pour moi; mais je n'en profiterai pas pour le présent: les prévenances & sollicitations de Messieurs de Bienne me déterminent à passer quelque tems avec eux; & ce qui me flatte, à votre voisinage. Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciemens, mes salutations & mon respect.



# L E T T R E

*A M. D.*

Bienne le 27 Octobre 1765.



**J**'AI cédé, mon cher Hôte, aux carettes & aux sollicitations; je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver; & j'ai lieu de croire que je l'y passerai tranquillement. Cela fera quelque changement dans nos arrangemens, & mes effets pouvant me venir joindre avec Mlle. le Vasseur, je pourrai, pendant l'hiver, faire moi-même le catalogue de mes livres. Ce qui me flatte dans tout ceci, est que je reste votre voisin, avec l'espoir de vous voir quelquefois dans vos momens de loisir. Donnez-moi de vos nouvelles & de celles de nos amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.



**LETTRE**

# LET T R E

A U M Ê M E.

Bienne, lundi 28 Octobre 1765.

---

**O**N m'a trompé, mon cher Hôte. Je pars demain matin avant qu'on me chasse. Donnez-moi de vos nouvelles à Basle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à personne, quelque desir que j'en aye. Je n'ai pas même le tems de respirer, ni la force. Je vous embrasse,



# LETTRE.

A M. D. L. C.

---

**I**L faut, Monsieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquence, & une bien petite du discernement de l'homme dont vous vous dites enthousiaste, pour croire l'intéresser en votre faveur, par le petit Roman scandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite, & par l'historiette qui le suit. Ce que j'apprends de plus sûr dans cette lettre, c'est que vous êtes bien jeune, & que vous me croyez bien jeune aussi.

Vous voilà, Monsieur, avec votre Zélie comme ces saints de votre Eglise, qui, dit-on, couchoient dévotement avec des filles, & attisoient tous les feux des tentations, pour se mortifier, en combattant le desir de les éteindre. J'ignore ce que vous prétendez par les détails indécents que vous m'osez faire : mais il est difficile de les lire, sans vous croire un menteur, ou un impuissant.

L'amour peut épurer les sens, je le fais; il est cent fois plus facile à un véritable

amant d'être sage qu'à un autre homme ; l'amour qui respecte son objet , en chérit la pureté ; c'est une perfection de plus qu'il y trouve , & qu'il craint de lui ôter. L'amour-propre dédommage un amant des privations qu'il s'impose , en lui montrant l'objet qu'il convoite , plus digne des sentimens qu'il a pour lui. Mais si la maîtresse , une fois livrée à ses caresses , a déjà perdu toute modestie ; si son corps est en proie à ses attouchemens lascifs ; si son cœur brûle de tous les feux qu'ils y portent ; si sa volonté même déjà corrompue , la livre à sa discrétion , je voudrois bien savoir ce qui lui reste à respecter en elle.

Supposons qu'après avoir ainsi souillé la personne de votre maîtresse , vous ayez obtenu sur vous-même l'étrange victoire dont vous vous vantez , & que vous en ayez le mérite , l'avez-vous obtenue sur elle , sur ses desirs , sur ses sens même ? Vous vous vantez de l'avoir fait pâmer entre vos bras. Vous vous êtes donc ménagé le sot plaisir de la voir pâmer seule. Et c'étoit-là l'épargner selon vous ? non c'étoit l'avilir. Elle est plus méprisable que si vous en eussiez joui. Voudriez-vous

d'une femme qui seroit fortie ainsi des mains d'un autre ? Vous appelez pourtant tout cela des sacrifices à la vertu. Il faut que vous ayez d'étranges idées de cette vertu dont vous parlez, & qui ne vous laisse pas même le moindre scrupule d'avoir déshonoré la fille d'un homme dont vous mangiez le pain. Vous n'adoptez pas les maximes de l'Héloïse ; vous vous piquez de les braver. Il est faux selon vous, qu'on ne doit rien accorder aux sens, quand on veut leur refuser quelque chose. En accordant aux vôtres tout ce qui peut vous rendre coupable, vous ne leur refusez que ce qui pouvoit vous excuser. Votre exemple, supposé vrai, ne fait point contre la maxime ; il la confirme.

Ce joli conte est suivi d'un autre plus vraisemblable, mais que le premier me rend bien suspect. Vous voulez avec l'art de votre âge, émouvoir mon amour-propre, & me forcer, au moins par bienfaisance, à m'intéresser pour vous. Voilà, Monsieur, de tous les pièges qu'on peut me tendre, celui dans lequel on me prend le moins, sur-tout quand on le tend aussi peu finement. Il y auroit de l'humeur à



vous blâmer de la maniere dont vous dites avoir soutenu ma cause , & même une forte d'ingratitude à ne vous en pas savoir gré. Cependant , Monsieur , mon livre ayant été condamné par votre Parlement, vous ne pouviez mettre trop de modestie & de circonspection à le défendre , & vous ne devez pas me faire une obligation personnelle envers vous , d'une justice que vous avez dû rendre à la vérité , ou à ce qui vous a paru l'être. Si j'étois sûr que les choses se fussent passées comme vous me le marquez , je croirois devoir vous dédommager , si je pouvois , d'un préjudice dont je serois , en quelque maniere , la cause. Mais cela ne m'engageroit pas à vous recommander sans vous connoître , préféablement à beaucoup de gens de mérite que je connois , sans pouvoir les servir , & je me garderois de vous procurer des Eleves , sur-tout , s'ils avoient des sœurs , sans autre garant de leur bonne éducation , que ce que vous m'avez appris de vous , & la piece de vers que vous m'avez envoyée. Le libraire à qui vous l'avez présentée a eu tort de vous répondre aussi brutalement qu'il l'a

fait ; & l'ouvrage du côté de la composition n'est pas aussi mauvais qu'il l'a paru croire. Les vers sont faits avec facilité ; il y en a de très-bons parmi beaucoup d'autres foibles , & peu corrects. Du reste il y regne plutôt un ton de déclamation, qu'une certaine chaleur d'ame. Zamon se tue en acteur de tragédie : cette mort ne persuade , ni ne touche ; tous les sentimens sont tirés de la nouvelle Héloïse, on en trouve à peine un qui vous appartienne , ce qui n'est pas un grand signe de la chaleur de votre cœur , ni de la vérité de l'histoire. D'ailleurs si le libraire avoit tort dans un sens , il avoit bien raison dans un autre , auquel vraisemblablement il ne songeoit pas. Comment un homme qui se pique de vertu , peut-il vouloir publier une piece d'où résulte la plus pernicieuse morale , une piece pleine d'images licencieuses que rien n'épure , une piece qui tend à persuader aux jeunes personnes que les privautés des amans sont sans conséquence , & qu'on peut toujours s'arrêter où l'on veut ; maxime aussi fausse que dangereuse , & propre à détruire toute pudeur , toute honnêteté , toute retenue

entre les deux sexes. Monsieur, si vous n'êtes pas un homme sans mœurs, sans principes, vous ne ferez jamais imprimer vos vers, quoique passables, sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet.

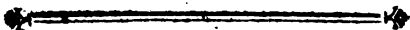
Vous avez des talens, sans doute, mais vous n'en faites pas un usage qui porte à les encourager. Puissiez-vous, Monsieur, en faire un meilleur dans la suite, & qui ne vous attire ni regrets à vous-même, ni le blâme des honnêtes gens. Je vous salue de tout mon cœur.

P. S. Si vous aviez un besoin pressant des deux louis que vous demandiez au libraire, je pourrois en disposer sans m'incommoder beaucoup. Parlez-moi naturellement; ce ne seroit pas vous en faire un don, ce seroit seulement payer vos vers au prix que vous y aviez mis vous-même.

# LETTRE

A M. D.

Strasbourg le 5 Novembre 1765.



**J**E suis arrivé, mon cher hôte, à Strasbourg samedi, tout-à-fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal & de la fatigue, que par la fièvre & une chaleur d'entrailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potzdam. qu'à la Chine, & je ne fais plus trop ce que je vais devenir; car probablement on ne me laissera pas long-tems ici. Quand on est une fois au point où je suis, on n'a plus de projets à faire; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses, & plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à Mylord Maréchal; je voudrois attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité; quelque hospitalité: si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keith. & vous,

m'attachez encore à la vie: De tels liens ne se rompent pas aisément. Je vous embrasse.

## LET T R E

A U M É M E.

Strasbourg le 10 Novembre 1766.

**R**ASSUREZ-VOUS, mon cher hôte, & rassurez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, & tout ce qui commande dans la ville, & dans la province, paroît s'accorder à me favoriser. Sur ce que m'a dit M. le Maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sûreté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur & tout le zèle d'un ami, & il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvoit le desirer. On me fait appercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le tems de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

# LETTRE

## A M. DAVID HUME,

Strasbourg le 4. Décembre 1765.

**V**OS bontés, Monsieur, me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres, est de les accepter, & je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour aller me jeter entre vos bras. C'est le conseil de Mylord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon pere; c'est celui de Madame de \*\*\*, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console; enfin, j'ose dire que c'est celui de mon cœur qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté surpasse la gloire. Je soupire après une retraite solitaire & libre où je puisse finir mes jours en paix. Si vos soins bien-faisans me la procurent, je jouirai tout ensemble & du seul bien que mon cœur desire, & du plaisir de le tenir de vous. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur,

# L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

Paris le 18 Décembre 1765.



**A**VANT hier soir, Monsieur, j'arrivai ici très-fatigué, très-malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, & je n'ai pas besoin d'y être. Je ne me suis jamais caché, & je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti sur les injustices des hommes, je les mets au pis sur toutes choses, & je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le Baillif de Nidau; mais la copie que vous m'avez envoyée, est pleine de contre-sens ridicules & de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas la première fabrication de cette espèce, & vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités, ne sont gueres honteux de leurs falsifications. Il court ici des copies plus fidelles de cette lettre qui viennent de Berne, & qui font assez d'effet. M. le Dauphin lui-même, à

qui on l'a vue dans son lit de mort, en a paru touché, & a dit là-dessus des choses qui feroient bien rougir mes persécuteurs s'ils les savoient, & qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez Mad. Duchesne où je suis toujours. Cependant j'apprends à l'instant que M. le Prince de Conti a eu la honte de me faire préparer un logement au Temple, & qu'il desire que je l'aille occuper. Je ne pourrai gueres me dispenser d'accepter cet honneur; mais malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.

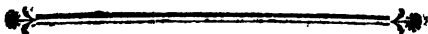




# LETTRE

A U M Ê M E.

Paris le 30 Décembre 1765.



**J**E reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très-fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me feroit de la peine? Que vous connoissez mal mon cœur! Eh, plutôt à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les tems où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix & la liberté, il me sera toujours cher & respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra; mes vœux constans jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur & pour sa gloire.

Laissez menacer les J...; *tel fier qui ne sue pas.* Votre sort est presque entre les

mains de M. de Voltaire ; s'il est pour vous, les J.... vous feront fort peu de mal. Je vous conseille & vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, de lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille, en vous trahissant, se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource ; ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdus, je l'avoue ; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement & franchement ; gagnez son cœur par cette confiance. Prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les loix & la liberté ; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent ; & si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs, & consacrez à Apollon pacificateur, *Phæbo pacatori*, la médaille que vous m'aviez destinée.

# LETTRE

A U M É M E.

Chiswick le 29 Janvier 1768.



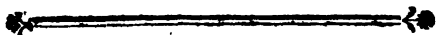
**J**E suis arrivé heureusement dans ce pays; j'y ai été accueilli, & j'en suis très-content: mais ma santé, mon humeur, mon état demandent que je m'éloigne de Londres; & pour ne plus entendre parler, s'il est possible, de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puissai-je y mourir en paix! c'est le seul vœu qui me reste à faire. Je vous embrasse tendrement.



# LETTRE

A M. H U M E.

Wootton le 22 Mars 1766.



**V**OUS voyez déjà, mon cher Patron; par la date de ma lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination. Mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il faudroit connoître le lieu & lire dans mon cœur. Vous y devez lire au moins les sentimens qui vous regardent & que vous avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asyle aussi heureux que je l'espere, une des douceurs de ma vie fera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul, j'aurois pu trouver de l'hospitalité, peut-être; mais je ne l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez-moi pour moi qui vous dois tant; pour vous-même; aimez-moi pour le bien que vous m'avez

fait. Je sens tout le prix de votre sincere amitié ; je la desire ardemment ; j'y veux répondre par toute la mienne , & je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme , pour des raisons dont nous avons parlé , je ne veux rien recevoir par la poste , je vous prie , lorsque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire , de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée , parce que je fais qu'on m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligante , quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé , je vous conseille de quitter une fois pour toutes ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. Je vous embrasse , mon cher Patron , avec le même cœur que j'espere & desire trouver en vous.



# LETTRE

A U M Ê M E.

Wootton le 29 Mars 1768

---

**V**OUS avez vu, mon cher Patron; par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé selon mon goût. J'y serois peut-être plus à mon aise si l'on y avoit pour moi moins d'attentions; mais les soins d'un si galant homme sont trop obligeans pour s'en fâcher; &, comme tout est mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre des domestiques, ni sur-tout entendre un mot de ce qu'ils me disent. Heureusement Mademoiselle le Vasseur me sert d'interprete, & ses doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation, c'est d'écarter les oisifs en les ennuyant. J'ai eu hier la visite de M. le Ministre qui, voyant que je ne lui parlois que François, n'a pas

voulu me parler Anglois , de sorte que l'entrevue s'est passée à-peu-près sans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient ; je m'en servirai avec tous mes voisins , si j'en ai , & dussé-je apprendre l'Anglois , je ne leur parlerai que François , sur-tout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à-peu-près la ruse des singes qui , disent les Negres , ne veulent pas parler quoiqu'ils le puissent , de peur qu'on ne les fasse travailler.

Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M. Goffet de recevoir un modele en présent. Au contraire, je lui en demandai le prix , qu'il me dit être d'une guinée & demie , ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie , ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modele en question , dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas , il faut le lui rendre & le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. du Peyrou , qui depuis long-tems desire avoir mon portrait , & en a fait faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui , mais je suis

fâché que vous m'ayez ôté par une diligence aussi flatteuse le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher Patron, de faire remettre ce modele à MM. *Guinand & Hankey, Little, St. Hellen's Bishopsgate - Street*, pour l'envoyer à M. du Peyrou par la première occasion sûre. Il gele ici depuis que j'y suis : il a neigé tous les jours : le vent coupe le visage ; malgré cela, j'aimerois mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher Patron, je vous embrasse de tout mon cœur.





# LETTRE

A MYLORD\*\*\*

7 Avril 1766.

**C**E n'est plus de mon chien qu'il s'agit ; Mylord, c'est de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paroisse dans les papiers publics ; sur-tout dans le St. James Chronicle , s'il est possible. Cela ne sera pas aisé , selon mon opinion , ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis & à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant, il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres secrets qui , sous le masque d'une amitié perfide , travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit, Je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, Mylord, qu'il ne feroit pas au-dessous de vous de m'accorder votre assistance en cette occasion. A notre première entrevue, vous jugerez si je la mérite , & si j'en ai besoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance , on ne m'a pas appris à la prodiguer ; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

# L E T T R E

A L' A U T E U R

*Du Saint - James Chronicle.*

Wootton le 7 Avril 1768.

---

**V**OUS avez manqué, Monsieur ; au respect que tout particulier doit aux Têtes couronnées, en attribuant publiquement au Roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance & de méchanceté, dont par cela seul vous deviez favoir qu'il ne pouvoit être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, & ce qui navre & déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au Roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris & que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, Monsieur, mes sinceres salutations.

# L E T T R E

A L O R D \* \* \*

*Wootton le 19 Avril 1766.*



**J**E ne faurois, Mylord, attendre votre retour à Londres, pour vous faire les remerciemens que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avois eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser l'indiscrétion qui m'y a fait recourir, il suffit de jeter un coup-d'œil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avois vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu & dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jetté dans cette isle après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugemens publics, & aux effets qui en sont la suite ordinaire, sur-tout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avois le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance.

& où pouvois-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisois à rendre honneur, avant de penser qu'un jour j'aurois besoin d'elle pour m'aider à défendre le mien ?

Vous me dites, Mylord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice ; mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés, & ce n'est pas assez de finir par rendre justice, quand on commence par en manquer. J'apportoais au sein de votre nation deux grands droits qu'elle eût dû respecter davantage ; le droit sacré de l'hospitalité, & celui des égards que l'on doit aux malheureux ; j'y apportois l'estime universelle & le respect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela ? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel ? En quoi me suis-je mal conduit à Londres, où l'on me traitoit si favorablement avant que j'y fusse arrivé ? Quoi, Mylord ! des diffamations secretes qui ne devoient produire qu'une juste horreur pour les fourbes qui les répandent, suffiroient pour détruire l'effet de cinquante ans d'honneur

&

& de mœurs honnêtes ! Non , les pays où je suis connu ne me jugeront point d'après votre public mal instruit ; l'Europe entiere continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre , & l'éclatant accueil que , malgré le décret , je viens de recevoir à Paris à mon passage , prouve que par-tout où ma conduite est connue , elle m'attire l'honneur qui m'est dû. Cependant si le public françois eût été aussi prompt à mal juger que le vôtre , il en eût eu le même sujet. L'année dernière on fit courir à Geneve un libelle (\*) affreux sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse , je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritoit de l'être , & il semble que tout ce que les deux sexes ont d'illustre & de vertueux dans cette capitale , ait voulu me venger par les plus grandes marques d'estime , des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz , Mylord , qu'on me connoît à Paris & qu'on ne me connoît pas à Londres ; voilà précisément de quoi je me plains. On n'ôte point à un homme d'hon-

(\*) *Sentiment des Citoyens.*

neur , fans le connoître & fans l'entendre l'estime publique dont il jouit. Si ja mais vis en Angleterre auffi long-tems que j'ai vécu en France , il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime , mais quel gré lui en saurai-je , lorsque je l'y aurai forcé ?

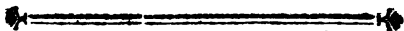
Pardonnez , Mylord , cette longue lettre ; me pardonneriez - vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays ? Les Anglois valent bien qu'on soit fâché de les voir injustes , & qu'afin qu'ils cessent de l'être , on leur fasse sentir combien ils le sont. Mylord , les malheureux sont malheureux par-tout. En France on les décrete ; en Suisse on les lapide ; en Angleterre on les déshonore : c'est leur vendre cher l'hospitalité.



# L E T T R E

A M D E. D E L U Z E.

*Wootton le 10 Mai 1766.*



SUIS-JE assez heureux, Madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts, & pour que vous me sachiez mauvais gré d'un si long silence? J'en serois trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passois près de vous! Combien de fois les premiers momens du repos après lequel je soupirois ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, & les agrémens du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, Madame, & de M. de Luzé, qui m'en a fait trouver beaucoup à y venir. Quoique je n'aye point directement de ses nouvelles, j'ai su qu'il étoit arrivé à Paris en bonne santé, & j'espere qu'au moment où j'écris cette lettre, il est heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avan-

tages je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là, & je vous jure, Madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrois vous la décrire avec tous ses charmes, afin de vous tenter, je n'ose dire de m'y venir voir, mais de la venir voir, & moi j'en profiterois.

Figurez - vous, Madame, une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison régne une grande terrasse, d'où l'œil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparées, de maisons plus ornées, & bordée en forme de bassin par des côteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourroit aller au-delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne & de pâturage, on entend murmurer un ruisseau, qui d'une montagne voisine vient couler parallèlement à la maison, & dont les petits



détours , les cascades font dans une telle direction que des fenêtres & de la terrasse l'œil peut assez long-tems suivre son cours. Le vallon est garni par places de rochers & d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux , & qui ne laissent pas de s'éloigner assez de tems en tems du ruisseau , pour offrir sur ses bords des promenades commodes , à l'abri des vents & même de la pluie , en sorte que par les plus vilains tems du monde je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les moutons & les lapins ; mais , hélas , Madame ! je ne trouve point de Scordium.

Au bout de la terrasse à gauche sont les bâtimens rustiques & le potager , à droite sont des bosquets & un jet-d'eau. Derrière la maison est un pré entouré d'une lisière de bois , laquelle tournant au-delà du vallon couronne le parc , si l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature. Ce pré mene à travers un petit village qui dépend de la maison , à une montagne qui en est à une demi-lieue & dans laquelle sont diverses mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le

choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans les bois, soit dans des jardins à l'angloise, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des François.

La maison, quoique petite, est très-logeable & bien distribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'angloise, par lequel la chambre du maître de la maison & la mienne qui est au-dessus ont une vue de trois côtés. Son appartement est composé de plusieurs pièces sur le devant, & d'un grand salon sur le derrière; le mien est distribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres entre lesquelles & le salon est une espèce de vestibule ou d'antichambre fort singulière, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, Madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chère à la mode du pays, c'est-à-dire, simple & saine, précisément comme il me la faut. Le pays est humide & froid, ainsi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun; mais la viande y est excellente, le laitage abondant & bon. Le maître de cette maison la trouve

trop sauvage & s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfere, & auxquelles je la préfere, moi, par la même raison. J'y suis non-seulement le maître, mais mon maître, ce qui est bien plus. Point de grand village aux environs; la ville la plus voisine en est à deux lieues: par conséquent peu de voisins désœuvrés. Sans le Ministre, qui m'a pris dans une affection singulière, je serois ici dix mois de l'année absolument seul.

Que pensez-vous de mon habitation, Madame? la trouvez-vous assez bien choisie, & ne croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien sage ou bien fou? Hé bien, Madame, il s'en prépare une peu loin du Biez, plus près du Tertre, que je regretterai sans cesse, & où, malgré l'envie, mon cœur habitera toujours. Je ne la regretterois pas moins quand celle-ci m'offriroit tous les autres biens possibles, excepté celui de vivre avec ses amis. Mais au reste, après vous avoir peint le beau côté, je ne veux pas vous dissimuler qu'il y en a d'autres, & que, comme dans toutes les choses de la vie, les avantages y sont mêlés d'in-

convéniens. Ceux du climat sont grands ; il est tardif & froid ; le pays est beau , mais triste ; la nature y est engourdie & paresseuse. A peine avons - nous déjà des violettes , les arbres n'ont encore aucunes feuilles , jamais on n'y entend de rossignols. Tous les signes du printems disparaissent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire : il est pris dans le point de vue où je veux vous montrer ma demeure , afin que vos idées s'y promènent avec plaisir. Ce n'est qu'auprès de vous , Madame , que je pouvois trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province , il y faudroit transporter votre famille entière , une partie de Neuschâtel , & presque tout Yverdun. Encore après cela , comme l'homme est insatiable , me faudroit-il vos bois , vos monts , vos vignes , enfin tout jusqu'au lac & ses poissons. Bonjour , Madame , mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec Mad. de Froment & Mad. de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos cœurs , tout autre exil lui sera supportable.

# LETTRE

A M. LE GÉNÉRAL

CONWAY.

*Le 12 Mai 1766.*

MONSIEUR,

VIVEMENT touché des graces dont il plaît à S. M. de m'honorer, & de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à présent ce bien précieux à mon cœur, d'intéresser à mon sort le meilleur des Rois & l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, Monsieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre; mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez. Après tant de malheurs, je me croyois préparé à tous les événemens possibles; il m'en arrive pourtant que je n'avois pas prévus, & qu'il n'est pas même permis à un honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement; & le trouble où ils me jettent, m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison dans un état aussi triste, est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est

pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du Roi par l'orgueil qu'on m'impute , je le mettrois à m'en glorifier , & tout ce que j'y vois de pénible , est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai , je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentimens qu'ils m'inspirent , & n'avoir le cœur plein que des bontés de S. M. & des vôtres : je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc , Monsieur , me les conserver pour des tems plus heureux. Vous connoîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez , Monsieur , je vous supplie , mes très-humbles salutations & mon respect.



# LETTRE

A M. H U M E.

Le 23 Juin 1766.



**J**E croyois que mon silence interprété par votre conscience, en disoit assez : mais puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connois, Monsieur, & vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous connoître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir dans mes malheurs, vos amis & vos soins; touché de votre générosité, je me jette entre vos bras; vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asyle, & en effet pour m'y déshonorer. Vous vous appliquez à cette noble œuvre avec un zèle digne de votre cœur, & avec un art digne de vos talens. Il n'en falloit pas tant pour réussir; vous vivez dans le grand monde, & moi dans la retraite; le public aime à être trompé & vous êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme que vous ne tromperez pas,

c'est vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon cœur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudroit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrète, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes; & je doute qu'avec cette idée, vous en soyez jamais le plus heureux.

Je laissé un libre cours aux manœuvres de vos amis & aux vôtres, & je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matiere d'intérêt, avec lesquels vous vous masquez, je vous en remercie & vous en dispense. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous, & de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le plus vrai bonheur; mais comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi.



# LETTRE

A M. D A V E N P O R T.

Wootton le 2 Juillet 1766.

---

**J**E vous dois , Monsieur , toutes fortes de déférences ; & puisque M. Hume demande absolument une explication , peut-être la lui dois - je aussi ; il l'aura donc , c'est sur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai besoin de quelques jours pour me remettre , car en vérité les forces me manquent tout-à-fait.

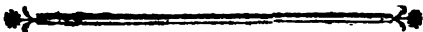
Mille très-humbles salutations.



# L E T T R E

A M. D A V I D H U M E.

Wootton le 10 Juillet 1766.



**J**E suis malade , Monsieur , & peu en état d'écrire ; mais vous voulez une explication , il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long - tems ; vous n'en voulûtes point alors , je me tus : vous la voulez aujourd'hui , je vous l'envoie. Elle fera longue , j'en suis fâché , mais j'ai beaucoup à dire , & je n'y veux pas revenir à deux fois.

Je ne vis point dans le monde ; j'ignore ce qui s'y passe ; je n'ai point de parti , point d'associé , point d'intrigue ; on ne me dit rien , je ne fais que ce que je sens ; mais comme on me le fait bien sentir , je le fais bien. Le premier soin de ceux qui trament des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridiques ; il ne feroit pas bon leur-intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui reglent les sentimens d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens.

Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, Monsieur, est le seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvoit se faire écouter de moi ; c'est vous-même. Je vais me livrer sans réserve & sans crainte à mon caractère ouvert ; ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvemens de mon ame & de ce qui les a produits, & nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui. Malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai point d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices & finissant par la démonstration.

Je quittois la Suisse, fatigué de traitemens barbares, mais qui du moins ne mettoient en péril que ma personne & laissoient mon honneur en sûreté. Je suivois les mouvemens de mon cœur pour aller joindre Mylord Maréchal, quand je reçus à Strasbourg de M. Hume l'invita-

tion la plus tendre de passer avec lui en Angleterre où il me promettoit l'accueil le plus agréable, & plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami & le nouveau, j'eus tort; je préférâi ce dernier, j'eus plus grand tort: mais le desir de connoître par moi-même une Nation célèbre, dont on me disoit tant de mal & tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre George Keith, j'étois flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractère, me faisoient desirer de joindre son amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; & je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de Lettres dans l'union sincere de deux hommes dont les principes étoient si différens.

Avant l'invitation du Roi de Prusse & de Mylord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé & obtenu par mes amis un passeport de la Cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, & vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand Prince, & j'ose dire, du Public.

Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en seroit irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il alloit faire produisit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je ne fais s'il le fut de la même manière.

Nous partons avec un de mes amis qui presque uniquement pour moi faisoit le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté & d'y être amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers & de larmes qui parloient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne fais ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres. On s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance & de l'estime.

M. Hume me présente de bonne grace à tout le monde ; il étoit naturel de lui attribuer , comme je faisois , la meilleure partie de ce bon accueil : mon cœur étoit plein de lui , j'en parlois à tout le monde , j'en écrivois à tous mes amis ; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de nouvelles forces ; le sien paroissoit pour moi des plus tendres , & il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaisie me parut trop affichée , & j'y trouvai je ne fais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurois pu passer à M. Hume s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres , & qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste , j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me parut un acte d'amitié & de générosité des plus vrais & des plus estimables , des plus dignes en un mot de M. Hume , ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du Roi , à laquelle je n'avois assurément

aucun droit d'aspirer. Témoin du zèle qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvoit plus me flatter qu'un service de cette espèce, non pour l'intérêt assurément, car trop attaché peut-être à ce que je possède, je ne fais point desirer ce que je n'ai pas, & ayant par mes amis & par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne rien de plus; mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand Monarque, mais d'un si bon pere, d'un si bon mari, d'un si bon maître, d'un si bon ami, & surtout d'un si honnête homme, m'affectoit sensiblement; & quand je considérois encore dans cette grace que le Ministre qui l'avoit obtenue étoit la probité vivante, cette probité si utile aux Peuples, & si rare dans son état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois le plus desirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte, je ne mis pour l'accepter qu'une condition nécessaire, savoir, un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvois me passer.

Honoré des empressements de tout le monde , je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé & l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la Ville incommodé. Aussi-tôt les maisons de campagne se présentent en foule ; on m'en offre à choisir dans toutes les Provinces. M. Hume se charge des propositions , il me les fait , il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines ; j'hésite long-tems sur le choix ; il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette Province , & d'abord M. Hume arrange tout ; les embarras s'applanissent ; je pars , j'arrive dans cette habitation solitaire , commode , agréable : le maître de la maison prévoit tout , pourvoit à tout ; rien ne manque. Je suis tranquille , indépendant ; voilà le moment si désiré où tous mes maux doivent finir. Non , c'est-là qu'ils commencent , plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur , & rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire , n'est-il de même na-



ture ! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchander sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude, & M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine & le tems qu'ils lui coûtoient, ils étoient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportois le mien ; j'y venois absolument chercher un asyle, & il est ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étois point tellement inconnu, qu'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance & de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi ; &, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'asyle que j'habite, ce ne fut pas pour lui qu'il ne connoissoit point, & qu'il vit seulement pour le prier de faire & d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi

cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'est fait de bien, se seroit fait sans lui à-peu-près de même, & peut-être mieux; mais le mal ne se fût point fait; car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre? Pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M. Hume? Qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié? Ce n'est pas moi qui ne les vis de ma vie & qui ne les connois pas; je n'en aurois aucun, si j'y étois venu seul.

J'ai parlé jusqu'ici de faits publics & notoires, qui par leur nature & par ma reconnoissance ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont, non-seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, & l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au Public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils n'en operent pas moins sa propre conviction.

Peu de tems après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinse en Angleterre, elle étoit un des pays de

l'Europe où j'avois le plus de réputation, j'oserois presque dire de considération. Les Papiers publics étoient pleins de mes éloges, & il n'y avoit qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se foutint à mon arrivée; les papiers l'annoncerent en triomphe; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge; elle en glorifioit avec justice ses loix & son Gouvernement. Tout-à-coup, & sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort & si vîte que dans tous les caprices du public, on n'en voit gueres de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *Magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'Auteur bien instruit ou feignant de l'être me donnoit pour fils de Musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlerent plus de moi que d'une manière équivoque ou malhonnête. Tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, & toujours le moins à mon avantage qu'il étoit possible. Loin de parler de l'accueil que j'avois reçu à Paris, & qui n'avoit fait que trop de bruit, on ne supposoit pas même que j'eusse osé paroître dans cette ville, & un des amis

de M. Hume fut très-surpris quand je lui dis que j'y avois passé.

Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore , je ne laissois pas d'être étonné de ce changement si brusque , de ce concert si singulièrement unanime , que pas un de ceux qui m'avoient tant loué absent , ne parut , moi présent , se souvenir de mon existence. Je trouvois bizarre que précisément après le retour de M. Hume qui a tant de crédit à Londres , tant d'influence sur les gens de Lettres & les Libraires , & de si grandes liaisons avec eux , sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvoit attendre ; que , parmi tant d'Ecrivains de toute espece , pas un de ses amis ne se montrât le mien ; & l'on voyoit bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas ses ennemis , puisqu'en faisant sonner son caractère public , ils disoient que j'avois traversé la France sous sa protection , à la faveur d'un passeport qu'il m'avoit obtenu de la Cour , & peu s'en falloit qu'ils ne fissent entendre que j'avois fait le voyage à sa suite & à ses frais.

Ceci ne signifioit rien encore & n'étoit que

que singulier ; mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public. Toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, & très-grands en ma faveur ; mais loin de me marquer la même estime, ceux sur-tout dont je veux parler & chez qui nous étions descendus à notre arrivée, accompagnoit tout cela de propos si durs & quelquefois si choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frere, d'abord très-accueillant, très-honnête, changea bientôt avec si peu de mesure qu'il ne daignoit pas même dans leur propre maison me dire un seul mot, ni me rendre le salut, ni aucun des devoirs que l'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'étoit survenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rousseau & de David Hume ; & certainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi ; à moins que trop de simplicité, de discrétion, de modestie ne soit un moyen de mécontenter les Anglois.

Pour M. Hume, loin de prendre avec  
*Pieces diverses, Tome II.* R

moi un ton révoltant, il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait de toutes les façons (\*) au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon sentiment. Sa conduite le dispensoit fort de s'étendre en paroles; cependant, puisqu'il en vouloit dire, j'aurois voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût substitué quelquefois la voix d'un ami; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié, pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'autres en ma présence. On eût dit qu'en voulant me faire des patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance, qu'il vouloit plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; & j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite près des gens qui pouvoient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck du Musæum, ami de Mylord Maréchal & Pasteur d'une paroisse

(\*) J'en dirai seulement une qui m'a fait rire; c'étoit de faire en sorte, quand je venois le voir, que je trouvasse toujours sur sa table un Tome de l'*Héloïse*; comme si je ne connoissois pas assez le goût de M. Hume, pour être assuré que, de tous les livres qui existent, l'*Héloïse* doit être pour lui le plus amuseux.

où l'on vouloit m'établir, vient nous voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu; le Docteur Maty, lui dit-il, nous avoit invités pour jeudi au Musæum où M. Rousseau devoit vous voir; mais il préfèra d'aller avec Madame Garrick à la comédie: on ne peut pas faire tant de choses en un jour. Vous m'avouerez, Monsieur, que c'étoit là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Penneck.

Je ne fais ce qu'avoit pu dire en secret M. Hume à ses connoissances; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon d'en user avec moi de son aveu, souvent même par son assistance. Quoique ma bourse ne fût pas vide, que je n'eusse besoin de celle de personne, & qu'il le fût très-bien, l'on eût dit que je n'étois là que pour vivre aux dépens du public, & qu'il n'étoit question que de me faire l'aumône, de manière à m'en sauver un peu l'embarras; je puis dire que cette affectation continuelle & choquante est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres. Ce n'est sûrement pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un

homme à qui l'on veut attirer un peu de considération: mais cette charité peut être bénignement interprétée, & je consens qu'elle le soit. Avançons.

On répand à Paris une fausse lettre du Roi de Prusse, à moi adressée & pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre; je lui demande si cela est vrai; mais pour toute réponse il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant, il m'avoit donné une carte pour ce même M. Walpole; afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent, & que je veux faire venir de Paris en sûreté.

J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble, & quand M. Hume voit que je fais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au pere. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante; & à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses hôteses, qui sont ses amies, j'ai jugé à la façon dont lui ou



---

cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son pere , ont pu leur parler d'elle & de moi.

Ces faits combinés entr'eux & avec une certaine apparence générale me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas ; j'en reçois qui ont été ouvertes , & toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe , il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir , je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé (\*). Après le souper , gardant tous deux le silence au coin de son feu , je m'apperçois qu'il me fixe , comme il lui arrivoit souvent & d'une maniere dont

---

(\*) Il faut dire ce que c'est que cette manœuvre. J'écrivois sur la table de M. Hume , en son absence , une réponse à une lettre que je venois de recevoir. Il arrive , très-curieux de savoir ce que j'écrivois & ne pouvant presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer , & comme je la mettois dans ma poche , il la demande avidement , disant qu'il l'enverra le lendemain jour de poste. La lettre reste sur sa table. Lord Newnham arrive , M. Hume sort un moment ; je reprends ma lettre , disant que j'aurai le tems de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'Ambassadeur de France , j'accepte. M. Hume rentre tandis que Lord Newnham fait son enveloppe , il tire son cachet ; M. Hume offre le sien avec tant d'empressement

l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ardent, moqueur & prolongé devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, & bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie & le ton du bon David sont d'un bon homme, mais où, grand Dieu! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis?

L'impression de ce regard me reste & m'agite; mon trouble augmente jusqu'au faiblessement: si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même; enfin dans un transport que je me

qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, Lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au sien qui attend en-bas avec son carrosse, afin qu'il la porte chez M. l'Ambassadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte que je me dis, je parie que le Maître va le suivre: il n'y manqua pas. Ne sachant comment laisser seul Mylord Newnham, j'hésitai quelque tems avant que de suivre à mon tour M. Hume; je n'apperçus rien, mais il vit très-bien que j'étois inquiet. Ainsi, quoique je n'aye reçu aucune réponse à ma lettre, je ne doute pas qu'elle ne soit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait pas été lue auparavant.

rappelle encore avec délices, je m'élançe à son cou, je le serre étroitement; suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée: *Non, non, David Hume n'est pas un traître; s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David Hume me rend poliment mes embrassemens; & tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille: *Quoi, mon cher Monsieur! Eh mon cher Monsieur! Quoi donc, mon cher Monsieur!* Il ne me dit rien de plus; je sens que mon cœur se resserre; nous allons nous coucher, & je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable asyle où j'étois venu chercher le repos de si loin, je devois le trouver dans une maison solitaire, commode & riante, dont le Maître, homme d'esprit & de mérite, n'épargnoit rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur est agité! Troublé de la plus cruelle incertitude, & ne sachant que penser d'un homme que je devois aimer, je cherchai à me délivrer

de ce doute funeste en rendant ma confiance à mon bienfaiteur. Car, pourquoi, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de zèle à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur ? Dans les observations qui m'avoient inquiété, chaque fait en lui-même étoit peu de chose, il n'y avoit que leur concours d'étonnant, & peut-être instruit d'autres faits que j'ignorois, M. Hume pouvoit-il, dans un éclaircissement, me donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable étoit qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur & son amitié pour moi rendoient également nécessaire. Je voyois qu'il y avoit là quelque chose que je ne comprenois pas & que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte, je voulus faire un dernier effort & lui écrire pour le ramener, s'il se laissoit séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de manière ou d'autre. Je lui écrivis une Lettre qu'il dut trouver fort naturelle (\*) s'il étoit coupable, mais

(\*) Il paroît par ce qu'il m'écrit en dernier lieu qu'il est très-content de cette lettre, & qu'il la trouve fort bien.

fort extraordinaire s'il ne l'étoit pas : car, quoi de plus extraordinaire qu'une Lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services & d'inquiétude sur ses sentimens ; & où , mettant , pour ainsi dire , ses actions d'un côté & ses intentions de l'autre , au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données , je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait ? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette Lettre ; mais , puisqu'il les a prises lui , qu'il la montre ; & quiconque la lira , y voyant un homme tourmenté d'une peine secrète , qu'il veut faire entendre & qu'il n'ose dire , fera curieux , je m'assure , de savoir quel éclaircissement cette Lettre aura produit , sur-tout à la suite de la scène précédente. Aucun , rien du tout. M. Hume se contente en réponse , de me parler des soins obligeans que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur. Du reste , pas un mot sur le principal sujet de ma Lettre , ni sur l'état de mon cœur dont il devoit si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence encore plus que je ne l'avois été de son flegme à notre der-

nièr-entretien. J'avois tort, ce silence étoit fort naturel après l'autre & j'aurois dû m'y attendre. Car quand on a osé dire en face à un homme : *je suis tenté de vous croire un traître*, & qu'il n'a pas la curiosité de vous demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie, & pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre, qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, & résolu de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens, mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en étoit instruite, il n'avoit pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connoissances, sur leurs noms, leur état, leur demeure, & avec une adresse jésuitique, il avoit demandé séparément les mêmes choses à elle & à moi. On doit

prendre intérêt aux affaires d'un ami, mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous en dire, sur-tout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi, & tout ce petit cailletage de commere convient, on ne peut pas plus mal, à un Philosophe.

Dans le même tems je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes. L'une de M. Boswell, dont le cachet étoit en si mauvais état que M. Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume; & l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avoit été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, mal-adroitement appliqué, avoit brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par-dévers lui toutes les lettres qui lui feroient remises pour moi, & de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je fais que tout disoit à celui-ci qu'il avoit perdu ma confiance, & qu'il n'en alloit pas moins son train sans s'embarraffer de la recouvrer.

Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du Roi de Prusse que je n'avois pas encore vue , cette fausse lettre , imprimée en François & en Anglois , donnée pour vraie , même avec la signature du Roi , & que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert aussi sûrement que si je la lui avois vu écrire ?

A l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant & prompt du public Anglois à mon égard , & je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutoit à Londres.

M. d'Alembert , autre ami très-intime de M. Hume , étoit depuis long-tems mon ennemi caché , & n'épioit que les occasions de me nuire sans se commettre ; il étoit le seul des gens de Lettres d'un certain nom & de mes anciennes connoissances qui ne me fût point venu voir ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connoissois ses dispositions secrètes , mais je m'en inquiétois peu , me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour , questionné sur son compte par M. Hume ,



qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit & rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne sachant pas alors qu'ils étoient si bien ensemble, & que c'étoit sa propre cause qu'il défendoit.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup, & sentant que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter, mais dont j'ignorois le but, je sentois le péril sans savoir où il pouvoit être ni de quoi j'avois à me garantir; je me rappelai alors quatre mots effrayans de M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisoit un crime de mes misères; qui tendoit à m'ôter la commiseration de tout le monde dans mes malheurs, & qu'on donnoit sous le nom du Prince même qui m'avoit protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore? Que devois-je augurer de la suite d'un tel début? Le peuple Anglois lit les papiers publics, & n'est pas déjà trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise hu-

meur. Qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné, quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide ? ils seront fort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur profonde & cruelle, la plus amère que j'aye jamais ressentie, ne venoit pas du péril auquel j'étois exposé. J'en avois trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là. La trahison d'un faux ami, dont j'étois la proie, étoit ce qui portoit dans mon cœur trop sensible l'accablement, la tristesse & la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, & que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre où je ne déguise ni mon trouble ni mon indignation.

Monfieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency fut portée par des Libraires à M. Hume qui me la montra. Je consentis qu'elle fût im-

---

primée ; il se chargea d'y veiller ; elle n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des lettres de M. Du Peyrou contenant la relation des affaires de Neufchâtel qui me regardent ; je les remis aux mêmes Libraires à leur priere pour les faire traduire & réimprimer ; M. Hume se chargea d'y veiller ; elles n'ont jamais paru (\*). Dès que la fausse lettre du Roi de Prusse & sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restoient supprimés, & je l'écrivis aux Libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres : enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite & de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture. Dans cette déclaration, je laissois paroître toute ma douleur & je n'en déguisois pas la cause.

Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres. Vous l'allez voir désormais dans la lumière & marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec

---

(\*) Les Libraires viennent de me marquer que cette Edition est faite & prête à paroître. Cela peut être, mais c'est trop tard, & qui pis est, trop à propos.

les gens rusés : tôt ou tard ils se décelent par leurs ruses mêmes.

Lorsque cette prétendue lettre du Roi de Prusse fut publiée à Londres, M. Hume, qui certainement favoit qu'elle étoit supposée, puisque je le lui avois dit, n'en dit rien, ne m'écrivit rien, se tait & ne songe pas même à faire, en faveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité. Il ne falloit, pour aller au but, que laisser dire & se tenir coi; c'est ce qu'il fit.

M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y étoit, en quelque façon, mon protecteur, mon patron. S'il étoit naturel qu'il prît ma défense, il ne l'étoit pas moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'adressasse à lui pour cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avois garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue de mon Patron. Il n'en sent rien.

En disant que la lettre étoit fabriquée à Paris, il m'importoit fort peu lequel on entendît de M. d'Alembert ou de son prête-nom M. Walpole; mais en ajoutant que ce qui navroit & déchiroit mon cœur

étoit que l'imposteur avoit des complices en Angleterre , je m'expliquois avec la plus grande clarté pour leur ami qui étoit à Londres , & qui vouloit passer pour le mien. Il n'y avoit certainement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer & navrer mon cœur. Second soufflet sur la joue de mon patron. Il n'en sent rien.

Au contraire , il feint malignement que mon affliction venoit seulement de la publication de cette lettre , afin de me faire passer pour un homme vain qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non , j'étois mortellement affligé ; il le savoit & ne m'écrivoit pas un mot. Ce tendre ami , qui a tant à cœur que ma bourse soit pleine , se soucie assez peu que mon cœur soit déchiré.

Un autre écrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles de la même main que le premier , plus cruel encore , s'il étoit possible , & où l'Auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avois reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus ; il ne m'apprenoit rien de nouveau. Les libelles pouvoient aller leur train sans m'émouvoir ,

& le volage public lui-même se laissoit d'être long-tems occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de maniere ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

L'affaire de la pension n'étoit pas terminée. Il ne fut pas difficile à M. Hurac d'obtenir de l'humanité du Ministre & de la générosité du Prince qu'elle le fût. Il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir ! Mes engagements précédens, l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du Roi, l'honneur d'être l'objet de ses attentions, de celles de son Ministre, le desir de marquer combien j'y étois sensible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse, accablé d'ennuis & de maux, enfin l'embarras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté ; tout me rendoit difficile & cruelle la nécessité d'y renoncer ; car il le falloit assurément, ou me rendre

---

le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étois trahi. -

Je fis mon devoir , non sans peine , j'écrivis directement à M. le général Conway (\*), & avec autant de respect & d'honnêteté qu'il me fut possible , sans refus absolu , je me défendis pour le présent d'accepter. M. Hume avoit été le négociateur de l'affaire , le seul même qui en eût parlé ; non-seulement je ne lui répondis point , quoique ce fût lui qui m'eût écrit , mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon patron , & pour celui-là , s'il ne le sent pas , c'est assurément sa faute : il n'en sent rien.

Ma lettre n'étoit pas claire & ne pouvoit l'être pour M. le général Conway , qui ne savoit pas à quoi tenoit ce refus , mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le savoit très-bien ; cependant il feint de prendre le change tant sur le sujet de ma douleur , que sur celui de mon refus , & dans un billet qu'il m'écrivit il me fait en-

---

(\*) Voyez la lettre du 12 Mai 1766.

tendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du Roi si je me ravise sur la pension. En un mot il prétend à toute force, & quoi qu'il arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien, Monsieur, qu'il n'attendoit pas de réponse & il n'en eut point.

Dans ce même tems à-peu-près, car je ne fais pas les dates, & cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adressée avec une traduction Angloise, qui renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris & la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point que mon cher patron n'eût été un des instrumens de cette publication, sur-tout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvoient en ce pays me rendre la vie agréable, on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit conduit. On savoit sans doute que c'étoit un soin superflu & qu'à cet égard rien ne restoit à faire. Ce nom si mal-adroitement oublié dans cette lettre, me rappella ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funebre,



que chacun l'y distinguoit , précisément parce qu'il n'y étoit pas.

On ne nommoit donc pas M. Hume ; mais il vit avec les gens qu'on nommoit. Il a pour amis tous mes ennemis , on le fait : ailleurs les Tronchin , les d'Alembert , les Voltaire ; mais il y a bien pis à Londres , c'est que je n'y ai pour ennemis que ses amis. Eh pourquoi y en aurois-je d'autres ? Pourquoi même y ai-je ceux-là ? Qu'ai-je fait à Lord Littleton , que je ne connois même pas ? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connois pas davantage ? Que savent-ils de moi , sinon que je suis malheureux & l'ami de leur ami Hume ? Que leur a-t-il donc dit , puisque ce n'est que par lui qu'ils me connoissent ? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait il ne se démasque pas devant tout le monde ; ce ne seroit plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le Général Conway ni à M. le Duc de Richmond , comme il en parle dans ses entretiens secrets avec M. Walpole & dans sa correspondance secrète avec M. d'Alembert ; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée , & l'on verra

---

si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit satirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'étoit resté jusqu'alors le moindre doute, comment auroit-il pu tenir devant cet écrit, puisqu'il contenoit des faits qui n'étoient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour les rendre odieux au public.

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands & que je la ferme aux petits. Qui est-ce qui fait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré & par qui sont venus tous ceux que j'ai vus ? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon cœur sans le connoître, & que j'aurois reçu de bien meilleur cœur encore si je l'avois connu. Ce fut M. Hume qui me dit son nom quand il fut parti. En l'apprenant j'eus un vrai chagrin que, daignant monter au second étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurois désiré voir moins de monde ; mais ne voulant déplaire à personne, je me

---

laissois diriger par M. Hume, & j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a présentés sans distinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parens froidement, *pour ne rien dire de plus*. Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aye hors de Geneve, & cela en présence de M. Hume. C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or mon cousin, que j'ai toujours connu pour bon parent & pour honnête homme, n'est point capable de fournir à des fatires publiques contre moi. D'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres, ni avec ceux qui fournissent des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des fatires. Ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, & qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit de la maniere la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avois écrit à ce cousin-là.

Enfin , on dit dans ce même écrit que je suis sujet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare.

Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq & trente ans des amis très-solides. J'en ai de plus nouveaux , mais non moins sûrs , que je garderai plus long-tems si je vis. Je n'ai pas en général trouvé la même fureté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres. Aussi j'en ai changé quelquefois , & j'en changerai tant qu'ils me seront suspects ; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienfiance : je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime & certaine , je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus , non-seulement j'ai cette certitude , mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse : car comment supposer un homme aussi fin , assez mal-adroit pour se découvrir à ce point , voulant se cacher ?

Quel étoit son but ? Rien n'est plus clair encore. C'étoit de porter mon indignation à son dernier terme , pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il  
fait

---

fait que pour me faire faire bien des sottises il suffit de me mettre en colere. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné.

Il faut se posséder autant que fait M. Hume, il faut avoir son flegme & toute sa force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'étoit passé. Dans l'embarras où j'étois, écrivant à M. le Général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phrases obscures dont M. Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qu'il lui plut. Supposant donc, quoiqu'il fût très-bien le contraire, que c'étoit la clause du secret qui me faisoit de la peine, il obtient de M. le Général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque & vraiment insensible m'écrivit la lettre la plus amicale où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause, mais qu'avant toute chose il faut savoir si je veux accepter sans cette condition, pour ne pas exposer Sa Majesté à un second refus.

C'étoit ici le moment décisif, la fin, l'objet de tous ses travaux. Il lui falloit

une réponse, il la vouloit. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire il envoie à M. Davenport un duplicata de sa lettre, & non content de cette précaution, il m'écrit dans un autre billet qu'il ne sauroit rester plus long-tems à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconcevable.

Il l'a donc enfin cette réponse tant désirée, & se presse déjà d'en triompher. Déjà écrivant à M. Davenport, il me traite d'homme féroce & de monstre d'ingratitude. Mais il lui faut plus. Ses mesures sont bien prises, à ce qu'il pense : nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication : il l'aura ; & la voici.

Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amène. Seul il prouve tout & sans réplique.

Je veux supposer, par impossible, qu'il n'est rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui : il n'en fait rien, il les ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faulxé avec personne qui en fût instruit, aussi parfaitement que si durant ce tems il eût vécu à la Chine. Mais ma conduite immé-

diate entre lui & moi ; les derniers mots si frappans que je lui dis à Londres ; la lettre qui suivit pleine d'inquiétude & de crainte ; mon silence obstiné plus énergique que des paroles ; ma plainte amere & publique au sujet de la lettre de M. d'Alembert ; ma lettre au Ministre, qui ne m'a point écrit, en réponse à celle qu'il m'écrivit lui-même, & dans laquelle je ne dis pas un mot de lui ; enfin mon refus, sans daigner m'adresser à lui, d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant, & sans opposition de ma part ; tout cela parle seul du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui auroit quelque sentiment dans l'ame, mais à tout homme qui n'est pas hébété.

Quoi ! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres, quelque important qu'en fût le sujet, environné des marques publiques & particulieres de l'affliction que son infidélité me cause, cet homme éclairé, ce beau génie naturellement si clair-voyant & volontairement si stupide, ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien, n'est ému de

rien , & sans un seul mot de plainte , de justification , d'explication , il continue à se donner , malgré moi , pour moi les soins les plus grands , les plus pressés ! il m'écrit affectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus long-tems pour mon service , comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela ! Cet aveuglement , cette impassibilité , cette obstination ne sont pas dans la nature , il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour , car c'est un point décisif.

Dans cette affaire , il faut nécessairement que M. Hume soit le plus grand ou le dernier des hommes , il n'y a pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux.

Malgré tant de marques de dédain de ma part , M. Hume avoit-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincèrement ? Il savoit qu'il m'étoit impossible d'accepter ses bons offices , tant que j'aurois de lui les sentimens que j'avois conçus. Il avoit éludé l'explication lui-même. Ainsi me servant sans se justifier , il rendoit ses soins inutiles ; il n'étoit donc pas généreux.

S'il supposoit qu'en cet état j'accepterois



ses soins, il supposoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il sollicitoit avec tant d'ardeur une pension du Roi ? Peut-on rien penser de plus extravagant ?

Mais que M. Hume, suivant toujours son plan, se soit dit à lui-même : voici le moment de l'exécution ; car, pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra qu'il l'accepte ou qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore complètement ; s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il dise pourquoi. C'est-là que je l'attends ; s'il m'accuse il est perdu.

Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose fort conséquente à son plan, & par-là même ici fort naturelle, & il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire ; car elle est inexplicable dans toute autre supposition : si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne le fera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, & que je lui entendis

dire & répéter dans un tems où je n'en pénétrois gueres la force. C'étoit la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, & plusieurs fois dans la nuit, je l'entends s'écrier en François avec une véhémence extrême : *Je tiens J. J. Rousseau!* J'ignore s'il veilloit ou s'il dormoit. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui fait trop bien le François pour se tromper sur la force & le choix des termes. Cependant je pris, & je ne pouvois manquer alors de prendre ces mots dans un sens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression : c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, & qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étois pas le maître; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre & rire de ma terreur. Dès le lendemain tout fut si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres & au voisinage. Je ne m'en suis souvenu qu'ici où tant de choses m'ont rappelé ces pa-

roles , & me les rappellent , pour ainfi dire , à chaque instant.

Ces mots dont le ton retentit fur mon cœur comme s'ils venoient d'être prononcés , les longs & funeftes regards tant de fois lancés fur moi , les petits coups fur le dos avec des mots de *mon cher Monsieur* , en réponse au foupçon d'être un traître ; tout cela m'affecte à un tel point après le refte , que ces fouverirs , fuflent-ils les feuls fermeroient tout retour à la confiance , & il n'y a pas une nuit où ces mots : *Je tiens J. J. Rouffreau* , ne fonnent encore à mon oreille , comme fi je les entendois de nouveau.

Oui , M. Hume , vous me tenez , je le fais , mais feulement par des chofes qui me font extérieures : vous me tenez par l'opinion , par les jugemens des hommes ; vous me tenez par ma réputation , par ma fureté peut-être ; - tous les préjugés font pour vous ; il vous eft aifé de me faire paffer pour un monstre , comme vous avez commencé , & je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public , en général , ne me fera pas plus de grace. Sans autre examen , il eft toujours

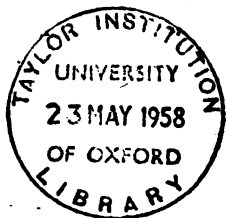
pour les services rendus , parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre , en montrant qu'il fait les sentir. Je prévois aisément la fuite de tout cela , surtout dans le pays où vous m'avez conduit , & où , sans amis , étranger à tout le monde , je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront , cependant , que , loin que j'aye pu chercher cette affaire , elle étoit ce qui pouvoit m'arriver de plus terrible dans la position où je suis : ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté & l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue , qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisoient une loi : mais les gens sensés sont en petit nombre & ce ne sont pas eux qui font du bruit.

Oui , M. Hume , vous me tenez par tous les liens de cette vie ; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage , indépendant de vous & des hommes , & qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du fort qui m'attend. Je connois les jugemens des hommes , je suis accoutumé à leur in-

justice , & j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris , comme j'ai tout lieu de le croire , foyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affoibli , mais jamais mon ame ne fut plus ferme. Les hommes feront & diront ce qu'ils voudront , peu m'importe ; ce qui m'importe est d'achever , comme j'ai commencé , d'être droit & vrai jusqu'à la fin , quoiqu'il arrive , & de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes miseres qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attende & quelque malheur qui me menace , je suis prêt. Quoiqu'à plaindre , je le serai moins que vous , & je vous laisse pour toute vengeance le tourment de respecter , malgré vous , l'infortuné que vous accablez.

En achevant cette lettre , je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mouroit de douleur , j'en serois mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature , elle est contradictoire , & cependant elle m'est démontrée. Abyme des deux côtés ! je péris dans l'un ou dans l'autre.

Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable , j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites desirer d'être cet objet méprisable. Oui , l'état où je me verrois prosterné , foulé sous vos pieds , criant miséricorde & faisant tout pour l'obtenir , publiant à haute voix mon indignité & rendant à vos vertus le plus éclatant hommage , seroit pour mon cœur un état d'épanouissement & de joie , après l'état d'étouffement & de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable ne m'écrivez plus ; cela seroit inutile , & sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent , daignez vous justifier. Je connois mon devoir , je l'aime & l'aimerai toujours , quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur , qui n'est pas né pour elle , ne puisse revenir. Encore un coup , si vous êtes innocent , daignez vous justifier : si vous ne l'êtes pas , adieu pour jamais.



# L E T T R E .

A MYLORD MARÉCHAL.

*Le 20 Juillet 1766.*



**L**A dernière lettre, Mylord, que j'ai reçue de vous étoit du 25 Mai. Depuis ce tems, j'ai été forcé de déclarer mes sentimens à M. Hume ; il a voulu une explication ; il l'a eue, j'ignore l'usage qu'il en fera. Quoi qu'il en soit, tout est dit désormais entre lui & moi. Je voudrois vous envoyer copie des lettres, mais c'est un livre pour la grosseur. Mylord, le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus, charge mon cœur d'un poids insupportable. Je donnerois la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart-d'heure encore une fois en ma vie. Vous savez combien ce quart-d'heure me seroit doux, mais vous ignorez combien il me seroit important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente, je n'ai trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours. C'est de me faire

oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existois plus, si tant est qu'on puisse appeller existence un reste de végétation inutile à soi-même & aux autres, loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution, j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors les cas d'absolue nécessité. Je cesse désormais d'écrire & de répondre à qui que ce soit. Je ne fais que deux seules exceptions, dont l'une est pour M. Du Peyrou; je crois superflu de vous dire quelle est l'autre; désormais tout à l'amitié, n'existant plus que par elle, vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique. Ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile & vain: car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier, mais n'importe. Si je n'ai jamais le plaisir de savoir, j'aurai toujours celui d'apprendre, & c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un cœur



---

assez fain , pour que les plus simples amusemens lui fussent , & j'empêche , en m'empaillant la tête , qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie ; fréquens en ce pays , est d'écrire ma vie. Non ma vie extérieure comme les autres ; mais ma vie réelle , celle de mon ame , l'histoire de mes sentimens les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi , & ce que vraisemblablement nul autre ne fera dans la suite. Je dirai tout , le bien , le mal , tout enfin ; je me sens une ame qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762 , mais j'y viendrai , je l'espère. Je recommencerais du moins en idée ces pèlerinages de Colombier , qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent - ils recommencer encore & recommencer sans cesse ! Je ne demanderois point d'autre éternité.

M. Du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. Ils viennent d'un bon pere qui , non plus que celui dont il est l'image , n'attend pas que ses enfans lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me di-

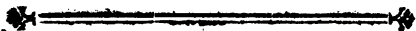
tes d'une prétendue charge que les habitans de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil , je vous assure ; & cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte ; du reste , je suis très-content du pays & des habitans , autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat & d'une maniere de vivre auxquels on n'est pas accoutumé. J'espérois que vous me parleriez un peu de votre maison & de votre jardin , ne fût-ce qu'en faveur de la botanique. Ah ! que ne fuis-je à portée de ce bienheureux jardin , dût mon pauvre sultan le fourager un peu comme il fit celui de Colombier !



# LETTRE

A M. GUY.

Wootton, le 2 Août 1766.



**J**E me serois bien passé, Monsieur, d'apprendre les bruits obligeans qu'on répand à Paris sur mon compte; & vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le cœur. Le parti que j'ai pris de m'ensevelir dans cette solitude, sans entretenir plus aucune correspondance dans le monde, est l'effet de ma situation bien examinée. La ligue qui s'est formée contre moi, est trop puissante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée pour que dans ma position, sans autre appui que la vérité, je sois en état de lui faire face dans le public. Couper les têtes de cette hydre ne serviroit qu'à les multiplier, & je n'aurois pas détruit une de leurs calomnies, que vingt autres plus cruelles lui succédroient à l'instant. Ce que j'ai à faire est de bien prendre mon parti sur les jugemens du public; de me

---

taire, & de tâcher au moins de vivre & mourir en repos.

Je n'en suis pas moins reconnoissant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi, engage à m'instruire de ce qui se passe. En m'affligeant ils m'obligent ; s'ils me font du mal, c'est en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuse ; cela peut être : mais s'ils croient que mon honneur en dépend, ils se trompent. Si l'honneur d'un homme dépendoit des injures qu'on lui dit, & des outrages qu'on lui fait, il y a long-tems qu'il ne me resteroit plus d'honneur à perdre. Mais au contraire, il est même au-dessous d'un honnête homme de repousser de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de vile canaille & de scélérat. Si je savois répondre à de pareils noms, je m'en croirois digne.

Montrez cette lettre à mes amis, & priez-les de se tranquilliser. Ceux qui ne jugent que sur des preuves, ne me condamneront certainement pas ; & ceux qui jugent sans preuves ne valent pas la peine qu'on les défabuse. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les piéces

relatives à cette affaire: C'est, j'en répons, ce qu'il se gardera de faire, ou ce qu'il se gardera bien au moins de faire fidèlement. Que ceux qui seront au fait nous jugent, je le desire: que ceux qui ne sauront que ce que M. Hume voudra leur dire, ne laissent pas de nous juger, cela m'est, je vous jure, très-indifférent. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres: je les attends.

Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit, Monsieur, de deux hommes, dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui. L'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler, ni entendre; seul, sans ami, sans appui, sans connoissance, sans savoir même à qui confier une lettre en sûreté; livré sans réserve à l'autre, & aux siens; malade, retiré, ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite, où il herborise pour toute occupation. Le Breton, homme actif, liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parens, de ses Patrons, de ses patriotes; en grand crédit à la Cour, à la Ville; répandu dans le plus grand

monde , à la tête des gens de Lettres , disposant des papiers publics , en grande relation chez l'étranger , sur-tout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position , il se trouve que l'un des deux a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie , que c'est cette vile canaille , ce scélérat d'étranger qui lui en tend. L'étranger seul , malade , abandonné , gémit & ne répond rien. Là-dessus le voilà jugé , & il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre , qu'il s'est mis à sa merci , tout exprès pour lui faire piece , & pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement ? Si j'avois été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant , où est l'homme ayant quelque sens , quelque humanité , qui ne devrait pas dire : vous faites tort à ce pauvre misérable , il est trop fou pour pouvoir être un scélérat. Plaignez-le , saignez-le ; mais ne l'injuriez pas. J'ajouterai que le ton seul que prend M. Hume , devrait décréditer ce qu'il dit. Ce ton si brutal , si bas , si indigne d'un homme qui se respecte , marque assez que l'ame qui l'a dicté n'est pas saine : il n'annonce pas un

langage digne de foi. Je suis étonné, je l'avoue, comment ce ton seul n'a pas excité l'indignation publique. C'est qu'à Paris, c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison. A ce combat là, je n'emporterai jamais la victoire, & je ne la disputerai pas.

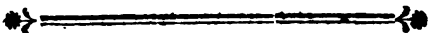
Voici, Monsieur, le fait en peu de mots. Il m'est prouvé que M. Hume, lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui se montrent, & à Paris avec tel qui ne se montre pas, m'a attiré dans son pays, en apparence pour m'y servir avec la plus grande ostentation, & en effet pour m'y diffamer avec la plus grande adresse, à quoi il a très-bien réussi. Je m'en suis plaint; il a voulu savoir mes raisons; je les lui ai écrites dans le plus grand détail: si on les demande, il peut les dire. Quant à moi, je n'ai rien à dire du tout.

Plus je pense à la publication promise par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment, que, malgré son extrême adresse & celle de ses amis, sans même que je m'en mêle, M. Hume est un homme démasqué,

# L E T T R E

## A MYLORD MARECHAL.

*Le 9 Août 1766.*



**L**ES choses incroyables que M. Hume écrit à Paris sur mon compte, me font présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant. Je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez. Je me flatte, Mylord, d'être assez connu de vous, & cela me tranquillise. Mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhonnêtement la pension après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidelle de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le Général Conway (\*). J'étois bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, & ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure, que si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterois qu'il est faux que j'aye jamais accepté la pension.

---

(\*) Celle du 12 Mai 1766.



J'y mis seulement votre agrément pour condition nécessaire, & quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en-avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que vous prononciez dans cette affaire, avec connoissance, entre M. Hume & moi; ses procédés secrets sont trop incroyables, & il n'y a personne au monde moins fait que vous, pour y ajouter foi. Pour moi qui les ai sentis si cruellement, & qui n'y peux penser qu'avec la douleur la plus amère, tout ce qu'il me reste à désirer, est de n'en reparler jamais. Mais comme M. Hume ne garde pas le même silence, & qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, Mylord, une justice que vous ne pouvez me refuser, c'est lorsqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

# LETTRE

A U M Ê M E.

7 Septembre 1766.

**J**E ne puis vous exprimer , Mylord , à quel point , dans les circonstances où je me trouve , je suis alarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous étoit du . . . . . Seroit-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impression sur vous , & m'eussent , au milieu de tant de malheurs , ôté la seule consolation qui me restoit sur la terre ? Non , Mylord , cela ne peut pas être. Votre ame ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule ; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme , personne ne l'a connu , ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul ; mais aussi quelle haine ! Un même cœur pourroit-il suffire à deux comme celle-là ? Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres , il s'est caché , mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre , la France , les gazettes , l'Europe entière de cris auxquels je ne fais que répondre , & d'injures

dont je me croirois digne , si je daignois les repouffer. Tout cela ne décele-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin ? Mais laissons M. Hume ; je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits. Seulement qu'il ne m'ôte pas mon pere. Cette perte est la seule que je ne pourrois supporter. Avez-vous reçu mes deux dernières lettres , l'une du 20 Juillet & l'autre du 9 Août ? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont tendus tout autour de moi , & au travers desquels peu de chose passe ? Il paroît que l'intention de mon persécuteur & de ses amis , est de m'ôter toute communication avec le continent , & de me faire périr ici de douleur & de misere. Leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout , & je puis tout supporter hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont ; je ne connois que lui seul à Londres à qui j'ose me confier. S'il me refuse ses services , je suis sans ressource , & sans moyen pour écrire à mes amis. Ah , Mylord ! qu'il me vienne une lettre de vous , & je me console de tout le reste.

---

# L E T T R E

A U M Ê M E.

Wootton le 27 Septembre 1766.

**J**E n'ai pas besoin, Mylord, de vous dire combien vos deux dernières lettres m'ont fait de plaisir & m'étoient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un sur-tout auquel je réserve une lettre exprès, & aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurois lire le nom ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de cœur & un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, Mylord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe; mais je vous conjure par votre cœur paternel de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur, me marquez vous, que vos ennemis mettront*  
sur

sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous & lui. Mais que pourroient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même ? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, & qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes ? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuvent & ne s'en cachent gueres ; lui fait pis qu'eux & se cache, & c'est lui qui ne manquera pas de mettre sur leur compte, le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, Mylord, que je trouve mauvais que M. Hume ait sollicité la pension du Roi d'Angleterre à mon insçu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point d'affirmer ainsi ce qui n'est pas ? Si cela étoit vrai, je serois un extravagant, tout au moins ; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'étoit qu'avec sa profonde adresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenoit à mon insçu quoique refusée, pour me forcer de lui motiver mon refus & de lui faire la déclaration qu'il vouloit absolument avoir, & que je voulois éviter, sachant bien l'u-

*Pieces diverses.* Tome II. T

sage qu'il en vouloit faire. Voilà, Mylord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, & que vous pouvez affirmer.

Grace au ciel, j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre. Je le réserve pour la première que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah! vous ne savez pas, dans l'abyme de malheurs où je suis plongé, quel seroit pour moi celui de vous survivre!



# LETTRE

A MADAME\*\*\*.

Wootton le. 27 Septembre 1766.



**L**E cas que vous m'exposez, Madame, est dans le fond très-commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le fais trop, mais plus vils que courageux, & plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire, & si Cassius en est un de force d'ame, il n'en est assurément pas un de bon sens & de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoi qu'ils fassent horreur, seroient grands s'ils étoient pénibles, & seroient héroïques s'ils étoient nécessaires; mais où faute de l'une & de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance qui me fait très-mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, Madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amou-

reux quand il la revoit , qui l'épouse & puis qui s'éloigne & l'oublie encore , qui promet féchement de revenir à ses couches & n'en fait rien , qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne , qui part & ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution ; convenez , dis-je , que si cet homme eut de l'amour , il n'en eut gueres , & que la victoire dont il se vante avec tant de pompe , lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice , où en est la nécessité ? C'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie , cela est fort beau , & je veux croire que cela est utile : mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir , pourquoi cela ? Tous les sentimens vertueux ne s'étayent-ils pas les uns les autres , & peut-on en détruire un sans les affoiblir tous ? *J'ai cru long-tems* , dit-il , *combiner mes affections avec mes devoirs.* Il n'y a point là de combinaisons à faire , quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs. *L'illusion cesse , & je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir.* Quelle est donc



cette illusion, & où a-t-il pris cette affreuse maxime ? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre cœur pour obéir à la nécessité pressante ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentimens aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel ; & tout homme qui se fait une expresse loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni pere, ose-t-il usurper le nom de citoyen, ose-t-il usurper le nom d'homme ?

On diroit, Madame, en lisant votre lettre, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peuvent être des actes héroïques de patriotisme, & il y en a eu de telles ; mais presque toujours elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'affervir, & à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi je vous déclare que je ne voudrois pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime ; parce qu'enfin ces sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelque-

fois sans effusion de sang , & qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre-humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin , pour la trouver , de tant de machines ; & sans causer ni révolutions ni troubles , quiconque veut être libre , l'est en effet.

Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres , doit-il pour cela les anéantir , & ces différens devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles , qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité ? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la sienne , & ceux qui l'ont exécuté , l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont il se vante ? Les Pélopidas , les Brutus , les vrais Cassius & tant d'autres ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang & de la nature , pour accomplir leurs nobles desseins ? Y eut-il jamais de meilleurs fils , de meilleurs maris , de meilleurs peres que ces grands hommes ? La plupart , au contraire , concerterent leurs entreprises au sein de leurs familles , & Brutus osa révéler , sans né-

cessité, son secret à sa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercher des exemples, je puis, Madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être aussi connu qu'eux. C'est le Comte Louis de Fiesque, lorsqu'il voulut briser les fers de Gênes sa patrie, & la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable, si vertueux, si parfait, forma ce grand dessein presque dès son enfance, & s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très-prudent, il le confia à son frere, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui; & après des préparatifs très-grands, très-lents, très-difficiles, le secret fut si bien gardé, l'entreprise fut si bien concertée & eut un si plein succès, que le jeune Fiesque étoit maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité; mais autre chose est, garder son secret, & autre chose, rompre avec ceux à qui on le cache. J'ac-

corde même qu'en méditant un grand dessein , l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un tems , des devoirs moins pressans peut - être , mais non moins sacrés si - tôt qu'on peut les remplir. Mais que de propos délibéré , de gaîté de cœur , le sachant , le voulant , on ait , avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher , celle de l'accabler de cette déclaration cruelle , c'est , Madame , ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser , ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus , quoiqu'à regret , que votre Cassius est fou tout au moins , & je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme , qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance & ses projets d'agrandissement. Or , ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses , sont des gens qu'on ne ramène jamais , & qui rarement en valent la peine.

Il se peut , Madame , que je me trompe ; c'est à vous d'en juger. Je voudrois avoir des choses plus agréables à vous dire : mais

vous me demandez mon sentiment ; il faut vous le dire , ou me taire , ou vous tromper. Des trois partis j'ai choisi le plus honnête , & celui qui pouvoit le mieux vous marquer , Madame , ma déférence & mon respect.

## L E T T R E

A M L L E. D E W E S.

Wootton le 9 Décembre 1766.

**M**A belle voisine , vous me rendez injuste & jaloux pour la première fois de ma vie ; je n'ai pu voir sans envie les chaînes dont vous honoriez mon sultan ; & je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier. J'en aurois dû parer votre brebis chérie , mais je n'ai osé empiéter sur les droits d'un jeune & aimable berger. C'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon âge ; mais puisque vous me l'avez fait oublier , tâchez de l'oublier vous-même , & pensez moins au barbon qui vous rend hommage , qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le cœur.

T 5

Je ne veux pas, ma belle voisine, vous ennuyer plus long-tems de mes vieilles fornottes. Si je vous contois toutes les bontés & amitiés dont votre cher oncle m'honore, je serois encore ennuyeux par mes longueurs ; ainsi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, & ramenez Madame la Comtesse (\*), à condition que nous ferons cette fois-ci les plus forts, & qu'au lieu de vous laisser enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

---

## L E T T R E

### A MYLORD MARECHAL.

II Décembre 1766.

**A**BRÉGER la correspondance ! . . . Mylord, que m'annoncez-vous, & quel tems prenez-vous pour cela ? Serois-je dans votre disgrâce ? Ah ! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul

---

(\*) Mde. la Comtesse Cowper, veuve du feu Comte Cowper, & fille du Comte de Granville.

que je ne saurois supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner, en est-il, en peut-il être que mes sentimens pour vous ne doivent pas racheter ? Vos bontés pour moi font toute la consolation de ma vie. Voulez-vous m'ôter cette unique & douce consolation ? Vous avez cessé d'écrire à vos parens. Eh ! qu'importe, tous vos parens, tous vos amis ensemble ont-ils pour vous un attachement comparable au mien ? Eh ! Mylord, c'est votre âge, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre. A quoi peuvent mieux s'employer les restes de la vie qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont chers ? Vous m'avez promis une éternelle amitié, je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres & les mers nous séparent, les hommes peuvent semer bien des erreurs entre nous ; mais rien ne peut séparer mon cœur du vôtre, & celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut. Je ne demande à chaque fois que deux lignes, toujours les mêmes & rien de plus. *J'ai reçu votre lettre de telle date. Je me porte*

*bien , & je vous aime toujours.* Voilà tout. Répétez-moi ces dix mots douze fois l'année , & je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire. Mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare , non Mylord , cela ne peut pas être ; cela ne se peut pas plus que cesser de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle résolution , j'en mourrai , ce n'est pas le pire ; mais j'en mourrai dans la douleur , & je vous prédis que vous y aurez du regret. J'attends une réponse , je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes ; mais je connois votre ame & cela me rassure. Si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire , je suis très-sûr que je l'aurai promptement.



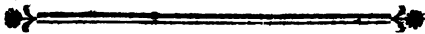


# LETTRÉ

A M. LE MARQUIS

DE MIRABEAU.

Wootton le 31 Janvier 1767.



**L** est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon cœur le prix qu'elle reçoit du vôtre. En vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent désiré d'être connu & aimé de vous. Je ne m'attendois pas que ce seroit vous qui feriez les avances, & cela précisément au moment où j'étois universellement abandonné: mais la générosité ne fait rien faire à demi, & votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il seroit beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité! Votre offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à l'un & à l'autre, que par

un autre effet bien contraire vous me rendrez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter : car quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir. Mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très-pénibles, l'amour du repos, de la solitude, le desir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourroit réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendrait plus près de vous, sans douter de ma sûreté du côté du Parlement de Paris, je lui dois ce respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice; je le dois à votre Ministère, à qui trop de marques affligeantes me font sentir que j'ai eu le malheur de déplaire, & cela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un mal-entendu d'autant plus cruel que sans lui ce qui m'attira mes disgraces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveroient cela; mais c'est un des malheurs attachés à la puis-

sance humaine & à ceux qui lui sont soumis, que quand les Grands sont une fois dans l'erreur il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, Monsieur, pour ne point m'exposer à de nouveaux orages, je me tiens au seul parti qui peut assurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France; je la regretterai toute ma vie; si mon sort dépendoit de moi j'irois y finir mes jours, & vous seriez mon hôte; puisque vous n'aimez pas que j'aye un Patron; mais selon toute apparence mes vœux & mon cœur feront seuls le voyage, & mes os resteront ici.

Je n'ai pas eu, Monsieur, sur vos écrits l'indifférence de M. Hume, & je pourrois si bien vous en parler qu'ils sont avec deux traités de Botanique les seuls livres que j'aye apportés avec moi dans ma malle; mais outre que je crois votre sublime amour-propre trop au-dessus de la petite vanité d'Auteur pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je suis déjà trop loin de ces sortes de matieres pour pouvoir en parler avec justesse & même avec plaisir. Tout ce qui tient par quelque côté à la littérature & à un métier pour

lequel certainement je n'étois pas né, m'est devenu si parfaitement insupportable, & son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que pour n'y plus penser j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très-mal à propos envoyés de Suisse : les vôtres & les miens sont partis avec tout le reste. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque. La fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement en laissant errer ma tête & sans m'affervir à aucun sujet ; & maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, qui disparoissent si-tôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive & contemplative que vous n'approuvez pas & que je n'excuse pas me devient chaque jour plus délicieuse. Errer seul sans fin & sans cesse parmi les arbres & les roches qui entourent ma demeure, rêver ou plutôt extravaguer à mon aise, & , comme vous dites, bayer aux corneilles ; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou

quelque fougere ; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies qui , graces au ciel , sont toutes en mon pouvoir ; voilà , Monsieur , pour moi la suprême jouissance , à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge & dans mon état. Si j'allois dans une de vos terres , vous pouvez compter que je n'y prendrois pas le plus petit soin en faveur du propriétaire ; je vous verrois voler , piller , dévaliser , sans jamais en dire un seul mot ni à vous ni à personne. Tous mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit. Il est tems d'être sage , ou du moins tranquille. Je suis las de guerres & de querelles : je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens , & je n'en veux plus avec les fripons , car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc , Monsieur , quel homme utile vous mettriez dans votre maison ! A Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection ; mais c'en est une dans vos maximes , & il faut être conséquent.

En censurant cette nonchalance , vous

me répétez que c'est n'être bon à rien que n'être bon que pour soi : mais peut-on être vraiment bon pour soi sans être par quelque côté bon pour les autres ? D'ailleurs , considérez qu'il n'appartient pas à tout ami des hommes d'être , comme vous , leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune , que je vieillis , que je suis infirme , abandonné , persécuté , détesté , & qu'en voulant faire du bien je ferois du mal , sur-tout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié , par la nature & par les hommes ; je l'ai pris & j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait ; parce que c'est une résolution prise , & rien ne m'en fera départir. Puisse le public m'oublier comme je l'oublie ! S'il ne veut pas m'oublier , peu m'importe : qu'il m'admire ou qu'il me déchire , tout cela m'est indifférent ; je tâche de n'en rien savoir , & quand je l'apprends , je ne m'en soucie gueres. Si l'exemple d'une vie innocente & simple est utile aux hommes , je puis leur faire encore ce bien-là ; mais c'est le seul , & je suis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi & pour mes amis , en très - petit nombre mais éprou-

vés , & qui me suffisent. Encore aurois-je pu m'en passer , quoiqu'ayant un cœur aimant & tendre pour qui des attachemens font de vrais besoins : mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher que j'ai appris à me suffire à moi-même, & je me suis conservé l'ame assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif n'approcha de mon cœur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis , & point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine quand elle n'agit pas ne trouble qu'eux , & je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux , parce qu'il n'y a rien de parfait ici bas , sur-tout le bonheur : mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. Peu de chose de plus combleroit mes vœux. Moins de maux corporels , un climat plus doux , un ciel plus pur , un air plus ferein ; sur-tout des cœurs plus ouverts où , quand le mien s'épanche , il sentît que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment , & vous voyez que j'en profite : mais je ne l'ai pas tout-à-fait

impunément ; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas , & qui me rendront par fois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides , & la Provence m'attire peu ; mais cette terre en Angoumois qui n'est pas encore en rapport & où l'on peut retrouver quelquefois la nature , me donnera souvent des regrets qui ne seront pas tous pour elle. Bonjour , Monsieur le Marquis. Je hais les formules , & je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très - humblement & de tout mon cœur.





# LETTRE

A M. LE DUC DE GRAFFTON.

Wootton le 7 Février 1767.

*MONSIEUR LE DUC,*

**J**E vous dois des remerciemens que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avoit exigés pour mes livres à la douane, me parussent forts pour la chose & pour ma bourse, j'étois bien éloigné d'en demander & d'en desirer le remboursement. Vos bontés, très-gratuites sur ce point, en font d'autant plus obligeantes; & puisque vous voulez que j'y reconnoisse même celles du Roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grace d'un prix inestimable, par la source dont elle vient, & je la reçois avec la reconnoissance & la vénération que je dois aux faveurs de Sa Majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez, Monsieur le Duc, recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

# LETTRE

A M. GUY.

Wootton le 7 Février 1767.

---

**J'**A I lu, Monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais sur-tout de m'avoir tû celui de la Dame, si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zele & de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je vous charge, Monsieur Guy, ou plutôt j'ose vous permettre en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, & de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des Impératrices & des Reines, qui

fait défendre & honorer si pleinement & si noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne Collegue si nous nous étions connus auparavant, mais je n'ai pas eu ce bonheur; & je ne fais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble & beau, que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume, disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits & des cœurs honnêtes; c'est là ce qu'eux & lui se garderont bien de faire; mais ce que je fais moi, avec confiance, & qu'avec de pareils défenseurs, j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pieces des choses très-essentielles; & on y a fait des méprises qu'on eût évitées si, m'avertissant à tems de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue; il ne falloit que cela seul, & tout étoit dit.

Au reste, il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez penser, dans

les papiers de Londres ; & il n'est pas difficile de comprendre d'où venoient ces extraits , ni pour quelle fin.

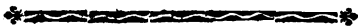
Mais voici un fait assez bizarre qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du St. James-Chronicle ont disparu en Angleterre ? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur & dans les cafés de Londres , sur une indication suffisante , par son Libraire , qu'il m'a assuré être un honnête homme , & il n'a rien trouvé. Les feuilles sont éclip-sées. Je ne ferai point de commentaire sur ce fait ; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher Monsieur Guy , faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées , sans revoir jamais la face d'un ami sûr , dans le sein duquel je puisse , épancher mon cœur ?



# LETTRE

## AU LORD MARÉCHAL.

Le 8 Février 1767.



**Q**UOI, Mylord, pas un seul mot de vous ? Quel silence, & qu'il est cruel ! Ce n'est pas le pis encore. Madame la Duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avoient dit fort mal, & me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connoissez mon cœur, vous pouvez juger de mon état ; craindre à la fois pour votre amitié & pour votre vie, ah ! c'en est trop. J'ai écrit aussi-tôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles ; il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon pere, aucun de ces titres ne pourrat-il vous émouvoir ? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot. Que voulez-vous que je marque à Madame de Portland ? Lui dirai-je : *Madame, Mylord Maréchal m'aimoit, mais il*  
*Pieces diverses. Tome II. V*

*me trouve trop malheureux pour m'aimer encore, il ne m'écrit plus ? La plume me tombe des mains.*

# L E T T R E

## A M. GRANVILLE.

Wootton, Février 1767.

**J**E crois, Monsieur, la tisanne du Médecin Espagnol meilleure & plus saine que le bouillon rouge du Médecin François; la provision de miel n'est pas moins bonne, & si les Apothicaires fournissoient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auroient bientôt ma pratique; mais, badinage à part, que j'aye avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimois avec passion la liberté, l'égalité, & voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvois m'acquitter en pareille monnoie, je me refusois aux cadeaux mêmes de mes amis, ce qui m'a souvent attiré bien des querelles. Mainte-

nant j'ai changé de goût, & c'est moins la liberté que la paix que j'aime : je soupire incessamment après elle ; je la préfère désormais à tout ; je la veux à tout prix avec mes amis ; je la veux même avec mes ennemis s'il est possible. J'ai donc résolu d'endurer désormais des uns tout le bien, & des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans disputer, sans m'en défendre, & sans leur résister en quelque façon que ce soit. Je me livre à tous pour faire de moi, soit pour, soit contre, entièrement à leur volonté : ils peuvent tout, sans m'engager dans une dispute, ce qui très-certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, Monsieur, d'après cela combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels qu'il vous plaît de me faire ; mais il faut tout vous rendre, sans les refuser je n'en serai plus reconnoissant que si vous ne m'en faisiez aucun. Je vous suis attaché, Monsieur, & je bénis le ciel, dans mes misères, de la consolation qu'il m'a ménagée, en me donnant un voisin tel que vous : mon cœur est plein de l'intérêt que vous voulez bien rendre à moi, de vos attentions, de vos

soins , de vos bontés , mais non pas de vos dons ; c'est peine perdue , je vous assure ; ils n'ajoutent rien à mes sentimens pour vous ; je ne vous en aimerai pas moins , & je serai beaucoup plus à mon aise si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti , Monsieur ; vous savez comment je pense , & je vous ai parlé très - sérieusement. Du reste , votre volonté soit faite & non pas la mienne ; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le tems est bien froid pour se mettre en route. Cependant si vous êtes absolument résolu de partir , recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage , & pour votre prompt & heureux retour. Quand vous verrez Mad, la Duchesse de Portland faites-lui ma cour , je vous supplie ; rassurez-la sur l'état de Mylord Maréchal. Cependant , comme je ne serai parfaitement rassuré moi - même que quand j'aurai de ses nouvelles ; si - tôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire part à Mad. la Duchesse. Adieu , Monsieur ; derechef , bon voyage , & souvenez-vous quelquefois du pauvre hermite votre voisin.



Vous verrez sans doute votre aimable niece. Je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ses chaînes, & qui s'honore de les porter.

---

## L E T T R E

A MYLORD MARÉCHAL.

Le 19 Mars 1767.

C'EN est donc fait, Mylord; j'ai perdu pour jamais vos bonnes graces & votre amitié, sans qu'il me soit même possible de savoir & d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un sentiment dans mon cœur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'ose le dire, confirmer cette précieuse bienveillance que, selon vos promesses tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvoit m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire; je l'ai prévu, je vous en ai prévenu; vous m'avez assuré qu'on ne réussiroit jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réussi malgré tout cela, voilà ce qui me

passé ; & comment a-t-on réussi au point que vous n'avez pas même daigné me dire de quoi je suis coupable, ou du moins de quoi je suis accusé ? Si je suis coupable, pourquoi me taire mon crime, si je ne le suis pas, pourquoi me traiter en criminel ? En m'annonçant que vous cesserez de m'écrire, vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à personne. Cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, & que je suis le seul excepté, quoique vous sachiez dans quel tourment m'a jeté votre silence. Mylord, dans quelque erreur que vous puissiez être, si vous connoissiez, je ne dis pas mes sentimens, vous devez les connoître, mais ma situation, dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parleroit pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, Mylord, & c'est ce qui me console. Je vous connois trop bien pour vous croire capable d'une aussi incompréhensible légèreté, sur-tout dans un tems où venu par vos conseils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète ; l'homme que vous

n'aimez plus mérite fans doute votre disgrâce , mais cet homme que vous prenez pour moi n'est pas moi. Je n'ai point perdu votre bienveillance , parce que je n'ai point mérité de la perdre , & que vous n'êtes ni injuste , ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme , je vous l'abandonne & j'attends que votre illusion cesse , bien sûr qu'aussi-tôt que vous me verrez tel que je suis , vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant ne pourrai-je du moins savoir si vous recevez mes lettres ? Ne me reste-t-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers & au quart , & n'en recevant que de vieilles qui ne me tranquillisent pas ? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de tems en tems comment vous vous portez ? Je me résigne à tout , mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.



# L E T T R E

A M. LE GÉNÉRAL

C O N W A Y.

Wootton le 26 Mars 1767.

*M O N S I E U R,*

**A**USSI touché que surpris de la faveur dont il plaît au Roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de Sa Majesté l'organe de ma vive reconnoissance. Je n'avois droit à ses attentions que par mes malheurs, j'en ai maintenant aux égards du public par ses graces, & je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, Monsieur, le bienfait du Roi comme l'arche d'une époque heureuse autant qu'honorable qui m'assure, sous la protection de Sa Majesté, des jours désormais paisibles. Puissai-je n'avoir à les remplir que des vœux les plus purs & les plus vifs pour la gloire de son regne & pour la prospérité de son auguste Maison!

Les actions nobles & généreuses portent toujours leur récompense avec elles. Il vous est aussi naturel, Monsieur, de

vous féliciter d'en faire, qu'il est flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talens, je vous supplie; je fais me mettre à ma place, & je sens à l'impression que font sur mon cœur vos bontés, qu'il est en moi quelque chose plus digne de votre estime que de médiocres talens, qui seroient moins connus s'ils m'avoient attiré moins de maux, & dont je ne fais cas que par la cause qui les fit naître, & par l'usage auquel ils étoient destinés.

Je vous supplie, Monsieur, d'agréer les sentimens de ma gratitude & de mon profond respect.

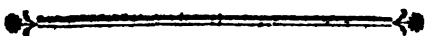


# LET T R E

A MY LORD COMTE

DE HARCOURT.

Wootton le 2. Avril 1767.



**J'**APPRENDS, Mylord, par M. Davenport que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serois-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du Roi; je le desire assez pour l'espérer; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon cœur, & je vous prierois de vouloir conserver soigneusement cette estampe, jusqu'à ce que j'aye l'honneur de vous voir & de vous remercier de vive voix. Je la joindrois à celle de Mylord Maréchal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, & de me dire en les voyant, qu'il est encore des hommes bienfaisans sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre que ma mémoire absolument éteinte avoit laissée échapper. Ce portrait du Roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramfay qui ne voulut jamais m'en dire le prix.

Ainsi ce prix lui appartient & non pas à moi ; mais comme probablement il ne voudroit pas plus l'accepter aujourd'hui que ci-devant, & que je n'en veux pas non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit de ces estampes, & je crois, Mylord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre cœur dédaigne. La difficulté seroit de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre & la qualité de ces estampes. Ce que je fais, c'est que ce sont toutes gravures Angloises, dont je n'avois que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, Mylord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossiere de ces gravures, & j'estime que le prix n'en pourroit gueres passer quatre ou cinq guinées. Ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, Mylord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas

votre complaisance. Si j'avois prévu jufqu'ouï je ferois forcé de la porter, je me ferois gardé de m'oublier à ce point. Agréez, Mylord, je vous fupplie, mes très-humbles excufes & mon refpect.

---

## L E T T R E

*A M. E. J..... CHIRURGIEN.*

Le 23 Mai 1767.

**V**ous me parlez, Monsieur, dans une langue littéraire, de fujets de littérature, comme à un homme de Lettres. Vous m'accablez d'éloges fi pompeux, qu'ils font ironiques, & vous croyez m'enivrer d'un pareil encens. Vous vous trompez, Monsieur, fur tous ces points. Je ne fuis point homme de Lettres : je le fus pour mon malheur ; depuis long-tems j'ai ceflé de l'être ; rien de ce qui fe rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté ; aujourd'hui fur-tout que j'ai plus befoin de confolation que d'encens, je les trouve bien déplacés.



C'est comme si, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panser, vous lui faisiez des complimens.

J'ai livré mes écrits à la censure publique ; elle les traite aussi sévèrement que ma personne ; à la bonne heure ; je ne prétends point avoir eu raison ; je fais seulement que mes intentions étoient assez droites, assez pures, assez salutaires pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes ; mes sentimens auroient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre. Telle est, par exemple, l'origine du droit naturel, sur laquelle vous me prêtez des sentimens qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles, de toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, & je remets ma cause entre les mains de Dieu qui voit mon cœur.

Je ne répondrai donc point, Monsieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même : les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne

vous rendrai rien de pareil , tant parce que je ne vous connois pas , que parce que j'aime à être simple & vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien ; si vous m'eussiez parlé botanique , & des plantes que produit votre contrée , vous m'auriez fait plaisir , & j'en aurois pu causer avec vous : mais pour de mes livres & de toute autre espece de livres , vous m'en parleriez inutilement , parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin , par la raison ci-devant énoncée : il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre les phrases de Linnæus. Recevez , Monsieur , mes très-humbles salutations.

## L E T T R E

A M. LE MARQUIS.

DE MIRABEAU.

Galais le 22 Mai 1767.

**J'**ARRIVE ici , Monsieur , après bien des aventures bizarres qui feroient un détail plus long qu'amusant. Je voudrois de tout

mon cœur aller finir mes jours au château de Brie ; mais pour entreprendre un pareil établissement, il faudroit plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable ; c'est dans l'Etat de Venise , & malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation à tous égards me forcera à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je desire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir , si j'y puis garder l'incognito convenable , & que je sois assuré que ce court séjour ne déplaît pas. Permettez que je vous consulte là-dessus , résolu de passer tout droit & le plus promptement qu'il me sera possible , si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici , Monsieur ; mais j'attends avec empressement de vos nouvelles , & je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M. . . . . Cette réponse réglera ma marche. Puisset-elle , Monsieur , me livrer à l'ardent desir que j'ai de voir & d'embrasser le respectable ami des hommes !

# L E T T R E

A U M É M E.

Trye le 26 Juillet 1767.

---

**J'**AUROIS dû, Monsieur, vous écrire en recevant votre dernier billet : mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, & pouvoir vous parler en même tems du livre (\*) que vous m'avez envoyé. Dans l'impossibilité de le lire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'Auteur casse les vitres, & qui m'ont paru les plus importans. Cette lecture m'a moins satisfait que je ne m'y attendois, & je sens que les traces de mes vieilles idées, raccornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'étoit que cette évidence qui sert de base au despotisme légal, & rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci ressemble assez au systême de l'Abbé de St. Pierre,

---

(\*) L'ordre essentiel des Sociétés Politiques.

qui prétendoit que la raison humaine alloit toujours en se perfectionnant, attendu que chaque siècle ajoute ses lumières à celles des siècles précédens. Il ne voyoit pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même mesure & très-étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre; & que des préjugés toujours renaissans nous ôtent autant de lumières acquises que la raison cultivée en peut remplacer. Il me semble que l'évidence ne peut jamais être dans les loix naturelles & politiques qu'en les considérant par abstraction. Dans un gouvernement particulier que tant d'éléments divers composent, cette évidence disparaît nécessairement. Car la science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications, & d'exceptions, selon les tems, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports & le jeu de tout cela. Et, de grace, qu'arrivera-t-il, que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, & que le *salus populi suprema lex esto* sera prononcé par le despote ?

Mais supposons toute cette théorie des loix naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ses applications, & d'une clarté qui se proportionne à tous les yeux; comment des philosophes qui connoissent le cœur humain peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité sur les actions des hommes, comme s'ils ignoroient que chacun se conduit très-rarement par ses lumieres & très-fréquemment par ses passions. On prouve que le plus véritable intérêt du despote est de gouverner légalement; cela est reconnu de tous les tems: mais qui est-ce qui se conduit sur ses plus vrais intérêts? Le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, Messieurs, de vos despotes autant de sages. Presque tous les hommes connoissent leurs vrais intérêts, & ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux fait parfaitement qu'il se ruine, & n'en va pas moins son train; de quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit?

*Video meliora proboque, deteriora sequor.*

Voilà ce que fera votre despote; ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vin-

dïcatif, jaloux, foible : car c'est ainsi qu'ils font tous, & que nous faisons tous. Messieurs, permettez-moi de vous le dire ; vous donnez trop de force à vos calculs, & pas assez aux penchans du cœur humain, & au jeu des passions. Votre systême est très-bon pour les gens de l'Utopie, il ne vaut rien pour les enfans d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le grand problême en Politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en Géométrie, & à celui des longitudes en Astronomie. *Trouver une forme de Gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme.*

Si cette forme est trouvable, cherchons-la & tâchons de l'établir. Vous prétendez, Messieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des autres. Vous prouvez trop : car cette évidence a dû être dans tous les Gouvernemens, ou ne fera jamais dans aucun.

Si malheureusement cette forme n'est pas trouvable, & j'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'est pas, mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité & mettre tout d'un coup l'homme autant au-dessus de la loi qu'il peut l'être, par con-

féquent établir le despotisme arbitraire & le plus arbitraire qu'il est possible : je voudrois que le despote pût être Dieu. En un mot , je ne vois point de milieu supportable entre la plus austere Démocratie & le Hobbisme le plus parfait : car le conflit des hommes & des loix qui met dans l'Etat une guerre intestine continuelle, est le pire de tous les Etats politiques.

Mais les Caligula , les Nérons , les Tiberes ! ..... mon Dieu ! ..... je me roule par terre , & je gémiss d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des loix dans votre livre , & ce qu'en dit l'Auteur nouveau dans le sien. Je trouve qu'il traite un peu légèrement des diverses formes de Gouvernement, bien légèrement sur-tout des suffrages. Ce qu'il a dit des vices du despotisme électif est très-vrai : ces vices sont terribles. Ceux du despotisme héréditaire , qu'il n'a pas dits , le sont encore plus.

Voici un second problème qui depuis long-tems m'a roulé dans l'esprit.

*Trouver dans le despotisme arbitraire une forme de succession qui ne soit ni élective ni héréditaire , ou plutôt qui soit à la fois l'une*



---

*Et l'autre, & par laquelle on s'assure, autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tibères ni des Nérons.*

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon ratelier. J'espère que cela n'arrivera pas ; mais, Monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal*. Je ne saurois le goûter ni même l'entendre ; & je ne vois là que deux mots contradictoires, qui réunis ne signifient rien pour moi.

Je connois d'autant moins votre principe de population, qu'il me paroît inexplicable en lui-même, contradictoire avec les faits, impossible à concilier avec l'origine des nations. Selon vous, Monsieur, la population multiplicative n'auroit dû commencer que quand elle a cessé réellement. Dans mes vieilles idées, si-tôt qu'il y a eu pour un sou de ce que vous appelez richesses ou valeur disponible, si-tôt que s'est fait le premier échange, la population multiplicative a dû cesser, c'est aussi ce qui est arrivé.

• Votre système économique est admira-

ble. Rien n'est plus profond , plus vrai , mieux vu , plus utile. Il est plein de grandes & sublimes vérités qui transportent. Il s'étend à tout ; le champ est vaste ; mis j'ai peur qu'il n'aboutisse à des pays bien différens de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéissance en vous montrant que je vous avois du moins parcouru. Maintenant , illustre ami des hommes & le mien , je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état & de mes malheurs , de laisser en paix ma mourante tête , de n'y plus réveiller des idées presque éteintes , & qui ne peuvent renaître que pour m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours ; mais ne m'envoyez plus de livres ; n'exigez plus que j'en lise ; ne tentez pas même de m'éclairer si je m'égaré : il n'est plus tems. On ne se convertit point sincèrement à mon âge. Je puis me tromper , & vous pouvez me convaincre ; mais non pas me persuader. D'ailleurs je ne dispute jamais ; j'aime mieux céder & me taire ; trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution. Je vous embrasse de la plus tendre amitié & avec le plus vrai respect,

# L E T T R E

*MADAME LA M. DE: 119*

Du 12 Septembre 1767.

---

**J**E reconnois , Madame , vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asyle où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu & l'eau ; mais je connois trop bien ma situation pour attendre de ces soins bienfaisans un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré , & que je ne cherche plus parce que je ne l'espere plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le Comte de..... veut bien prendre à mes malheurs , je vous supplie , Madame , de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très-humble reconnoissance ; c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner : mais quant au voyage ici que S. E. daigne proposer , je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre , & ces honneurs bruyans ne conviennent plus à l'état d'humiliation dans lequel je suis appelé à finir mes jours. Je ne crois pas , non plus , qu'il convienne

de risquer auprès de M. le Comte de \*\*\*, ni auprès de personne aucune demande en ma faveur, puisque ce ne seroit qu'aller chercher d'infailibles refus qui ne feroient qu'empirer ma situation, s'il étoit possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, & je ne puis faire aucune espece de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs. Je fais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir; mais je les attends, je m'y prépare, & il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter, ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin, & que mon courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris: c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage qui m'accable; mais sans empressement, sans précaution, sans crainte, sans me cacher, sans me montrer, & avec la simplicité qui convient à l'innocence. Je considère, Madame, qu'ayant près de soixante ans, accablé de malheurs & d'infirmités, les restes de mes tristes jours ne valent pas la fatigue de les mettre

à couvert. Je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter. Loin d'espérer quelque chose, je ne fais pas même que désirer. L'amour seul du repos me restoit encore, l'espoir m'en est ôté, je n'en ai plus d'autre. Je n'attends plus, je n'espère plus que la fin de mes miseres; que je l'obtienne de la nature ou des hommes, cela m'est assez indifférent; & de quelque maniere qu'on veuille disposer de moi, l'on me fera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, Madame, je les mets tous au pis, & je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de-là que tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi, doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvemens inutiles, remettre à mon exemple mon sort dans les mains de la providence, & ne plus vouloir résister à la nécessité. Voilà ma dernière résolution; que ce soit la vôtre aussi, Madame, à mon égard, & même à l'égard de cette chere enfant que le Ciel vous enleve sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre. Que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre ten-

dressé & la lui montrer , mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle , qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd,

---

## L E T T R E

A M L L E . D E W E S .

25 Janvier 1768.

**S**I je vous ai laissé , ma belle voisine , une empreinte que vous avez bien gardée , vous m'en avez laissée une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre , mais j'ai le vôtre empreint dans mon cœur d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il étoit certain que j'emportoie votre gage , & douteux que vous eussiez conservé le mien , c'étoit moi seul qui devois desirer de vérifier la chose ; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc besoin , pour mieux sentir mon malheur , que vous m'en fassiez encore un crime ? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches ;

j'aime mieux vous favoir injuste qu'indifférente , & je voudrois être grondé de vous tous les jours au même prix. Daignez donc , ma belle voisine , ne pas oublier tout-à-fait votre esclave , & continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osois à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour , ma belle voisine , puissiez-vous bientôt , sous les auspices du cher & respectable oncle , donner un pasteur à vos brebis de Calwich.

## L E T T R E

A M. D' I V E R N O I S.

Trye le 29 Janvier 1768.

**J'**AI reçu , mon digne ami , votre paquet du 22 , & il me seroit également parvenu sous l'adresse que je vous ai donnée, quand vous n'aurez pas pris l'inutile précaution de la double enveloppe , sous laquelle il n'est pas même à propos que le nom de votre ami paroisse en aucune façon. C'est avec le plus sensible plaisir que j'ai enfin

appris de vos nouvelles : mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lausanne ; cela m'apprend assez à quelle extrémité votre pauvre ville , & tant de braves gens dont elle est pleine , sont à la veille d'être réduits. Tout persuadé que je sois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du sang humain , & qu'il n'y a plus de liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste , je sens bien toutefois qu'il est naturel à des gens de courage , qui ont vécu libres , de préférer une mort honorable à la plus dure servitude. Cependant , même dans le cas le plus clair de la juste défense de vous-mêmes , la certitude où je suis , qu'eussiez-vous pour un moment l'avantage , vos malheurs n'en seroient ensuite que plus grands & plus furs , me prouve qu'en tout état de cause les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la situation critique où vous êtes , qu'en aggravant vos malheurs. Puis donc que perdus de toutes façons , supposé qu'on ose pousser la chose à l'extrême , vous êtes prêts à vous ensevelir sous les ruines de la patrie , faites plus ; osez vivre pour la gloire au moment qu'elle n'existera plus.



Oui, Messieurs, il vous reste, dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre; & c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous: c'est, au lieu de fouiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui devoient être l'asyle de la liberté, & qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans. C'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes & vos enfans au milieu de vous, & puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand Prince, & non pas l'insupportable & odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asyle: vous ne savez pas quelle estime & quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse ont inspiré pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun Souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fidèles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seroient ruinés; mais je pense que des gens qui

savent sacrifier leur vie au devoir , fau-  
roient sacrifier leurs biens à l'honneur &  
s'applaudir de ce sacrifice ; & après tout ,  
ceci n'est qu'un dernier expédient pour  
conserver sa vertu & son innocence quand  
tout le reste est perdu. Le cœur plein de  
cette idée , je ne me pardonnerois pas de  
n'avoir osé vous la communiquer. Du  
reste , vous êtes éclairés & sages ; je suis  
très - sûr que vous prendrez toujours en  
tout le meilleur parti , & je ne puis croire  
qu'on laisse jamais aller les choses au point  
qu'il est bon d'avoir prévu d'avance pour  
être prêts à tout événement.

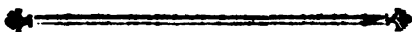
Si vos affaires vous laissent quelques  
momens à donner à d'autres choses qui  
ne sont rien moins que pressées , en voici  
une qui me tient au cœur , & sur laquelle  
je voudrois vous prier de prendre quel-  
que éclaircissement , dans quelqu'un des  
voyages que je suppose que vous ferez à  
Lausanne , tandis que votre famille y sera.  
Vous savez que j'ai à Nion une tante qui  
m'a élevé & que j'ai toujours tendrement  
aimée , quoique j'aye une fois , comme  
vous pouvez vous en souvenir , sacrifié  
le plaisir de la voir à l'empressement d'aller

avec vous joindre nos amis. Elle est fort vieille, elle soigne un mari fort vieux ; j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que son âge ne comporte, & je voudrois lui aider à payer une servante pour la soulager. Malheureusement, quoique je n'aye augmenté ni mon train, ni ma cuisine, que je n'aye aucun domestique à mes gages, & que je sois ici logé & chauffé gratuitement, ma position me rend la vie ici si dispendieuse, que ma pension me suffit à peine pour les dépenses inévitables dont je suis chargé. Voyez, cher ami, si cent francs de France par an pourroient jeter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, & si vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la première année courroit depuis le commencement de celle-ci, & vous pourriez la tirer sur moi d'avance, aussi-tôt que vous aurez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, & non pas au profit de parens ou voisins âpres, qui souvent obsèdent les vieilles gens. Pardon, cher ami, je choisis bien mal mon tems ; mais il se peut qu'il n'y en ait pas à perdre.

# LETTRE

A U M Ê M E.

24 Mars 1768.



**E**NFIN je respire ; vous aurez la paix , & vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide , favoir l'estime publique & celle de vos Magistrats , qui vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire , n'ont jamais pris sur ce faux préjugé que de fausses mesures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur , & je ne doute pas que le discours tenu par le Procureur-Général en Deux-Cent ne soit sincere. Cela posé , vous devez espérer que l'on ne tentera de long-tems de vous surprendre , ni de tromper les Puissances étrangères sur votre compte ; & ces deux moyens manquant , je n'en vois plus d'autres pour vous affervir. Mes dignes amis , vous avez pris les seuls moyens contre lesquels la force même perd son effet ; l'union , la sagesse & le courage. Quoi que puissent faire les hommes , on est toujours libre quand on fait mourir.

Je voudrois à présent que de votre côté vous ne fissiez pas à demi les choses , &

que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance & la subordination aussi pleine & entière, que s'il n'y eût jamais eu de dissention. Le respect pour les Magistrats fait dans les Républiques la gloire des citoyens, & rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savoit résister. Le peuple de Geneve s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs qui-le rend lui-même si respectable. C'est à présent qu'il doit ramener dans son sein toutes les vertus sociales que l'amour de l'ordre établit sur l'amour de la liberté. Il est impossible qu'une patrie qui a de tels enfans ne retrouve pas enfin ses peres, & c'est alors que la grande famille sera tout à la fois illustre, florissante, heureuse, & donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami; emporté par mes desirs, je fais ici sottement le prédicateur; mais après avoir vu ce que vous étiez, je suis plein de ce que vous pouvez être. Des hommes si sages n'ont assurément pas besoin d'exhortation pour continuer à l'être; mais moi j'ai besoin de donner quelque effor aux plus ardens vœux de mon cœur.

Au reste , je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'est pas toujours attaché à la bonne cause ; c'est d'avoir trouvé pour le soutien de la vôtre des talens capables de la faire valoir. Vos mémoires sont des chefs - d'œuvres de logique & de diction. Je fais quelles lumieres regnent dans vos cercles , qu'on y raisonne bien , qu'on y connoît à fond vos Edits , mais on n'y trouve pas communément des gens qui tiennent ainsi la plume. Celui qui a tenu la vôtre , quel qu'il soit , est un homme rare ; n'oubliez jamais la reconnoissance que vous lui devez.

A l'égard de la réponse amicale que vous me demandez sur ce qui me regarde , je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé & navré mon cœur que le décret de Geneve. Il n'en fut jamais de plus inique , de plus absurde & de plus ridicule : cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie , & rien au monde ne les en peut détacher. Il m'est indifférent , quant à mon sort , que ce décret soit annullé ou subsiste , puisqu'il ne m'est possible en aucun cas de profiter de mon rétablissement : mais

il ne me seroit pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute, sentissent leur tort, & eussent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrois de joie, parce que j'y verrois la fin d'une haine implacable, & que je pourrois de bonne grace me livrer aux sentimens respectueux que mon cœur m'inspire, sans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire à ce sujet, est que si cela arrivoit, ce qu'assurément je n'espère pas, le Conseil seroit content de mes sentimens & de ma conduite, & il connoîtroit bientôt quel immortel honneur il s'est fait. Mais je vous avoue aussi que ce rétablissement ne sauroit me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes; & jamais de mon consentement il ne fera sollicité. Je suis sûr de vos sentimens, les preuves m'en sont inutiles; mais celles des leurs me toucheroient d'autant plus que je m'y attends moins. Bref, s'ils font cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir; s'ils ne la font pas, ce ne sera pas la seule injustice dont j'aurai à me consoler; & je ne veux pas, en tout état de cause, risquer de servir de pierre d'achoppement au

plus parfait rétablissement de la concorde  
Voici un mandat sur la veuve Duchefne  
pour les cent francs que vous avez bien  
voulu avancer à ma bonne vieille tante.  
Je vous redois autre chose , mais mal-  
heureusement je n'en fais pas le montant.

## L E T T R E

A M. D.

Lyon le 20 Juin 1768.

**J**E ne me pardonnerois pas , mon cher  
hôte , de vous laisser ignorer mes mar-  
ches , ou les apprendre par d'autres avant  
moi. Je suis à Lyon depuis deux jours ,  
rendu des fatigues de la Diligence , ayant  
grand besoin d'un peu de repos , & très-  
empressé d'y recevoir de vos nouvelles ,  
d'autant plus que le trouble qui regne dans  
le pays où vous vivez me tient en peine ,  
& pour vous , & pour nombre d'honnêtes  
gens auxquels je prends intérêt. J'attends  
de vos nouvelles avec l'impatience de l'a-  
mitié. Donnez - m'en , je vous prie , le  
plutôt que vous pourrez.



---

Le desir de faire diversion à tant d'at-  
tristans souvenirs qui , à force d'affecter  
mon cœur , altéroient ma tête , m'a fait  
prendre le parti de chercher dans un peu  
de voyages & d'herborisations , les amuse-  
mens & distractions dont j'avois besoin ;  
& le patron de la case ayant approuvé  
cette idée , je l'ai suivie ; j'apporte avec  
moi mon herbier & quelques livres avec  
lesquels je me propose de faire quelques  
pélerinages de botanique. Je souhaiterois ,  
mon cher hôte , que la relation de mes  
trouvailles pût contribuer à vous amuser ;  
j'en aurois encore plus de plaisir à les faire.  
Je vous dirai , par exemple , qu'étant allé  
hier voir Madame Boy de la Tour à sa  
campagne , j'ai trouvé dans sa vigne beau-  
coup d'aristoloche que je n'avois jamais  
vue , & qu'au premier coup-d'œil j'ai re-  
connue avec transport.

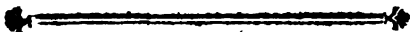
Adieu , mon cher hôte , je vous em-  
brasse , & j'attends dans votre première  
lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.



# LETTRE

A U M Ê M E.

Bourgoin le 9 Septembre 1768.



**A**PRÈS diverses courses , mon cher hôte , qui ont achevé de me convaincre , qu'on étoit bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étois venu chercher dans ces provinces , j'ai pris le parti , rendu de fatigue & voyant la saison s'avancer , de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été , qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain Avocat \* \* \* m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

*Le Sr. Thevenin , Chamoiseur de son métier , se trouva logé il y a environ dix ans chez le Sr. Janin hôte du bourg des Verdieres de Joux près de Neufchâtel avec M. Rousseau , qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir besoin de quelque argent , & qui s'adressa au Sr. Janin son hôte pour obtenir cet argent du*

---

*Sr. Thevenin. Ce dernier n'osant pas présenter à M. Rousseau la modique somme qu'il demandoit, attendit son départ & l'accompagna effectivement des Verdieres-de-Jouc jusqu'à St. Sulpi avec ledit Janin ; & après avoir dîné ensemble dans une auberge qui a un soleil pour enseigne, il lui fit remettre neuf liv. de France par ledit Janin. M. Rousseau pénétré de reconnoissance, donna audit Thevenin quelques lettres de recommandation, entr'autre une pour M. de Faugnes directeur des sels à Yverdun, & une pour M. Ardiman de la même ville, dans laquelle M. Rousseau signa son nom, & signa, le voyageur perpétuel, dans une autre pour quelqu'un à Paris, dont le Sr. Thevenin ne se rappelle pas le nom.*

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse en date du 23.

« Je n'ai pas pu, Monsieur, loger il y  
» a environ 10 ans où que ce fût, près  
» de Neufchâtel, parce qu'il y en a dix,  
» & neuf, & huit, & sept que j'en étois  
» fort loin, sans en avoir approché du-  
» rant tout ce tems plus près de cent lieues.  
» Je n'ai jamais logé au bourg des Ver-  
» dieres, & n'en ai même jamais entendu

» parler. C'est peut - être le village des  
» Verrieres qu'on a voulu dire. J'ai passé  
» dans ce village une seule fois , il n'y a  
» pas cinq ans , allant à Pontarlier ; j'y  
» repassai en revenant ; je n'y logeai point ;  
» j'étois avec un ami ( qui n'étoit pas le  
» Sr. Thevenin ) ; personne autre ne re-  
» vint avec nous , & depuis lors je ne  
» suis pas retourné aux Verrieres.

» Je n'ai jamais vu , que je sache , le  
» Sr. Thevenin Chamoiseur ; jamais je  
» n'ai ouï parler de lui , non plus que du  
» Sr. Janin mon prétendu hôte. Je ne con-  
» nois qu'un seul M. Jeannin , mais il ne  
» demeure point aux Verrieres ; il de-  
» meure à Neufchâtel , & il n'est point  
» cabaretier ; il est secrétaire d'un de mes  
» amis.

» Je n'ai jamais écrit , autant qu'il m'en  
» souvient à M. de Faugnes , & je suis  
» sûr au moins de ne lui avoir jamais écrit  
» de lettres de recommandation , n'étant  
» pas assez lié avec lui pour cela. Encore  
» moins ai - je pu écrire à M. Aldiman  
» d'Yverdun que je n'ai vu de ma vie ,  
» & avec lequel je n'eus jamais nulle es-  
» pece de liaison.

» Je n'ai jamais signé avec mon nom *le*  
» *voyageur perpétuel*, premièrement parce  
» que cela n'est pas vrai, & sur-tout ne  
» l'étoit pas alors, quoiqu'il le soit devenu  
» depuis quelques années; en second lieu,  
» parce que je ne tourne pas mes malheurs  
» en plaisanteries; & qu'enfin si cela m'ar-  
» rivoit, je tâcherois qu'elles fussent moins  
» plates.

» J'ai quelquefois prêté de l'argent à  
» Neufchâtel, mais je n'y en empruntai  
» jamais, par la raison très-simple qu'il  
» ne m'a jamais manqué dans ce pays-là;  
» & vous m'avouerez, Monsieur, qu'ayant  
» pour amis tous ceux qui y tenoient le  
» premier rang, il eût été du moins fort  
» bizarre que j'allasse emprunter neuf francs  
» d'un Chamoiseur que je ne connoissois  
» pas, & cela à un quart-de-lieue de chez  
» moi; car c'est à-peu-près la distance de  
» St. Sulpice, où l'on dit que cet argent  
» m'a été prêté, à Motiers où je de-  
» meurois ».

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette  
lettre & sur ma réponse que j'ai envoyée  
au Commandant de la province, que tout  
a été fini, & que l'imposture étant si clai-

rement prouvée , l'impoſteur a été châtié , ou bien cenſuré. Point du tout. L'affaire eſt encore là ; & ledit Thevenin , conſeillé par ceux qui l'ont apoſté , ſe tranche à dire qu'il a peut-être pris un autre M. Rouſſeau pour J. J. Rouſſeau , & perſiſte à ſoutenir avoir prêté la ſomme à un homme de ce nom , ſe tirant d'affaire , je ne ſais comment , au ſujet des lettres de recommandation. De ſorte qu'il ne me reſte d'autre moyen pour le confondre , que d'aller moi-même à Grenoble me confronter avec lui : encore ma mémoire trompeuſe & vacillante peut-elle ſouvent m'abuſer ſur les faits. Les ſeuls ici qui me ſont certains , eſt de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin ; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux ; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman ; de n'avoir jamais emprunté de l'argent , ni peu ni beaucoup de perſonne durant mon ſéjour à Neufchâtel ; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes , ſur-tout pour lui recommander quelqu'un ; ni jamais avoir ſigné *le voyageur perpétuel* ; ni jamais avoir couché aux Verrières , quoiqu'il ne me ſoit pas poſſible de me rappet-

---

ler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttershaim dit le Baron, ( car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas ). Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plutôt qu'il sera possible. J'écris par ce même courrier à M. du Terreau, Maire des Verrieres, à M. Breguet, à M. Guyenet Lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture: mais si vous avez des éclaircissements intéressans à me donner, vous ferez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le Comte de Tonnerre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant pour S. M. en Dauphiné, à Grenoble.* Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son couvert; mes lettres me parviendront plus lentement, mais plus sûrement qu'en droiture.

J'espère qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le Ciel accorder

à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser ! Adieu , mon cher hôte , je vous embrasse.

## L E T T R E

A U M É M E.

Bourgoin le 21 Novembre 1768.

**J**E vous remercie , mon cher hôte , de l'arrêt de Thevenin ; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre avec condition expresse ( qui du reste n'étoit pas fort nécessaire à stipuler ) , de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur , est absolument incompatible avec ses propres déclarations , avec celle du cabaretier Jeannet & avec tout ce qui s'est passé : cependant , si vous voulez absolument vous y tenir , soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi absurde. Prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit , vous ne leur en accordiez pas encore assez : car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je



tenois vis-à-vis d'un faux témoin, il est clair que plus l'accusation étoit absurde & ridicule, plus elle alloit à leur but. Si ce but eût été de persuader le public, vous auriez raison; mais il étoit autre. On fa-voit très-bien que je me tirerois de cette affaire; mais on vouloit voir comment je m'en tirerois. Voilà tout. On fait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe; mais on fait qu'un imposteur peut m'embarraffer; c'est quelque chose (\*).

(\* ) M. Rousseau pouvoit ajouter que toute grossiere qu'étoit cette farce jouée par Thevenin, elle tendoit à compromettre sa fureté, en le mettant dans l'obligation de se produire sous le nom de J. J. Rousseau, que par des considérations majeures il avoit quitté pour prendre celui de *Renou*.

Quant au nom de *Voyageur perpétuel* donné par Thevenin à M. Rousseau, voici une anecdote assez singulière, transcrite mot à mot sur l'original d'une lettre qui nous a été adressée.

„ J'étois un jour à me promener au jardin des Thuilleries;  
 „ appercevant quelques-uns de nos lettrés, & sachant l'en-  
 „ droit où ils tenoient ordinairement leurs assises, je fus les  
 „ y devancer plutôt par désœuvrement que par curiosité.  
 „ La lettre de M. Rousseau à M. l'Archevêque de Beau-  
 „ mont paroissoit depuis peu. Ce fut sur cet ouvrage que  
 „ roula presque la conversation. On en parla diversement;  
 „ on critiqua, la critique fut plus injuste que sévère; on  
 „ attaqua l'auteur, & on ne fut ni modéré, ni honnête.  
 „ M. Duclos en parla seul comme un admirateur de M.  
 „ Rousseau. pénétré de ses malheurs, & paroissant les par-  
 „ tager, il me parut déplacé dans ce cercle. M. de Ste. Foix  
 „ parla en inquisiteur.

Vos maximes, mon très-cher hôte, sont très-stoïques & très-belles, quoiqu'un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, & généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, & sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, & je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'ame dédommage; mais que seule elle tienne lieu de tout, & rende seule heu-

„ Un Abbé dont ma mémoire ne me permet pas dans le  
 „ moment d'appliquer le nom sur sa figure fraîche & béné-  
 „ ficiale, brilla. M. D\*\*\*. étoit vis-à-vis de lui, & fourioit  
 „ de tems en tems à l'Abbé en forme d'approbation.

„ Je ne tardai pas d'entendre une voix de fausset qui di-  
 „ soit : *ce pauvre Rousseau veut à tout prix occuper le public.....*  
 „ *cette gloire est bien permise sans doute quand elle ne dégénere*  
 „ *pas en folie . . . . . que dites-vous de ses allées & venues.....*  
 „ *il n'est bien nulle part . . . . . C'EST UN VOYAGEUR PER-*  
 „ *PETUEL.*

„ Ce n'est pas sur le discours philosophique que j'appuye.  
 „ Je ne m'arrête qu'à ces mots : *un voyageur perpétuel.* Il est  
 „ bien singulier que le maraud de Thevenin ait eu la même  
 „ idée, & bien long-tems après; & que M. Rousseau l'ait fait  
 „ naître, lui qui depuis son retour d'Italie à Paris jusqu'à  
 „ son départ pour la Suisse, n'avoit fait qu'un voyage en  
 „ dix-huit ans,

„ Mais chaque siècle a eu son genre de persécution, & tel  
 „ qui s'est livré à ridiculiser Rousseau, n'auroit peut-être pas  
 „ été des derniers à accuser Socrate „.

eux les infortunés ; voilà ce que j'avoue  
e pouvoir admettre, ne pouvant, tant  
ue je suis homme, compter totalement  
our rien la voix de la nature patissante &  
e cri de l'innocence avilie. Toutefois ,  
omme il nous importe toujours, & sur-  
out dans l'adversité, de tendre à cette im-  
passibilité sublime à laquelle vous dites être  
parvenu, je tâcherai de profiter de vos  
sentences, & d'y faire la réponse que fit  
l'architecte Athénien à la harangue de l'au-  
tre. *Ce qu'il a dit, je le ferai.*

Certaines découvertes, amplifiées peut-  
être par mon imagination, m'ont jetté  
durant plusieurs jours dans une agitation  
fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal ;  
& qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché  
de vous écrire. Tout est calmé ; je suis  
content de moi, & j'espère ne plus cesser  
de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'ar-  
river de la part des hommes, à quoi je  
n'aye appris à m'attendre, & à quoi je ne  
sois préparé. Bonjour, mon cher hôte, je  
vous embrasse de tout mon cœur.

# LETTRE (\*)

*Ecrit de Bourgoïn le 2 Décembre 1768 par  
J. J. Rousseau à Madame la Présidente de  
Verna de Grenoble, laquelle informée qu'il  
étoit venu herboriser en Dauphiné, lui avoit  
offert un logement dans son château.*

---

**L**AISSONS à part, Madame, je vous supplie, les livres & leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation & que si ma santé me permettoit de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferois un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, Madame, des étangs & des montagnes de votre contrée, ajouteroit à mon empressement, mais n'en seroit pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés; c'est encore un objet de promenade & même d'habitation, si je pouvois m'en pratiquer une dont les

---

(\*) Madame la Marquise de Ruffieux, fille de Madame la Présidente de Verna, possède l'original de cette lettre. Elle a permis à M. L. C. D. L. d'en tirer une copie qui a été imprimée pour la première fois dans le *Journal de Paris* du 14 Juillet dernier.

fourbes & les chauves-fouris n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, Madame, que je la fasse en naturaliste & non pas en apothicaire. Car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connois l'organisation des plantes sur la foi de la nature qui ne ment point, & je ne connois leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergeres, que des herbes pour des lavemens. Puissai-je, Madame, aussi-tôt que le printemps ramenera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes & brillantes, si je juge par les fleurs que répand votre plume, de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, Madame, & faites agréer à M. le Président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

*Signé* RENOU (\*).

(\*) C'est le nom que prit le Citoyen de Geneve dans la retraite en Dauphiné.

# L E T T R E

A M. L. C. D. L.

Monquin le 10 Octobre 1769.

---

**M**E voici, Monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi : non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souviennne, mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avois mis à part votre lettre pour y répondre ; & après avoir vingt fois renversé ma chambre & tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre ; toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas si vous voulez une réponse, ce sera un bavardage de recontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, Monsieur, du nouveau né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations. Voilà vos pertes réparées. Que vous êtes heureux de voir les

plaisirs paternels se multiplier autour de vous ! Je vous le dis , & bien du fond de mon cœur ; quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers , trouvez chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde , & les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfans sous ses yeux ! Je plains un pere de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune : car pour le vrai bonheur de la vie , il en a la source auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer pour moi. Vous avez bien , Monsieur , tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin ; & pourquoi y renoncer ? Qu'est-ce qui empêcheroit que , dans une saison plus douce , je n'allasse vous voir , & voir avec vous les habitations qui pourroient me convenir ? S'il s'en trouvoit une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société , il y auroit là de quoi racheter bien des inconvéniens , & pourvu que je trouvasse à-peu-près le plus nécessaire , de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le seroit moins.

Vous me parliez de littérature , & précisément cet article le plus plein de choses & le plus digne d'être retenu , est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet qui ne me rappelle que des idées tristes , & que l'instinct éloigne de ma mémoire , a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité. Je me suis souvenu seulement que vous étiez très - aimable , même en traitant un sujet que je n'aimois plus.

Vous me parliez de botanique & d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire ; encore ai-je grand peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose , & qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique , je ne le suis pas au point d'aller , comme on vous l'a dit , chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur ; & je pense , au contraire , qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses tant en bien qu'en mal , que l'ignorance , la charlatanerie , la crédulité , & quelquefois la méchanceté prêtent aux plantes , & qui bien examinées , se réduisent pour l'ordi-



naire à très-peu de chose, souvent tout-à-fait à rien. J'allois à Pila faire avec trois Messieurs, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet étoit un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avois tâché d'inspirer le goût de cette douce & aimable étude. Tout en marchant, M. le Médecin M\*\*\*. m'appella pour me montrer, disoit-il, une très-belle Ancolie. Comment, Monsieur, une Ancolie! lui dis-je en voyant sa plante: c'est le Napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le Napel, & j'avoue qu'en avançant & nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de Napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimere, & ris avec ces Messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avois pas songé, j'ai vraiment & vainement cherché à Pila une fontaine glaçante qui tuoit, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvoit. Je déclarai que j'en voulois faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabu-

ser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature , craignant jusqu'au lait de leur mere , & ne voyant par-tout que les périls & la mort. J'aurois bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du Napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée , nous trouvâmes une fontaine très-bonne , très-fraîche dont nous bûmes tous avec grand plaisir ; & qui ne tua personne.

Au reste , mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous très-gais , faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi , j'avois espéré que ce seroit ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville ; pour mettre en train ces Messieurs , je leur dis des canons ; je voulus leur en apprendre ; je m'imaginois que nous allions chanter , criailler , solâtrer toute la journée. Je leur fis même une chanson ( l'air s'entend ) que je notai , tout en marchant par la pluie , avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite , il n'en fut plus question , ni d'amusemens , ni de gaîté , ni de familiarité ; voulant être badin tout seul , je ne

me trouvai que grossier; toujours le grand cérémonial, & toujours Monsieur dom Japhet : à la fin je me le tins pour dit; & m'amusant avec mes plantes, je laissai ces Messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne fais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent. Je fais seulement que si je les prolongeois encore, elles vous ennuyeroient certainement à la fin. Voilà, Monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, & qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue, Monsieur, & vous embrasse de tout mon cœur.



# LETTRE

A M. DUBELLOY.

*A Menquin par Bourgois le 19 Février 1770.*

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel ! démasque les imposteurs ,  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes.



**J'**HONOROIS vos talens , Monsieur ;  
encore plus le digne usage que vous en  
faites , & j'admirois comment le même  
esprit patriotique nous avoit conduits par  
la même route à des destins si contraires :  
vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie &  
à des honneurs distingués , moi à la perte  
de la mienne & à des opprobres inouis.

Vous m'avez ressemblé , dites-vous , par  
le malheur ; vous me feriez pleurer sur  
vous , si je pouvois vous en croire. Etes-  
vous seul en terre étrangère , isolé , séquestre,  
trompé , trahi , diffamé par tout ce  
qui vous environne , enlacé de trames hor-  
ribles dont vous sentiez l'effet , sans pou-  
voir parvenir à les connoître , à les démê-  
ler ? Etes-vous à la merci de la puissance ,  
de la ruse , de l'iniquité , réunies pour vous

traîner dans la fange , pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténèbres , pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil ? Si tel est ou fut votre sort , venez , gémissons ensemble ; mais en tout autre cas , ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisois votre Bayard , fier que vous eussiez trouvé mon Édouard digne de lui servir de modèle en quelque chose , & vous me faisiez vénérer ces antiques François auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu , mais que vous faites trop bien agir & parler pour ne pas leur ressembler vous-même. A ma seconde lecture , je suis tombé sur un vers qui m'avoit échappé dans la première , & qui par réflexion m'a déchiré ( \* ). J'y ai reconnu , non , grâces au Ciel , le cœur de J. J. , mais les gens à qui j'ai à faire , & que pour mon malheur je connois trop bien. J'ai compris , j'ai pensé du moins qu'on vous avoit suggéré ce vers-

( \* ) Il est probable que ces deux vers étoient ceux-ci.

*Que de vertu brilloit dans son faux repentir !*

*Peut-on si bien la prendre , & ne pas la sentir ?*

là. Misere humaine, me suis-je dit ! Que les méchans diffament les bons, ils font leur œuvre ; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres ? Leurs ames n'ont-elles pas pour se reconnoître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs ? J'ai pu douter quelques instans, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit, plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même tems j'ai reçu votre lettre & votre Gabrielle, que j'ai lue & relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avoit donné le guerrier Bayard ; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les ames bien nées. L'attachement que cette pièce m'inspire pour son Auteur, est un de ces mouvemens, peut-être aveugles, mais auxquels mon cœur n'a jamais résisté. Ceci me mène à l'aveu d'une autre folie, à laquelle il ne résiste pas mieux. C'est de faire de mon Héloïse le *criterium* sur lequel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison, de goût, & trouver ce roman de-

testable ; quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime , mais jamais à mon amitié. Quiconque n'idolâtre pas ma Julie , ne sent pas ce qu'il faut aimer ; quiconque n'est pas l'ami de St. Preux ne sauroit être le mien. D'après cet entêtement , jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre Gabrielle , d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée , mais gardant son même naturel , animée peut - être d'un peu plus de chaleur , plus énergique dans les situations tragiques , mais moins enivrante aussi , selon moi , dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers , à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pigmalion , j'ai cru sur ma règle ou sur ma manie , que la nature nous avoit faits amis ; & revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard , j'ai résolu d'en parler avec ma franchise ordinaire , sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Monsieur du Belloy , je ne pense pas de l'honneur comme vous de la vertu , qu'il soit possible d'en bien parler , d'y revenir souvent par goût , par choix , & d'en par-

ler toujours d'un ton qui touche & remue ceux qui en ont, sans l'aimer, & sans en avoir soi-même : ainsi, sans vous connoître autrement que par vos pieces, je vous crois dans le cœur l'honneur d'un ancien Chevalier, & je vous demande de vouloir me dire, sans détour, s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'avez voulu faire l'application. Dites-moi simplement oui ou non, & je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les cœurs de vos compatriotes, par l'image des antiques vertus de leurs peres, il est beau, mais il est vain. L'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de ressusciter des morts. Vous venez soixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénelon, vous auriez pu dire : voilà encore des François dont je vous parle : leur race n'est pas éteinte ; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deserto*. Vous ne mettez pas seulement sur la scene des gens d'un autre siècle, mais d'un autre monde ; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre nation,



pour se consoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire, & de la diffamer dans les autres. O s'il étoit encore des Bayards en France, avec quelle noble colere, avec quelle vive indignation! . . . Croyez-moi, du Belloy, ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens François, de peur qu'on ne soit tenté, par la justesse de la parodie, de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, Monsieur, si cette lettre vous parvient, je vous prie de m'en donner avis, afin que je ne sois pas injuste. Je vous salue de tout mon cœur.

## LETTRE

A U M Ê M E.

*Monquin le 12 Mars 1770.*

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel ! démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes.

**I**L faut, Monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang , & que j'aime votre colere ! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une ame fiere, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort ; c'est une indulgence dont je fens le prix , & que je n'aurois peut-être pas eue à votre place ; il ne m'en reste que le desir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes , sans que durant tout ce tems jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Si-tôt que j'eus pris la plume , je me trouvai dans un autre univers , parmi de tout autres êtres , auxquels je continuai de donner la même confiance , & qui m'en ont si terriblement corrigé , qu'ils m'ont jetté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour , mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'entourent , & je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance , mais une figure cachée sous un drap blanc me donnoit des convulsions ; sur ce point , comme sur beaucoup d'autres , je resterai enfant jus-

qu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable, que presque toujours fondée, (& je n'ajoute *presque* qu'à cause de vous) elle est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connoît plus. Voilà, Monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute que d'autres circonstances ont amenée & même aggravée, & qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avoit fait entrer dans ses vues à mon égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avoit parlé de vous, & je répondis avec tant d'imprudencé, que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, & que j'ai tout le tems de pleurer dans la fuite, sur-tout quand elle est injuste comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre; un jour plutôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises;

mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier, & à tâcher d'en obtenir le pardon que je vous demande par la commifération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, & du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui penfoient vous furprendre par cette voie. Ce n'est pas fur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise; mais les frivoles clameurs de la calomnie qui n'excitent gueres d'attention, font bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés & concertés durant longues années dans un profond filence, & dont les développemens fucceffifs fe font lentement, fourdement & avec méthode. Vous parlez d'évidence; quand vous la verrez contre moi; jugez-moi, c'est votre droit; mais n'oubliez pas de juger auffi mes accusateurs; examinez quel motif leur inspire tant de zele. J'ai toujours vu que les méchans infpiroient de l'horreur, mais point d'animofité. On les punit ou on les fuit, mais on ne fe tourmente pas d'eux fans cefse; on ne s'occupe pas fans cefse à les

circonvenir , à les tromper , à les trahir ; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là , ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés , si vertueux , si fiers sur-tout d'être des traîtres , & qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs , » j'admire votre zele , & vos preuves me » paroissent sans réplique ; mais pourquoi » donc craindre si fort que l'accusé ne les » sache & n'y réponde ? Permettez que » je l'en instruisse & que je vous nomme. » Il n'est pas généreux , il n'est pas même » juste de diffamer un homme , quel qu'il » soit , en se cachant de lui. C'est , dites- » vous , par ménagement pour lui que » vous ne voulez pas le confondre ; mais » il seroit moins cruel , ce me semble , de » le confondre que de le diffamer , & de » lui ôter la vie que de la lui rendre in- » supportable. Tout hypocrite de vertu » doit être publiquement confondu ; c'est » là son vrai châtement , & l'évidence » elle-même est suspecte , quand elle élude » la conviction de l'accusé ». En leur parlant de la sorte , examinez leur contenance , pesez leur réponse ; suivez , en la jugeant ,

les mouvemens de votre cœur , & les lumieres de votre raison ; voilà , Monsieur, tout ce que je vous demande , & je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez avec grande raison sur la maniere dont je vous parois juger votre nation ; ce n'est pas ainsi que je la juge de sang-froid , & je suis bien éloigné , je vous jure , de lui rendre l'injustice dont elle use envers moi. Ce jugement trop dur étoit l'ouvrage d'un moment de dépit & de colere qui même ne se rapportoit pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chasser de sa naissante patrie , qu'il illustroit déjà dans son berceau , & dont on ose encore fouiller les vertus avec tant d'artifice & d'injustice. S'il restoit , me disois - je , de ces François célébrés par du Belloy , pourquoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manoeuvres si peu dignes d'eux ?

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire , bien sûr de ce qu'il diroit ou feroit , s'il vivoit aujourd'hui. Je ne sentoie pas assez que tous les hommes , même vertueux , ne sont pas des Bayards , qu'on peut être timide sans cesser

d'être juste , & qu'en pensant à ceux qui machinent & crient , j'avois tort d'oublier ceux qui gémissent & se taisent. J'ai toujours aimé votre nation , elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus ; non que j'y croye appercevoir plus de vertus que dans les autres , mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé , & que vous réveillez , quand il étoit prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est juste & honnête , quoiqu'il ne le pratique plus. Les François auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez , je doute qu'ils les imitent , mais ils s'en transporteront dans vos piéces , & les aimeront dans les autres hommes , quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes , précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà , Monsieur , comment je pense constamment à l'égard des François , quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice , outrages & persécution ; mais ce n'est pas à la nation que je les impute , & tout cela n'empêche pas

que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime, & ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon cœur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin, qu'à celles dont je suis la victime; il lui manque, pour ces dernières, l'énergie & la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme & d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute & me diffame, comme je verrois un rocher se détacher d'une montagne & venir m'écraser. Je le repousserois si j'en avois la force, mais sans colere, & puis je le laisserois là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé; j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité; & maintenant que me voilà prêt, j'espère me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge & dans mon état, ce n'est plus la peine de s'en



tourmenter , & j'en vois le terme de trop près , pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez effuyés : assurément je suis fait pour les plaindre ; mais que peuvent - ils avoir de commun avec les miens ? Ma situation est unique , elle est inouïe depuis que le monde existe , & je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées , & j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu , Monsieur , vivez heureux ; jouissez en paix de votre gloire , & souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.



# LETTRE

A M. L' A. M.

*A Monquin par Bourgein le 9 Février 1770*

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel ! démasque les imposteurs ,  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes.



**E**N vérité, Monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil ; elle est d'un sage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé. Si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à désirer pour le bien de votre Eleve, que ses parens sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, & depuis si long-tems, si loin des idées sur lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument étrangères. Toutefois je remplirai selon ma portée, le devoir que vous m'imposez, mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi, sur la meilleure maniere de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Si-tôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature, rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger, que nécessairement tout ce qui l'environne, doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir. C'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, & c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison, qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord, à la chaleur de votre zele; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à-ce que vous ayez la prise qui peut l'amener; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau, qu'un courant très-rapide entraîne en arriere, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise & que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute. Mais elle me paroît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instrumens pour agir sur

les ames humaines ; la raison , le sentiment , & la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier ; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet ; reste le troisieme , & mon avis est que pour quelque tems , vous devez vous y tenir ; d'autant plus que la premiere & la plus importante philosophie de l'homme de tout état & de tout âge , est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité. *clavos trabales & aeneos manû gestans ahená.*

Il est clair que l'opinion , ce monstre qui dévore le genre-humain , a déjà farci de ses préjugés la tête du petit bon-homme. Il vous regarde comme un homme à ses gages , une espece de domestique , fait pour lui obéir , pour complaire à ses caprices ; & dans son petit jugement , il lui paroît fort étrange que vous qui prétendiez l'affervir aux vôtres , car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez. Toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime , qui n'est pas injuste , mais qu'il applique mal , que *c'est à celui qui paye de commander.* D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison ; c'est lui qui paye.

Essayez

Essayez chemin faisant , d'effacer cette opinion par des opinions plus justes , de redresser ses erreurs par des jugemens plus sensés. Tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance & que les richesses , & pour le lui faire comprendre , il ne faut pas le lui dire , il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite ame vaine à respecter la justice & le courage , à se mettre à genoux devant la vertu ; & n'allez pas pour cela lui chercher des livres. Les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde ; je ne sache qu'un seul modele qui puisse avoir à ses yeux de la réalité , & ce modele c'est vous , Monsieur ; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble & le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra , pour moi je vous vois à la place de Dieu ; vous faites un homme. Si vous vous voyez du même œil que moi , que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même ! qu'elle peut vous rendre grand en effet ! & c'est ce qu'il faut , car si vous ne l'étiez qu'en apparen-

ce & que vous ne fiffiez que jouer la vertu , le petit bon homme vous pénétreroit infailliblement , & tout seroit perdu. Mais si cette image sublime du grand & du beau le frappe une fois en vous, si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout ; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets , si vous le forcez en un mot à vous respecter , dès cet instant vous l'aurez subjugué , & je vous réponds que quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non ; sur-tout si en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit cœur, vous lui marquez en même tems faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même , & ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave & soutenue d'exercer sur lui votre autorité , vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour , *qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non ?* Et qu'il trouvera lui que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter

de joindre à ce sang-froid, la dureté qui vous rendroit haïssable. Sans entrer en explication avec lui, vous pourrez dire à d'autres en sa présence : « j'aurois fait mes » délices de rendre son enfance heureuse, » mais il ne l'a pas voulu, & j'aime » encore mieux qu'il soit malheureux » étant enfant que méprisâble étant hom- » me ». A l'égard des punitions, je pense comme vous, qu'il n'en faut jamais venir aux coups, que dans le seul cas où il auroit commencé lui-même. Ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences, & tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit. Je voudrois même que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela seroit possible, & cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter, & de façon qu'il pût en quelque sorte, lire dans votre cœur sans que vous le lui disiez, que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez, que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot pour réussir, il faudroit vous rendre presque impassible ; & ne sentir que par votre Eleve ou pour lui. Voilà,

je l'avoue une terrible tâche, mais je ne vois nul autre moyen de succès. Et ce succès me paroît assuré de part ou d'autre, car quand avec tant de soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu ?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'Enfant, n'est que la petite vanité de la petite grandeur, dont les Bonnes auront boursoufflé sa petite ame; mais il pourroit arriver aussi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractère indomptable & fier, qui ne veut céder qu'à lui-même; cette dureté propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, & qui ne se trouve guères au pays où vous vivez, n'est pas probablement celle de votre Eleve; si cependant cela se trouvoit (& c'est un discernement facile à faire) alors il faudroit bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, & de heurter la rudesse avec la rudesse; les ouvriers en bois n'emploient jamais fer sur fer; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aimable & sûre, c'est



---

P'attachement & la bienveillance ; il faut les apprivoiser comme les lions , par les careffes : on risque peu de gâter de pareils enfans ; tout confifte à s'en faire aimer une fois ; après cela vous les feriez marcher fur des fers rouges.

Pardonnez , Monsieur , tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge , bât la campagne , & se perd à la fuite de la moindre idée. Je n'ai pas le courage de relire ma lettre de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai defir que j'aurois de vous complaire , & d'applaudir à vos respectables foins ; mais je fuis très-persuadé , qu'avec les talens que vous me paroiffez avoir , & le zele qui les anime , vous n'avez befoin que de vous-même pour conduire auffi fagement qu'il est poffible , le fujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore , Monsieur , & vous falue de tout mon cœur.

# LETTRE

A U M Ê M E.

*Monquin le 28 Février 1770.*

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel ! démasque les imposteurs ,  
Et force leurs barbares cœurs  
À s'ouvrir aux regards des hommes.

---

**V**OTRE précédente lettre , Monsieur , m'en promettoit si bien une seconde , & j'étois si sûr qu'elle viendrait , que quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyois , j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir , que de vous ôter ce plaisir si doux aux cœurs honnêtes , de réparer leurs torts de leur propre mouvement (\*).

La bizarre maniere de dater qui vous a scandalisé , est une formule générale dont depuis quelque tems j'use indifféremment avec tout le monde ; qui n'a ni

---

(\* ) Pour l'intelligence de cette phrase , & de celles qui la suivent , il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre étoit adressée , avoit mis en tête de sa réponse à la première , un quatrain qui sembloit annoncer qu'elle avoit pris en mauvaise part celui de M. Rousseau ; ce qui cependant n'étoit pas.

ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, & ne le seront sûrement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce pour vouloir insulter ainsi de gaieté de cœur, quelqu'un que je ne connoissois que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, & si propre à m'en inspirer pour lui? Cette erreur est là-dessus tout ce dont je peux me plaindre; car si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenoit très-légitime, & votre quatrain très-mérité. Si même j'avois quelque autre reproche à vous faire, ce seroit sur le ton de votre lettre, qui cadroit si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion, je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter? Ne deviez-vous pas au contraire être encore plus indigné de l'ironie & de la fausseté détestable que cette contradiction mettoit dans ma lettre, & la vertu doit-elle jamais fouiller ses mains innocentes avec les armes des méchants, même pour repousser leurs atteintes? Je vous avoue

franchement , que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain , que le corps de la lettre. Je passe les injures dans la colere , mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, Monsieur , à mon tour. J'use peut-être un peu durement des droits de mon âge. Mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime. C'est un bien dont je fais trop de cas , pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé , je vous en prie , & ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressans l'un à l'autre , par la maniere dont il a fini.

Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'Emile , j'admire votre courage ; car vous avez trop de lumieres pour ne pas voir , que dans un pareil systême , il faut tout ou rien , & qu'il vaudroit cent fois mieux , reprendre le train des éducations ordinaires , & faire un petit talon rouge , que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout , n'est pas de suivre servilement mes idées , au con-

traire c'est souvent de les corriger ; mais de s'attacher aux principes, & d'en suivre exactement les conséquences, avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez. Vous voilà pendant dix ans au moins, nul pour vous-même, & livré tout entier avec toutes vos facultés à votre Eleve. Vigilance, patience, fermeté, voilà sur-tout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant, sans risquer de tout perdre. Oui de tout perdre, entièrement tout. Un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque & de grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre ; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talens & de vertus dont on l'a acheté. Mais aussi, quel don vous aurez fait à vos semblables, & quel prix pour vous

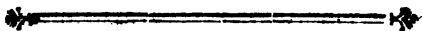
même de vos grands & pénibles travaux, Vous vous ferez fait un ami, car c'est là le terme nécessaire du respect, de l'estime, & de la reconnoissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, Monsieur,..... dix ans de travaux immenses, & toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours & au-delà. Voilà les avances que vous avez faites, & voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise vous me trouverez toujours prêt. Si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je ne puis vous promettre que de la bonne volonté. Mais vous la trouverez toujours pleine & sincère. Soit dit une fois pour toutes, & lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur.

# L E T T R E

A U M Ê M E.

Monquin le 14 Mars 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel ! démasque les imposteurs ,  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes.



**J**E voudrois , Monsieur , pour l'amour de vous , que l'application qu'il vous plaît de faire de votre quatrain , fût assez naturelle pour être croyable ; mais puisque vous aimez mieux vous excuser , que vous accuser d'une promptitude que j'aurois pu moi-même avoir à votre place , soit ; je n'épiloguerai pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'*Emile* , je ne l'ai relu qu'une fois , il y a six ans , pour corriger un exemplaire , & le trouble continué où l'on aime à me faire vivre , a tellement gagné ma pauvre tête , que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restoit , & que je garde à peine une idée générale du contenu de mes *Ecrits*. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'*Emile* , un passage relatif à celui que vous

me citez ; mais je suis parfaitement sûr qu'il n'est pas le même , parce qu'il présente , ainsi défiguré , un sens trop différent de celui dont j'étois plein en l'écrivant. J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage , le sens qu'on eût pu lui donner , s'il eût été écrit par Cartouche ou par Raffiat , mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je lui donnois moi-même. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu Roi de Prusse déjà grand amateur de la discipline militaire , passant en revue un de ses régimens , fut si mécontent de la manœuvre , qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV. en colere avoit fait de sa canne , il s'oublia jusqu'à frapper de la sienne le Major qui commandoit. L'officier outragé recule deux pas , porte la main à l'un de ses pistolets , le tire aux pieds du cheval du Roi , & de l'autre se casse la tête. Ce trait auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration , me revint fortement en écrivant l'*Emile* , & j'en fis l'application de moi-même au cas d'un particulier qui en dés-



honore un autre , mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, Monsieur, qu'autant le Major bâtonné est grand & sublime, quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conséquent de celle de l'offenseur, & le lui prouvant, il la respecte pourtant en sujet vertueux, s'éleve par là même au-dessus de son Souverain, & meurt en lui faisant grace ; autant la même clémence vis-à-vis un brutal obscur seroit inepte. Le Major employant son premier coup de pistolet, n'eût été qu'un forcené ; le particulier perdant le sien, ne seroit qu'un sot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le scrupule de disposer de sa propre vie, sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur, l'insuffisance des loix nous laisse toujours dans l'état de nature ; je crois cela prouvé dans ma lettre à M. d'Alembert sur les spectacles. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur, ni de vrai vengeur que lui-même ; loin qu'ici la clémence qu'en tout

autre cas prescrit la vertu ; soit permise ; elle est défendue , & laisser impuni son déshonneur , c'est y consentir ; on lui doit sa vengeance ; on se la doit à soi-même ; on la doit même à la société , & aux autres gens d'honneur qui la composent , & c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant , moins parce qu'il expose l'innocent à périr , que parce qu'il l'expose à périr sans vengeance , & à laisser le coupable triomphant ; & vous remarquerez que ce qui rend le trait du Major vraiment héroïque , est moins la mort qu'il se donne , que la fiere & noble vengeance qu'il fait tirer de son Roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second : quel sujet il lui ôte , & quels remords il lui laisse ! Encore une fois , le cas entre particuliers est tout différent. Cependant si l'honneur prescrit la vengeance , il la prescrit courageuse ; celui qui se venge en lâche , au lieu d'effacer son infamie y met le comble ; mais celui qui se venge & meurt , est bien réhabilité. Si donc un homme indignement , injustement flétri par un autre , va le chercher un pistolet

à la main, dans l'amphithéâtre de l'Opéra ; lui casse la tête devant tout le monde, & puis se laissant tranquillement mener devant les Juges, leur dit : *Je viens de faire un acte de justice, que je me devois & qu'il n'appartenoit qu'à moi, faites-moi pendre si vous l'osez ;* il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet ; parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, & qu'il a dû même y compter ; mais je réponds qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable & sensé, comme avec la mienne ; & si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, & fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferrailent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion, tant de ce détail, que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Emile*, & que je répétais souvent quand ce livre parut, à ceux qui me parlerent de cet article, est *qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir.* Je ne dirai pas ici si j'ai tort ; cela pourra se discuter à loisir dans la suite : mais tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néan-

moins, n'en déplaîse à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, Monsieur, à la question que vous me proposez sur votre Eleve. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particuliere de l'individu, & celles-là sont invincibles; les autres qui ne sont que des fantaisies, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allégué, si (chose presque inouïe) il s'agissoit d'alimens de premiere nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudroit du moins tâcher de vaincre cette répugnance, sans que l'enfant s'en apperçût, & sans le contrarier; ce qui, par exemple, pourroit se faire en l'exposant à avoir grand'faim, & à ne trouver, comme par hafard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serois pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés tels qu'on en

fert sur les tables des Grands , la précaution paroît d'abord assez superflue ; car il est peu apparent que le petit bon-homme se trouve un jour réduit dans les bois ou ailleurs , à des ragoûts de truffes ou à des profiteroles , au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas , & qui n'est pas sans fondement. Votre Eleve est fait pour avoir un jour place aux petits soupés des Rois & des Princes : il doit aimer tout ce qu'ils aimeront ; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront ; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront ; & il n'est pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par-là & par beaucoup d'autres choses , que ce n'est pas un Emile que vous avez à élever. Ainsi gardez-vous bien d'être un Jean-Jaques ; car comme vous voyez , cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure , je n'ai plus d'adresse assez fixe à vous donner pour y recevoir de vos lettres. Adieu , Monsieur.

# LETTRE

MADAME B.

Monquin le 28 Octobre 1769.



**S**I je n'avois été garde-malade, Madame, & si je ne l'étois encore, j'aurois été moins lent, & je ferois moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre, & du desir que j'ai de mériter & cultiver la correspondance que vous daignez m'offrir. Votre caractère aimable & vos bons sentimens m'étoient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne, lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, Madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche, suppléer au charme de voir animer vos yeux & vos traits par ces sentimens vivifiants & honnêtes dont votre cœur me paroît pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont vous voulez bien m'honorer & dont je ne suis pas indigne.

Adieu , Madame , foyez fure , je vous fupplie , que mon cœur répond très-bien au vôtre , & que c'eft pour cela que ma plume n'ajoute rien.

---

## L E T T R E

A L A M É M E.

Monquin le 7 Décembre 1769.

**J**E présume , Madame , que vous voilà heureufement arrivée à Paris , & peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaifirs bruyans dont vous preffentiez le vide , en vous propofant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez à l'épreuve , plus fubftantiels pour un cœur tel que le vôtre me paroît être , que vous ne les avez estimés ; mais il en pourroit réfultier de leur habitude une chofe bien cruelle , c'eft qu'ils devinffent pour vous des befoins , fans être des alimens ; & vous voyez dans quel état cruel cela jette , quand on eft forcé de chercher fon existence là où l'on

sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois gueres qu'une chose à faire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, & de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjuguier. Le mal est que dans ce cas, comme dans un autre plus grave, on ne commence gueres à craindre le joug que quand on le porte, & qu'il n'est plus tems de le secouer; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile, peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austere que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la modération que vous y voulez mettre, aux amusemens du grand monde où vous vous trouvez. Votre âge, Madame, vos sentimens, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocens plaisirs sans alarmes; & tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez briller, est que vous



ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres, l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien , Madame , que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous m'inspirez , ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade , ce sera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermoneur , pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté , je vous l'avoue , de m'en tenir là ; l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement , & le vide du cœur , accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société , me donnent , Madame , un vif desir de rechercher avec vous s'il n'y auroit pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remede à l'autre ; mais cela me meneroit à des discussions si déplacées dans le train d'amusemens où je vous suppose , & que le carnaval dont nous approchons

va probablement rendre plus vifs , qu'il me faudroit de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matiere dans un moment aussi défavantageux ; si vous m'entendez d'avance , comme je puis l'espérer ou le craindre , dites - moi de grace si je dois parler ou me taire , & soyez sûre , Madame , que dans l'un ou l'autre cas je vous obéirai , non pas avec le même plaisir peut - être , mais avec la même fidélité.

---

## L E T T R E

A L A M Ê M E.

Monquin le 17 Janvier 1770.

**V**OTRE lettre , Madame , exigeroit une longue réponse ; mais je crains que le trouble passager où je suis , ne me permette pas de la faire comme il faudroit. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages & à l'imposture même la plus comique , pour ne pas sentir à chaque fois qu'on les renouvelle , les bouillonnemens d'un cœur fier qui s'indigne , précéder le ris moqueur

qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup ; j'espère gagner davantage ; & je crois voir le moment assez proche où je me ferai un amusement de suivre , dans leurs manœuvres souterraines , ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant , nature pâtit encore un peu , je l'avoue ; mais le mal est court , bientôt il sera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le cœur un peu romanesque , & j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant ; excusez donc , Madamé , s'il se mêle un peu de visions à mes idées ; & s'il s'y mêle aussi un peu de raison , ne la dédaignez pas sous quelque forme & avec quelque cortège qu'elle se présente. Notre correspondance a commencé d'une manière à me la rendre à jamais intéressante. Un acte de vertu dont je connois bien tout le prix ; un besoin de nourriture à votre ame qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer , & la santé qui en est la source. Ce vide interne dont vous vous plaignez , ne se fait sentir qu'aux cœurs faits pour être

remplis. Les cœurs étroits ne sentent jamais de vide , parce qu'ils sont toujours pleins de rien : il en est , au contraire , dont la capacité vorace est si grande , que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare & funeste présent d'un cœur trop sensible au besoin d'être heureux , ne cherchez rien au-dehors qui lui puisse suffire : ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame , tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui nous est étranger , est un bonheur faux. Les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre , sont bien de s'en contenter ; mais si vous êtes celle que je suppose , vous ne serez jamais heureuse que par vous-même ; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral si rare parmi les hommes , ce sentiment exquis du beau , du vrai , du juste , qui réfléchit toujours sur nous - mêmes , tient l'ame de quiconque en est doué dans un ravissement continuel qui est la plus délicieuse des jouissances. La rigueur du sort , la méchanceté des hommes , les maux imprévus , les calamités de toute espee peuvent l'engourdir pour quelques moments,

miens , mais jamais l'éteindre ; & presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines , quelquefois une explosion subite peut lui rendre son premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là ; & moi je crois , au contraire , que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles , & que le cœur s'y peut ouvrir ; plutôt il ne sauroit les entendre ; plus tard son habitude est déjà prise , il ne sauroit les goûter.

Comment s'y prendre me direz-vous ? Que faire pour cultiver & développer ce sens moral ? Voilà , Madame , à quoi j'en voulois venir ; le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes , il est l'effet d'une vie simple & saine ; on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait , quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude , qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise , il faut un motif. Je vous en offre un que votre état me suggere : nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs , les objections ; tout haut , les embarras , point de lait , un mari qu'on importune ..... tout bas , une femme qui se gêne , l'ennui de la vie domestique ,

les soins ignobles , l'abstinence des plaisirs..... Des plaisirs ? Je vous en promets & qui rempliront vraiment votre ame. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux , mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts. Si le bonheur n'entre pour ainsi dire en dissolution dans notre ame , s'il ne fait que la toucher , l'effleurer par quelques points , il n'est qu'apparent , il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister , est celle de la vie domestique qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre ; rien ne s'identifie plus fortement , plus constamment avec nous que notre famille & nos enfans. Les sentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime , sont les plus vrais , les plus durables , les plus solides qui puissent nous attacher aux êtres périssables , puisque la mort seule peut les éteindre , au lieu que l'amour & l'amitié vivent rarement autant que nous : ils sont aussi les plus purs puisqu'ils tiennent de plus près à la nature , à l'ordre , & par leur seule force nous éloignent du vice , & des goûts dépravés. J'ai beau chercher où l'on peut

trouver le vrai bonheur ; s'il en est sur la terre , ma raison ne me le montre que là . . . . Les Comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher , je le fais ; elles ne se font pas nourrices & gouvernantes ; mais il faut aussi qu'elles sachent se passer d'être heureuses : il faut que substituant leurs bruyans plaisirs au vrai bonheur , elles usent leur vie dans un travail de forçat , pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussi-tôt qu'elles respirent , & il faut que celles que la nature doua de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre , & qui pèse quand on l'élude , se résolvent à sentir incessamment gémir & soupirer leur cœur , tandis que leurs sens s'amusement.

Mais moi qui parle de famille , d'enfans . . . . Madame , plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur. Plaignez-les s'ils ne sont que malheureux , plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi jamais on ne me verra , prévaricateur de la vérité , plier dans mes égaremens , mes maximes à ma conduite ; jamais on ne me verra falsifier les saintes loix de la nature & du devoir , pour ex-

ténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser ; quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire , je l'en crois moins que mon cœur qui gémit, & qui la dément. Condamnez-moi donc , Madame , mais écoutez-moi. Vous trouverez un homme ami de la vérité jusques dans ses fautes, & qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir, lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends graces au Ciel, de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie ; & d'en avoir garanti mes enfans. J'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connoître, que de les voir, dans mes malheurs, bassement nourris par la traitresse générosité de mes ennemis, ardens à les instruire à haïr, & peut-être à trahir leur pere ; & j'aime mieux cent fois être ce pere infortuné, qui négligea son devoir par foiblesse, & qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, & divulgue pour le diffamer le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme voulez-vous travailler à vous rendre heureuse, commencez d'abord



par nourrir votre enfant. Ne mettez pas votre fille dans un couvent, élevez-la vous-même ; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel, voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous ; n'importe, fût-il livré à tous les goûts de son âge & de son tems ; vous l'en arracherez par les vôtres, sans lui rien dire. Vos enfans vous aideront à le retenir par des liens aussi forts & plus constans que ceux de l'amour. Vous passerez la vie la plus simple, il est vrai, mais aussi la plus douce & la plus heureuse dont j'aye l'idée. Mais encore une fois, si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte ; & si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'éteindrez jamais.

Voilà mes idées ; si elles sont fausses ou ridicules, pardonnez à l'erreur, à l'intention. Je me trompe peut-être, mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, Madame, l'intérêt que vous prenez à moi me touche, & je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres sont ouvertes ; la

derniere l'a été ; celle-ci le fera ; rien n'est plus certain. Je vous en dirois bien la raison , mais ma lettre ne vous parviendroit pas. Comme ce n'est pas à vous qu'on en veut , & que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche ; je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire, fût exposé à beaucoup d'indiscrétion ; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

## L E T T R E

A L A M É M E .

Moquin le 2 Février 1770.

**S**I votre dessein , Madame , lorsque vous commençâtes de m'écrire , étoit de me circonvenir & de m'abuser par des cajoleries , vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances , je prêtois à votre ame la candeur de votre âge ; dans l'attendrissement de mon cœur , je vous regardois déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs & de ma vieillesse ; & l'idée charmante que je me faisois de vous , effaçoit l'idée horrible des

auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà defabusé ; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre. Son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturellement vous suggerer, ni le langage ouvert & franc de la droiture. Pour moi ce langage ne cessera jamais d'être le mien ; je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh ! mon Dieu, Madame, vous voilà bien jeune initiée à des mystères bien noirs. J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous..... à vingt-deux ans !..... Adieu, Madame.

ROUSSEAU.

En reprenant avec plus de sang-froid votre lettre, je trouve la mienne dure & même injuste ; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées, est qu'une involontaire sincérité s'y mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement, je ne veux pourtant pas vous le cacher. Non, Madame, vous ne voulez pas me tromper, je le sens, c'est vous qu'on trompe, & bien cruellement. Mais cela posé, il me reste une question à vous faire ; dans le jugement que vous portez de moi,

pourquoi m'écrire ? Pourquoi me rechercher ? Que me voulez-vous ? Recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas ? Eh ! je fuirois jusqu'au bout du monde, un homme que je verrois comme vous paroissez me voir. Je suis environné, je le fais, d'espions empresseés & d'ardens satellites qui me flattent pour me poignarder ; mais ce sont des traitres ; ils font leur métier. Mais vous, Madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grace, que me voulez-vous ? Je vous demande sur ce point une réponse précise, & pour Dieu suivez en la faisant, le mouvement de votre cœur & non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, & j'espère avoir long-tems la douceur de vous parler de vous ; mais pour ce moment commençons par moi ; commençons par nous mettre en règle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, Madame, de ne plus m'écrire sous un autre nom que celui que je signe, & que je n'aurois jamais dû quitter.

# LETTRE

A LA MÊME.

Monquin le 16 Mars 1770.

---

**R**OSE je vous crois, & je vous croirois avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité, mais quand cela lui arrive, elle brille alors de tout son éclat. Je vais quitter cette habitation; je fais ce que je veux & dois faire; j'ignore encore ce que je ferai: je suis entre les mains des hommes; ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité, & ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence, ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul & à leur merci, je ne puis rien, ils peuvent tout, hors de changer la nature des choses, & de faire que la poitrine de J. J. Rousseau vivant, cesse de renfermer le cœur d'un homme de bien. Ignorant dans cette situation en quel lieu je trouverai soit une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous

donner aucune adresse assurée : mais si jamais je retrouve un moment tranquille , c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits ; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie , si elle vous étoit connue ; & davantage encore sur mon cœur , s'il étoit ouvert à vos yeux : il n'en fut jamais un plus tendre , un meilleur , un plus juste ; la méchanceté ni la haine n'en approcherent jamais. J'ai de grands vices , sans doute , mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; & tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu malgré tous mes efforts percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé ; elles sont si ténébreuses , on me les cache avec tant de soin que je n'en apperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguiez sur la calomnie & l'imposture ne sauroient convenir à celle-là ; & les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes , dans leurs effets , des complots tramés & concertés durant longues années , dans un profond silence , & dont les développemens successifs , dirigés par la ruse ,

opérés par la puissance, se font lentement, sourdement & avec méthode. Ma situation est unique ; mon cas est inoui depuis que le monde existe. Selon toutes les regles de la prévoyance humaine, je dois succomber ; & toutes les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme écoutez-moi, quoi qu'il arrive, & quelque fort qu'on me prépare : quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes ; quand on vous en aura montré les frappans témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence ; souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux. JE SUIS INNOCENT.

R O U S S E A U.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon cœur ; je desire d'en savoir l'heureux événement aussi-tôt qu'il sera possible. Pour cela, si vous n'avez pas avant ce tems-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet que vous ferez mettre à la poste aussi-tôt que vous

ferez délivrée , sous une enveloppe à l'adresse suivante :

*A Mde. Bois de la Tour née Roguin ,  
à Lyon.*

---

## L E T T R E

*A L A M É M E.*

Paris le 7 Juillet 1770.

**D**EUX raisons , Madame , outre le tracas d'un débarquement m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée. La première que vous m'avez écrit vous-même, que quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir ; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec Madame de \*\*\*. C'est à vous , Madame , à m'instruire si ces deux obstacles existent ou non ; s'ils n'existent pas , j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir , que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire , & qu'ont augmenté toutes les autres. Un ren-



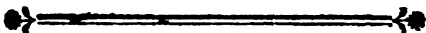
dez-vous au spectacle ne feroit me convenir, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même; mais s'il arrivoit que le hasard nous y conduisît en même jour, & que je le fusse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, & même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étois sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernois? Bonjour, Madame, donnez-moi de vos nouvelles & vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris; donnez-moi votre adresse en province, & souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J. J. Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire; vous vous tromperez rarement.

# L E T T R E

A L A M É M E.

Paris le 13 Juillet 1770.



**J**E ne puis, Madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci; je tâcherai que ce soit mardi, mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner; il faut que tout cela se prenne impromptu. Car tous les engagements pris d'avance, m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du café ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied; & si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous fais gré de me reprocher mon air gauche & embarrassé; mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une ame assez peu craintive, un naturel d'une insupportable timidité, sur-tout auprès des femmes, me rend toujours d'autant plus maussade,

que je voudrois me rendre plus agréable. De plus, je n'ai jamais su parler, sur-tout quand j'aurois voulu bien dire; & si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, Madame, voilà votre laquais; à mardi s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vite, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.

---

## L E T T R E

A M. . . . .

Paris le 24 Novembre 1770.

**S**OYEZ content, Monsieur, vous & ceux qui vous dirigent. Il vous falloit absolument une lettre de moi: vous m'avez voulu forcer à l'écrire, & vous avez réuffi: car on fait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé en conscience à l'exhorter de n'en rien faire.

Je ne vous connois point, Monsieur;

& n'ai nul desir de vous connoître ; mais je vous trouve très à plaindre & bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'affurez avoir prise. Je connois l'indigence & son poids aussi bien que vous tout au moins ; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il en puisse arriver , est de mourir de faim , & l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misere est terrible , insupportable , mais il en est où elle est moins dure à souffrir ; c'est le vôtre. Comment , Monsieur , à vingt ans , seul , sans famille , avec de la santé , de l'esprit , des bras , & un bon ami , vous ne voyez d'autre asyle contre la misere que le tombeau ? sûrement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre..... La mort est à préférer , j'en conviens : mais encore faut-il commencer par s'affurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste & dur vous persécute , il menace d'attenter

à votre liberté. Eh bien, Monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, ferez-vous déshonoré pour cela? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie? Et où est donc, Monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres, & comment avec des maximes si sublimes se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion? Ce n'est pas tout; on diroit à vous entendre que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout; vous avec l'expédient tout simple de sortir de Paris; cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colere & d'animosité. Vous vous complaîsez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent; vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, & vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre St. Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il étoit là pour vous répondre, il pourroit avec un peu plus de

justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

Je conviens pourtant, Monsieur, que votre lettre est très-bien faite, & je vous trouve fort disert pour un désespéré. Je voudrois vous pouvoir féliciter sur votre bonne-foi comme sur votre éloquence, mais la maniere dont vous narrez notre entrevue, ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serois, il y a dix ans, jetté à votre tête, que j'aurois pris votre affaire avec chaleur, & il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler, la pétulance de mon zele m'eût plus nui qu'elle ne vous auroit servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réservé; j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonspection les nouveaux visages, & dans l'impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connois. Je ne vous ai pourtant point refusé le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M., je vous ai dit ce que j'y trouvois à reprendre, & la preuve

que vous entendîtes bien ce que je vous disois, est que vous y répondîtes plusieurs fois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai, ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, & vous ajoutez qu'après de mûres délibérations, il vous sembla d'appercevoir que je vous blâmois de vous être un peu trop abandonné à votre haine : mais vraiment il ne falloit pas de bien mûres délibérations pour appercevoir cela, car je vous l'avois bien articulé, & je m'étois assuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé. J'ai fait plus ; je vous ai offert, je vous offre encore, d'alléger en ce qui dépend de moi la dureté de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez-vous plaindre de mon accueil, & si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point, Monsieur, faire part de l'état de votre ame & de votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il ne se compro-

mît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonneroit jamais ; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit & des moyens que j'ai de vous servir, & qu'un ennemi de plus ne vous paroît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence ; j'en userois si j'étois sûr de pouvoir vous servir ; mais certain que l'intérêt qu'on me verroit prendre à vous, ne feroit que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera furement pas de penser que *c'étoit là le but, la fin, l'objet moral de la vie*, mais au contraire que *c'étoit le comble de l'égarement, du délire, & de la fureur*. S'il étoit quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce seroit pour des maux intolérables & sans remède, mais non pas pour une situation dure mais passagère, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misère n'est jamais un état

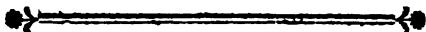


sans ressources sur-tout à votre âge, elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, & qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, & que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage & quittez Paris, qui vous en empêche ? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissans, qui soit en péril dans Paris, & qui ne laisse pas d'y vivre tranquille en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même, je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connois la ruse & la puissance ; mais j'ai fait en sorte qu'ils ne pussent jamais me faire de mal justement ? Monsieur, celui qui se parle ainsi, peut vivre tranquille au milieu d'eux, & n'est point tenté de se tuer.

# LETTRE

A MADAME.....

Paris le 14 Août 1772.



**I**L est, Madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé; & celle où je me trouve depuis dix ans, est la plus inconcevable & la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs & les traîtres par tous les moyens permis & justes qui pouvoient avoir prise sur des cœurs humains. Tout a été inutile. Ils ont fait le plongeon, & continuant leurs manœuvres souterraines, ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela étoit naturel, & j'aurois dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins, est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames & de leur fausseté; qu'avec un succès qui tient du prodige, on m'a ôté toute connoissance des complots dont je suis la victime, en m'en faisant seulement bien sentir l'effet, & que tous ont marqué le même

empressement à me faire boire la coupe de l'ignominie , & à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colere & l'indignation m'ont jetté d'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises , sur lesquelles on avoit compté. Comme je trouvois injuste d'envelopper tout mon siecle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le diffamer , j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture & de justice pour m'éclairer sur ma situation , ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes. J'ai porté par-tout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme ni d'ame humaine. J'ai vu avec dédain la grossiere fausseté de ceux qui vouloient m'abuser par des caresses si mal - adroites & si peu dictées par la bienveillance & l'estime , qu'elles cachoient même & assez mal une secreete animosité. Je pardonne l'erreur , mais non la trahison. A peine dans ce délire universel , ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à cajoler fausement un homme qu'ils vouloient tromper , comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui ,

s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurois pu, les plaignant & me plaignant, du moins les estimer encore. Ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant, il est parmi eux des personnes, d'ailleurs si dignes d'estime, qu'il paroît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions ? J'ai fait mille efforts pour y parvenir ; j'ai fait toutes les suppositions possibles ; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence. Je me suis dit, ils sont trompés ; leur erreur est invincible. Mais, me suis-je répondu ; non-seulement ils sont trompés ; mais loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent. Tout leur plaisir est de me croire vil hypocrite & coupable. Ils craindroient comme un malheur affreux de me retrouver innocent & digne d'estime. Coupable ou non, tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel, si sacré de la défense de soi-même. Hélas ! toute leur peur est d'être forcés de voir leur injustice, tout leur desir est de l'aggraver. Ils sont trompés ? Hé bien supposons. Mais, trompés doivent-ils se conduire comme ils sont ? d'honnêtes gens peuvent-ils

ils se conduire ainsi ? Me conduirois - je ainsi moi-même à leur place ? Jamais , jamais. Je fuirais le scélérat ou confondrois l'hypocrite. Mais le flatter pour le circonvenir , seroit me mettre au-dessous de lui. Non , si j'abordois jamais un coquin que je croirois tel , ce ne seroit que pour le confondre & lui cracher au visage.

Après mille vains efforts' inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions , j'ai donc cessé mes recherches , & je me suis dit : je vis dans une génération qui m'est inexplicable. La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon cœur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc , ni ne les hais , ni ne les méprise. Ils sont nuls à mes yeux , ce sont pour moi des habitans de la lune. Je n'ai pas la moindre idée de leur être moral. La seule chose que je fais , est qu'il n'a point de rapport au mien & que nous ne sommes pas de la même espece. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvoit m'être douce & que j'ai si vaine-

ment cherchée , favoir à celle des cœurs. Je ne les cherche ni ne les fuis. A moins d'affaires je n'irai plus chez personne. Mes visites font un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais , un pareil témoignage d'estime seroit trompeur de ma part , & je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens qui pleuvent chez moi , je ferme autant que je puis ma porte aux quidams & aux brutaux ; mais ceux dont au moins le nom m'est connu , & qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi , je les reçois avec indifférence mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au milieu desquelles je vis , je ne refuse pas même , quand l'occasion s'en présente , de m'amuser d'elles & avec elles autant que cela leur convient & à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes , mais je n'irai pas au-delà ; & à moins que je ne retrouve enfin contre toute attente ce que j'ai cessé de chercher , je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret , Madame , à ne pouvoir faire exception pour

vous; car vous m'avez paru bien aimable. Mais cela n'empêche pas que vous ne foyez de votre siecle, & qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion. Je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le croire, vous recherchez dans la société, des choses d'un plus grand prix que l'élégance des manieres & l'agrément de la conversation.

Voilà mes résolutions, Madame, & en voilà les motifs. Je vous supplie d'agréer mon respect.

*Fin du II. Volume de Pieces diverses.*

---

## T A B L E

*Des Lettres contenues dans ce Volume.*

LETTRE à M. M. . . . .	Page 3
— au même. . . . .	7
— au même. . . . .	10
— à M. de Gingins de Moiry. . . . .	13
— à M. M. . . . .	15
— à madame Cramer de Lon. . . . .	16
— à M. de Gingins de Moiry. . . . .	17

LETTRE à mylord Maréchal. . . . .	Page 19
— à M***. . . . .	20
— à M. de Montmollin. . . . .	22
— à M. David Hume. . . . .	25
— à M. M. . . . .	28
— à M. de. . . . .	36
— à M. K. . . . .	38
— à M. D. R. . . . .	41
— à mylord Maréchal.. . . .	46
— à madame de. . . . .	48
— à madame. . . . .	53
— à M. de Montmollin. . . . .	66
— à M. Loiseau de Mauléon. . . . .	73
— à mademoiselle d'Ivernois. . . . .	75
— à M. Watelet. . . . .	76
— à M. Favre. . . . .	79
— à M. Marc Chappuis. . . . .	81
— à M. Rousseau son Cousin. . . . .	87
— à M***. . . . .	89
— à M. G. Lieutenant-Colonel. . . . .	91
— à M. L. P. L. E. D. W. . . . .	92
Quatre lettres à M. L'A. de. . . . .	94
— au même. . . . .	96
— au même. . . . .	101
— au même. . . . .	108
— à M***. . . . .	113
— à M. Romilli. . . . .	116
— à M. P. . . . .	118
— à M. L. P. L. E. de W. . . . .	121
— à madame de B. . . . .	124



T A B L E.

581

LETTRE à <i>mylord Maréchal.</i>	Page
— au même. . . . .	126
— au même. . . . .	130
— au même. . . . .	133
— à M. A. . . . .	136
— à mademoiselle D. M. . . . .	138
— à la même. . . . .	149
— à mademoiselle G. . . . .	155
— à M. de P. . . . .	157
— à M. L. P. D. W. . . . .	160
— à M * * * . . . . .	163
— à M. de Chamfort. . . . .	167
— à M. H. D. P. . . . .	168
— à M * * * . . . . .	172
— à <i>mylord Maréchal.</i> . . . .	177
— à madame la C. de B. . . . .	180
— à M. Butta - Foco. . . . .	186
— au même. . . . .	191
— au même. . . . .	196
— au même. . . . .	202
— à M. de C * * * . . . . .	207
— à M. D * * * . . . . .	211
— à M. Hirzel. . . . .	214
— à M. Duclos. . . . .	215
— à <i>mylord Maréchal.</i> . . . .	219
— à M. Abauzit. . . . .	222
— à M. D * * * . . . . .	223
— à M. de Montmollin. . . . .	227
— à M. * * * . . . . .	229
— à M. D. . . . .	232

LETTRE à M. le C. de ***.	Page 235
— à madame la C. de ***.	238
— à madame la M. de V.	240
— à M. D.	245
— au Lord Maréchal d'Ecosse.	249
— à messieurs de Luc.	253
— à M. Meuron, Procureur-Général.	254
— à M. de P.	255
— à M. de C. P. A. A.	256
— à M. Clairaut.	257
— à M. M***.	258
— à M. Meuron.	261
— à M. le P. de Montmollin.	263
— à M. D.	264
— à M. le P. de Felice.	267
— à M. Meuron.	268
— au Consistoire de Motiers.	271
— à M. D.	275
— à mylord Maréchal.	279
— à M. d'Ivernois.	283
— à mademoiselle G.	286
— à M. Meuron.	287
— à M. D.	289
— à M. D.	327
— à M. de Graffenried.	328
— à M. de Graffenried.	330
— au même.	334
— au même.	335
— à M. D.	336
— au même.	337

# T A B L E.

583

—	LETTRE à M. D. L. C.	Page
—	à M. D. . . . .	338
—	au même. . . . .	344
—	à M. David Hume. . . . .	345
—	à M. d'Ivernois. . . . .	346
—	au même. . . . .	347
—	au même. . . . .	349
—	à M. Hume. . . . .	351
—	au même. . . . .	352
—	à mylord * * *. . . . .	354
—	à l'Auteur du St. James Chronicle. . . . .	357
—	à Lord * * *. . . . .	358
—	à madame de Luze. . . . .	359
—	à M. le Général Conway. . . . .	363
—	à M. Hume. . . . .	369
—	à M. Davenport. . . . .	371
—	à M. David Hume. . . . .	373
—	à mylord Maréchal. . . . .	374
—	à M. Guy. . . . .	419
—	à Mylord Maréchal. . . . .	423
—	au même. . . . .	428
—	au même. . . . .	430
—	à madame * * *. . . . .	432
—	à mademoiselle Dewes. . . . .	435
—	à mylord Maréchal. . . . .	441
—	à M. le marquis de Mirabeau. . . . .	442
—	à M. le Duc de Graffton. . . . .	445
—	à M. Guy. . . . .	453
—	au Lord Maréchal. . . . .	454
—	à M. Granville. . . . .	457
—		458

57583011



57583011



